

U d'of OTTAWA



39003003338463











7, 11

CÉ  
REMP

664-19-186

# LOUIS VEUILLOT

L'HOMME

LE LUTTEUR — L'ÉCRIVAIN

## DU MÊME AUTEUR

---

**La Morale et l'Esprit laïque.** In-12. Prix : 3 fr. 50.

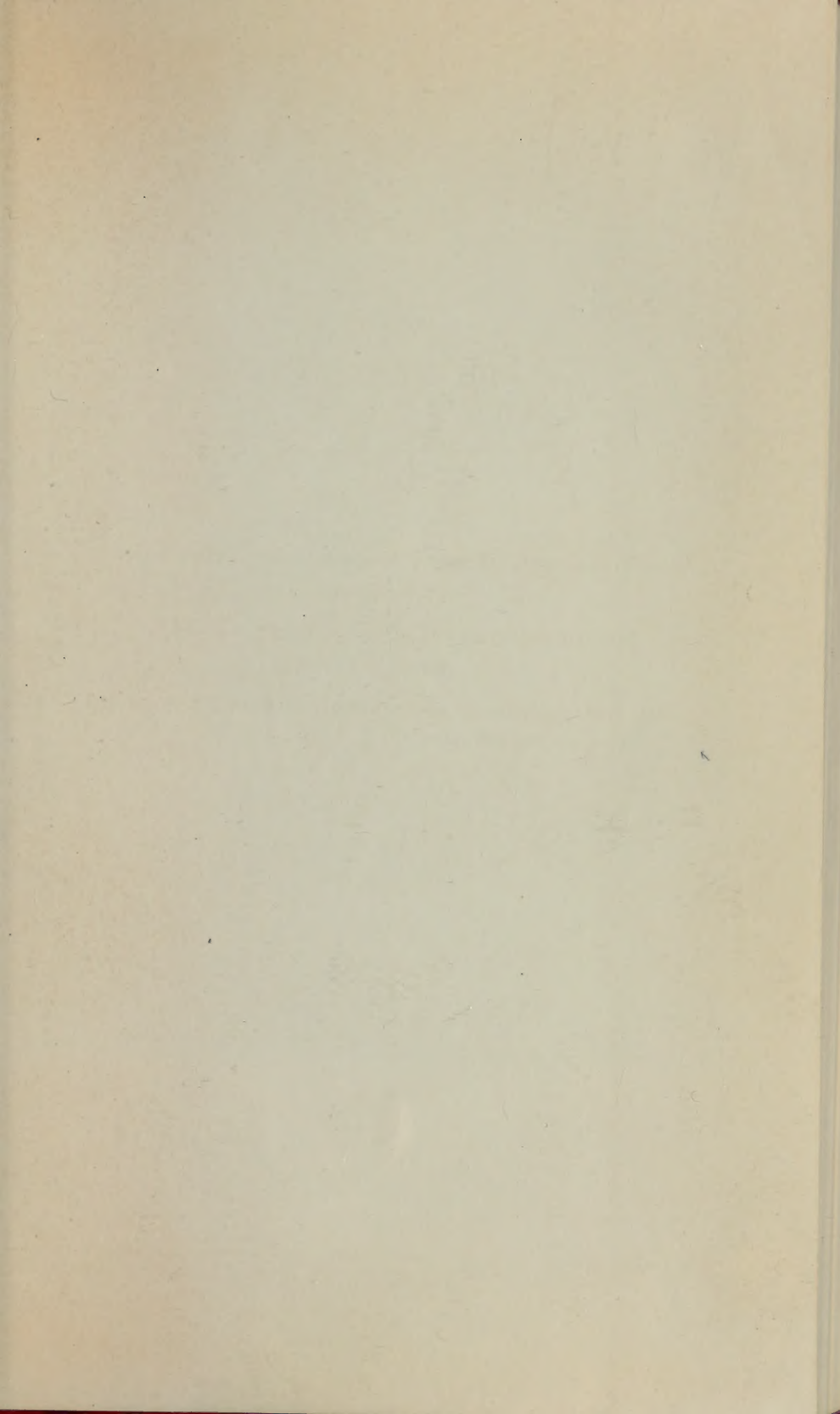
(Paris, LETHIELLEUX.)

**La Religion nouvelle.** In-12. Prix : 3 fr. 50.

(Paris, LETHIELLEUX.)

**Du Journalisme, son histoire, son rôle social, politique et religieux.** In-12. Prix : 3 fr. 50.

(Paris, H. OUDIN.)







Wm. Veitch

EUGÈNE TAVERNIER

*Ce resp.*

FEV 26 1973

# LOUIS VEUILLOT

L'HOMME

LE LUTTEUR — L'ÉCRIVAIN

• Il est de tout premier rang, par l'importance des idées... et par la perfection de la forme.

JULES LEMAITRE. >

*Avec un portrait*



PARIS

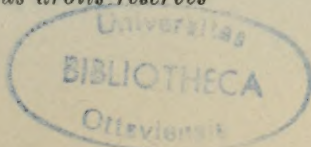
LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6°

1913

*Tous droits réservés*



PQ

2471

V7293

1913

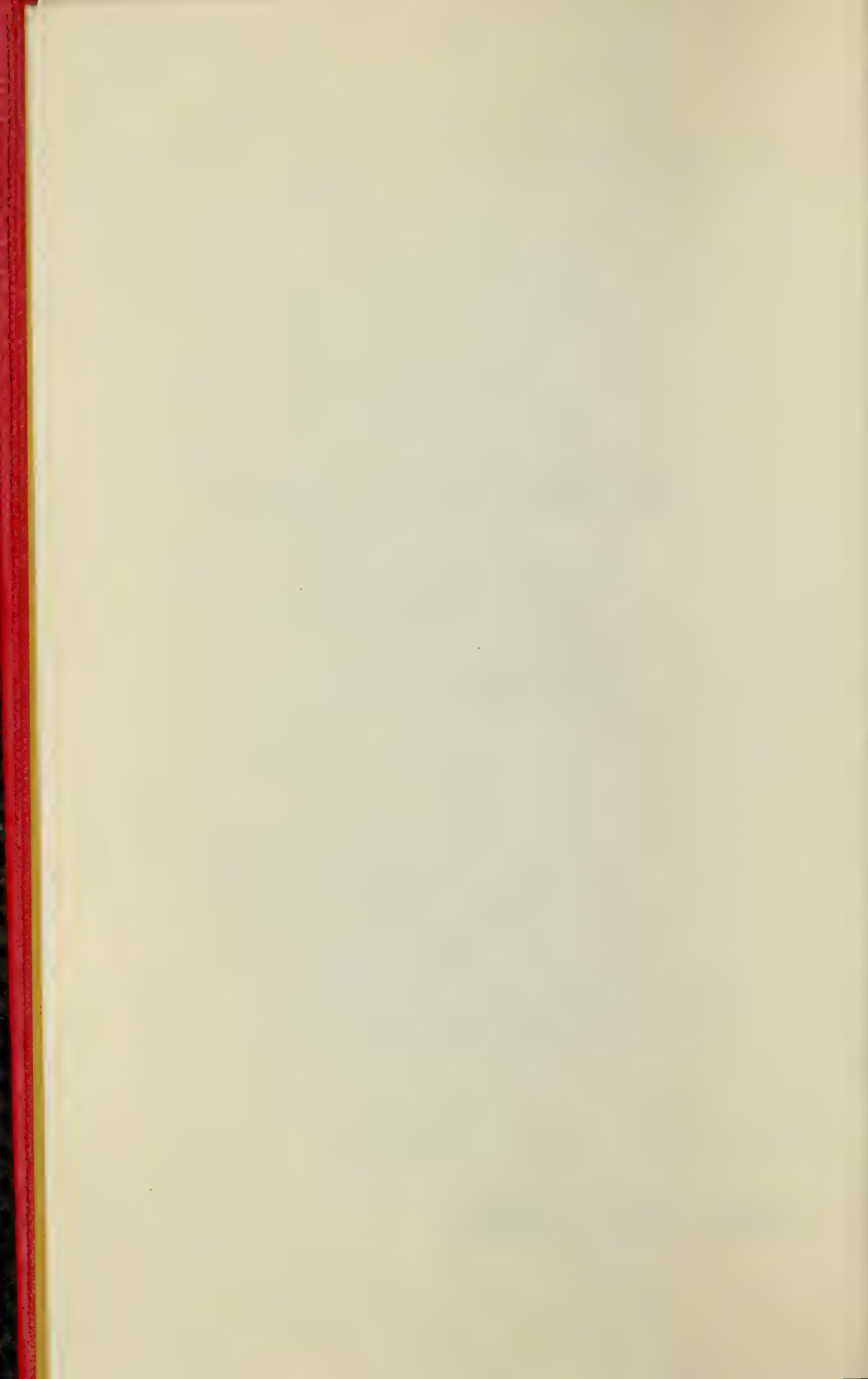
Droits de reproduction et de traduction  
réservés pour tous pays.



A MA TRÈS CHÈRE FEMME

*Née Germaine DESQUERS*

*Nièce de Louis Veillot.*



# LOUIS VEUILLOT

---

## I

### QUELQUES SOUVENIRS PERSONNELS

En 1876, Louis Veillot, dont j'étais le secrétaire, me disait : « Les jeunes catholiques d'aujourd'hui ont de la chance. Lorsque Lacordaire et Montalembert commencèrent la lutte pour la liberté de l'enseignement, et, ensuite, quand mon frère et moi sommes entrés dans la bataille, la France croyante était presque un désert. A présent, le désert est peuplé. On y voit la foule, la vie, les œuvres. Maintenant, les hommes qui ont la foi et qui veulent servir l'Église sont encadrés. Pour combattre l'indifférence, le mépris et la haine, ils trouvent des appuis et des ressources que les anciens ne connaissaient pas. »

Cette hostilité et cette détresse qui formèrent d'abord le partage des anciens, l'un d'eux, Montalembert, les avait jadis signalées. Dépeignant l'état intellectuel et moral de la société française entre 1830 et 1840, il avait montré « l'impopularité formidable qu'on devait braver au sein des classes



éclairées et du monde politique » pour défendre la foi. Montalembert avait écrit : « Ce n'était pas seulement cette grossière impopularité des masses, ces dénonciations quotidiennes des journaux, ces insultes et ces calomnies vulgaires qui sont la condition habituelle des hommes de cœur et de devoir dans la vie publique... Il fallait, de plus, entrer en lutte avec tous ceux qui se qualifiaient d'hommes modérés et pratiques, avec la plupart des conservateurs, non moins qu'avec les révolutionnaires... et, ce qui était bien autrement dur, avec une élite d'hommes considérables, qui avaient conquis une réputation enviée, en rendant d'incontestables services à la France, à l'ordre, à la liberté. Enfin, il fallait braver, jusque dans les rangs les plus élevés de la société française, un respect humain dont l'invincible intensité a presque complètement disparu dans les luttes et les périls que nous avons traversés depuis lors. » M. Thureau-Dangin, l'historien de la monarchie de Juillet, a ainsi noté l'effet produit par l'un des premiers grands discours que Montalembert prononça devant les pairs de France : « L'entrée dans la cour du Luxembourg d'un chevalier portant l'armure du moyen âge et la croix sur la poitrine ne leur eût pas paru plus étrange et moins raisonnable. » Le Père Lecanuet ajoute : « Aussi Montalembert se trouva-t-il d'abord absolument isolé. Les quatre ou cinq pairs qui formèrent dans la suite son état-major attendirent plusieurs années avant de se joindre à lui. »

Suivant de près Montalembert et ayant marché d'accord avec lui pendant dix années environ, Louis Veillot était l'un des hommes dont l'énergie avait secoué le silence, la torpeur et la stérilité des espaces déserts. Dans la mémorable entreprise de délivrance et de résurrection, il avait joué un rôle éclatant. Cet éclat, en 1876 et après, rayonnait sur sa personnalité, entière et toujours puissante. L'un des héros de la grande lutte, il en demeurait le témoin et le continuateur. Il incarnait le souvenir d'une période historique et glorieuse. Pour la liberté et pour le prestige de la religion, il avait déployé des facultés incomparables, assurant ainsi, par le don complet de soi-même, le triomphe de la cause qui lui était si chère. Et puis, les profondes inimitiés qui, très longtemps, furent son lot, il les avait presque partout vaincues ou désarmées ; à force de noblesse d'âme, comme à force d'énergie et de talent.

Il accordait à mes vingt-deux ans l'honneur et le bienfait de sa confiance, de son amitié et de ses conseils. Le glorieux écrivain, si souvent assujéti à ce que Plin le jeune appelait le style de guerre, *bellatorius stilus*, m'avait installé dans son cabinet de travail en me disant avec une bienveillance paternelle et souriante : « Je n'ai guère de besogne à vous donner. Restez avec moi tout de même. Vous profiterez de ma bibliothèque » ; puis, souriant encore, mais d'un ton pénétré : « Lisez autant que vous pourrez. Vous voulez être journaliste, or, un bon journaliste a besoin de s'instruire sans

cesse. Tous les jours, il doit mettre du charbon dans la machine. »

Il avait alors soixante-trois ans ; et il continuait d'étudier. Tous les jours, je lui faisais la lecture ; parfois longue, quand elle était tirée d'un ouvrage concernant l'histoire de l'Église.

Peu à peu, il prit l'habitude de me dicter des articles et aussi de faire de moi son compagnon d'allées et venues.

D'ordinaire, l'après-midi, promenade à pied, soit dans les alentours des Invalides, soit sur les quais, soit de quelque côté du vieux Paris. Il m'emmenait, marchant d'une allure assez rapide, en s'appuyant un peu sur mon bras. La maladie dont il devait mourir sept ans plus tard commençait à l'éprouver : une douleur à la jambe, une gêne, une fatigue, mais rien d'autre.

Et quelles luttes n'avait-il pas soutenues ! Et quelles épreuves n'avait-il pas supportées, depuis son enfance si pauvre ! Pendant une promenade, il me désigna, entre le Louvre et l'Hôtel de Ville, un coin de rue douloureusement mémorable pour lui. « A l'âge de dix ou douze ans, me disait-il, j'étais obligé de passer là quatre fois par jour. Il y eut un hiver très rigoureux qui déchainait un vent glacé. Je n'avais que des habits de toile. Avant de tourner le coin, à la pensée du froid que j'allais éprouver, je me sentais pris de peur. » Ou bien, remontant d'un geste jusqu'à Bercy, où demeura son père, pauvre et honnête tonnelier, il me racontait l'un des traits que son frère, Eugène



Veillot, devait citer, entre beaucoup d'autres analogues, originaux et significatifs : « A quinze ans, après être sorti de l'école mutuelle, j'étais obligé de gagner ma vie. On m'avait accepté comme petit clerc dans une étude d'avoué, chez Fortuné Delavigne. Trente francs par mois. J'augmentais un peu mes ressources en faisant des copies, à mes moments libres. Et j'employais encore un autre moyen : il y avait alors des bateliers qui puisaient du sable dans la Seine ; je les aidais à transporter et à vider sur la berge les hottes pleines de sable. J'étais payé cinq sous l'heure. Avec ce profit supplémentaire, j'achetais, le plus souvent possible, un livre au rabais. »

Jusqu'à l'âge mûr, il avait aimé à bouquiner. Lorsque nous longions le quai Malaquais ou le quai Conti, ce n'était pas l'Institut qu'il regardait, mais les boîtes pleines de livres pêle-mêle. Il avouait que le plaisir de fouiller dans cet amas de choses imprimées lui avait fait perdre beaucoup de temps. Toutefois, il lui était aussi arrivé de savourer le spécial et intense plaisir des trouvailles. L'avantage de l'une d'elles, la plus importante peut-être, lui fut révélé seulement après coup. Il s'agissait d'un livre très rare et oublié : *la Théorie du Judaïsme*, œuvre de Chiarini, commentateur du Thalmud au début du dix-neuvième siècle. Louis Veillot avait acheté le volume par simple curiosité. Il le mit bientôt à profit, lorsque surgit, en 1858, l'affaire Mortara, l'affaire Dreyfus de l'époque. Engagée dès les premiers jours d'octobre



1858, et permanente jusqu'en février 1859, la polémique fut formidable. Elle remplit plus de trois cents pages d'un volume des *Mélanges* (2<sup>e</sup> série, t. V). En parlant des bouquinistes et des renseignements précieux qu'il leur dut alors, Louis Veillot résumait la fameuse polémique, dont il me disait : « Je n'aurais pas pu la soutenir sans ce livre rencontré par hasard. »

Au cours de ces promenades, Louis Veillot me citait aussi des anecdotes, des historiettes, des impressions se rapportant à autrui. Volontiers, il parlait des anciens rédacteurs de *l'Univers*, notamment de Du Lac, théologien très instruit, écrivain viril et limpide, qui avait « assez d'esprit pour dédaigner d'en montrer ». D'autres noms, célèbres, venaient à sa mémoire, surtout celui de Montalembert. Louis Veillot avait passionnément aimé, admiré, glorifié, défendu Montalembert, lequel, autrefois, le traitait avec une vive affection. Mon maître ne se consolait pas d'avoir vu se rompre cette amitié, longtemps chaleureuse. En plusieurs circonstances, il s'était efforcé de la faire revivre. Tous deux, autrefois, habitaient rue du Bac, très près l'un de l'autre. De chez Louis Veillot on distinguait les fenêtres de Montalembert. « Souvent, me disait-il, je regardais par là, espérant l'apercevoir, au moins de loin. J'ai tenté de renouer des relations personnelles. J'offrais de laisser à l'écart les débats qui nous avaient séparés... Il n'a pas voulu ! » Libre de rancune et d'irritation, proférée dans un soupir, cette plainte traduisait

une tristesse demeurée vivante au fond du cœur. Envers Guizot, qui avait encouragé et favorisé ses débuts de journaliste, Louis Veillot témoignait, outre la gratitude, une considération scrupuleuse. Il aimait à honorer le savoir, le talent, la fierté de cet homme d'État, mais il déplorait que Guizot, qui avait l'âme catholique, ne fût pas allé jusqu'au bout de ses aspirations : « Comme il eût été plus grand ! » disait-il.

A Bugeaud, l'un des héros de l'épopée africaine, il conservait beaucoup de cordiale estime. Envoyé par Guizot en Afrique (février 1841) et, selon le désir que le général Bugeaud lui-même venait d'exprimer, attaché au cabinet du gouverneur de l'Algérie, Louis Veillot vécut six mois dans l'intimité de ce grand soldat. De leurs rapports subsista, jusqu'à la fin, un souvenir affectueux. Depuis trois années, Louis Veillot était un catholique convaincu, pratiquant, militant. Déjà, il avait produit une partie de son œuvre littéraire et religieuse, notamment *les Pèlerinages de Suisse, Pierre Saintive*, une série de *Nouvelles* et le livre *Rome et Lorette*, où, racontant sa conversion, il annonçait, sans y songer, tout ce qu'il devait devenir. Bugeaud lui reprochait quelque peu une foi jugée trop ardente, trop précise, trop exigeante. Surtout, le général le blâmait de ne pas apprécier les avantages d'une situation agréable et enviée, et de ne pas veiller suffisamment aux intérêts de carrière et d'avenir. Lorsque Louis Veillot, ayant décidé de se vouer tout entier à la défense de la cause religieuse, déclara sa

volonté de regagner Paris, le général se montra fort mécontent et encore plus stupéfait. Bugeaud s'écriait : « Mais, enfin, qu'est-ce que vous vous proposez d'accomplir ? » Tranquillement, le jeune écrivain répondit : « Je veux faire une révolution. » Le ton sur lequel il notifia ce dessein, on le retrouvait dans le récit fortuit, simple, abandonné, que, trente-cinq ans plus tard, il faisait à son jeune secrétaire.

De corps et d'âme, Louis Veillot manifestait une vigueur audacieuse et contenue, toujours prompte à se déployer avec élan, prête toujours à se dominer avec aisance. D'une taille supérieure à la moyenne, les épaules et la poitrine larges, robuste de complexion comme de charpente, il avait la musculature et souple carrure de l'homme bâti pour l'action et pour la lutte sans repos. Quand je le connus, il offrait encore le même aspect, malgré la première atteinte de la vieillesse. Il s'étonnait alors de la débilité de bien des jeunes gens de ma génération et me disait : « A votre âge, quand je marchais, je croyais faire trembler la terre. » Ce trait et d'autres aussi, Louis Veillot les avait notés dans *l'Épouse imaginaire*, un exquis et bref roman publié en 1840, et dans lequel, sous un pseudonyme, il jouait lui-même un personnage : « Je suis un garçon à peu près comme tous les autres... Cependant, une démarche aisée, en même temps assez grave, serait, selon quelques-uns, le point où je me distingue, et je crois que je peux accepter cette flatterie. Je n'ai l'allure d'un



évanoré ni d'un rustaud ; je pose mon pied sur la terre solide, et je me promène par la ville comme un propriétaire dans son héritage, et cette espèce de dignité sert à compenser suffisamment une certaine carrure qui voudrait peut-être que j'eusse quelque chose de plus en hauteur. » Campé d'aplomb, il regardait droit devant lui, bien en face, d'un peu haut, avec un air résolu qui produisait vite son effet. Louis Veillot m'a raconté qu'à certain jour éloigné, lors des premières luttes, quand les Voltairiens se montraient exaspérés qu'un journal religieux osât leur tenir tête et les railler, plusieurs d'entre eux voulurent recourir à l'intimidation brutale. Ils entreprirent de faire dans les bureaux de *l'Univers* ce qu'on appelle aujourd'hui une *descente*. Ils se présentèrent bruyamment, la menace à la bouche. Trois ou quatre rédacteurs de *l'Univers*, qui se trouvaient là, tous jeunes et vigoureux, se mirent debout et toisèrent les arrivants. Vers ceux-ci, Louis Veillot s'avança, se contentant de dire : « Qu'est-ce que vous voulez ? » mais d'un ton qui prouvait que les *sacristains* étaient des gens peu disposés à se laisser faire et capables d'administrer une belle correction. Changeant d'attitude, les envahisseurs devinrent polis, puis déférents, puis aimables. Ils allèrent même aux compliments, dont Louis Veillot les remercia par des conseils de bonne conduite.

Il méprisait la solennité et les préoccupations qui s'y rattachent, entre autres le souci de l'habi-



leté. Faisant allusion aux dangers d'espèce très différente qu'avait victorieusement traversés *l'Univers*, il me disait : « Je n'ai jamais rien compris à la tactique des gens réputés habiles. Coup sur coup, j'ai dérouté leurs malices en suivant tout droit mon chemin. » Et comme nous croisions dans la rue un groupe de bambins bien attifés, avec un air d'importance assez propre à cet âge, il me les fit remarquer : « Regardez ces bonshommes. Ils ne doutent de rien et certainement ils se croient très habiles. On dirait des hommes d'État. »

Aucune jactance ; de même, aucune vanité. Sa dignité fière et calme aurait suffi à le prémunir contre ces faiblesses, contre tout sentiment médiocre. Ayant l'âme très haute, Louis Veillot atteignait d'instinct la simplicité vraie, celle qui dédaigne et surpasse les élégances apprises, celle qui est, en fin de compte, la souveraine distinction. Dans un salon, devant des personnages qualifiés, et parfois aux prises avec eux, il était aussi à l'aise que dans son cabinet ou dans la salle de rédaction. Si on abusait de sa bonne grâce naturelle, il laissait échapper quelque trait vif et mordant, car il avait la riposte facile et assurée, tout en aimant à discuter et à se défendre avec réserve. Il m'a raconté qu'à Rome, dans un salon princier où on l'attirait beaucoup et où quelque grande dame s'amusait à dissenter en le critiquant, il se donna le plaisir d'une complète revanche. Ayant pris la direction de la causerie, Louis Veillot parla près de deux heures, sans que la dame

loquace et agressive parvint à placer un seul mot ; de quoi elle fut très humiliée et d'autant plus surprise.

La conversation du grand écrivain était animée de saillies spirituelles ou d'idées puissantes ; et celles-ci, souvent, étaient pour ainsi dire développées au passage. Il parlait posément et, volontiers, d'un ton enjoué. Avec ses enfants, avec ses neveux ou ses nièces, avec ses amis, même avec les personnes qui ne lui tenaient pas de près mais dont il connaissait ou devinait les bons sentiments, le terrible polémiste était tout sourire.

La disgrâce du visage devait-elle être chez Louis Veillot la rançon de sa noblesse morale, de ses dons de grand écrivain et de son esprit étincelant ? Les caricaturistes, et d'autres gens aussi, lui ont persévéramment attribué un aspect qui donnait lieu aux dérisions les plus grossières. Parti pris très injuste, sinon odieux et stupide. La physionomie de Louis Veillot faisait songer à celle du lion, laquelle comporte plus de beauté que de laid. Il avait la tête grosse ; la face pleine, avec quelques marques de petite vérole ; le teint pâle et brun ; le nez épais ; la bouche forte et mordante, prête toutefois au sourire et garnie de dents très belles ; les yeux plutôt petits, animés d'une flamme ardente, très malicieuse mais encore plus affectueuse ; d'abondants cheveux noirs, plantés dru, coupés court lorsque je le vis et à peine grisonnants ; la barbe entière et courte aussi ; le front haut et large, lumineux, caractérisé, en outre, par

l'harmonie comme par l'ampleur du dessin : un front magnifique. Complétant cette expression de puissance tranquille et souple, le geste était sobre, sûr, élégant ; la voix, grave et nuancée, harmonieuse, volontiers caressante.

Entre son frère et lui régnait une manière d'être qui constituait une originalité d'un charme surprenant. On sait de quelle affection ils étaient remplis l'un pour l'autre et dans quelle incomparable union de sentiments, de désirs, de travaux et d'efforts ils vécurent depuis l'enfance jusqu'à la dernière heure. Souvent, Louis Veillot a parlé de cette réciproque et fidèle tendresse. Le souvenir en est surtout perpétué par deux ou trois pages que l'on rencontre vers la fin des *Libres Penseurs*, et dont l'équivalent ne se trouve pas dans notre littérature, ni dans aucune autre :

« J'avais cinq ans, lorsque Dieu, songeant aux besoins futurs de ma vie et de mon âme, me donna un frère. La plus ancienne joie dont je me souviens fut de voir ce beau petit frère endormi dans son berceau. Dès qu'il put marcher, je devins son protecteur ; dès qu'il put parler, il me consola... Nous allions ensemble à l'école, nous revenions ensemble au logis ; le matin je portais le panier, parce que nos provisions le rendaient plus lourd ; c'était lui qui le portait le soir. Toujours nous faisons cause commune. Je ne le laissais point insulter ; et lui, quand j'avais quelque affaire, sans s'informer du sujet de la querelle, sans considérer ni la taille ni le nombre de mes ennemis, il



m'apportait résolument le concours de ses petits poings, et je devenais tout à la fois accommodant et redoutable, tant je tremblais qu'il n'attrapât des coups dans la bagarre... Telle était notre mutuelle affection que les préférences qui le cherchaient ne le rendaient pas orgueilleux, ni moi jaloux...

« Il fallut quitter l'école, et l'y laisser. J'allai travailler à gagner ma vie. Nous cessâmes, quelle douleur ! de nous voir tous les jours. Mais le dimanche nous réunissait. Presque toujours il était le premier au rendez-vous, sous le troisième arbre à gauche, une allée de catalpas, au Jardin des Plantes. Il faisait un grand détour pour s'y rendre sans traverser le pont d'Austerlitz, afin d'avoir un sou de plus à mettre dans la bourse commune, qui pourvoyait aux réjouissances de ce jour bienheureux. Quels battements de cœur quand le premier arrivé voyait poindre l'autre au bout de l'allée ! Quelles angoisses et quelles terreurs quand l'un des deux se faisait trop attendre ! Mon Dieu ! n'a-t-il point été écrasé par une voiture?... Un jour, nous arrivâmes tous deux au rendez-vous dans le même moment, de bonne heure, par le plus beau temps du monde. J'étais plein de mystère et de joie ; une plénitude de contentement débordait dans ses regards, dans ses sourires, dans toute sa personne. Il apportait quinze sous et un saucisson ; j'apportais deux pains de seigle et un billet de spectacle. O la merveilleuse journée ! Et que l'on peut être heureux,



bonté divine, à raison de sept sous et demi par tête !

« Nous avons grandi, nous avons vieilli, nous tenant par la main et par le cœur. Présentement nous sommes en âge d'hommes, et, grâce à Dieu, notre enfance n'a point cessé. »

L'émouvant et gracieux tableau tracé en 1848 exprimait la vérité pure. Trente ans après, avec la même exactitude et le même charme, il correspondait encore aux sentiments et aux manières réciproques des deux frères. Grisonnants, placés de chaque côté de la soixantaine, on les voyait toujours, comme autrefois, se tenant « par la main et par le cœur ». On doit admirer le dévouement, l'humilité absolue avec lesquels, durant un demi-siècle, Eugène Veillot s'effaça devant son frère, n'ayant souci que de l'aider, de le soutenir, de le défendre, de servir sa gloire. Très souvent, Louis Veillot déplorait d'avoir éclipsé son cadet, dont mieux que tout autre il comprenait la véritable et grande valeur. Eugène Veillot n'acceptait pas d'être considéré comme un sacrifié et souriait doucement de l'affectation avec laquelle, pour se dédommager, s'appliquaient à le rabaisser les victimes de l'aîné et ses propres victimes. Oui, tous deux, blanchis sous le même harnais, gardaient, chacun envers l'autre, la plénitude et la fraîcheur de tendresse, le ton et les manières du temps où ils étaient petits.

Assis à son modeste bureau et à peine incliné devant son pupitre, Louis Veillot se dépensait

comme un probe et vaillant ouvrier épris des mâles et fiers labeurs. On n'ignore pas qu'il avait une très belle écriture, imposante et gracieuse, image de son style. Sur le papier, de grand format, dont il se servait pour ses articles, et sur son papier à lettres, l'un et l'autre rugueux, la plume allait d'un train aisé, sans précipitation. L'inflexion des doigts et le mouvement de la main étaient d'un artiste. Sa plume, une plume d'oie, il la taillait avec beaucoup de soin et d'adresse, comme un outil précieux, aimé. De temps en temps, il la laissait reposer, cherchant la suite d'une idée ou d'une phrase, les yeux errants. J'observais parfois, avec plus ou moins de discrétion, mon cher maître à la tâche. Il souriait, s'il rencontrait ou devinait mon regard intéressé et respectueux.

Les articles, assez nombreux, pour lesquels je lui ai servi de secrétaire, il me les a presque toujours dictés vite ; parfois d'affilée. D'ordinaire, il y avait réfléchi en se promenant dans la galerie voisine de son cabinet et qu'il avait ornée de gravures anciennes. Rentrant avec l'air d'un homme qui vient de se munir d'une décision délibérée, il s'installait dans un fauteuil, près de ma petite table, et me disait cordialement : « Tenez, *nous* allons essayer de faire quelque chose. » Bien entendu, je ne pouvais m'empêcher de rire devant l'énorme condescendance de ce pluriel. La dictée commençait et se poursuivait d'une allure franche et régulière, pendant une heure par exemple, si ce n'est bien davantage. Je me rappelle certains

articles qui remplissent plusieurs belles pages des derniers *Mélanges* et que Louis Veillot rédigea en m'employant de cette façon et en ne s'accordant guère l'hésitation ou le répit.

Je dois noter qu'il ne me dicta presque jamais de lettres. En effet, les écrire était pour lui un délasserment passionné, qui lui devint de plus en plus cher.

Autrefois, il les avait souvent dictées à Mlle Élise Veillot, sa sœur, principalement quand une polémique prolongée amenait un surcroît de correspondance. Certaines de ces lettres, très longues, constituaient une besogne débordante, qui réclamait une collaboration. Mlle Élise Veillot vivait près de lui, depuis longtemps consacrée à son œuvre, comme à lui-même et à ses filles, après qu'il fût devenu veuf. C'était une femme très remarquable, à l'esprit élevé, de manières distinguées et d'un dévouement absolu ; d'une énergie autoritaire, qui n'excluait ni la grande affection ni même l'enjouement. Avec une ingénieuse et active sollicitude, elle dirigeait la maison de son frère, confidente de ses pensées quotidiennes, vivant de la même vie militante. Dans *Çà et Là* et dans deux volumes de lettres, Louis Veillot a montré à quel point sa sœur lui était unie. Elle n'a pas écrit une seule ligne dans *l'Univers*, bien qu'elle eût un style et qu'elle fût mêlée de très près à toutes les choses qui concernaient le journal. Elle entretenait une correspondance étendue, dont ces choses formaient le principal sujet. Elle a



donc rempli souvent la fonction de secrétaire.

Pourtant, le plus vif plaisir de Louis Veillot c'était de faire lui-même l'épistolier. La besogne du journal ou du livre entraînait ce puissant travailleur et contentait son zèle et son courage ; mais la lettre à écrire, surtout celle que ne suggéraient pas les circonstances politiques, voilà l'occupation qui le ravissait. Il l'aimait au point d'y goûter le repos et le rafraîchissement. Maintes fois, j'ai vu Louis Veillot, vers la fin d'une journée laborieuse, se mettre à sa correspondance avec un soulagement épanoui. Muettes, ses lèvres traduisaient une joie intense et raffinée. La plume marchait très vite, après avoir tâté le terrain : souvent il y avait, pour une seule lettre, plusieurs commencements, de trois ou quatre lignes ou d'une ; les feuilles ainsi entamées glissaient en bas du pupitre, sur le bureau. Puis, l'élan étant donné, d'autres se succédaient rapides, pleines, écrites sans retouche.

Les destinataires étaient très variés : hauts personnages ecclésiastiques, simples religieux, humbles curés, gens du monde, amis de la jeunesse ou de l'âge mûr ; bon nombre de dames, évidemment croyantes et pieuses, et, assurément aussi, très distinguées, malgré la diversité de leur condition. Ces lettres, si abondantes et si belles, sont aujourd'hui admirées selon leur mérite incomparable ; mais on ne peut guère s'imaginer l'agrément qu'y prenait leur auteur, quand on n'a pas vu Louis Veillot occupé, recueilli, animé à les écrire.

Son cabinet de travail était spacieux, largement



éclairé ; simple toutefois, ayant pour meubles essentiels, outre les fauteuils et les chaises, de vastes et modestes rayons où les livres s'entassaient. Ce n'est que sur le tard que l'illustre écrivain put s'offrir un beau corps de bibliothèque, reléguant beaucoup de volumes dans une pièce d'en haut et groupant dans un beau cadre ses auteurs préférés : Mme de Sévigné, La Bruyère, Racine, Corneille, La Fontaine, Horace, Tacite, Bossuet, Bourdaloue, le Père Lejeune, Pascal, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, Louis de Grenade, sainte Thérèse, Mgr Pie, Mgr Gay, Bonald, Joseph de Maistre, Dante. Le buste de Dante surmontait une bibliothèque spéciale, large et à mi-hauteur, qui contenait, outre Bergier, Rohrbacher, Darras, Feller, divers ouvrages d'histoire et de théologie ; plusieurs Bibles, une Concordance, d'anciens ou nouveaux commentaires des Évangiles. Sur les murs, trois ou quatre tableaux, parmi lesquels, à la place d'honneur (peint par Émile Lafon, l'un des plus anciens et des plus chers amis du grand écrivain et son premier converti, comme mon maître aimait à le rappeler) un expressif portrait du père de Louis Veillot : le pauvre tonnelier, avec le tablier de travail.

Fréquemment, surtout entre 1871 et 1876, le rédacteur en chef de *l'Univers* recevait des hommes politiques appartenant à l'extrême droite de l'Assemblée. On sait que le journal marchait avec les partisans les plus résolus du comte de Chambord. Dès 1871, au lendemain de nos désastres militaires

et de nos troubles civils, Louis Veuillot avait déclaré qu'on devait rétablir la monarchie tout de suite, sinon qu'elle ne se relèverait pas. Vers 1876, parfois seul, parfois avec lui, je corrigeais les épreuves de la troisième série des *Mélanges*, dont le cinquième volume se rapporte à cette période. Un jour, sur le point de sortir sans moi, mon maître me demanda ce que contenait la feuille que je venais de reviser et que j'allais renvoyer à l'imprimerie. Je lui signalai notamment le manifeste royal du 8 mai 1871, celui où resplendissent les passages célèbres : « Je ne suis point un parti et je ne veux pas revenir pour régner par un parti. Je n'ai ni injure à venger, ni ennemi à écarter, ni fortune à refaire, sauf celle de la France... Je ne veux exercer de dictature que celle de la clémence, parce que dans mes mains, et dans mes mains seulement, la clémence est encore la justice... La parole est à la France, et l'heure à Dieu. » Comme je lui indiquais ces phrases caractéristiques du manifeste, Louis Veuillot m'interrompit et me dit en souriant : « Je le connais. C'est moi qui l'ai fait.

« Le comte de Chambord m'avait fait demander d'écrire pour lui un projet de manifeste. Au texte que je lui avais soumis il n'a changé que deux mots. Et ces deux corrections auraient suffi à me donner du prince la plus haute idée. »

Assez souvent, dans son cabinet ou à sa table, je voyais des évêques, français ou étrangers.

Quant aux prêtres et aux religieux importants

ou ignorés, c'étaient pour ainsi dire des visiteurs de chaque jour. Il y avait d'eux, dans les cartons de Louis Veillot, une énorme quantité de lettres dont il me fallait prendre à peu près connaissance pour les classer. Écrites par des ecclésiastiques très différents d'âge et de situation, elles offraient, parmi leur multitude et leur diversité, un curieux et bien précieux caractère de ressemblance. Innombrables sont les prêtres et les religieux qui, écrivant à Louis Veillot, lui ont rendu cet hommage de personnelle gratitude : « *C'est à vous que je dois ma vocation!* » Au cours d'une promenade, à propos d'une missive arrivée le matin et dans laquelle se trouvait l'ordinaire et remarquable formule reconnaissante, Louis Veillot me dit avec émotion : « Quand je mourrai, il y aura une foule de prêtres qui prieront pour moi. C'est un incomparable bienfait assuré, dont je ne sais comment remercier la Providence. »

Il aimait retrouver des professionnels de la littérature, auteurs graves, ou fantaisistes, ou simples originaux ; les uns et les autres rencontrés au temps de la jeunesse. Ce fut une fête pour lui de renouer avec Paul Féval, après la courageuse conversion dont le célèbre romancier donna l'exemple. Je venais de lire à haute voix l'un des livres nouveaux composés par celui-ci. J'eus à lui porter les félicitations de Louis Veillot, félicitations écrites. Paul Féval, avec des larmes de joie, me dit : « Je vais renvoyer ma croix d'honneur. Je n'en ai plus besoin, puisque j'ai une lettre de Veillot ! » Aussi-



tôt attaché à la foi chrétienne, Louis Veillot s'était fait apôtre près de ses amis et de ses camarades, dont un bon nombre devaient acquérir ou déjà possédaient une plus ou moins grande réputation. Il leur gardait un cordial souvenir, payé de retour. Nadar, libre penseur jusqu'à la fin, parla toujours de Louis Veillot avec une admiration enthousiaste. Toussenel, l'auteur des *Juifs rois de l'époque*, phalanstérien naïf, avait été, dans sa jeunesse, un intime de Louis Veillot et s'en souvenait fièrement.

Parmi les lettres que je devais classer sans répit se mêlaient de curieux hommages. On devine que les sollicitations ne manquaient pas. Plusieurs, entre tant d'autres, portaient le nom d'un publiciste deux fois malheureux, qui, jadis, avait fabriqué contre mon maître un pamphlet retentissant, plein de calomnies abominables : Louis Veillot, ayant pardonné, faisait l'aumône au détracteur repentant. Volontiers, l'illustre écrivain se montrait compatissant envers les égarés et les bohèmes. Naturellement, les uns et les autres abusaient de sa générosité ; on le lui démontrait ; mais il le savait d'avance et, pas plus que ses exploités, n'entendait se corriger. Certain jour, il venait de donner dix francs à une vieille connaissance de ce genre, un journaliste beau parleur, qui avait du talent et aussi de bonnes idées, mais qui, étant l'imprévoyance même, vivait au milieu des pires embarras. Une heure après, dans la rue, Louis Veillot se trouve en face de son solliciteur, qui sortait de

chez un marchand de vins. Avec une indulgente sévérité, il dit au bohème : « Voyons, mon cher, ce n'est pas bien. Vous m'assurez que votre femme et vos enfants n'ont plus un sou ; je vous donne dix francs, et vous voilà tout de suite au cabaret ! » L'autre, digne et dégagé, de répliquer : « Voyons ! mon cher maître, vous ne supposiez pas qu'avec ces dix francs j'allais acheter une charge de notaire ! » Louis Veillot riait de bon cœur en racontant l'anecdote ; et il la concluait d'un geste abandonné, qui signifiait : « Après tout !... Ce pauvre diable !... »

Chaque mercredi avait lieu chez Louis Veillot un dîner qui rassemblait toute la famille autour du maître de la maison et de sa sœur Élise. Les deux survivantes des six filles du grand écrivain n'eurent place à ces dîners que jusqu'en 1874, époque où la cadette, Luce, prit le voile chez les Visitandines et où l'aînée, Agnès, épousa le commandant Pierron, éminent officier, plus tard général de division, chef de corps d'armée et membre du Conseil supérieur de la guerre. Les convives étaient : son frère Eugène Veillot et Mme Eugène Veillot (née d'Aquin, alliée à la famille Ozanam) ; M. Stanislas Desquers, le dévoué administrateur de *l'Univers* pendant trente ans, beau-frère de Louis Veillot par son mariage avec la chère sœur Annette, morte dès 1861. A ces réunions familiales prenaient part aussi, habituellement, quatre des neveux et nièces du rédacteur en chef de *l'Univers*, Pierre et Marguerite Veillot,

Louis et Germaine Desquers. Celle-ci, qui devait devenir ma femme, fut l'une des premières baptisées du nom que venait d'illustrer la béatification décernée à l'humble bergère de Pibrac. Louis Veillot avait écrit la vie de la bergère béatifiée. Très jeunes lors de l'époque dont je parle, Bernard, François et Jeanne Veillot ne paraissaient à la table de famille qu'aux jours de fête. Arthur Murcier, dont la sœur, la charmante et regrettée Mathilde, fut la femme de Louis Veillot, était mort en 1872 ; sa veuve, Mme Octavie Murcier (née Gaume) et ses quatre enfants étaient fréquemment les hôtes de cette maison où l'on se groupait toujours avec joie.

Tous les mois, dinaient ensemble, chez leur rédacteur en chef, ses collaborateurs quotidiens : MM. Eugène Veillot, Du Lac (jusqu'en 1872, année de sa mort), Aubineau, Loth, Roussel, Rastoul, Delouche, Lapeyre, Nemours-Godré, José del Castillo, Fromm.

A la même table s'asseyaient souvent des évêques, de France et de l'étranger, des missionnaires, d'autres invités ecclésiastiques, des membres de diverses familles appartenant à la meilleure aristocratie ou bien à la haute bourgeoisie chrétienne et qui, depuis longtemps, entretenaient d'affectueuses relations avec le fils du tonnelier.

Autrefois, un séjour de quelques semaines, soit chez l'un de ses amis, soit, en famille, au bord de la mer, ce fut, même pendant la période de célébrité et de bien-être, presque le seul repos et



l'unique plaisir que se permettait le grand polémiste. Lorsque je devins son secrétaire, Louis Veillot s'absentait rarement de Paris. Bientôt ses allées et venues y furent très limitées : alors, il ne sortait guère que pour entendre la messe dans une chapelle voisine, pour une promenade d'une heure environ, ou pour se rendre au journal. Dans les derniers temps, il dut s'interdire cette joie de fréquenter le bureau de rédaction. Le maître souffrit beaucoup de ne plus aller visiter, réunis et à la besogne, ses collaborateurs, qui l'entouraient d'un respect affectueux et rayonnant. Alors, quand Eugène Veillot, étant venu passer quelques moments près de lui, disait avec douceur : « Il faut que j'aïlle au journal », le glorieux aîné, prolongeant la poignée de mains, soupirait : « Oui, c'est vrai... Tu vas au journal, toi !... »

A demi vaincu, mais conservant sa vigueur d'intelligence et d'âme, il persistait à travailler assidûment. Plusieurs de ses derniers articles sont encore marqués de la griffe du lion. Il circulait chez lui comme un fier captif, soumis à la volonté divine. Il priait. Tous les jours, vers la fin de l'après-midi, dans la modeste galerie où il aimait à méditer quelque sujet d'article, il égrenait son chapelet.

Il se résignait avec effort, mais sans murmure. Comme le courage, la bonté demeurait intacte. Pendant le temps où je me suis trouvé mêlé de si près à sa vie, c'est à peine s'il eut envers moi trois ou quatre mouvements d'impatience. Et je les avais provoqués, en commettant une erreur

ou un oubli. Certain jour où j'avais négligé je ne sais plus quel soin, Louis Veillot m'adressa un reproche mérité ; sévère, de ton surtout. Quelques heures après, rentrant dans son cabinet et m'apercevant, il s'avança vers moi, la main tendue, et me dit avec un bon sourire : « Je regrette bien de m'être emporté tantôt. Ne m'en gardez pas rancune. Vous savez que, souvent, je suis fort éprouvé. » Il ne me laissa pas le temps d'articuler la réponse que, dans ma confusion, je cherchais et qui, naturellement, aurait signifié que c'était à moi de m'excuser. Un matin, il me donna à lire une lettre qu'il venait de recevoir et qu'il me passait en tremblant. Elle lui était envoyée par une jeune fille appartenant à une ancienne et noble famille, dont le chef avait, depuis longtemps, voué à Louis Veillot une chaleureuse amitié. La jeune fille entrait en religion, chez les Petites Sœurs des Pauvres. A l'ami de son père, elle faisait part de ce choix sublime. La lettre, fort impressionnante par la décision qu'elle notifiait, l'était davantage encore par la brève mention d'un souvenir tout personnel. Quelques années auparavant, mon maître s'était trouvé dans le château familial, à Époisses, le dimanche où l'on tire les Rois. Ayant été l'héroïne de la fête, la pieuse enfant avait alors, des mains de Louis Veillot, reçu en présent une *Imitation*, ornée d'une dédicace libellée ainsi : « A Mlle Antoinette de Guitaut, un jour qu'elle fut reine... Pour lui apprendre à mériter la vraie couronne. » Sur le point d'embrasser la vie reli-

gieuse, Mlle de Guitaut remerciait le grand écrivain d'avoir contribué à lui en révéler l'attrait.

Je dois noter que, lorsque lui parvint un hommage si pur et si troublant, Louis Veillot connaissait par expérience le sacrifice qu'ont à s'imposer les parents qui entendent résonner tout près d'eux, dans des âmes très chères, l'appel de la vocation. L'une de ses filles était au couvent. Généreusement, il avait accepté que Dieu daignât la lui prendre. Il allait souvent la voir, au monastère de la Visitation, de Paris. De l'entretien doux et recueilli il sortait tout ému, renouvelant son sacrifice. Avec une intonation basse et concentrée où respirait la foi courageuse, il me parlait des vertus de sa Visitandine. Il me disait : « C'est un cierge qui brûle sur l'autel. »

Chez lui, de tout temps, les religieuses, surtout les plus pauvres, étaient admises avec honneur et libéralité. Comme sa bourse, sa plume était à leur service. Il leur témoignait une sollicitude empressée, admirative, dévouée, payée de générale et profonde reconnaissance. De même les missionnaires. Leurs récits exaltaient son zèle apostolique, qui ne connut ni satiété, ni découragement, ni fatigue.

Jusqu'à la fin, le grand lutteur conserva la faculté de l'enthousiasme militant. Je me rappelle combien Louis Veillot se montrait ému pendant que je lui lisais les longues narrations rédigées par les chroniqueurs des différentes croisades. Ces annales sans pareilles sont pleines d'épi-



sodes grandioses dont le récit faisait palpiter l'âme intrépide de Louis Veillot. Avec la même puissance de vibration, il s'attendrissait devant les humbles tableaux de la vie et de la vertu monastiques. Sans rien perdre des émotions qui le pénétraient, il savait les dominer pour les traduire en pages frémissantes. Toujours, il témoigna cette impressionnabilité active, l'un des grands aspects de sa nature. Il combattait encore d'âme et de pensée, même lorsque sa main défaillante ne pouvait plus tenir la plume glorieuse, aimée, fidèle, qu'il avait par avance réclamée pour compagne à son côté, dans la paix du tombeau.

## II

### SA FORMATION

Cet homme destiné à livrer tant de luttes s'était formé dans un triple combat : pour gagner sa vie en pleine pauvreté ; pour cultiver par l'instruction et sans maître son tempérament de maître écrivain ; pour découvrir et posséder la vérité religieuse, dont il devait devenir un illustre et incomparable défenseur.

J'ai rappelé quelques traits du premier âge. Ils font partie d'une histoire. Celle-ci, on doit la lire telle que Louis Veillot lui-même l'a résumée, dans *Rome et Lorette* ; et telle que l'a écrite Eugène Veillot, dans un ouvrage non complètement terminé, toutefois important et attrayant, et qui contient, avec ampleur, tout l'essentiel. En réunissant les données autobiographiques fournies par Louis Veillot et en puisant dans le tome 1<sup>er</sup> de la *Vie* écrite par son frère, on a un exact, pittoresque et impressionnant tableau du milieu où s'écoulèrent l'enfance et la première jeunesse du grand écrivain catholique.

Les premières pages de *Rome et Lorette* sont

bien connues. Elles mériteraient d'être apprises par cœur :

« Il y avait une fois, non pas un roi et une reine, mais un ouvrier tonnelier qui ne possédait au monde que ses outils, et qui, les portant sur son dos, l'hiver à travers la boue, l'été sous l'ardeur du soleil, s'en allait à pied, de ville en ville et de campagne en campagne, fabriquant et réparant tonneaux, brocs et cuviers... Il se nommait François, il était né dans la Bourgogne, il ne savait pas lire, il ne connaissait que son métier... Un jour, traversant une bourgade du Gâtinais, il vit à la fenêtre encadrée de chèvrefeuille d'une humble maison une belle robuste jeune fille, qui travaillait en chantant ; il ralentit sa marche ; il tourna la tête et ne poussa pas sa route plus loin. La fille était vertueuse autant qu'agréable ; elle aimait le travail ; l'honneur brillait sur son front, parmi les fleurs de la santé et de la jeunesse ; un sens droit et ferme réglait ses discours ; les fortunes étaient égales ; leurs cœurs allaient de pair : le mariage se fit... Un enfant naquit. Des ambitions, jusqu'alors inconnues, entrèrent avec lui dans la pauvre demeure ; mais le plus arrêté de tous les grands projets formés autour de son berceau fut de lui apprendre à lire... Si je suis le premier de mon nom et du nom de ma mère qui ait su lire, ou tout au moins qui ait su un peu d'orthographe, c'est probablement, après Dieu, à ce craintif instinct de l'amour paternel et de la pauvreté que je le dois. »



La pauvreté n'est pas toujours une garantie contre la ruine. Cette vérité cruelle et paradoxale fut très vite expérimentée par les parents de Louis Veillot. Habitant le Loiret, à Boynes, où naquirent leurs deux fils, ils avaient, chez un négociant de la région, placé tout leur avoir pécuniaire : une dot de quelques centaines de francs et les faibles économies amassées par six ans de labeur. Le négociant fit faillite, causant au pauvre ménage autant d'humiliation que de chagrin. La mère (Louis Veillot le dit) avait « l'âme fière et hautaine ». Elle décida son mari à quitter le pays, pour venir chercher dans Paris un libre refuge, du travail et du pain. Naturellement, ils choisirent le voisinage des entrepôts destinés au commerce des vins, Bercy, là où s'embauchaient les tonneliers.

On a souvent raconté que Louis Veillot passa son enfance dans un débit de vins tenu par son père et par sa mère et même plutôt dans les rues. C'est une double erreur. Très peu de temps après avoir été amené à Paris, il en fut de nouveau éloigné, ramené à Boynes, confié à ses grands-parents, qui le gardèrent jusqu'à ce qu'il entrât dans sa onzième année. Le débit en question ne fut établi que plus tard, lorsque Louis Veillot gagnait sa vie hors de chez lui, comme petit clerc dans l'étude de Me Delavigne. Du reste, selon la juste observation faite par son frère, si, au lieu d'être élevé « dans l'espèce d'isolement où le père et la mère se confinaient pour gagner davantage », il avait vécu plus ou moins à l'abandon, parmi les ouvriers

de la banlieue parisienne, « ses premières impressions n'eussent pu être celles qu'en pareil cas l'on subirait aujourd'hui ». La page écrite à ce sujet par Eugène Veuillot contient, sur la banlieue parisienne d'alors, jusqu'à 1830 et ensuite, un aperçu rapide et pénétrant :

« En ce temps déjà loin par la date, bien plus loin par les mœurs, le mauvais ouvrier, dit-il, ne faisait guère de politique, et le bon n'en faisait pas du tout. Les coalitions et les grèves étaient, à Bercy, absolument ignorées. On y travaillait ferme sans réclamer jamais le droit au travail. Il y avait entre le dérouleur, ou débardeur, et le tonnelier une certaine rivalité professionnelle qui n'allait pas jusqu'au conflit. Le tonnelier était un passant ; il venait des pays vignobles et représentait l'ouvrier libre relevant uniquement du patron. Le plus clair de sa liberté consistait à être renvoyé net, s'il se conduisait mal. Le prix de la journée était fixé à trois francs par jour, et du vin, pour quatorze heures de présence au magasin, coupées par deux repas. Jamais de débat sur des questions de salaire. Le dérouleur avait le monopole du déchargement des vins amenés à Bercy par bateau, pour les neuf dixièmes, et le reste, par de grandes voitures larges et plates ; il constituait une véritable corporation. L' « admissible » devait être natif de Bercy ; il fallait, pour être admis, avoir bonne réputation ; puis, faire un stage, durant lequel on ne touchait que demi-paie ; l'autre moitié était donnée, également, comme demi-paie, aux

« anciens » réduits par l'âge ou les infirmités à ne plus travailler. La corporation avait sa caisse de secours, son médecin, un chef élu pour plusieurs années et rééligible, deux sous-chefs, une fête annuelle, qui commençait par la messe et finissait par un banquet, où l'on portait de bon cœur la santé du roi. Cela dura jusqu'à la révolution de 1830. Cette date de 1830 est vraiment celle où la Révolution de 1789, confisquée par les bourgeois libres penseurs, a été complétée et couronnée. Avec Charles X tomba tout ce qui, dans le costume, les mœurs et l'organisation sociale, rappelait encore l'ancien régime. La première république et l'empire n'avaient pas été aussi destructeurs du passé que le fut le triomphe définitif de la bourgeoisie libérale. Ces ouvriers, soumis à une organisation conforme à leurs intérêts comme à leurs devoirs et ayant leur pain assuré, étaient, par suite, disciplinés et hommes d'ordre (1). »

Au village, outre deux ou trois petits livres de classe très primitifs, le jeune Louis Veillot avait utilisé la bibliothèque de son grand-père maternel, humble charron. Elle se composait des ouvrages

(1) *Louis Veillot*, par Eugène VEUILLOT, t. I, p. 18 et 19. C'est pour moi un devoir de noter que M. François Veillot, héritier littéraire de son père et de son oncle, m'a donné pleine autorisation d'utiliser leurs ouvrages.

De même M. Lethielleux, aujourd'hui éditeur de toutes les œuvres composées par les deux écrivains, m'a autorisé à faire de fréquentes et longues citations choisies dans chacun des nombreux volumes dont j'aurai à parler.

J'exprime ici mes sincères remerciements pour cette double et si large autorisation.



17364 27/7/72

Tavernier, Eugène  
Louis Veillot, l'homme le lutteur - l'écrivain.  
Paris, Plon-Nourrit & Cie., 1913.

REMP

1913

Mizet/ES0001/ACK-1A9-800/15.00F NOV 13 1972

1d

Handwritten notes on a yellow sticky note, including a date and some illegible text.

suivants : la Bible, *l'Almanach de Mathieu Landsberg*, *les Quatre fils Aymon* et plusieurs tomes dépareillés appartenant aux romans de La Calprenède. Lorsque, âgé de dix ans, il revint à Paris chez son père et sa mère, ceux-ci, malgré leur gêne, voulurent s'imposer les frais d'une prolongation d'enseignement. Donc, avec son frère (et pour eux deux la dépense était de sept francs par mois, à prendre sur les cent vingt francs que les parents gagnaient), il fréquenta l'école mutuelle de Bercy, « l'infâme école mutuelle », a-t-il écrit vingt ans plus tard : « Là, le maître, n'ayant pas assez, pour sa soif, de sa classe et de son monopole, tenait encore un abonnement de lecture et nous faisait porter aux dames et aux puissants de l'endroit les romans de Paul de Kock, de Lamothe-Langon, de tous les auteurs, enfin, qui pouvaient plaire à des conseillers municipaux de la banlieue en 1824, après qu'il avait fait l'éloge de ces *productions charmantes* (c'était son mot), dans des circulaires par nous écrites sous sa dictée. On pense si nous nous privions de lire ces beaux ouvrages en les colportant ainsi. » Eugène Vuillot note que l'instituteur, ami du vin et de la littérature polissonne, avait un adjoint assez convenable et assez instruit, qui « prit Louis en goût », lui enseigna « plus de grammaire et d'histoire que n'en comportait le programme, alors peu chargé, de l'enseignement primaire » et lui donna même, fort au hasard, il est vrai, quelques rudimentaires notions de latin.



Quelle profession adopter? Louis Veillot se sentait un ardent désir d'étudier; mais il voyait aussi qu'une telle aspiration était on ne peut plus incompatible avec les besoins de sa famille. Heureusement, outre qu'il savait bien l'orthographe et la grammaire, il possédait une belle écriture. Cet avantage lui permit de trouver un emploi, qui, assurément, ne concernait pas les choses littéraires mais qui n'en était pas trop l'opposé, du moins aux yeux d'un jeune garçon. Le propriétaire des magasins où le père de Louis Veillot travaillait comme ouvrier tonnelier apprit et eut soin de lui dire qu'il y avait chez son avoué une place pour un débutant, celle de petit clerc. Rien à dépenser; loin de là : vingt francs par mois à toucher, tout de suite. On tira parti de cette indication. Louis Veillot crut y reconnaître le présage de la fortune et, comme dit son frère, « un trait de conte de fée ». Le père aurait préféré un métier manuel, mais la mère considérait avec joie que leur garçon, intelligent et décidé, allait « comme un monsieur » se servir « de la plume ». Même, elle s'échauffait à dire qu'il deviendrait peut-être « jurisconsulte ». Ce mot, entouré de solennité toute mystérieuse et d'autant plus séduisante, une bouche inconnue et, sans nul doute, naïve l'avait autrefois soufflé à la tendre ambition de la pauvre et fière maman.

Les vingt francs mensuels promettaient à l'adolescent plus que la fortune : ils annonçaient aussi la liberté. Celle-ci vint la première, mais encore après quelques retards et quelques détours pénibles.

L'étude de l'avoué était loin de Bercy. Il fallait que Louis Veillot changeât d'installation. Un oncle, habitant rue Saint-Martin, et qui fabriquait des chandelles, offrit le souper et le gîte, en retour de commissions à faire et d'écritures à tenir ; comme aussi d'autres besognes, peu séduisantes vraiment, relatives à la fabrication des chandelles. C'était de quoi gâter la joie du jeune garçon, si épris de littérature. Et puis, malgré la grande blouse dont il s'enveloppait, il n'évitait pas de se tacher en maniant ces ustensiles, ces ingrédients, cette pâte de suif, dit Eugène Veillot, qui ajoute : « Il n'avait pas de vêtements de rechange ! Les enfants élevés richement ou bourgeoisement ignorent ces souffrances et n'en pourraient guère sentir, s'ils les voyaient, que le côté comique ; elles sont grandes cependant. Plus d'une bonne nature ne les subit pas impunément. » Chez l'oncle la discipline était sévère ; la nourriture, réduite. Louis Veillot déménagea, après s'être entendu avec un vieux tailleur, natif de Boynes, chez qui les parents portèrent de temps en temps un petit baril de vin. Puis, la situation s'améliora encore : le petit clerc fut promu aux honoraires de trente francs, complétés par l'usage d'une chambre dans la maison où se trouvait l'étude de l'avoué. Cette chambre, une mansarde, avec fenêtre à tabatière, était munie d'un lit de sangle, de deux chaises, d'une petite table, d'un peu de linge venu du logis maternel ; cela parut superbe à Louis Veillot. Tout de suite, il s'occupa de ranger quelques vo-

lumes qu'il appelait sa bibliothèque. Libre, il allait pouvoir, la nuit, se livrer à son immense appétit de lecture ! C'était le bonheur. Mais les trente francs mensuels fondaient vite : alors, le jeune homme (il avait quinze ans) augmentait un peu ses ressources par des travaux de copie faits en dehors des heures de l'étude ; et aussi (comme il me le racontait quarante-cinq ans plus tard, et, comme l'a noté Eugène Veillot, à qui j'emprunte la plupart de ces détails), en déchargeant des bateaux de sable sur les bords de la Seine.

Une telle énergie méritait d'être récompensée : elle le fut bientôt. Avec une rapidité surprenante, le « petit clerc » monta en grade et devint quatrième, puis troisième-clerc. On appréciait beaucoup sa vigueur et sa vivacité d'esprit, accompagnées de manières simples et cordiales, sérieuses et enjouées. Eugène Veillot le montre se débrouillant au milieu des choses judiciaires, qui ne l'intéressaient cependant que par nécessité : « Il allait au Palais porter des pièces, retenir des causes, renseigner les avocats, les clients. Il s'entendait à la procédure ; et son travail à l'étude était remarqué. On lui disait que, s'il trouvait le moyen d'enlever les diplômes indispensables, une belle carrière lui serait assurée. » Mais, malgré l'impérieux besoin de gagner sa vie, un autre attrait le possédait, le dispensant de songer à des examens que, faute de ressources pécuniaires et par conséquent de loisirs, il n'aurait pu préparer avec la régularité voulue. « La littérature, sous ses diverses



formes, était tout pour lui. La prose et les vers, le roman, le théâtre, la critique, l'histoire et même la philosophie, sous la forme littéraire que lui donnait Victor Cousin, le passionnaient également. » Notons ce trait tout à fait significatif : Louis Veillot, autant qu'il le pouvait, s'ingéniait à profiter du haut enseignement que donnaient les professeurs en vogue et qui se rapportait à sa passion maîtresse. Son frère dit comment le jeune clerc s'y prenait : « Lorsque, quittant en hâte et en contrebande l'étude ou le Palais, il courait au quartier Latin, ce n'était pas aux leçons de l'École de droit qu'il se rendait, c'était à la Sorbonne, pour y entendre Cousin, ou Villemain, ou Guizot, très en vogue tous trois comme écrivains, comme orateurs, comme libéraux. Villemain avait ses préférences, non pas qu'il le trouvât supérieur à ses émules, mais à cause des sujets qu'il traitait. » Aux moindres instants libres de la journée, abondamment le soir et la nuit, Louis Veillot se rassasiait de lectures diverses. Peu à peu, cependant, il comprit le besoin de les gouverner par quelque méthode. Il se mit à l'histoire et, comme le dit son frère, lut les classiques avec assez d'ordre : « Les écrivains du dix-septième siècle, surtout les poètes, prirent vite dans son esprit le premier rang, et ne le perdirent jamais. » Il subit la maladie du temps : un accès de romantisme, dont il fut guéri par un homme de lettres alors en possession de la renommée, Henri de Latouche, qui habitait la maison où se trouvait

établie cette providentielle et singulière étude d'avoué...

Atelier de procédure, mais aussi milieu littéraire ! Eugène Veillot en a fait une description très nette et très vivante. Je serais inexcusable de l'abrégé, et d'autant plus que, pour la résumer, je n'éviterais pas d'y puiser, en l'abîmant. D'ailleurs, elle a le charme et l'intérêt d'un tableau d'ensemble, où apparaissent, avec un relief artistique, certaines physionomies d'alors. Enfin, elle explique on ne peut mieux comment notre héros rencontra dans cette étude les relations et les circonstances qui furent si favorables à sa formation littéraire. Beaucoup plus encore : là, en effet, se trouvait aussi le camarade, devenu bientôt l'ami, Gustave Olivier, qui, plusieurs années après, devait décider le voyage vers Rome, au bout duquel la vocation de l'apostolat religieux attendait Louis Veillot.

« Maître Fortuné Delavigne, bien qu'essentiellement avoué, affichait, pour rendre hommage à la gloire de son frère, Casimir Delavigne, un vif amour des lettres. L'auteur des *Messéniennes*, de *l'École des vieillards*, des *Comédiens*, du *Paria*, plus tard trop dédaigné, était alors en pleine gloire. L'éclat de Lamartine et la réputation déjà tapageuse de Victor Hugo n'avaient pas encore jeté l'ombre sur ce nom escorté de longs succès, la plupart très légitimes ; et les clercs de M<sup>e</sup> Fortuné étaient formés à l'admiration de Casimir. La jeunesse imite volontiers ce qu'elle admire : l'amour

des lettres et des arts régnait donc à l'étude. Clercs en titre et clercs amateurs y rimaient. C'était de règle ; et si, par grand hasard, quelqu'un ne rimait pas, il rêvait au moins de chanter ou de peindre ; tous, enfin, songeaient à la gloire plus qu'à la procédure...

« En même temps que les succès de Casimir Delavigne poussaient vers la littérature les clercs de M<sup>e</sup> Fortuné, d'autres relations et d'autres exemples entretenaient ces dispositions. L'étude comptait parmi ses clients un certain nombre de gens de lettres et de vaudevillistes, notamment Scribe, qui plaidait beaucoup ; Bayard, l'un des maîtres du vaudeville ; Germain Delavigne, deuxième frère du patron, travaillait aussi avec quelque succès pour le théâtre. Lorsqu'il y avait première représentation d'une pièce de l'un de ces écrivains, on fermait l'étude dès quatre heures, et tous les clercs étaient convoqués sous le lustre — le lieu où se tient la claque — pour donner un coup de main au client (1). » Parmi les clercs, encore, figurait Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, désigné pour l'Académie.

J'ai noté qu'à l'école mutuelle un instituteur adjoint avait ouvert un peu les yeux de Louis Veillot sur le vocabulaire et sur le mécanisme de la langue latine. Ce premier et indigent aperçu n'avait pas été dédaigné par l'aspirant écrivain, qui désirait beaucoup le ressaisir et le développer.

(1) *Louis Veillot*, par Eugène VEUILLOT, t. I, p. 24-25.



Comment faire? La ressource inespérée se rencontra encore dans l'originale et précieuse étude d'avoué. Il y avait là les deux frères de Wailly, petits-fils du célèbre grammairien; l'un, Gustave, deuxième clerc, futur conseiller d'État, mais déjà auteur de comédies appréciées; l'autre, Natalis, clerc amateur, adonné surtout à la paléographie, science dans laquelle il a fait autorité et qui lui ouvrit les portes de l'Académie des Inscriptions. Natalis de Wailly prit en goût Louis Veillot et lui rendit, par amitié, un service considérable: il lui donna (comme aussi, d'ailleurs, Olivier) des leçons de latin. Ce trait, qui honore le cœur de l'érudit, souligne, au surplus, la sympathie que Louis Veillot, sérieux et modeste, savait inspirer sans la solliciter.

La lourde pauvreté continuait de peser sur le jeune étudiant laborieux. Il manquait même des vêtements que réclamait le milieu aisé dans lequel, chaque jour, il prenait pied davantage. Écoutons son frère: « Louis, qui, sans avoir jamais eu des recherches d'élégance, a toujours aimé la bonne tenue, souffrait d'autant plus de porter des habits râpés et mal faits qu'un aspirant substitut nommé Gastine, l'un des deux Wailly et Gustave Olivier l'avaient invité à venir quelquefois chez eux. Ces jeunes gens vivaient en famille. Quel ennui, quelle humiliation de paraître en de tels milieux avec des habits trop larges ou trop étroits et montrant la corde!... La lutte pour la vie lui paraissait, parfois, bien dure; et quand, ayant encore faim, il

sortait de la gargote où il avait dîné pour huit ou dix sous, il n'enviait pas ceux qu'il voyait attablés dans les restaurants à la mode. — Mon tour viendra, — se disait-il avec bonne humeur. Quant aux plaisirs, il avait la promenade, la lecture, le théâtre, quelques amis ; il se trouvait bien partagé. » La littérature, qui l'enivrait, ne se présentait à lui que sous deux formes : roman et théâtre. La religion ne lui disait rien. La politique, il la considérait plutôt avec répugnance.

Et cependant, la politique devait contribuer à lui frayer une issue.

Souvent on a dit qu'il avait fait partie des insurgés de 1830. Mais non. Né en octobre 1813, Louis Veillot n'avait pas encore dix-sept ans lorsque la révolution éclata. Il la vit sans déplaisir, mais sans enthousiasme ; en curieux un peu amusé. Il se mêla par hasard à la foule qui circulait dans les Tuileries abandonnées. Avec d'autres envahisseurs, dont la plupart étaient des badauds, il franchit le seuil d'une caserne, rue de Babylone, prit machinalement dans un coin un fusil dont, presque tout de suite, il se débarrassa. Et ce fut tout son rôle insurrectionnel.

Mais la révolution de 1830 modifiait bien des choses. Elle avait conduit dans des emplois plus ou moins importants divers amis du futur écrivain. Le journalisme aussi eut son remue-ménage. Par exemple, *le Figaro* fut confié à un nouveau directeur, Henri de Latouche. Celui-ci avait reconnu de la saveur à quelques essais fantaisistes que

Louis Veillot lui avait montrés. Il s'en souvint ; et il lui conseilla de rédiger, sur n'importe quoi, un petit article, que, d'avance, il promit d'insérer. L'article ne se fit pas attendre, fut imprimé sans retard et sans modification ! Les hommes qui savent ce que c'est que d'écrire comprendront la joie intense, débordante, qu'éprouva le jeune aspirant de lettres, à la vue de son premier article imprimé.

Pour Louis Veillot, ce fut un encouragement, bien plus qu'une orgueilleuse satisfaction. Au *Figaro*, il rencontrait quantité de personnages en vogue, écrivains, chroniqueurs, romanciers, parmi lesquels Gozlan, Roqueplan, Félix Pyat, Jules Sandeau, George Sand, etc. Il fréquentait beaucoup le théâtre, ébauchait des romans, se livrait à la poésie sentimentale ; mais il ne laissait pas s'engourdir sapuissante passion studieuse. Bientôt, Gustave Olivier lui procura une situation de rédacteur dans un journal de province, *l'Écho de Rouen*. Enfin ! de quoi manger et de quoi s'habiller ; et plus de procédure, ni plus d'autres liens que ceux qui se rapportaient à la profession et à la besogne du journalisme ! Cette besogne, Louis Veillot la fit avec ivresse. Il allait avoir dix-huit ans, et il débutait dans le métier qui convenait si bien à son tempérament vigoureux et fougueux. Il traita tous les sujets : politique, théâtre, questions d'art ou d'économie, affaires locales, contes en vers ou en prose, même l'histoire et l'archéologie. D'emblée il prit le ton du polémiste, qui s'accordait avec ses



dispositions instinctives, fortifiées par l'habitude de la lutte pour l'existence et par l'application à étudier et à raisonner. Ce qu'il écrivit alors porte, bien naturellement, le cachet de la jeunesse ; mais on y trouve aussi l'empreinte d'une précoce maturité. Ses lecteurs lui reconnaissaient le don de l'expression et du style. On remarquait l'aptitude à débrouiller et à soutenir des idées, autant que la spontanéité et l'originalité de la verve. Il se fit des admirateurs et, ce qui est le comble du succès, des ennemis. En quelques mois, Louis Veillot eut deux duels.

Un an après, cette fois comme rédacteur en chef, il vint s'installer à Périgueux. La feuille qui lui était confiée, *le Mémorial*, avait pour patrons les chefs du parti conservateur, ou orléaniste, de la Dordogne ; notamment, le général Bugeaud. Empruntons encore cette anecdote à la *Vie* de Louis Veillot par son frère : « Louis avait vu celui-ci (Bugeaud) en passant à Paris et s'était honorablement tiré de cette rencontre. — Vous me paraissez « bien jeune, lui avait dit le général ; quel âge « avez-vous ? — Dix-neuf ans. — J'aimerais mieux « que vous en eussiez vingt-cinq, reprit Bugeaud « avec une brusquerie aimable. — Moi, j'aime « mieux en avoir dix-neuf. Du reste, ne craignez « rien, général, je me tirerai d'affaire. — On me « l'a dit, mais vous êtes tout de même bien jeune. « Tenez, mettez-vous là et écrivez quelque chose « sur Odilon Barrot. — Très volontiers. — Louis « écrivit une page non pas *sur* mais *contre* Odilon

« Barrot et la remit à Bugeaud. — Parfait ! s'écria  
« celui-ci ; je vais vous cautionner près de nos  
« amis. »

Plus long et beaucoup plus intéressant que celui de Rouen fut le séjour de Périgueux. A Rouen, jeté dans un monde quelconque, Louis Veillot n'avait guère eu d'application que pour apprendre son métier. Quand il rejoignit Périgueux, il possédait l'expérience d'une seule année ; mais la fièvre des débuts et la première exaltation de l'indépendance s'étaient dissipées. De plus, il entra dans un milieu assez caractérisé et qui représentait bien la société provinciale d'alors, surtout la société bourgeoise, fort attachée au nouveau gouvernement, avant tout soigneuse de s'assurer une existence confortable et gaie ; sans nul souci des idées religieuses, excepté pour se défier de ce qui s'appelait les empiétements du « parti prêtre ». Envisagée comme un organisme social, vis-à-vis duquel on n'avait pas besoin de beaucoup se gêner, la religion semblait être tolérée, en quelque sorte, plutôt que respectée. L'intérêt allait à la politique gouvernementale et aux commérages mondains. Cette société ne pouvait manquer de suivre avec plaisir les polémiques des journaux. Louis Veillot s'y distingua ; ce qui lui amena son troisième duel, le dernier.

L'ardeur qu'il dépensait dans sa fonction ne l'empêchait pas de s'appliquer toujours à s'instruire. Loin de se laisser distraire, il redoubla d'activité et aussi d'attention pour fortifier ses

études, dont le plan gagnait en étendue et en méthode. La remarquable « confession littéraire » que Louis Veillot, plus tard, fit entrer dans le second volume de *Çà et Là* contient « l'histoire de ses lectures ». C'est l'expression employée par Jules Lemaitre, lequel, bon juge assurément, déclare « excellent et original » ce travail de critique.

Autant que la littérature, Louis Veillot, à Périgueux, étudia les gens. Il apercevait autour de lui une collection de types. D'ailleurs, est-il une ville si déshéritée qui en manque ? Comme je l'ai dit, d'après Eugène Veillot, qui a réuni là-dessus, en quelques pages savoureuses, beaucoup de notes et de souvenirs, la société périgourdine présentait, pour le véritable observateur, un terrain riche et engageant. Il suffisait de regarder, pourvu qu'on eût l'œil vif, pénétrant, malin ; et c'était le cas. Tout naturellement, sans même en avoir formé le dessein, notre jeune journaliste prit l'habitude d'examiner les caractères et les âmes, comme les figures. Il goûtait très fort l'art de peindre avec la plume ; art qui déjà était le sien. Il fit quantité de portraits ; les uns, suggérés par la polémique courante ; d'autres, utilisés dans des nouvelles, dans des essais, dans des fantaisies ; d'autres encore, qui, plus tard, fournirent les personnages du curieux roman *l'Honnête Femme* ou qui prirent place dans *Çà et Là* et dans les *Libres penseurs*. Un grand nombre ont immortalisé des types réels. S'ils expriment souvent la sûreté et la vivacité de la satire, ils portent aussi la marque de l'analyse.



Il y en a de sympathiques et de nobles. C'est une psychologie nourrie de la nature et déjà traduite dans une langue prestigieuse.

Doué de cordialité autant que de verve, Louis Veillot se fit beaucoup d'amis. Presque tous étaient des hommes ou des jeunes gens de valeur. Parmi les plus intimes figuraient Albert de Calvimont, littérateur distingué ; Henri Parrot, médecin ; Émile Lafon, peintre ; Pierre Magne, le futur ministre des Finances ; plusieurs fonctionnaires, magistrats ou professeurs. Le jeune et déjà brillant journaliste fréquentait les divers salons de la ville, notamment ceux de la préfecture. Il entretenait des relations d'affectueuse camaraderie avec Romieu, le célèbre préfet, spirituel fantaisiste, mystificateur incorrigible, néanmoins administrateur instruit et habile. Là aussi, il retrouva et connut de près le général Bugeaud. Bref, c'était une existence animée, joyeuse et laborieuse.

La religion ne le préoccupait nullement, mais il pensait qu'elle ne devait pas être la proie de la grossièreté ni du mépris. En quelques occasions, il le dit d'une manière catégorique et significative. Il avait rencontré d'excellents prêtres (entre autres l'abbé Guigne, devenu depuis le Père Ambroise) ; et il se faisait un devoir de reconnaître leurs vertus. Mais les doctrines et la foi ne disaient absolument rien à son âme, qui n'éprouvait aucun besoin de leur demander quoi que ce fût.

Pourtant, un vide subsistait en lui et se faisait sentir, éveillant parfois l'inquiétude ou même

l'angoisse. Il avait l'esprit trop vigoureux et, au fond, une nature trop sérieuse, pour ne pas apercevoir toute la légèreté et toute la faiblesse de la plupart des hommes qu'il pratiquait. Par eux, il jugeait du reste. Il voyait bien ce que valaient la politique et les autres intérêts qui les absorbaient en les étourdissant. Il éprouvait le désir d'un appui, d'une lumière, ou, faute de mieux, d'une passion. Il a noté ces moments assombrés et douloureux : « Seul avec moi-même, je cherchais à pénétrer les mystères de l'homme intérieur. J'y trouvais de l'ennui ; l'ennui me semblait légitimer le goût du plaisir ; mais le goût du plaisir blessait la conscience, jetait mille troubles dans l'âme, enfantait d'odieuses douleurs. Pourquoi cela ? Qu'est-ce que la conscience ? Je ne comprenais pas... Je conclusais que l'homme était le jouet d'une puissance mauvaise et railleuse ; qu'il était marié à la destinée comme à une femme acariâtre ; que cette affreuse union ne pouvait se dissoudre qu'à la mort ; et, ainsi que daignait me l'exposer un vieux dignitaire avec qui je causais souvent, qu'il n'y avait de joie certaine que de bien boire et de bien manger. Je voulais le croire : par malheur, je n'étais pas, comme le vieux dignitaire, maître de m'en tenir content. » Depuis sa première communion, faite en pleine indifférence et en pleine ignorance, il n'avait gardé aucun souvenir d'une habitude ou d'une impression religieuse.

Tout à coup, de Paris, lui arriva une nouvelle, bien étrange pour lui comme pour la plupart de

ses relations périgourdines. Gustave Olivier l'informait qu'il venait de s'attacher à des résolutions très graves : qu'il était chrétien, se confessait et communiait. Louis, comme le dit son frère, supposa que l'excellent et cher ami avait subi quelque grand malheur ; et il consulta là-dessus le préfet Romieu. Celui-ci ne manqua pas de répondre, avec tristesse et avec conviction : « Votre ami est fou. » Cependant, la lettre d'Olivier était d'une forme très calme, où les raisonnements accompagnaient les témoignages d'affection. Penchant à croire qu'une épreuve cruelle était survenue, le jeune journaliste partit en hâte pour Paris. Il trouva son ami paisible et recueilli ; heureux et souhaitant lui faire partager le même bonheur. En écoutant le récit de cette crise d'âme, Louis Veillot reconnut les dégoûts et les inquiétudes dont lui-même était souvent troublé ; il fut donc très ému ; mais il ne laissa voir, n'emporta, ne ressentit rien qui ressemblât à la moindre persuasion. Il regagna Périgueux « pour y reprendre la même vie », dit Eugène Veillot ; toutefois avec une mélancolie plus fréquente et plus impatiente.

La fin de l'année 1836 le vit rentrer définitivement à Paris, où Guizot, en septembre, était redevenu ministre. Un ministre a besoin d'un journal qui le défende. C'est pourquoi fut fondée *la Charte de 1830*. Comme on s'occupait de composer une rédaction bien choisie, Olivier, encore, qui avait lancé le jeune publiciste dans la presse de province, le désigna aux fondateurs du nou-



veau journal parisien. Louis Veillot quitta Péri-gueux avec des regrets très sincères ; néanmoins, le long de la route, il ne pouvait tout à fait s'empêcher d'écouter bourdonner en lui l'adieu étourdissant que le préfet lui avait glissé dans l'oreille : « Partez bien vite ; votre avenir est à Paris et il sera brillant. Si vous le voulez, vous serez conseiller d'État avant moi ou député et bientôt ministre. »

Le journal *la Charte de 1830*, et *la Paix*, qui lui succéda et qui fut remplacée par *le Moniteur parisien*, représentaient à peu près le même monde politique et littéraire. Nous pouvons les confondre pour grouper les noms des personnalités avec qui, pendant deux ans, Louis Veillot se trouva en relations : Guizot, Duchâtel, de Gasparin, Duvergier de Hauranne, de Rémusat, de Salvandy, de Lavergne, Roqueplan, Malitourne, Texier, Forgues, Édouard Thierry, Ourliac, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Esquiros, Amédée Gabourd, Mallac, Toussenel. On l'appréciait beaucoup. Tout le monde lui promettait un brillant avenir, qui, en effet, se préparait, mais qui devait être bien différent de celui que les augures s'imaginaient entrevoir. Louis Veillot fut présenté à Michelet, qui, emphatiquement, bien entendu, rendit le même oracle ; il alla déjeuner chez Mlle Mars. Plusieurs de ses amis étaient très mêlés aux choses du théâtre, par exemple Émile Perrin et Édouard Thierry, futurs directeurs du Théâtre-Français ; d'autres visaient moins haut ; il y avait même des rédacteurs du *Charivari*.

Dans le bureau de *la Paix*, en 1837, Louis Veillot vit pour la première fois Montalembert. Celui-ci venait de publier *l'Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*. Peut-être *la Paix* avait-elle parlé du livre ; et alors, suivant toutes les vraisemblances, l'article était dû à Louis Veillot, que Montalembert serait ainsi venu remercier. Ou bien, la visite aurait eu pour motif de demander que quelqu'un de *la Paix* fît un compte rendu. En tout cas, c'est dans le bureau de cette feuille si neutre qu'ils eurent leur premier entretien. Quelques années plus tard, tous deux prenaient plaisir à se le rappeler en présence de la rédaction de *l'Univers*, quand Louis Veillot eut trouvé la voie qu'il devait suivre toujours.

La finale période d'hésitation fut courte. Ministérielle ou antiministérielle, la politique courante l'intéressait de moins en moins. On le chargea d'une tournée préliminaire aux élections. Il se rendit d'abord à Mâcon et vit Lamartine ; il visita Toulouse, Nîmes, Aigues-Mortes, Avignon et termina le voyage par Périgueux, où son frère Eugène lui avait succédé comme rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne*. Rentré à Paris, il se trouva complètement indécis et désorienté entre divers projets que lui offraient ses amis. La littérature elle-même, qu'il aimait tant, lui paraissait malpropre ou vide.

Un jour de carnaval, pendant lequel il promenait sa cuisante mélancolie, Louis Veillot rencontra le toujours providentiel Olivier, qui lui

proposa un remède aventureux et séduisant : « Je vais en Italie, en Grèce, à Constantinople... Viens avec moi ! » Louis Veillot se sentait tout prêt à partir dans une direction quelconque ; mais les ressources pécuniaires lui manquaient. Bien appointé depuis quelque temps, il avait, par générosité plus que par imprévoyance, dédaigné de faire des économies. Le directeur du *Moniteur* lui suggéra de demander une mission, dont le gouvernement, selon l'usage, paierait les frais principaux. Deux ministres, Salvandy et Montalivet, appuyèrent sa demande, qui aboutit rapidement ; elle s'accordait avec un programme d'études près des écoles et des établissements de bienfaisance en Italie, dans le Levant, un peu n'importe où de ce côté. Il courut à Bercy pour embrasser ses parents, emprunta de quoi payer d'avance la pension de ses sœurs dans une école qu'il avait lui-même désignée et, plein d'allègre confiance, se mit en route avec le précieux ami. Plus tard, racontant les impressions de cette heure enivrée, il a dit : « Je croyais aller à Constantinople ; j'allais plus loin : j'allais à Rome, j'allais au baptême !... »

## LA CONVERSION

### LES PREMIERS TRAVAUX DU CONVERTI

Sur les courses faites en Italie par le jeune journaliste, on a de nombreux détails. Ils sont tirés des lettres qu'il adressait continuellement à son



frère, et que celui-ci a citées ou bien analysées dans l'ouvrage si vigoureux et si lumineux consacré à retracer la carrière et l'œuvre de Louis Veillot (1). Je dois m'en tenir à l'essentiel, à la crise intime, mystérieuse, pathétique et finalement rayonnante où s'accomplissent la conquête et la libération d'une âme.

Plus tard, dans diverses publications, surtout dans *Rome et Lorette*, il a raconté cette épreuve et cette victoire ; mais sa correspondance d'alors nous permet de suivre la marche du drame. Nous distinguons, une à une, des impressions où se mêlent, parfois avec une égale intensité, le désir, l'espoir et la crainte.

Depuis quatre jours, Louis Veillot est à Rome, sur le sol et dans le milieu vers lesquels l'ont poussé la curiosité réfléchie et le fougueux désarroi de ses vingt-quatre ans. Naturellement, il est frappé par la profusion de la verdure, des fleurs et de la lumière ; par la nouveauté du cadre où il se meut ; par l'accumulation des monuments qui maintiennent debout l'histoire et les siècles ; mais une spéciale et secrète pensée l'envahit. Il s'aperçoit qu'un courant inconnu circule dans les profondeurs de son âme. Entre deux élans d'artistique et juvénile enthousiasme, il se recueille, comme un homme mûr qui pressent quelque phénomène

(1) J'ai dit et montré que j'emprunte abondamment à cet ouvrage d'Eugène Veillot. Je le répète. Ce serait un tort de ne pas se servir très souvent d'une documentation si riche et si autorisée.

important et décisif. Avec Olivier, il s'est logé dans la compagnie d'un jeune ménage ami de celui-ci, M. et Mme Féburier, chrétiens et pieux. Tous ensemble visitent l'église de l'*Ara Cæli*, où Louis Veillot se sent embarrassé de n'avoir pas l'habitude de prier. Cependant, il s'agenouille, comme tous les fidèles. Le lendemain, à Saint-Pierre, même impression. Puis, ayant entendu parler du Père Rosaven, il déclare qu'il serait curieux de voir et d'entendre un jésuite. Une présentation a lieu. Elle amène, en deux jours, trois entretiens, après lesquels Louis Veillot, « troublé et charmé », se dit à part soi : « Il me semble que je vais un peu vite. » Le premier soir, au moment de se séparer, Mme Féburier, avec douceur, mais non peut-être sans intention, propose que l'on fasse la prière ensemble. Le mari accepte, tout en laissant voir qu'il craint d'empiéter sur les sentiments de leur nouvel ami. En effet, Louis Veillot, froissé visiblement, hésite et songe à se retirer ; puis, d'assez mauvaise grâce, il s'agenouille, bientôt calmé, touché, par la prière que M. Féburier récite à haute voix. Ainsi se terminèrent trois autres journées, mais alors sans murmure préalable.

Voilà, au point de vue religieux, tout ce qui s'était passé, lorsque Louis Veillot écrivit sa première lettre de voyageur pour le frère qu'il appelle « mon enfant » ; (fréquent témoignage de la responsabilité qu'il s'imposait). Après des descriptions enjouées et pittoresques, il prend tout à coup le ton grave et concentré, pour indiquer le secret

de son âme. C'est plus qu'une confiance et, sans doute, plus qu'un aveu : presque un engagement dicté par le ferme propos d'être très sincère envers soi-même : « Je te dirai, mon enfant, qu'il se passe en moi depuis mon arrivée à Rome quelque chose d'assez grave et d'assez sérieux. J'ai vu un homme d'une très haute supériorité, dont les paroles m'ont grandement ému : c'est un jésuite français et l'un des plus hauts personnages de son ordre, qu'on appelle le Père Rosaven. Nous avons eu de longues conférences, nous en aurons encore ; je ne sais quel en sera le résultat. Dans tous les cas, j'espère sortir d'incertitude, et ce serait un grand point de gagné, car je suis cruellement persécuté depuis un an, non par Gustave, qui me laisse bien tranquille, mais par moi-même. Mes inquiétudes ont surtout augmenté depuis que je vois grandir mes sœurs. Dans un an, ce seront des femmes : qu'en ferons-nous ? Le Père Rosaven m'a offert de les faire recevoir dans un couvent, où elles seraient rompues et façonnées au devoir, jusqu'à ce que nous puissions les marier. Elles recevraient là une éducation des meilleures, et qui ne courrait pas le risque d'être interrompue par des revers de fortune arrivés à leurs frères. C'est bien tentant. Réponds-moi sur tout cela... Connais-tu un ami de Gustave qu'on nomme Féburier ? Nous l'avons trouvé ici avec sa femme, qui est jeune et charmante et d'une solide piété (1). Nous sommes logés

(1) Veuve beaucoup plus tard, Mme Féburier se fit, à cinquante-huit ans, religieuse chez les Petites Sœurs des Pauvres.



tous ensemble. Féburier est chrétien comme Gustave, avec moins d'enthousiasme et autant de solidité. Son exemple contribue beaucoup à me faire désirer un changement dans moi-même. » (19 mars 1838.)

Course faite de compagnie à Naples et dans les environs. Retour à Rome pour y passer la semaine sainte. Le lundi soir, Mme Féburier souhaite une lecture pieuse, faite à haute voix. Le mari choisit Bourdaloue et remet à Louis Veillot le volume contenant le sermon du lundi saint : *Sur le retardement de la Pénitence*. Le jeune journaliste lit pour tout le monde ; pour lui surtout, mais, d'abord, sans s'y attendre. Empoigné peu à peu, il fait à son cas personnel l'application des rudes et pathétiques instances par lesquelles Bourdaloue presse les pécheurs de ne pas différer de se repentir. Il se sent pénétré jusqu'au fond de la conscience et de l'âme. Il a raconté son salutaire émoi : « Chaque mot que je lisais frappait d'aplomb sur mon esprit, broyait mes prétextes, déjouait mes ruses, me convainquait de ma déraison, proclamait ma folie. » Il était vaincu. Il se promet de se rendre dès le lendemain. Nouvelle hésitation, suprême. Voyant l'inquiète sollicitude de Féburier, il demanda : « Cela vous ferait donc plaisir si je me convertissais ? » Féburier répondit en laissant échapper une larme et en échangeant un regard avec sa femme. La résistance était finie. A genoux devant le Père Rosaven, Louis Veillot se sentit le chrétien pour qui l'heure a sonné du repentir et de la consolation.

Il avait plus de motifs de confiance qu'il ne supposait. Et son frère les a notés : « Dès son enfance, l'instruction religieuse avait manqué à Louis ; dès son adolescence, il avait vécu au milieu de jeunes gens, tous sans religion, et la plupart sans mœurs. A dix-huit ans, il s'était enrôlé au hasard, dans un parti politique, qui, pendant quinze ans, avait fait la guerre à l'Église, comme parti d'opposition, et qui, devenu parti de gouvernement, voulait l'asservir, sous prétexte de la protéger. Il avait lu par centaines, par milliers, les livres sceptiques, immoraux, impies, et c'est à peine si sept ou huit ouvrages vraiment chrétiens avaient passé sous ses yeux. Néanmoins, toujours l'idée de Dieu l'avait hanté. A quatorze ou quinze ans, il prie l'archevêque de Paris de lui ouvrir les portes du petit séminaire. Journaliste, il aime à parler de la religion, bien que son parti politique y soit hostile, et il s'applique, sans y réussir toujours, à le faire en bons termes. « J'avais, a-t-il dit, la religion de la lyre. — Non, c'était quelque chose de plus ; la suite le prouva... C'est à Sainte-Marie-Majeure, nommée aussi Sainte-Marie-des-Neiges, qu'il fit, entouré de ses trois amis, cette communion du retour, qu'il appela sa véritable première communion. Il en sortit plein de joie et plein d'assurance, croyant être entré pour toujours dans la paix (1). »

Si désirée, si joyeusement espérée, la paix ne

(1) *Louis Veillot*, par Eugène VEUILLOT, t. I, p. 130-132.

vint pas tout de suite. Particularité significative : vis-à-vis de son frère, jusqu'alors, comme plus tard et comme toujours, son confident de choix, il ne s'expliqua d'une façon positive et complète que deux mois après l'événement capital. Les premières lettres envoyées pendant le voyage de retour (le projet de visiter l'Orient ayant été vite abandonné) contiennent des allusions assez nombreuses, mais vagues ; des exhortations graves, mais brusques ; les unes et les autres plutôt déconcertantes pour le jeune homme à qui elles s'adressaient et qui, lui, n'avait nul souci des doctrines religieuses. Comme Louis Veillot le lui déclara ensuite, et comme son frère l'a fait observer en publiant la correspondance, le nouveau converti craignait de « provoquer d'inutiles discussions dans le milieu tranquillement incrédule » de Périgueux ; et « il voulait être plus sûr de lui ». En Louis Veillot, la paix ne s'établissait qu'au prix d'une lutte parfois angoissante. D'Ancône (12 juin 1838), il écrit à son frère : « Je suis terriblement triste, et du vieux fonds que tu me connais, et de ce qui s'y ajoute chaque jour, et de la peur que me fait éprouver ce continuel accroissement quand je viens à y songer... Jamais je n'ai été plus ballotté, plus secoué, plus tiraillé, je dirais presque plus désespéré qu'en ce moment. Et pourtant j'aime encore mieux l'incessante fatigue de ce combat que l'espèce de tranquillité stupide où je moisissais il y a quelques mois... Quelle que soit, au surplus, l'issue de la lutte, je proteste d'avance contre la



lâcheté qui me ferait succomber : si le mal triomphe, ce n'est pas que la religion ne soit point bonne ; c'est que je suis trop mauvais, c'est que j'ai trop énervé mon cœur dans les misérables joies du monde et que ma faiblesse me condamne à rester dans le borbier. » Il n'y avait de réellement désespéré que les ordinaires mauvais instincts, dont il s'exagérait la puissance et qui allaient bientôt subir une déroute définitive.

Mis au courant par Eugène Veillot, les amis de Périgueux, jeunes ou mûrs, hommes ou femmes, furent consternés. Un gémissement réunit toutes les impressions : « Ah ! le pauvre ! » Romieu, le préfet, dit à Eugène Veillot : « Soyez tranquille, votre frère a trop d'esprit pour garder de telles idées ; c'est bon pour un fou comme son Gustave ; il nous reviendra. » Quelqu'un s'avisa d'informer les parents de Louis Veillot du goût étrange et funeste qu'il contractait pour la dévotion. La mère s'émut et lui envoya des reproches et des conseils. Il se justifia avec une respectueuse et tendre fermeté : « J'ai vu avec peine (écrivait-il à sa mère) qu'on vous avait donné des inquiétudes au sujet de mes résolutions. J'espère que tout cela est passé maintenant. J'ai fait ce que je devais faire et j'ai bien fait. Soyez persuadée que, pour avoir un peu de religion, je n'en serai pas plus mauvais frère ni mauvais fils. Mon ami Gustave m'a rendu, et à vous aussi, un très grand service. Quant à ceux qui prétendent le contraire, laissez-les dire : ils parlent dans leur intérêt ; j'agis dans le vôtre

et dans le mien ; vous en aurez un jour la preuve. »

Suivant l'avis du Père Rosaven, il voulut, avant de rentrer en France, s'approvisionner des bonnes impressions et des beaux souvenirs qu'on moissonne si aisément sur la terre d'Italie. Il vit le pape, Grégoire XVI, qui le félicita, l'encouragea, le bénit en lui passant la main sur la joue.

Ayant visité Lorette, Ancône, Florence et Venise, il revint par la Suisse, s'arrêtant à Fribourg, pour y faire une retraite chez les jésuites. Un moment, il eut la pensée d'entrer dans la vie religieuse ; mais tous les conseils qu'il reçut concluaient à ce qu'il regagnât Paris. Il en reprit la route, par Bâle et par Strasbourg, muni de notes abondantes, recueillies, comme dit Eugène Vuillot, durant ses courses de pèlerin, de polémiste, d'historien et de poète ; accompagné par la joie de rejoindre sa famille et par l'appréhension d'être obligé de rentrer dans un milieu administratif ou littéraire auquel il était devenu étranger.

L'écrivain converti ne supportait plus qu'on lui parlât de la politique ni même de la presse. Le post-scriptum d'une lettre de lui au Père Rosaven dit : « L'ambition est le premier fumier dont le bon Dieu a débarrassé mon cœur. »

Cependant, il lui fallait imaginer des moyens de vivre et (préoccupation qui ne le quittait jamais) d'assurer un avenir à son frère et une situation à ses sœurs. Par pur esprit de devoir, Louis Vuillot se fit violence et sollicita une place. Ses amis, même ceux qui, désormais, étaient très loin

de le comprendre, lui témoignaient cependant la sympathie et l'estime d'autrefois, accrues d'une sorte de respect. D'emblée, il fut nommé sous-chef au ministère de l'Intérieur, section des établissements de bienfaisance. Ayant obtenu un congé renouvelable, il le mit à profit pour contenter sa fiévreuse passion d'études, tout en décrivant, avec la même activité, *les Pèlerinages de Suisse* (1838).

Le livre annonçait bien ce que devait devenir l'auteur. Les preuves de grand talent y sont aussi nombreuses que celles d'une extrême ardeur apostolique et militante. C'est une œuvre de littérature et de foi, de combat et de prière. Au milieu des descriptions pittoresques, des récits et des légendes, le pèlerin traite de l'histoire, de la politique, des mœurs et surtout de la religion. Celle-ci fait l'unité du livre.

Ce début d'un auteur si catholique fut bien accueilli, même par certains journaux qui n'avaient guère l'habitude de témoigner de la sympathie à l'apostolat religieux. Tout de suite le talent de Louis Veillot s'imposait. Et puis, *les Pèlerinages* palpitaient d'une énergie impressionnante, dont l'accent faisait passer outre aux préjugés ordinaires.

Alors, depuis cinq ou six ans, *l'Univers* existait, menant une vie très difficile et très effacée, malgré la valeur des hommes qui le rédigeaient. Il s'empressa de signaler et de louer l'apparition de ce beau talent. L'article consacré aux *Pèlerinages* contenait beaucoup d'éloges, ceux-ci, par exemple :



« Ce délicieux livre des *Pèlerinages* est, à nos yeux, l'une des plus brillantes fleurs mystiques qui soient écloses sous le rayon de la foi dans la littérature religieuse ; c'est le fruit d'une âme blessée par les déceptions du monde et blessée par l'amour du Christ, de sorte que les amertumes de la première plaie sont tempérées et adoucies par les suaves consolations qui s'échappent de la seconde... *Les Pèlerinages de Suisse* assurent à son auteur une des places les plus remarquables parmi les rangs des jeunes écrivains encore obscurs, auxquels l'avenir appartient et à qui le sceptre des idées est promis, en vertu d'un droit que les fauteurs d'impiété, de révolutions et d'anarchie ne pourront jamais anéantir, le droit de la supériorité intellectuelle... droit divin aussi ! »

De qui venait le compte rendu élogieux et perspicace ? Probablement d'Alexandre de Saint-Chéron. Cet écrivain distingué appartenait à la rédaction de *l'Univers*. Un peu après, il rencontra Louis Veillot et continua de prouver qu'il l'appréciait beaucoup. Il fut son intermédiaire pour faire insérer dans la feuille catholique une lettre où Louis Veillot prenait la défense du général Bugeaud. C'est à cette occasion et sous cette forme que *l'Univers* publia les premières lignes écrites pour lui par son futur rédacteur en chef. Plus tard, Saint-Chéron mit Louis Veillot en relations avec Montalembert, qui soutenait de sa sympathie, de sa collaboration et de sa bourse le pauvre journal destiné à fournir une si brillante carrière. Lorsque,

en février 1840, Louis Veillot participa d'une façon suivie à la rédaction de *l'Univers*, les fonds procurés par Montalembert et par quelques autres personnes avaient été absorbés. Le concours que donna le jeune écrivain fut donc d'abord, et assez longtemps après, tout gratuit.

Le premier article, proprement dit, que Louis Veillot rédigea pour *l'Univers* concernait le célèbre couvent des Oiseaux. Eugène Veillot a raconté la visite qu'en cette circonstance son frère et lui vinrent faire dans le local où s'abritait la feuille catholique : « *L'Univers*, alors journal du matin, avait ses bureaux rue des Fossés-Saint-Jacques, 11, rue étroite, dans un pauvre quartier. Le numéro 11, vu du dehors, ne payait pas de mine, et, au dedans, donnait moins encore qu'il ne promettait. On avait dit à Louis : « Vous aurez vos épreuves ce soir, vers dix heures. » Il vint à l'heure indiquée ; je l'accompagnais. Pas de lumière à l'entrée, pas de garçon de bureau pour nous introduire. Nous poussâmes une porte entr'ouverte : nous étions dans la salle de rédaction ; salle petite, mal éclairée, sans autres meubles que des chaises à fond de paille et une table chargée de journaux. Deux rédacteurs y travaillaient en silence, l'un vêtu d'une soutane : c'était Melchior Du Lac, qui répondit à notre salut en se levant à demi ; l'autre, un laïque : c'était Jean Barrier, collant, des deux pouces, avec gravité, des nouvelles diverses sur une grande feuille de papier gris. « Vous aurez vos épreuves dans cinq minutes, »

nous dit-il. Elles arrivèrent bientôt, en effet ; Louis les corrigea, et nous partîmes sans que dix paroles eussent été échangées. Nos hôtes n'avaient interrompu leur travail que pour puiser fréquemment et abondamment dans une tabatière posée sur la table, ainsi que leurs mouchoirs (1). A peine sortis, nous nous écriâmes simultanément, en riant : — Qu'en dis-tu ? — Assurément, reprit Louis, après un court silence, le journal n'est pas riche, mais il vaut tout de même mieux que beaucoup d'autres. Ce jeune abbé peu parleur, dont le grand nez absorbe de si fortes prises, a une physionomie bien intelligente ; ce doit être un homme. — Oui, répondis-je, et l'autre doit être un bon garçon. — Puis, comme je n'avais pas encore suivi mon frère dans sa nouvelle voie, j'ajoutai que je n'aimerais pas à le voir rédacteur d'un journal aussi inconnu, et manquant, pour sûr, de ressources. — Eh ! bien, petit frère, me dit-il, si je refais du journalisme, ce sera probablement là ! — Tu en es bien capable, répliquai-je avec quelque humeur ; et nous parlâmes d'autre chose. »

Donc, à ce moment, Louis Veillot se sentait parfois, ou plutôt se croyait détaché du journalisme. Ce qu'il avait vu de la presse en vogue ne pouvait s'accorder avec les sentiments d'une âme devenue toute chrétienne. Il nourrissait le projet de servir la foi par des séries de livres, dont il élaborait le plan, indéfiniment étendu et remanié. Ces

(1) Du Lac avait reçu la tonsure et portait la soutane, qu'il quitta ensuite ; il n'était point et ne fut jamais dans les ordres.



ouvrages, il en fit quelques-uns et avec une rapidité surprenante, mais un peu plus tard. Auparavant, et malgré tout, il s'était retrouvé journaliste, lié bénévolement au seul journal qui lui convint : *l'Univers*. Là, il publiait assez souvent des feuilletons intitulés : *Propos divers*. C'étaient des articles de fantaisie ou de polémique, sur le ton qui devait ensuite caractériser des livres tels que *les Livres penseurs* et *les Odeurs de Paris*. Ces *Propos divers* furent très remarquables, même dans la presse à la mode. L'un d'eux mit en grande colère Balzac et les balzaciens. Le polémiste catholique révélait sa puissance. Tout en collaborant à *l'Univers*, il composa plusieurs ouvrages : *Pierre Saintive*, *le Saint-Rosaire médité*, *l'Épouse imaginaire*, *le Sub tuum*, *Agnès de Lauwens*, *Rome et Lorette*, livres d'imagination et de piété, de littérature et d'apostolat ; le dernier, on le sait, contient l'histoire de sa jeunesse et de sa conversion.

Guizot l'envoya et le général Bugeaud l'entraîna sur la terre algérienne. Le jeune écrivain y noua des relations nouvelles, nombreuses et brillantes. Il suivit deux expéditions et entendit siffler les balles. Six mois après, il revint, rapportant des mémoires administratifs, que Guizot jugea pleins d'intérêt, mais, bien entendu, un peu trop catholiques. Il rapportait aussi une provision de notes personnelles, qui devaient fournir la matière d'un autre livre : *les Français en Algérie*. Pendant quelque temps, Louis Veillot s'occupa des œuvres de propagande établies çà et là en France ; et

il s'imposa le soin de les étudier sur place.

Au mois de mars 1843, il s'affranchissait de tous liens ministériels. Ceux-ci, un moment, menacèrent de le ressaisir, d'une manière indirecte mais encore plus gênante qu'auparavant : ils enlaçaient le journal. Des amis avaient poursuivi des démarches destinées à lui assurer l'appui financier du gouvernement. Louis Veillot se retira, posa et obtint pour sa rentrée la condition que *l'Univers* n'accepterait nulle attache de ce genre, ne serait assujéti par rien, excepté, envers l'Église, la dépendance volontaire, absolue, active, zélée et gratuite. Tant de projets, de désirs et d'efforts divers trouvaient donc leur aboutissement dans les circonstances qui, prenant l'homme tout entier, le vouaient à l'œuvre pour laquelle il était fait et dont il devait devenir la force et la gloire : le journalisme catholique.

Quelques mois plus tard, Louis Veillot fit un assez long séjour dans l'abbaye de Solesmes, nouvellement restaurée par dom Guéranger. Il voulait, en savourant l'hospitalité bénédictine, se reposer l'esprit ; plus encore étudier et activement travailler. Il avait en vue de rédiger une brochure de combat. Celle-ci fut bientôt écrite, telle qu'il l'avait conçue. Elle eut le retentissement et l'efficacité qu'il en espérait. Elle donna une vigoureuse impulsion à la campagne entreprise depuis douze années pour la liberté d'enseignement, la principale affaire de cette époque, la première et la plus longue des luttes si nombreuses que soutint *l'Univers*.

### III

#### LES MÉLANGES

Dans la délicieuse et courageuse étude consacrée au grand polémiste catholique, M. Jules Lemaitre dit : « Avant de reprocher à Veuillot la violence de sa polémique, il faudrait voir comment il a été traité lui-même pendant quarante ans. Et vous ne me ferez pas croire que c'est toujours lui qui a commencé... Violent, certes, il l'était ; grossier et injurieux, je n'y consens pas... Jamais il ne se sert contre ses victimes d'autre chose que leurs paroles et leurs actes publics, d'autre chose que ce qui le blesse et l'outrage, lui, dans sa foi (1). »

Et quelles attaques étaient alors dirigées contre les croyances ! Pour s'en rendre compte, il ne suffit pas d'observer la frénésie des sectaires d'à présent. En 1840, et depuis vingt ans déjà, les sectaires étaient d'une autre sorte. On les rencontrait surtout parmi les gens cultivés. Une foule de lettrés, y compris des académiciens et de graves professeurs, prompts à déposer leur gravité selon

(1) *Les Contemporains*, 6<sup>e</sup> série.



la circonstance ; beaucoup d'habituez de salons, comme beaucoup de bourgeois ordinairement rassis, et qui se flattaient d'être attachés aux vrais principes sociaux : voilà le milieu où fermentait alors la passion antireligieuse répandue par les encyclopédistes, ou le méprisant scepticisme qui en découlait. Notons que, sous le premier Empire, pas une seule édition de Voltaire ou de Rousseau n'avait paru ; mais que, par contre, de 1817 à 1824, il y en eut douze ou treize de l'un ou de l'autre ; et qu'on publia trois cent seize mille exemplaires d'œuvres de Voltaire et deux cent quarante mille de celles de Rousseau, tout en réimprimant Helvétius, Diderot, d'Holbach, Dupuis, Volney. Au *Constitutionnel*, qui dans la presse tenait le premier rang de la vogue, il y avait un écrivain occupé à raconter, plusieurs fois par semaine, des historiettes absurdes ou calomnieuses contre le clergé. Ce spécialiste était désigné par un titre en rapport avec sa fonction : on l'appelait le *rédacteur des articles bêtes*. Alfred Nettement entendit l'un des principaux actionnaires du *Constitutionnel* dire : « Le rédacteur des articles bêtes se néglige ; il faut le faire donner plus souvent. » Le fait était notoire. Je le retrouve enregistré dans une intéressante *Biographie des Journalistes*, écrite plus tard par un rédacteur du *Siècle*, Edmond Texier, qui avait de l'esprit et de la dignité et qui s'est moqué d'un tel expédient : « Si le registre des abonnements restait quelque temps stationnaire, M. Étienne (le directeur) disait avec bonhomie : — Nous ferons ce

soir un vigoureux article contre les jésuites ».

Beaucoup de gens, sans se montrer ni même sans se sentir opposés à la religion, ou encore se jugeant bons chrétiens, estimaient que celle-ci n'avait jamais lieu de se plaindre. En vain le courant hostile allait grossissant : les uns et les autres s'accordaient à considérer la polémique religieuse comme un excès intolérable, scandaleux, périlleux. Dans le monde bourgeois, généralement philippiste, il était entendu que les mesures dirigées contre les prêtres ne leur fournissaient jamais le moindre grief légitime. Honorée et garantie par des apparences officielles, la religion passait pour être très favorisée même quand elle se voyait en butte à une propagande injurieuse ou hypocrite, qui, elle aussi, mais plus efficacement, bénéficiait de sympathies ou de complaisances officielles.

Le gouvernement, les administrations, l'Université surtout, avaient pour principe que la protection extérieure accordée à l'Église plaçait celle-ci sous leur tutelle morale et politique. Les meilleurs libéraux admettaient que la religion était utile et respectable, mais que le gouvernement demeurait juge de ce qu'il devait tolérer contre elle, sans qu'elle pût se permettre un blâme, une réclamation, un avis. C'était un scandale, si tel ou tel évêque osait réprouver les théories irrégieuses soutenues par quelque fonctionnaire, ou flétrir les blasphèmes auxquels, de plus en plus, s'abandonnaient la philosophie et la presse libres penseuses. On voulait que l'Église ignorât tant de choses

qui se disaient ou qui se faisaient à son détriment.

C'est en face de ces hostilités diverses, passionnées ou froides, que surgissait le nouveau converti, tout frémissant d'une impulsion belliqueuse. Il aimait et il continua d'aimer à dire : « L'Église m'a donné la lumière et la paix. Je lui dois ma raison et mon cœur. C'est par elle que je sais, que j'admire, que j'aime, que je vis. Lorsqu'on l'attaque, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère (1)... »

Retenons ces paroles. Elles indiquent avec une exactitude complète tout ce qu'il est, tout ce qu'il sera. Elles traduisent pour toujours son état d'esprit. Elles définissent le caractère de son aspiration maîtresse et de son œuvre constante.

Maintes fois exprimés par Louis Veillot dans le cours d'une carrière longue et retentissante, ces sentiments remplissaient toute son âme dès qu'il commença d'exercer le rôle, alors si mal vu, de journaliste catholique. De telles dispositions, hautement signifiées, ne pouvaient manquer de surprendre et d'effarer la société qui les rencontrait soudain. Lui-même, plus tard, il a dépeint sa rude entrée en scène : « Jeune et nouvellement converti, je ne comprenais pas que je dusse défendre mes convictions religieuses moins hardiment que je n'avais naguère exprimé mes convictions politiques... Il faut savoir, d'ailleurs, ce que l'on

(1) *Mélanges*, 1<sup>re</sup> série, t. II. Introduction, p. VII.



nous disait, quels outrages contre nos évêques, contre l'Église, contre le christianisme lui-même provoquaient gratuitement et sans relâche notre indignation. Aucun évêque n'a élevé la voix sans être accablé d'avanies ; aucun catholique n'a écrit, n'a proclamé ses principes sans soulever des tempêtes d'injures, sans être signalé dans tous les journaux et à toutes les tribunes comme un ennemi de la religion, qui lui nuisait, qui la compromettait, qui la déshonorait... L'œuvre à laquelle beaucoup d'hommes se condamnent et dont je vois tous les jours des effets irréparables, je la hais. Je la hais d'une passion que rien n'épuise, que rien n'endort, qui, malgré moi, quoi que je fasse, éclate en âpres gémissements. Non, non, je ne saurais feindre un lâche respect pour tant d'idoles méprisables devant lesquelles je vois nos sages se courber. Ces idoles n'obtiendront pas de moi l'adulation, pas même le silence (1). »

Contempteur d'idoles, c'est bien ce que fut Louis Veillot, jusqu'à la fin ; ce qu'il était dès qu'il eut embrassé la foi chrétienne ; ce que, de son aveu formel, il entendait être en effet. Y avait-il donc alors des idoles ? Oui ; le mot n'a rien d'excessif. On ne connaissait pas encore la formule propagée par Blanqui : « Ni Dieu ni maître » ; mais l'idée qu'elle contient avait cours déjà et rassemblait des adeptes résolus. Quelques-uns s'expliquaient franchement ; beaucoup d'autres se bornaient à déclai-

(1) *Mélanges*, 1<sup>re</sup> série, t. II. Introduction, p. iv, v, vii.

mer contre la superstition, laquelle englobait à leurs yeux tous les dogmes de la foi et aussi l'autorité divine. En tout cas, un superstitieux engouement se manifestait pour les aspirations qui, d'une manière catégorique ou dissimulée, empiétaient sur la doctrine religieuse et, sans mesure, exaltaient la raison humaine, la législation et la politique humaines. Ce monde-là jugeait intolérable ou offensante, ou inconvenante, toute affirmation précise des doctrines et des croyances religieuses. Il fut donc stupéfait et indigné quand, par exemple, en décembre 1842, résonnèrent des paroles comme celles-ci : « Au milieu des factions de toute espèce nous n'appartenons qu'à l'Église et à la patrie. Parmi ces choses qui passent, parmi ces débris, dans ce mouvement des idées qui s'en vont, reviennent et s'en vont encore, nous embrassons fermement les seules choses, les seules idées qui ne passent pas : l'Église et la Patrie... Nous n'entreprenons point de devancer le jugement de Dieu sur les causes en litige, ni de faire violence à l'avenir pour lui arracher des secrets qui ne seront découverts qu'au jour marqué ; mais, dépouillés de toute prévention contre les opinions loyales et permises, — persuadés que tout ce qui est honnête et légitime dans le désordre présent trouvera sa place dans l'ordre futur et s'y rangera de soi-même, — nous ne sommes entièrement hostiles qu'à la source radicale du désordre, à l'impiété, à la dépravation des doctrines, à l'effroyable avilissement des mœurs. Justes envers tous, soumis

aux lois du pays, dévoués à celles de l'Église — libres et chrétiens, — nous réservons notre hommage et notre amour à l'autorité vraiment digne de nous, qui, sortant de l'anarchie actuelle, fera connaître qu'elle est de Dieu, en marchant vers les nouvelles destinées de la France, une croix à la main. »

Dans l'Université, les idoles établies par la Révolution avaient un bon nombre de serviteurs et de pontifes. Des professeurs ou des proviseurs de lycées faisaient fréquemment diverses manifestations irrégulières. Au Collège de France, Michelet proclamait que le catholicisme est *l'esprit de mort*; Quinet prononçait que l'enseignement public devait « sacrifier » le catholicisme pour le profit du rationalisme protestant. Sans répit, les Dupin, les Libri, les Génin, les Lacretelle dénonçaient les jésuites. C'était l'heure où *le Journal des Débats* et *le Constitutionnel* se disputaient à prix d'or l'avantage de publier les feuilletons composés par Eugène Sue. On voyait des hommes très distingués et très cultivés, Cuvillier-Fleury, notamment, possédés d'une exaspération qui, aujourd'hui, leur semblerait à eux-mêmes inconcevable. Les personnages politiques, Villemain, Cousin, Thiers, autour desquels se groupaient les divers partis du monde libre penseur, se montraient moins violents, pour leur compte, mais non moins décidés dans la lutte; et d'ailleurs, parlant des catholiques militants, Thiers disait volontiers : *Nous mettrons la main de Voltaire sur ces gens-là.*



Quel était donc le crime de ces « gens-là »? De flétrir l'instinct irréligieux manifesté par des professeurs universitaires et de combattre le monopole concédé à l'enseignement officiel. Pour beaucoup de bourgeois épris des idées dites libérales et, en somme, plus ou moins obsédés par les théories de 89, critiquer l'Université et menacer son monopole équivalait à un blasphème et à un attentat.

Or, les catholiques engagés dans la lutte visaient directement le monopole universitaire, dont ils réclamaient la suppression. Ils invoquaient la Charte de 1830. Celle-ci, en effet, avait promis la liberté de l'enseignement. Donc, le terrain de combat était libre ; la méthode, régulière et même constitutionnelle. On ne pouvait rien reprocher aux catholiques, excepté de mettre ainsi dans l'embarras un régime et un parti qui ne voulaient pas tenir un solennel engagement. Les ministères qui se succédaient et qui, tous, se plaçaient sous le patronage de la Charte, manœuvraient néanmoins pour se dispenser de donner la liberté par elle garantie. Constamment, en haut lieu, on élaborait des projets incomplets ou dérisoires, qui ne plaisaient à personne et qui rentraient dans l'ombre, après une apparition fugace.

Une lettre-brochure adressée par Louis Veillot au ministre de l'Instruction publique notifia la volonté d'en finir avec ces procédés. Le journaliste disait tout d'abord : « Les catholiques ne veulent plus interrompre la guerre qu'ils livrent à l'ensei-

*gnement de l'État.* Cet enseignement, dont vous êtes le chef, fait courir à leur religion de tels dangers, lui impose des chaînes si intolérables, lui prépare des poisons si subtils, qu'ils s'imputeraient à crime de se taire un instant. Vous ne les réduirez au silence que par la justice ou par la force ; vous leur permettrez d'ouvrir des écoles, ou vous leur ouvrirez la prison. » Ce début si catégorique fixait le ton de toute la lettre. Vers la fin, Louis Veillot exposait ainsi la situation faite aux intérêts religieux par un gouvernement qui se flattait de les favoriser : « L'Église, en France, est dans vos liens. Vous n'avez plus besoin de rien entreprendre contre elle ; il suffit de laisser aller les choses. Avec toute la commodité possible, vous êtes en voie de l'étouffer sans violence et sans manquer de respect. L'administration, les lois, les mœurs, l'instruction publique y concourent d'un zèle égal et d'un égal succès : l'Université lui prend les enfants, l'administration lui prend les malades et les pauvres, la police lui interdit les manifestations extérieures du culte, la politique lui refuse les assemblées, le Conseil d'État lui supprime la parole ; et la langueur qui résulte de tant d'entraves semble avoir fait de ses enfants laïques je ne sais quel troupeau que l'on épouvante et que l'on disperse avec un peu de bruit. Vous êtes assurément, en fait de timidité, quelque chose de merveilleux vous-même, puisque ce reste énervé vous a fait peur ; nous aurions eu peine à concevoir, sans l'imprudence de vos alarmes, que l'on nous

crût encore redoutables après tout ce que nous permettons. Vous avez votre part d'autorité sur le culte et sur les sacrements ; vous mariez aussi bien que l'Église et mieux qu'elle ; vous donnez à sa place, aux morts, un équivalent de l'extrême-onction qu'ils n'ont pas voulu recevoir de ses mains ; la chaire est libre, mais avant que l'illustre et pieux Lacordaire y puisse monter, on lui fait déposer le manteau de saint Dominique. Il doit sauver ainsi l'honneur d'une loi que vous craindriez d'abroger et qui rend passible de prison et de mort quiconque, portant publiquement un habit monastique, témoigne par là s'être dévoué à la pauvreté, à la chasteté, au travail, pour mieux secourir les hommes et mieux servir Dieu, non comme sa conscience le demande, mais comme votre volonté le permet ou le tolère. Votre surveillance, votre autorité sont partout, gâtant et empêchant tout. Que de dévouements votre pied brutal n'a-t-il pas écrasés dans leur germe ! Que de germes précieux vos mains n'ont-elles pas arrachés !

« Si l'Église sent qu'elle manque d'air et se plaint, vous lui faites entendre qu'elle est trop heureuse de vivre ; vous lui montrez les factions libérales qui ne vous arrêtent point lorsqu'il s'agit d'obtenir les lois de septembre, le droit de visite, les dotations, les fonds secrets, le budget de quinze cents millions, etc. Vous détachez même quelques janissaires qui vont, pour votre compte, montrer les dents sur les terres indépendantes du *National*,



et qui reviennent ensuite recevoir un grade au divan ministériel. Et l'Église se tait, et les *bonnes gens* effarés, croyant qu'il y va de leur existence, s'écrient que l'Église est très bien, qu'on a tort de se plaindre, de réclamer, que les chrétiens, sauf quelques fous menacés d'un destin terrible, veulent demeurer à tout prix des hommes de paix. Alors, vous faites les magnanimes, vous répandez des cadeaux ; c'est une pluie d'ornements, de tableaux, de billets de loterie ; on ne ménage pas les croix d'honneur, et l'on prodigue surtout les assurances cafarades. A l'ouverture de chaque session, la Providence a son petit mot dans le discours de la Couronne, comme la reine d'Angleterre a le sien. »

Les pages que je viens de citer forment, ou à peu près, le commencement d'une collection où s'assemblent vingt-deux volumes. C'est une collection sans pareille. Son défaut, tout extérieur et secondaire, est d'être ordinairement désignée par un seul des mots dont se compose le titre réel. *Mélanges*, voilà une appellation très vague et très pâle et qui ne semble guère convenir à une œuvre de Louis Veillot, surtout à une œuvre si étendue. Mais, avec une évidente préférence pour la simplicité, le grand écrivain avait mieux choisi. Le titre véritable est : *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires*. Ainsi formulée, la désignation gagne en caractère ; et elle indique un fond très sérieux, où la diversité s'assujettit à l'ordre.

En effet, il y a là une unité remarquable, souple et solide. Bien plus encore : une large et haute pensée, qui relie et qui anime toute chose et d'où la vie déborde.

Est-il donc possible de composer un ouvrage (en vingt-deux volumes !) avec des articles publiés au jour le jour, pendant une période de quarante ans ? C'était possible à Louis Veillot. Son merveilleux talent n'y aurait pas suffi ; mais l'incomparable polémiste disposait encore d'une autre ressource : l'idée qui domine toutes les opinions et toutes les circonstances et qui était, comme elle l'est toujours, le centre du conflit intellectuel, moral, social, politique.

En somme, autour de quoi se sont déroulées tant de disputes et tant de crises qui, à partir de 1840 ou environ, représentent un demi-siècle de notre histoire ? Autour de la question religieuse. C'est cette question-là que Louis Veillot a traitée uniquement et sans trêve, mais dans la forme la plus variée. Les milliers de pages qu'il écrivit sous l'émotion de la circonstance n'ont pas subi la refonte qui leur aurait donné l'aspect historique... Heureusement ! Dans le moule où la réalité se change et se conserve en narration, il y a un immense déchet de force vive. Grâce à la forme narrative, la réalité subsiste, mais notablement diminuée, à peu près figée, sinon momifiée. Empruntant à Vico l'idée et le terme, Michelet a maintes fois proclamé que l'histoire est « une résurrection ». Ce qui est vrai, c'est qu'elle s'efforce de

se transformer ainsi, sans jamais y parvenir. Les effets les plus puissants obtenus par Michelet sont artificiels, démesurés, entachés d'invéraisemblance ou de ridicule. Au contraire, les faits, les actes, les débats enregistrés dans les *Mélanges* n'ont pas besoin de ressusciter pour apparaître pleins de force ou d'animation. Les faits et les actes conservent le caractère avec lequel ils se sont produits ; les débats ont gardé l'accent et l'allure qui leur sont propres. C'est la réalité même, sans aucune transposition de ton, de cadre ou de lumière. Le milieu et les scènes qui s'y passent sont pénétrés par l'ardeur du moment, comme par la magie d'un style qui sera toujours très beau. On voit et on entend les personnages, hommes d'État, philosophes, écrivains. Comment ces vingt-deux volumes écrits au jour le jour ne vaudraient-ils pas de l'histoire, eux qui en contiennent la substance, la moelle, la vie ? La lutte des idées, la lutte religieuse : voilà bien, sans doute, un rapport essentiel et direct avec les affaires de notre temps. Les circonstances critiques que nous traversons forment la suite logique de la crise où parut Louis Veillot. La liberté d'enseignement, le droit des catholiques de faire respecter leurs convictions, et d'en affirmer et d'en montrer la vérité ; d'être à la fois des citoyens libres et des croyants fidèles ; d'avoir du talent, du courage et de l'esprit ; d'être chez eux dans la patrie édiflée par leurs pères : voilà ce qu'en 1840, et après, leur refusait la passion voltairienne, devenue aujour-



d'hui incrédulité complète et toujours militante.

Nul homme ne feuillera ces volumes sans en être impressionné et souvent séduit, pour peu qu'il ait de la culture, du goût, de l'élévation ou, tout simplement, une intelligente curiosité.

Sainte-Beuve, dans les *Nouveaux Lundis* (1), a consacré deux articles aux deux premières séries de *Mélanges*. Là, il analyse le talent et le rôle de Louis Veillot. Ce talent, Sainte-Beuve déclare qu'il l'admire ; mais ce rôle, il s'en montre très mécontent, tout en savourant, plus ou moins de bon gré, cela va sans dire, la verve de celui qu'il appelle un « excellent prosateur » et un « peintre vigoureux de la réalité ». Il le sermonne longuement, avec une aigreur qui, tantôt, s'exaspère, mais qui, parfois, fléchit et s'apaise aux trois quarts. Exemple : « Je sais bien que, dans la plupart des cas, vous n'avez attaqué ces catégories de *libres penseurs*, comme vous les appelez indistinctement et comme quelques-uns d'entre eux s'intitulent, que quand ils arboraient eux-mêmes leur drapeau et qu'ils ouvraient le feu. C'était guerre contre guerre. Comme dans les luttes à mort des Montagnards et des Girondins, on laissait assez en paix les gens de la Plaine, ceux qui ne soufflaient mot. Pas toujours, cependant ; et plus d'un qui se tenait à l'écart y attrapait son éclaboussure. » En fait, ce serait bien difficile de trouver une victime de Louis Veillot qui ne l'eût point provoqué ou

(1) Tome I.

qui n'eût pas fait acte d'hostilité contre la religion. Citons encore Sainte-Beuve, qui ne réussit pas à dissimuler l'effort qu'il s'impose pour être juste : « Sérieusement, dit-il, c'est un répertoire que ce recueil de *Mélanges*. Vous y avez, sur chaque personnage du temps, des jugements agréables ou non à l'amour-propre mais qu'il faut connaître, et des expressions presque inévitables désormais au sujet d'un chacun, des expressions qui s'accrochent à vous en passant et qu'on ne peut plus secouer. Plutarque a fait un traité *Sur l'utilité à retirer de ses ennemis*; apprenons de M. Veillot quelques-uns de nos défauts pour nous en corriger, mais prenons bien garde, nous pourrions, tout à côté, nous amuser un peu trop de ce qu'il dit des autres, tant la nature est maligne, tant le tour qu'il donne aux choses est plaisant!... Il y aurait de l'injustice envers M. Veillot à s'en tenir là dans l'éloge et à ne le considérer que comme satirique. Son plus beau moment de journaliste, et que rien ne saurait faire oublier, est celui de 1852 à 1855, pendant lequel, ses parties élevées prenant le dessus, sa fibre populaire aussi s'en mêlant, il s'associa pleinement au sentiment public, à l'âme patriotique de la France et fit acte d'adhésion éclatante à la politique impériale dans la guerre de Crimée et pour les premières victoires... Ses portraits des *Deux Empereurs*, son article nécrologique sur le maréchal Saint-Arnaud, ses considérations sur la guerre, dans lesquelles il nationalise, en quelque sorte, les idées de M. de Maistre, son

parallèle du *Prêtre* et du *Soldat*, sa *Rentrée de la Garde impériale* sont des chefs-d'œuvre. Qui pourrait les lire sans les admirer? Il y apparaît éloquent, enthousiaste, religieux et bon Français, et, pour parler son langage, « tout rayonnant des meilleures ardeurs de la vie ». Je ne sais pas, en vérité, de plus noble prose ni dont la presse doive être plus fière. Ce sont là des pages d'histoire. »

Après Sainte-Beuve, qui ne se rendait pas avec une entière bonne grâce, écoutons un éminent critique d'aujourd'hui, tout à fait impartial, indépendant envers les écoles et envers les opinions, libre de toute hostilité rancunière, libre de toute arrière-pensée.

Dans l'admirable étude écrite par M. Jules Lemaitre, le passage suivant se rapporte aux *Mélanges* : « Lorsqu'il (Louis Veuillot) empoigne et se met à déshabiller, à tenailler, à désarticuler, à démantibuler un homme, que ce soit Thiers, Girardin, Havet, Jourdan, Eugène Sue, Hugo et les fils Hugo, Lamartine même, ou telle vieille barbe de 1848, ou tel sinistre pantin du 4 septembre, ou le vieux Pyat, ou Edmond About (ah ! les belles exécutions ! et comme on est souvent avec lui et comme souvent il fouaille juste !) jamais, je le répète, il ne se sert contre ses victimes d'autre chose que leurs paroles et leurs actes publics, d'autre chose que ce qui le blesse et l'outrage, lui, dans sa foi. »

Francisque Sarcy, qui, durant la moitié de sa carrière, servit la libre pensée militante et qui,



plus d'une fois, se trouva aux prises avec Louis Veillot, s'est fait l'honneur d'offrir à la supériorité du polémiste catholique un hommage sans restriction, un tribut d'enthousiasme. « Lisez, dit Francisque Sarcey, lisez les comptes rendus des séances de la Chambre en 1847, 1848, 1849 ; ce sont de véritables drames, étincelants de verve comique. Tous les personnages politiques y ont un rôle ou sérieux ou grotesque ; on les voit, on les entend, ils revivent, peints en quelques coups de crayon et de main d'ouvrier. La Bruyère n'est pas plus fin ; il a l'imagination moins puissante. Si, dans quelque cent ans, on veut des détails sur nos assemblées délibérantes, on les ira chercher dans ces articles, comme on retrouve la cour de Louis XIV dans les *Mémoires* de Saint-Simon. »

A une date récente, un autre professeur de l'Université, écrivain et conférencier de grand talent, M. Bellessort, a témoigné envers Louis Veillot la plus complète et la plus chaude admiration. Dans une conférence qu'a publiée *la Revue française* (1), M. Bellessort, étudiant l'œuvre et la personnalité du polémiste catholique, a ainsi expliqué sa préférence pour les *Mélanges* : « ... C'est là qu'il faut aller le chercher et qu'on le rencontre chaque jour aux remparts ou sur la brèche, journaliste prodigieux, polémiste incomparable. Mais quoi, penserez-vous, des articles de journaux ! Y a-t-il rien qui se fane aussi vite ? Le torrent de la vie

(1) 19 février 1911.

emporte ces feuilles, avant même qu'elles jaunissent. Les articles de Veillot ne vieillissent pas, et, pour un peu, je soutiendrais qu'ils rajeunissent. Est-ce que *les Provinciales* ont vieilli? Pas plus que l'incertitude des âmes devant les différentes formes de la morale religieuse. Dans le mouvement perpétuel des idées, qui s'en vont, reviennent et s'en vont encore, il a étreint fortement deux idées qui ne passent pas : l'Église et la Patrie. C'est ainsi qu'on s'assure l'attention de la postérité. Mais les gens qu'il attaquait sont morts et bien morts. Qui connaît aujourd'hui Havin, M. de La Bédollière, M. Chouippe, ou M. Pelloquet? Quand je lis les *Mélanges*, je les remplace innocemment par des contemporains qui vivent, pas pour longtemps, mais qui vivent. Je n'ai que l'embarras du choix ; et l'article de Veillot me paraît écrit de la veille au soir. Du reste, derrière ces noms, qui ne sont pas tous des noms d'inconnus, se dressent des questions dont nous n'avons pas encore épuisé l'intérêt... Et combien de temps jugez-vous qu'il restera encore actuel? Mais je veux qu'il cesse de l'être et que ces questions s'assoupissent : le rôle de Veillot n'en demeurerait pas moins considérable, puisque, pendant quarante ans, il a projeté sur le flot des événements et sur les remous de la société moderne la lumière fixe du catholicisme intégral. Problèmes politiques, systèmes d'enseignement, doctrines littéraires, toutes les questions qui nous agitent et tous les hommes qui les ont agités ont passé sous ce jet lumineux, rapetissés

ou grandis, avec assurance ou avec une sorte d'effarement. Quel bouleversement des valeurs !... Depuis plus de cent ans, l'Église et la religion, en proie à l'ironie voltairienne et aux sarcasmes, ne s'en étaient défendus et n'avaient riposté que par de la dialectique, de la poésie, ou de l'éloquence. Et tout à coup un homme se présentait qui retournait contre les adversaires du christianisme leur arme favorite, encore plus acérée. O scandale ! Un catholique osait ridiculiser impitoyablement les ennemis du catholicisme ! Un catholique s'aventurait chez les anticléricaux et se permettait de siffler leurs homélies ! Un catholique qui siffle : on n'avait jamais entendu cela !... Tel fut Veillot. Son œuvre offre un mélange unique de verve gouailleuse et de gravité passionnée, d'esprit à la Voltaire et d'éloquence à la Bossuet ou à la Joseph de Maistre. »

De 1842 à 1850, la polémique concerne surtout la liberté d'enseignement ; et elle inspire une longue série d'articles dont beaucoup remplissent toute une page de *l'Univers*. Louis Veillot tient tête au *Journal des Débats*, au *Constitutionnel*, à la *Presse*, au *National*, au *Siècle*. Ces feuilles ne se reposent pas. Lui, non plus. A la liberté d'enseignement se rattache, d'une manière directe, le droit qu'il réclame pour les catholiques d'affirmer leur foi, de la défendre et de la propager, tout en bénéficiant des garanties assurées à tout citoyen honnête. L'action des laïques dans la question reli-



gieuse ; l'action politique des catholiques, ce sont deux aspects du même sujet, qui est continuellement à l'ordre du jour. Le polémiste chrétien le traite avec une indomptable énergie, avec une éloquence et une verve qui ne se répètent ni ne se fatiguent et qui, au contraire, à mesure qu'elles se dépensent, révèlent plus de force et de finesse. Écoutez : « Entre le monopole et ces mille sectes de l'erreur sociale ou religieuse, l'accord est complet contre la liberté des chrétiens, leur commune ennemie. Aveugle et plus qu'aveugle celui qui ne le voit pas ! Dans cette position, que faire ? *La Presse* saurait-elle nous le dire ? Nous devons abandonner le champ de bataille, ou bien agir comme nous avons agi. Mais, ici, l'on nous reproche l'injure, la mauvaise foi, des appétits de spéculateurs. Nous ne dédaignons point, par égard pour notre adversaire, de répondre à ces lieux communs qu'il emprunte aux journaux de l'Université, afin de nous montrer bien à propos ce que nous pouvons attendre de l'opinion la plus modérée et la plus sage. Quant à l'injure, nous sommes francs, parce que nous ne tenons point à nous exprimer de telle sorte que ni nos amis ni nos ennemis n'en gardent le souvenir. Un jour O'Connell parla contre le roi Louis-Philippe ; *la Presse* s'écria que ce jour-là le libérateur de l'Irlande avait trop bu. Tous les jours on outrage, on calomnie indignement notre foi, notre culte, qui nous sont aussi chers que le roi des Français peut l'être à *la Presse*, et si nous disons qu'il faut être ivre de haine pour

employer un pareil langage, du moins ne disons-nous pas qu'on est ivre de vin. Quant à la mauvaise foi, comme nous tenons que le mensonge est un péché mortel, nous faisons en sorte de ne point mentir ; nous n'en avons ni le goût ni le besoin. Quant à la spéculation, *la Presse* nous connaît, elle peut produire l'état de nos profits. Nous spéculons, il est vrai, mais sur des espérances qui ne sont point cotées à la Bourse et vers lesquelles la commandite ne se tournera pas de longtemps ! On nous accuse d'exagération. S'il s'agit de nos principes, nous ne les avons point formés nous-mêmes ; nous les avons reçus tels que la religion nous les a donnés, tels qu'il faudra que le monde les accepte. Sur ce point, nulle modification possible. Ce que Dieu donne à croire est bon à publier... »

C'est de ce ton que Louis Veillot attaque et se défend. Le jeune et déjà grand journaliste catholique soutient deux évêques dénoncés par la presse et poursuivis comme d'abus pour avoir critiqué l'enseignement et le monopole universitaires : alors, un journal l'accuse de s'exprimer « en style de *crocheteur ivre* ». C'est M. Cuvillier-Fleury qui commettait une si grosse et si grossière injustice (1). Cet académicien représentait une partie considérable du monde lettré dont j'ai parlé tout à l'heure et qui ne supportait pas qu'un écrivain laïque se fit le champion de la doctrine religieuse. Les évêques eux-mêmes se voyaient bien con-

(1) 15 juin 1843.

tester le même droit ! Et Montalembert, qui devait plus tard être mieux traité par la libre pensée dite libérale, recevait d'elle, alors, des objurgations exaspérées. Lorsque, quelques mois après la lettre-brochure que Louis Veillot avait adressée à Villemain, sur la liberté d'enseignement, Montalembert publia un opuscule du même genre, les *Débats* crurent légitime de s'indigner. En fait de compliments, tout ce qu'ils concédèrent à l'éloquent orateur, éloquent écrivain aussi, c'était qu'il n'écrivait « pas trop mal » et qu'on pouvait « le lire sans dégoût (1) ». Hommage vraiment très relatif et plutôt dédaigneux ; et d'ailleurs on le faisait payer tout de suite. En effet, les *Débats* assuraient que le travail de Montalembert était, pour le fond, aussi « injurieux » que les réquisitoires composés par les pires ennemis de l'Université. Les *Débats* dénonçaient dans la brochure de Montalembert un « fanatisme plus ardent peut-être ». Lors de la formidable ruée contre les jésuites, en 1845, Cuvillier-Fleury criait à ces religieux : « Qu'ai-je à faire de vos vertus, si vous m'apportez la peste ? » et, rappelons-le encore une fois, il traduisait ainsi l'opinion et les dispositions de beaucoup de gens appartenant à la même catégorie sociale que lui.

On a besoin de s'en souvenir pour juger ce temps-là... et aussi pour comprendre le nôtre, qui en procède. Aujourd'hui, la couche inférieure de la société est en proie aux mêmes aveuglements.

(1) *Journal des Débats*, 3 décembre 1843.



Son tour est venu. D'en haut s'est répandue dans la grosse foule la passion irrégulière, comme une eau qui descend de degré en degré, constamment épaissie. Par contre, heureusement, la classe élevée, qui s'était dévoyée la première, s'est ressaisie et continue de s'épurer.

En 1844, Louis Veillot et le gérant de *l'Univers*, M. Barrier, furent emprisonnés pendant un mois pour avoir inséré des lettres de deux évêques. La condamnation visait également une brochure rendant compte des poursuites dirigées contre l'abbé Combalot, celui-ci astreint à deux semaines de prison. Il s'agissait toujours du monopole universitaire. Bientôt après, revendiquant pour le clergé, pour les évêques notamment, le droit d'exercer une influence publique, Louis Veillot écrivait : « Les évêques ont élevé la voix pour défendre le seul intérêt peut-être qui, grâce à la triste direction donnée depuis longtemps aux esprits, ne soit point *représenté* dans notre gouvernement *représentatif* : c'est l'intérêt de la religion. Ils en répondent devant l'Église et devant Dieu. Ils ont à défendre la liberté la plus légitime qui soit dans le monde et la plus méconnue, aujourd'hui, des Français : la liberté religieuse ; car ce qu'on appelle liberté des cultes se réduit à la liberté de n'en reconnaître aucun.

« Dire que l'Église s'expose à de grands dangers en France, lorsqu'elle revendique des droits qui lui appartiennent virtuellement et que la Charte a consacrés, c'est dire simplement que la

France, en masse, ne veut ni religion ni liberté. Malgré l'autorité de ceux qui le disent, nous ne les croyons pas.

« Si l'Église consentait à se laisser ravir ces droits salutaires, ce serait là, pour elle, le danger, le grand et véritable danger ; elle renoncerait, pour ainsi dire, à sa vie civile, à son titre de mère et d'institutrice des peuples ; elle donnerait aux adversaires qu'elle est appelée à rencontrer partout, l'habitude de compter pour rien ses réclamations. Reléguée dans le sanctuaire, et ne vivant que du bon plaisir de l'État, à une époque où toute chose, toute idée est en possession d'une vie propre et extérieure, l'Église serait condamnée à la stérilité, frappée d'une sorte de mort temporaire. Elle peut subir une pareille épreuve, si Dieu l'exige ; elle ne peut s'y prêter à aucun prix. Il s'agit de préserver l'honneur et la vie de la foi ; il s'agit de maintenir sur le chandelier la lumière du monde ; l'Église doit, au besoin, braver pour cela quelque chose de plus que de vaines clameurs. Quand les chrétiens ont sacrifié leur repos, leurs biens : *Nundum enim usque ad sanguinem restitistis*, leur dit l'apôtre : — Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang. — Puisque l'on prétend conseiller l'Église, il faudrait au moins la connaître et voir son péril où elle le voit ; or le péril est ici justement dans le moyen de salut qu'on veut lui imposer. Sans doute, nos philosophes seraient enchantés que, leur laissant le champ libre, l'Église se renfermât dans la sacristie, cette

sacristie dont ils ont tant plaisanté ! Ils lui répètent que c'est là son devoir et son intérêt. A cette condition, tous leurs respects, toutes leurs faveurs ! Ils vont plus loin : malgré l'horreur qu'ils professent pour la sacristie, ils annoncent aux ministres de la vérité divine que les peuples iront les chercher dans cette ombre et dans ce silence. Vous qui connaissez si bien les devoirs de l'Église, expliquez-lui donc pourquoi les apôtres sont sortis de Jérusalem et se sont donné la peine de parcourir le monde, colportant en tous lieux le scandale de la parole de Jésus-Christ ! Les apôtres ne pouvaient-ils attendre qu'on vînt au cénacle s'enquérir de leur doctrine ? »

Dans le même article (1) Louis Veillot donne encore de l'état des esprits un résumé qui achève de montrer l'analogie entre ce temps et le nôtre, *mutatis mutandis* : « Ces hommes, ces infidèles étranges, qui naissent, vivent et meurent dans le sein de l'Église et ne la connaissent pas, ce sont eux qui font les lois ; et il leur arrive souvent d'en proposer et d'en faire comme celles que l'on discute aujourd'hui, qui touchent de près aux intérêts les plus chers de la religion. Ils sont dirigés dans leur travail par une secte qui est l'ennemie déclarée du christianisme et qui s'en prétend l'héritière. Cette secte a voix partout, et presque partout voix prépondérante. L'Église, au contraire, n'est point consultée ; elle n'est, ne peut et ne veut être

(1) 24 juillet 1844.



admise, en l'état présent des choses, ni au conseil du prince, ni aux délibérations du Sénat ; on défend à ses chefs d'émettre un avis collectif, on voudrait leur interdire jusqu'à la faculté de donner un avis public ; leurs doléances confidentielles sont ouvertement méprisées. Que leur reste-t-il donc pour combattre ces mauvaises lois dont on les menace incessamment ? Une arme, une seule, la presse !... Tous les systèmes, toutes les hérésies ont leur chaire ; l'un, sous prétexte d'économie politique, prêche le saint-simonisme ; l'autre, sous prétexte d'histoire et de littérature, donne jour aux dogmes de son orgueil malade et furieux ; un troisième, sous prétexte de langues slaves, proclame je ne sais quel illuminisme qui fait perdre le sens à ceux qui l'écoutent ; le phalanstère a son journal, le protestantisme a le sien, le judaïsme a le sien, l'impiété moqueuse de Voltaire en a douze ; tout cela, chaires et journaux, s'entend à merveille avec les politiques et les législateurs pour accabler le catholicisme d'injures, de calomnies et d'entraves ; — et le catholicisme prend trop de liberté, parce qu'il a aussi un journal ! et les évêques sont trop hardis, parce que quelquefois dans ce journal ils osent faire retentir la puissante voix du bon droit, du bon sens, de la raison pieuse, convaincue et modérée ! Et l'on entreprend de leur persuader que, s'ils se bornaient à causer entre eux, ils serviraient beaucoup mieux l'Église ! De bonne foi, pour qui les prend-on ? »

Quantité de questions surgissaient. Le rédacteur

de *l'Univers* passait de l'une à l'autre, toujours prêt pour un débat quelconque. Dans la première série des *Mélanges* se déroulent la seconde phase de la monarchie de Juillet, le Sonderbund, la révolution de 1848, l'explosion socialiste, les journées de juin, l'expédition de Rome, le coup d'État, l'avènement du second Empire, la guerre de Crimée. A travers tout cela prennent place des polémiques ou des études qui concernent la morale, la religion, la propriété, l'ordre chrétien, le Moyen Age, l'enseignement classique. Il y a aussi une importante galerie de portraits où revivent Guizot, Villemain, Cousin, Molé, Dupin, Lacordaire, Montalembert, Girardin, Proudhon, Grégoire XVI, Pie IX, etc. ; tout un monde saisi en pleine action et en plein mouvement, dépeint avec un art dont la magie a pour privilège de ne rien craindre de la poussière ni de la rouille : le style.

La deuxième série des *Mélanges* s'étend jusqu'au 30 janvier 1860. Elle contient, en bon nombre, des *suites d'articles* assez longues pour qu'on puisse exactement les appeler des études. Telles, par exemple, *le Siècle de Voltaire et de Rousseau*; *l'Angleterre* (en réponse à un écrit de Guizot); *la Question des classiques*; *le Rôle de la presse religieuse laïque*; *le Catholicisme en Russie*; *l'Église et les gouvernements*; *la Destinée de Napoléon*; *le Vrai, le Bien, le Beau*; *Victor Hugo, orateur et poète*; *l'Europe en Asie*; *le Régime des biens hospitaliers*; *l'Inquisition*; *l'Affaire Mortara* (cette affaire, qui remplit la moitié du cinquième volume

de la deuxième série, constitue l'une des premières manifestations de la puissance politique universelle exercée par les juifs et aussi le signal de l'attaque générale sous laquelle devait succomber le pouvoir temporel des papes); *la Politique autrichienne et l'indépendance de l'Église; les Papes d'Avignon; la Conjuration diplomatique contre le pape de Rome.*

Remarquons, dans le premier volume, une longue et toujours vivante discussion. Elle concerne le rôle de la presse religieuse laïque et montre Louis Veillot en contestation avec des prêtres comme avec des libres penseurs. Pour des raisons très différentes, les uns et les autres en arrivaient à s'unir contre lui et à nier la légitimité ou la possibilité d'un journal religieux militant. L'un de ces prêtres soutient que le journal, ne pouvant observer la méthode des travaux théologiques, est voué fatalement à commettre des erreurs doctrinales. Louis Veillot répond : « La seconde année du règne de Darius, le prophète Zacharie, ayant levé les yeux, vit un *volume volant*, long de vingt coudées et large de dix ; et il sut de l'ange qui était en lui que ce volume était la malédiction qui allait se répandre sur toute la face de la terre, parce que tout homme de rapine et de mensonge serait jugé d'après ce qui était écrit dans ce volume qui volait... J'ai toujours eu en tête le volume volant, la bonne pensée munie d'ongles et d'ailes qui suit le mensonge dans les airs, qui l'atteint, qui le combat, qui le blesse et le tue quelquefois ; qui



l'empêche en tous cas de régner sans inquiétude, de prendre racine, de faire la nuit noire partout où il s'est établi... Avant que le très digne théologien n'ait ouvert son Witasse et son Billuart, l'autre aura déjà triomphé dans tous les cabinets de lecture. Quand Witasse et Billuart arriveront, s'ils arrivent, il se moquera d'eux. Comme il y a lieu d'espérer que la masse du public lira des dissertations ornées de renvois et d'abréviations latines !... Pourquoi la vérité, destinée à soutenir une guerre éternelle, n'aurait-elle pas des escadrons légers, des soldats exercés aux combats de broussailles et toujours prêts à partir ? Voilà l'œuvre des laïques ; ils sont bons à cela ; je dirai plus, ils y sont plus propres que d'autres. » Et Louis Veillot cite Bossuet, qui veut que « *tout le monde* prêche l'Évangile dans sa famille, parmi ses amis, dans les *conversations* et dans les *compagnies* ». Il cite encore Bourdaloue, qui prescrit le même devoir au seigneur dans ses terres, au magistrat dans son ressort, au supérieur dans la société, au particulier dans sa famille, chacun, *sans exception*, dans son état. Et Louis Veillot ajoute : « Cette énumération, on l'avouera, n'exclut pas l'écrivain, même laïque, soit qu'il publie des livres, soit qu'il rédige un journal... Le journalisme religieux est né des besoins de l'Église dans la société moderne. » A plusieurs reprises, des évêques interviennent pour blâmer Louis Veillot. Il invoque les mêmes arguments que je viens de résumer ; puis il recourt à Rome, d'où il reçoit l'encouragement nécessaire.

Avec les journaux libres penseurs, la polémique est, pour ainsi dire, ininterrompue. Qu'un évêque, celui de Poitiers par exemple, Mgr Pie, publie une instruction synodale où le sophisme en vogue est réfuté et condamné : cinq ou six grands journaux s'indignent. Louis Veuillot leur tient tête. Il les oblige à entendre la vérité, soit sur Galilée, soit sur la Saint-Barthélemy, qui servent toujours d'arguments contre les dogmes, contre les droits du clergé, contre la piété, contre n'importe quel intérêt religieux. D'un style rapide, vigoureux, spirituel, il dénonce le vieux déni de justice, la perpétuelle offense à l'histoire et au sens commun. Citons deux pages improvisées, qui, parmi tant d'autres écrites avec la même promptitude, conservent l'animation de cette incomparable polémique, alors si nouvelle :

« Il y a vingt récits de la Saint-Barthélemy, à peu près acceptés maintenant par tout le monde. On sait que ce fut un coup de guerre civile, d'une guerre que les catholiques n'avaient pas commencée, et où ils furent, les premiers, victimes de semblables attentats. On sait qu'il y eut des Saint-Barthélemy protestantes : on sait que les sectaires, détestés du peuple de Paris et redoutés de la cour, mettaient le comble à la haine populaire par leur arrogance, et aux alarmes du gouvernement, par leurs complots. Qu'on se figure les socialistes maîtres d'une partie de la France, et ayant sac-cagé quelques centaines de manufactures et décimé quelques légions de garde nationale, venant ensuite

au milieu d'une trêve, étaler dans une ville restée conservatrice l'insolence de leurs victoires passées et l'orgueil de leur prochaine domination. Telle était la situation des protestants dans Paris, après avoir remporté en France d'assez notables victoires, toujours suivies d'exactions, de meurtres et de profanations. La Saint-Barthélemy fut donc un coup d'État secondé par la passion populaire. Il n'y eut, de l'aveu des protestants, ni cent mille, ni cinquante mille, ni dix mille victimes ; les calculs les mieux établis en comptent deux mille environ. C'est deux mille de trop sans doute. On avait le devoir de combattre les protestants par les lois et par les armes ; on n'avait pas le droit de les assassiner ; et la religion, qui ne rougit ni de la guerre ni de la justice, désavoue et réproouve l'assassinat. On le sait fort bien ; *la Presse* sait qu'il n'y a pas d'apologie catholique de la Saint-Barthélemy et que, si les passions des catholiques les ont entraînés à cette vengeance, la religion n'en répond pas plus que de tous les autres crimes commis par toutes les autres passions qui mettent en oubli ses commandements. Catherine de Médicis, en faisant signer l'ordre d'exécution, suivait les conseils que Machiavel, un libre penseur, avait donnés aux princes du temps, et non pas ceux de l'Évangile, ni de l'Église, dont aucun ministre ne fut mêlé à cette sanglante révolution. Un roi catholique, un saint Louis n'aurait point pactisé avec les protestants et ne les aurait point écrasés par trahison. Écartant également les politiques et les



sicaire, il eût vidé la cause par les ministres que Dieu donne aux rois : des soldats et des juges. Encore une fois, tout cela est admis des gens sensés, et il n'y a pas un homme instruit et de bonne foi qui le nie. *La Presse* rejette cette évidence. Sa thèse sur la Saint-Barthélemy lui est indispensable comme sa thèse sur Galilée ; indispensable comme l'ignorance (1). »

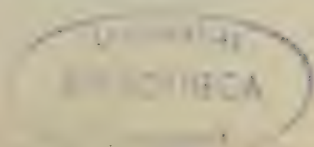
Alors, les publicistes et les journalistes de grande valeur, plus ou moins hostiles à l'esprit religieux, s'appelaient Rigault, Alloury, Guérout, Prévost-Paradol. Autour et derrière eux se groupaient de nombreux chroniqueurs du type de La Bédollière, Jourdan, Plée. Louis Veillot tenait tête aux uns et aux autres, pour ainsi dire continuellement, sans dédaigner de bafouer les inepties par lesquelles, bien souvent, on interprète ou on façonne l'opinion du gros public. D'ailleurs, les gens distingués tombent, eux aussi, dans des argumentations pitoyables. Par exemple, au sujet des miracles de saint Joseph de Copertino, Prévost-Paradol croyait pouvoir s'indigner et parler de « nouveautés grossières » ; comme *le Siècle*, qui, antichrétien pourtant, s'avisaient de déplorer le tort que se faisait la religion. En chœur, les sceptiques lettrés et les railleurs vulgaires se moquaient de saint Joseph de Copertino, en affectant de le nommer Cupertin, tout court. Louis Veillot répliquait : « Si le rédacteur du *Siècle* était né à Batignolles et celui du *Journal des*

(1) *Mélanges*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 143. 145. Décembre 1855.

*Débats* à Molinchart, il suffirait de n'être pas fier, l'on détruirait ces gens d'esprit par leurs propres procédés : l'aimable Molinchart, l'éloquent Batingnolles, voilà tout de suite une polémique agréablement salée. »

L'idée que les chrétiens continuaient de croire aux miracles anciens et même à des miracles survenus dans les temps modernes, cette idée provoquait une stupeur exaspérée, et aussi un déchaînement de quolibets. Mais Louis Veillot montrait la place que tient le miracle dans la doctrine et dans l'histoire de l'Église. Bientôt surviennent les premiers événements de Lourdes : la libre pensée, grossière ou cultivée, fulmine contre la prétention du miracle à se produire en plein dix-neuvième siècle. Prévost-Paradol et Guérault assurent que la religion se compromet par l'abus du surnaturel, dont elle ferait mieux, disent-ils, de ne pas user du tout. Louis Veillot les déconcerte en leur rappelant la croyance professée par les chrétiens de toutes les époques, y compris, bien entendu, les plus illustres, ceux que l'incrédulité reconnaît dignes de respect et d'admiration : « Depuis le grand changement opéré par la Révélation, dit-il, changement qui n'a dépendu ni de leurs lumières, ni de leur moralité, mais qui a beaucoup élevé leur moralité et beaucoup augmenté leurs lumières, les hommes se sont toujours fait la même idée de Dieu... Saint Augustin croyait comme saint Paul, Charlemagne comme saint Augustin, saint Bernard comme Charlemagne, Bossuet comme saint Bernard ;

et cette croyance est la même aujourd'hui, sans aucun changement. L'humanité chrétienne se fait la même idée de Dieu, de sa bonté, de sa puissance, confesse Dieu comme ils l'ont confessé, obéit à son Église comme ils lui ont obéi, atteste sa foi par le témoignage de l'apostolat et du martyre. Ils ont cru au surnaturel, ils l'ont vu, ils en ont été les instruments ; l'humanité y croit et rit de la naïveté qui prétend les convaincre d'imbécillité ou s'inscrire en faux contre leur parole. » A Guérault, qui, un peu plus tard, soutient que la France n'est pas une nation catholique, Louis Veillot répond : « Ce que M. Guérault, en sa qualité d'ami de la liberté du monde, devrait faire remarquer à ses lecteurs pour les tirer des préoccupations de la Bourse, c'est l'état des contrées et des peuples que le christianisme n'a pas conquis. Mais, alors, adieu sa thèse et ses chants de victoire sur la mort des dogmes chrétiens. Si les dogmes chrétiens sont morts, où trouvera-t-il, où rêvera-t-il le levain du progrès et le germe de la vie ? Nous voudrions savoir quels arguments peuvent bien fournir contre le christianisme les pays qui lui ont encore échappé, la Turquie et les peuples musulmans, l'Inde et les peuples idolâtres, la Chine et les peuples philosophes, l'Afrique et les multitudes sauvages ? Les pays que le christianisme n'a pas conquis l'attendent pour monter à la civilisation. Il la leur portera, quoi qu'on fasse, et la France, grâce à Dieu, s'y emploiera la première. Comme au moyen âge, elle mettra l'Eucharistie dans les plis de son drapeau,





sans prendre garde davantage aux cris de quelques sophistes, qui voudraient lui faire trahir sa destinée et l'espérance du genre humain. »

De telles paroles se succédaient pour ainsi dire sans interruption. Elles frappaient de stupeur le monde irrégulier ou sceptique. L'impression qu'elles produisaient est bien notée par un écrivain de valeur, M. Albalat, qui, récemment, a consacré à Louis Veillot un recueil de pages choisies, précédées d'une préface où le talent parle le langage de l'admiration. M. Albalat appartient à la rédaction du *Journal des Débats* ! En rappelant le souvenir des anciennes « rivalités politiques et religieuses », il constate qu'elles ont longtemps « retardé pour Louis Veillot l'heure de l'équitable hommage et de la définitive justice ». L'hommage et la justice auxquels a voulu contribuer cet écrivain distingué l'honorent aussi beaucoup lui-même. Non seulement, M. Albalat a compris Louis Veillot, mais aussi le temps où le journaliste catholique, alors si méconnu, arborait l'étendard de la croix au milieu de la civilisation incrédule. Il note bien le prodigieux effet produit alors, et plus tard, par ce superbe et intrépide talent : « Quelle gigantesque lutte ! Quel triomphe dans ce scandale de la croix en plein boulevard ! On s'arrachait *l'Univers*. Chaque article de son rédacteur en chef était un événement... Veillot eut peu d'adversaires vraiment dignes d'être ses égaux. Je ne vois guère que Voltaire qui eût pu lui tenir tête, et, en connaissant le tempérament de Vol-

taire, on peut être assuré que Veuillot l'eût à peu près rendu fou (1). »

A défaut de Voltaire, c'était Victor Hugo qui délirait. Louis Veuillot lui avait reproché de manquer de goût et, en 1848 et 1849, l'avait montré orateur pitoyable. Le poète se vengea par une débauche d'imprécations odieuses et ridicules. Une foule de gens de lettres fulminaient, eux aussi, et à propos de n'importe quoi. Exemple : lorsque Louis Veuillot rabrouait la muse de Béranger, muse sensuelle, bachique et ribaude. Exemple : quand, avec tristesse, il blâmait Lamartine de se laisser entraîner par le « mercantilisme littéraire ». Pour s'excuser d'être devenu fabricant de littérature, Lamartine, victime de dépenses fastueuses, montrait avec ostentation le groupe de ses créanciers et invoquait son désir de se libérer. Louis Veuillot s'indignait : « Quoi ! beaucoup d'or pour payer beaucoup de liberté ! Vous ne savez pas être libre sans cela ! Vous ne savez pas que le moyen d'être libre est de mépriser beaucoup l'or !... Dieu vous avait fait pour mériter mieux. » Et le poète se plaignant qu'on lui reprochât d'être tombé dans la gêne, Louis Veuillot répondait : « Nous croyons que le travail de M. de Lamartine, depuis douze ou quinze ans, produit des résultats funestes. Tant d'écrits profondément mauvais sous un vernis de décence, profondément sceptiques sous une enveloppe de fade religiosité, profondément

(1) ALBALAT, *Louis Veuillot. Pages choisies.*

révolutionnaires sous les dorures du langage, ne sont pas impunément lus même des esprits sérieux ; ils blessent sans remède ceux qu'ils séduisent. Tels sont nos griefs contre M. de Lamartine, tels sont ses crimes, tel est son malheur... Une telle plaie n'est pas de celles que l'on peut laver dans le Pactole. Il y faut l'eau et le sang qui coulent du flanc de Jésus-Christ. M. de Lamartine ne connaît pas le vrai prix auquel il peut se racheter. Dieu est le créancier qui le tourmente. » Pour venger Lamartine, se dressa un faisceau de littérateurs, parmi lesquels Alphonse Karr. Celui-ci, qui recourait à l'injure et à la menace, s'attira une riposte mortifiante. Louis Veillot, l'ayant cité largement, concluait : « Je le remercie d'être venu s'introduire dans ma collection des figures voltairiennes de l'époque ; il y manquait, et je l'avais flatté en le dessinant de mémoire. On connaît maintenant sa grâce, son piquant, son style ; le voilà peint par lui-même. Je le croyais mieux fait. Si ses romans, qui me parurent aimables quand ils étaient jeunes et moi aussi, ont à présent l'éclat et l'odeur de sa polémique, je le loue de demander ses moyens d'existence au jardinage. Dans la littérature il ne ferait pas ses frais. » Un certain *Brémond* se leva, dénué de talent mais plein de courroux, déclarant qu'il s'imposait la douloureuse obligation de voir son adversaire en face. Ce nom était un pseudonyme, mystérieux pour presque tout le monde. « A qui avons-nous l'honneur de parler ? » demanda Louis Veillot, en ajoutant : « Il veut bien re-



gretter de nous voir en face ; nous regrettons de ne pas le voir du tout. On nous assure que Brémond est un postiche. Nous combattons à visage découvert, nous demandons à notre adversaire de nous montrer sa figure. Le ton qu'il prend nous oblige d'exiger de lui cette réciprocité. Pourquoi cette voix qui prétend se faire si haute sort-elle d'une couverture ? » Le justicier Brémond s'appelait La Guéronnière, publiciste pâle et officieux, qui, s'étant attiré une formidable leçon, abandonna la polémique, abandonna même son pseudonyme couvert de ridicule et, soit sous le voile complet de l'anonymat, soit ensuite sous son vrai nom, se consacra à servir, par des brochures commandées, la diplomatie de Napoléon III.

A défaut de Voltaire, c'étaient encore les ministres qui perdaient quelque peu la tête. Étant, jusqu'à un certain point, de connivence avec la presse libre penseuse, ils se sentaient atteints par la plume intrépide, et non moins éloquente, qui rappelait les droits de la vérité. Ils faisaient transmettre ou notifiaient eux-mêmes à Louis Veillot des observations et des menaces. Louis Veillot voulut s'expliquer directement avec l'empereur, demanda une audience et l'obtint tout de suite. Le compte rendu en fut publié treize ans plus tard, dans le sixième volume de la troisième série des *Mélanges*. On y voit le grand journaliste catholique exposant au souverain la complicité de l'administration dans la propagande irréligieuse ; critiquant le régime du bon plaisir ; récla-

mant pour la presse une juridiction appliquée par des magistrats et non par des « commis », qui, pour la plupart, avaient eux-mêmes « trainé dans le journalisme ». Le colportage favorisait les mauvais livres et sévissait contre les écrits des évêques. Louis Veillot exposa le besoin de la société en fait d'influences chrétiennes et rappela les espérances autrefois suscitées à cet égard par l'avènement de l'empire. Il parla de l'observation du dimanche et exprima le désir que Napoléon III fit, sur ce sujet, quelque déclaration par une lettre qui aurait été adressée à un évêque et qui aurait invoqué « la raison publique, l'esprit de liberté, l'esprit d'humanité ». A plusieurs égards, l'empereur prononça de bonnes paroles, qui ne manquèrent pas d'être de nouveau démenties par les événements.

Alors, la politique européenne était fort occupée à détruire le pouvoir temporel du Pape. Ce projet, élaboré dans les Loges et dans les autres centres de conspiration, était fixé depuis une date ancienne. Longtemps il ne se révéla que par des menées incomplètes, plus ou moins dissimulées, éparses, mais sans cesse élargies et fortifiées. Soudain, il prit corps et figure devant le grand public. Un fait éclata brusquement, dont les conspirateurs se servirent pour donner le signal attendu, qui devait grouper les efforts préparés en tous lieux. L'événement qui proclama la conjuration universelle et qui lui donna un élan décisif surgit sous la forme de l'*Affaire Mortara*. Aujourd'hui on s'en

souvent peu ; mais alors (1858) et pendant plusieurs mois, cette affaire agita toute l'Europe.

L'*Affaire Mortara*, c'était la question juive posée tout à coup devant le monde et jointe à la question du pouvoir temporel du Pape : deux aspects réunis du grand problème chrétien. Contre le Pape conspiraient les gouvernements, les peuples, les Loges, la presse, lorsque se répandit la nouvelle que, dans les États pontificaux, à Bologne, un enfant juif venait d'être, d'autorité, enlevé à sa famille, parce qu'il avait été baptisé *in extremis* par une servante chrétienne. La loi civile pontificale, unie à la loi religieuse, exigeait qu'il fût élevé comme un chrétien.

Modérés ou violents, les journaux libres penseurs protestèrent à l'envi. Ils invoquaient le droit naturel, dénonçaient un crime, enjoignaient au gouvernement français de faire agir notre ambassadeur. *Le Constitutionnel* criait que la France entretenait dans les États Romains assez de « baïonnettes » pour y modifier à son gré la loi politique et la loi religieuse. « En effet », répondait ironiquement Louis Veillot, « à qui fera-t-on croire qu'un juif est baptisé, si quelques baïonnettes françaises assurent qu'il ne l'est pas ? »

Les journaux parlaient de ce point : qu'on était en face d'un simple fait d'arbitraire, commis par une administration fanatique.

Il fallut leur apprendre que la situation des juifs dans les États pontificaux était réglée d'après des lois spéciales. Louis Veillot rappela que, depuis



très longtemps, les juifs étaient les hôtes de l'Église romaine : « Elle les accueillait et les protégeait sur son territoire (disait-il) lorsque, partout ailleurs, ils étaient ou proscrits, ou bâtonnés et rançonnés. La protection s'étendait non seulement à leurs personnes et à leurs biens, mais à leurs croyances. Longtemps avant qu'ils fussent devenus une puissance en Europe, l'Église, chez elle, garantissait leur faiblesse contre le zèle indiscret qui aurait voulu les convertir par la force ou par la ruse, soit adultes, soit enfants. Pour plus de sûreté, elle défendait aux juifs, ses hôtes, *de garder dans leurs maisons des domestiques chrétiens*. Deux cas seulement étaient prévus où les enfants juifs pouvaient être baptisés sans le consentement des parents : 1<sup>o</sup> le péril de mort ; 2<sup>o</sup> l'abandon. Pour le premier cas, les juifs pouvaient l'éviter en fermant leurs maisons aux chrétiens. Pour le second, ils n'avaient rien à dire (1). »

Mais dans la politique et dans la presse anti-romaine l'impulsion et la formule étaient données : on voulait que le baptême eût été conféré *par force*, avec l'appui de l'autorité. Cent fois, Louis Veillot et ses collaborateurs durent démontrer qu'au contraire l'autorité publique avait précisément pris des mesures pour empêcher un tel abus. C'était dans le dessein de prévenir les excès de zèle que la loi pontificale interdisait aux juifs d'employer des domestiques chrétiens. Les parents du

(1) *Mélanges*, 2<sup>e</sup> série, t. V, p. 25.

petit *Mortara* ayant contrevenu à la loi prévoyante et protectrice, la responsabilité initiale leur incom-  
bait.

En vain *l'Univers* rappelait le fait essentiel aux journaux ameutés : ceux-ci, comme s'ils n'eussent jamais entendu parler de la loi pontificale interdisant aux juifs d'avoir une domesticité chrétienne, continuaient de dénoncer et de flétrir. Puis ils se mirent à citer des auteurs avec lesquels ils venaient de faire trop rapidement connaissance. On invoquait Benoît XIV ; on produisait des décisions rendues par des congrégations romaines ; certains commentaient saint Thomas ; et tous concluaient en chœur contre le baptême par force. — Eh ! justement, répliquait *l'Univers*, le gouvernement pontifical a voulu mettre les familles juives à l'abri de cette atteinte ; et voilà pourquoi il a pris des mesures au sujet de leurs domestiques. — Il y eut même divergence au sein de la presse catholique ; et, dans *la Gazette de France*, M. de Lourdoueix crut pouvoir dire que la mesure appliquée par l'autorité pontificale, à Bologne, était, non pas l'exécution des lois de l'Église, mais « une petite pratique du gouvernement romain ». A quoi *l'Univers* répondait que Pie IX avait mis en pratique l'instruction même rendue par Benoît XIV comme chef de l'Église. Il ajoutait que, deux années auparavant, les protestants anglais, utilisant la souscription faite au profit des orphelins des soldats morts en Crimée, avaient placé dans des écoles protestantes les nombreux catholiques qui se

trouvaient parmi ces enfants. Bien que l'archevêque de Dublin eût réclamé, en produisant la liste des familles catholiques dont les enfants étaient ainsi détournés de leur foi, aucun journal antireligieux ou simplement libéral n'avait alors songé à s'indigner. Peu de mois auparavant, en Suède, à Oerebro, un enfant avait été baptisé de force, cette fois chez des luthériens, avec parrain et marraine désignés d'office par l'autorité supérieure... Eh ! bien, alors, un journal s'était contenté de quelques lignes de blâme ; et les autres avaient donné l'appui de leur connivence silencieuse !

Contre le Pape, au contraire, le déchaînement était de règle.

Une note impérative émanée du gouvernement français mit fin à la discussion sur l'affaire Mortara...

Mais la polémique reprit aussitôt sur un autre terrain, le prince Napoléon ayant, de propos délibéré, introduit des juifs dans les conseils généraux de l'Algérie. Louis Veillot saisit l'occasion pour publier une série d'articles sur le Talmud. Il citait en abondance les textes par lesquels les talmudistes ont « formé et maintenu l'orgueil et l'insociabilité de la nationalité juive ». Quelques années plus tôt, le journaliste catholique avait eu le bonheur de mettre la main sur un ouvrage très précieux, devenu presque introuvable même dans les grandes bibliothèques, et qui contient, avec les textes nécessaires, une supérieure analyse du Talmud. Armé de ce livre, soutenu aussi par quelques collabora-



teurs éminents (en premier lieu dom Guéranger) et par M. Drack, un ancien rabbin converti, Louis Veillot, en face de toute la presse athée, libérale, juive, livra une lutte obstinée. Un moment, le consistoire israélite, que présidait le baron de Rotchild, eut l'idée d'employer l'intimidation et d'intenter à *l'Univers* un solennel procès. La plainte fut déposée. On la retira par prudence ; le succès n'étant pas assuré et, même en cas de succès, le retentissement des débats offrant trop d'inconvénients. D'octobre 1858 à janvier 1859, Louis Veillot publia sur cette grande affaire une série d'articles, qui remplit la moitié d'un volume des *Mélanges* (1). C'est, non pas seulement une matière historique, mais un grand chapitre d'histoire, tracé au jour le jour et en pleine crise par un maître écrivain, dont le style faisait vibrer dans les âmes la colère ou l'admiration.

Au cours de cette campagne, Louis Veillot fut très souvent accusé de poursuivre l'extermination des israélites. Voici le passage essentiel de l'une de ses réponses : « Nous sommes ennemis du judaïsme et de la juiverie, sans l'être des juifs. A supposer que notre vieux sang chrétien et populaire conserve malgré tout quelque ferment d'antipathie, l'antipathie d'un chrétien est encore chrétienne. Nous n'en voulons pas à la liberté des enfants d'Abraham ; puisque nous souhaitons qu'ils deviennent nos frères, nous ne pouvons trouver

(1) 2<sup>e</sup> série, t. V.

mauvais qu'ils soient nos égaux et nos concitoyens. Mais, suivant nous, ils ne seront partout véritablement affranchis qu'autant qu'ils s'affranchiront eux-mêmes, en abandonnant le judaïsme pour le mosaïsme, et le Talmud, qui est le livre des rabbins, pour la Bible, qui est le livre de Dieu. »

Napoléon III, qui, de temps en temps, faisait du journalisme (dans *le Constitutionnel*, où il signait *Boniface*), rédigea une note, cette fois anonyme, qui appelait Louis Veillot le « Mazzini de l'Église (1) ». Or, c'était l'œuvre de Mazzini qui s'exécutait, par la main des révolutionnaires, italiens et français, y compris naturellement leur allié, l'empereur !

La question romaine était devenue l'objectif de constantes menées. Les libres penseurs, qui, en France, poussaient à la guerre contre l'Autriche, voyaient dans l'unification de l'Italie le moyen le plus sûr de déposséder le Pape. Napoléon III croyait pouvoir les empêcher d'aller jusque-là ; mais, en attendant, il marchait avec eux, les servait et les protégeait. Quelques mois après le vacarme alimenté par l'affaire Mortara, un volume d'Edmond About, dont les premiers chapitres avaient été insérés dans *le Moniteur*, parut en Belgique, sous le titre : *la Question romaine*. C'était un pamphlet d'une inconvenance continuelle et systématique ; au fond, médiocre. Edmond About avait

(1) *Louis Veillot*, par Eugène VEUILLOT, t. III, p. 218.

la vogue ; on affectait de l'appeler le petit-fils de Voltaire ; sur quoi Louis Veillot répondait : « Il faut laisser dire ; et Voltaire ne l'a pas volé. » Portrait du pamphlétaire : « M. Edmond About paraît doué de cette sorte d'esprit qui, naturellement, voit tout d'une façon basse et injurieuse, tourne tout en dérision, se plaît à rapetisser tout ce que d'autres, naturellement, admirent. Décrivant les magnifiques pins et les solennels cyprès qui donnent au paysage romain un si auguste caractère de beauté, il compare le pin au parapluie ouvert et le cyprès au parapluie fermé. En une seule image, c'est tout son pittoresque. Il applique ce procédé aux hommes comme aux choses, mais avec le fiel que ces natures malheureuses ont accoutumé de ressentir devant tout ce qui est le plus grand et le plus digne de respect. La beauté les irrite, la majesté les offense, elles naissent ennemies de toute grandeur. Il n'y a pas de lieu dans le monde où de tels esprits se puissent trouver aussi mal à l'aise qu'à Rome, parce qu'il n'y en a point où l'on rencontre en pareille abondance les spectacles, les hommes, les choses qui éveillent l'amour, qui impriment le respect. Plus ils voient qu'autour d'eux, de toutes parts, on cède à ces nobles sentiments, plus ils sont tourmentés du besoin de dénigrer ou d'insulter, et il faut qu'enfin ils vomissent ce qu'ils ont dans le cœur. Chateaubriand, assez médiocre chrétien alors, rencontra à Rome des choses auxquelles son âme ne savait pas, ne voulait pas résister ; il se jetait à genoux. Suivez



M. About aux mêmes endroits : il tire la langue. »

Outre les singuliers journaux dits d'*opposition*, qui, au sujet de la fâcheuse politique franco-italienne, luttèrent d'enthousiasme avec la presse ministérielle, il y avait encore un organe d'un caractère et d'un fonctionnement particuliers : la brochure d'inspiration impériale. D'abord, la brochure fut anonyme ; mais on ne tarda pas à reconnaître La Guéronnière, qui, ensuite, y mit sa signature. C'était l'ancien *Brémond*, dont je parlais tout à l'heure. Il était chargé de transmettre aux partis politiques de France et de l'étranger, aux chancelleries et aux souverains, les pensées de Napoléon III. Il avait un style sans relief, distendu et traînant, alourdi d'amplifications et de périphrases ; donc, pour ces motifs, passablement harmonisé avec la façon d'écrire que l'on pratique dans la « carrière » ; donc, aussi, propre à frayer la route à quelque formule spéciale, révélatrice ou captieuse, élaborée par le maître. Un opuscule publié au commencement de février 1859 sous le titre : *Napoléon III et l'Italie*, tout en maintenant les griefs dirigés contre le gouvernement romain, proposait de nommer le Pape président d'honneur d'une confédération italienne. C'était le plan chimérique que devait poursuivre Napoléon III jusqu'après la paix de Villafranca. La brochure mettait le Pape en demeure de séculariser l'administration pontificale et, comme sanction, affectait de compter sur un congrès impossible. Elle préparait ainsi le public à la guerre, qui

devenait certaine, dès que la France décidait d'appuyer devant l'Autriche les réclamations du Piémont. Par la guerre, on stimulait le mouvement révolutionnaire dans toute l'Italie. *Le Siècle* le prévoyait bien. *L'Univers*, ayant osé signaler les inévitables conséquences d'une telle aventure, se vit dénoncé par *le Siècle* et même par *le Charivari*, comme par *la Patrie* et *le Constitutionnel*. Après la guerre, lorsque les évêques exprimèrent l'inquiétude que provoquait la situation du souverain pontife, *l'Univers* ne put enregistrer qu'une partie des lettres épiscopales. Il venait de recevoir un premier avertissement pour avoir blâmé avec vigueur notre politique en Asie. Le 22 décembre 1859, paraissait une autre brochure, toujours d'inspiration impériale, intitulée *le Pape et le Congrès*, destinée, ainsi que la première, à indiquer les concessions que le gouvernement imposait au Saint-Siège. Cette fois, l'auteur, qui continuait de prendre le ton d'un catholique zélé, exigeait l'abandon des Romagnes. La délimitation du nouveau domaine pontifical devait être réglée par le Congrès, qui restait en perspective. Or, bientôt, on dut renoncer à ce congrès, dont La Guéronnière avait cru accomplir la besogne par avance. Coup sur coup se précipitèrent les documents et les événements : le 1<sup>er</sup> janvier 1860, le pape, prononçant un discours public, flétrissait l'hypocrisie de la brochure ; le 11 janvier, *le Moniteur* répliquait par la publication d'une lettre datée du 31 décembre, et dans laquelle Napoléon III, toujours en vue d'un

prochain congrès, pressait le pape « de faire le sacrifice des provinces révoltées ». Le 28 janvier, parvenait à Paris l'Encyclique où Pie IX disait : « Sa Majesté n'ignore pas par quels hommes, avec quel argent et quels secours, les récents attentats de rébellion ont été excités et accomplis, à Bologne, à Ravenne et dans d'autres villes. » Averti peu de temps auparavant, pour avoir envoyé une adresse au Pape ; informé officieusement qu'une mesure de suppression était prête ; certain que la publication de l'*Encyclique* provoquerait le coup fatal, Louis Veullot résolut d'offrir à la cause du droit un suprême exemple de fidélité : « Je dis à mes collaborateurs : — Voici l'arrêt de mort, le journal ne vivra plus demain. — Nous éprouvions plutôt un sentiment de joie de trouver une si belle occasion de périr ; et nous nous mîmes immédiatement à traduire l'*Encyclique*, pour la donner dans l'édition du matin, avant qu'aucune défense de la publier n'arrivât et afin que le journal ne fût pas saisi à l'imprimerie (1). » Le lendemain, 29 janvier 1860, un décret impérial, proposé par le ministre Billault, supprimait l'*Univers*, déclaré coupable d'avoir compromis : « l'ordre public, l'indépendance de l'État, l'autorité et la dignité de la religion » !

C'était le premier journal supprimé avant d'avoir été suspendu ou condamné par les tribunaux.

(1) *Mélanges*, 2<sup>e</sup> série, t. VI, p. 296.



Sept ans s'écoulèrent, pendant lesquels Louis Veillot subit la défense d'écrire dans aucun journal. Il se remit aux livres ; mais il continua de prendre sa part dans la grande lutte religieuse et politique du moment. De quelle façon ? Au moyen de la brochure. L'entreprise dirigée contre le pouvoir temporel du pape se poursuivait avec le concours de plusieurs États et s'avancait vers son but final. Louis Veillot composa des brochures intitulées : *le Pape et la Diplomatie, le Guêpier italien, l'Illusion libérale, Pie IX*. On les retrouve dans le premier volume de la troisième série de *Mélanges*. Dans la *Revue du monde catholique*, Louis Veillot publia une analyse des *Misérables*, jugeant Victor Hugo avec une sévérité vigoureuse mais sereine, et plus d'une fois généreuse. Au même recueil il fournit une étude vengeresse sur les *Travaux scientifiques du clergé français*, étude provoquée par une méprisante assertion du critique Schérer. Ces pages remplissent en grande partie le premier volume de la troisième série des *Mélanges*, où nous voyons (15 avril 1867) reparaître *l'Univers*.

C'est l'heure où les prétentions prussiennes sur le Luxembourg menacent le prestige français. Les observateurs attentifs ont l'impression que le spectre de la guerre rôde aux abords de notre société. Mais cette société a mis son orgueil dans le plaisir et dédaigne les trouble-fête. D'ailleurs, est-ce que l'Exposition universelle n'est pas le

présage et presque la garantie d'une ère nouvelle où tous les tumultes seront joyeux? Les rois et les princes, un monde de badauds cosmopolites viennent s'amuser chez nous. Paris s'enorgueillit d'une telle invasion. Louis Veillot, qui la décrit, note aussi quelques traits qui caractérisent la nature spéciale du Parisien : « Paris n'est pas plus une ville qu'un camp n'est une patrie. Quel Parisien habite la maison de son père, a son église, a son cimetière, sa rue, se connaît des voisins? L'habitant de Paris ne bâtit point sa ville, ne la gouverne point, ne choisit point ses magistrats, ne sait pas le nom de ses prêtres et ne connaît que celui de ses bouffons. » Le spectacle s'embellit encore d'un congrès de la paix ; mais, dans la politique et dans la littérature, la libre pensée continue d'être toute guerroyante ; et, sur le sol d'Italie, elle conspire, les armes à la main. Les aventures garibaldiennes se poursuivent, interrompues de temps à autre par le gouvernement impérial. Celui-ci, toutefois, demeure à moitié complice du parti qui les approuve et qui les suscite.

Louis Veillot dénonce le double jeu de la politique générale, les dangereuses tendances de l'esprit public, les égarements de la presse. Il honore les fidélités et il anime les courages. Sa plume peint Sainte-Beuve, Morny, Baudelaire, Renan, Garibaldi, Ratazzi, Quinet, Émile Ollivier, Duruy, Mgr Mermillod, Jules Favre, Beust, Rochefort, la reine Isabelle, le Père Hyacinthe, Berryer, Lamartine ; et les chroniqueurs en vue, les Vil-

lemot, les Labédollière, quantité d'autres aussi, avec lesquels Louis Veillot polémique suivant les incidents du jour. C'est un monde et surtout, comme Louis Veillot l'écrit en septembre 1869, c'est, pour ce monde, « le commencement de la fin ». Alors, en effet, émergent les hommes qui vont renverser l'Empire : Gambetta, Ferry. Les articles publiés avant, pendant et après les élections de 1869 sont un extraordinaire tableau d'histoire prophétique. Une grande crise s'annonce, accélérée et aggravée par le déchaînement de la passion irrégieuse, que la prochaine ouverture du concile exaspère.

Un concile en plein dix-neuvième siècle ! Et, comme principal sujet des travaux conciliaires, l'examen et, probablement, la définition dogmatique de l'infailibilité pontificale ! Sceptiques ou sectaires, philosophes ou chroniqueurs, voient dans ce fait un suprême défi à la civilisation, une folie sans remède. Tous prédisent le prochain et total effondrement de la foi. Louis Veillot répond aux uns et aux autres. Parmi les catholiques, l'accord, qui devait se manifester finalement, était loin d'être établi. Là comme ailleurs se poursuivait une discussion ardente, dont différentes phases sont inscrites dans le troisième volume de la troisième série des *Mélanges*.

Un autre volume, le quatrième, lui est consacré tout entier. Installé à Rome pour la durée du concile, Louis Veillot envoie de là, pendant plus



de six mois, des lettres écrites sous l'impression des incidents qui se multiplient. De l'ensemble de ces lettres résulte un extraordinaire tableau de tout ce qui se fait aux alentours et au sujet de l'assemblée œcuménique. La marche des travaux, les impressions communiquées par les évêques en sortant des séances, les livres et les brochures, les polémiques, les manœuvres des hommes d'État et de certains hommes d'Église, les cérémonies, des promenades et des entretiens où revit l'histoire de Rome et de la religion composent un ensemble d'une variété et d'une originalité sans pareilles. Et, parmi tant de faits notés avec leur caractère du moment, se dessinent les vivantes figures des personnages appliqués au durable labeur. Si la polémique est ardente, plus ardent est l'enthousiasme généreux. Coup sur coup, il inspire des pages qui sont de grands morceaux d'éloquence et qui voisinent avec une foule d'autres où la fantaisie, l'esprit, la verve font également leurs chefs-d'œuvre. « Le mérite de ce livre, s'il peut en avoir un, a dit lui-même Louis Veillot, c'est de présenter un tableau assez fidèle de Rome pendant ces jours mémorables du concile. On y voit la dernière splendeur d'une grande chose qui va périr ou du moins changer de forme. Elle renaîtra. Rome ne peut périr, ou le monde périrait. Mais elle renaîtra autre que le monde était accoutumé à la voir et que l'ont vue encore nos contemporains... Un autre avantage de mes lettres, c'est qu'elles sont un cri de la foule en l'honneur de

Pie IX, du concile et de tous ceux qui, dans le concile, ont été les inébranlables gardiens de la vérité... L'histoire dira ce qu'il faut ; mais l'histoire est lente, comme la justice. Elle fait de gros livres que la passion refuse de lire et qui laissent longtemps subsister la calomnie. Pallavicini n'a pas encore tout à fait éteint la médisance de Fra-Paolo, et les contes de ce garnement ont longtemps pesé sur le concile de Trente. Le concile du Vatican aura ses Sarpi. Mes lettres ont pris le devant. »

Aussitôt après le concile, la guerre. Rentré à Paris, Louis Veillot devient le témoin, l'annaliste, le peintre du terrible conflit, l'interprète des émotions et des douleurs patriotiques maintenues au comble durant six mois. Pendant cette longue période tragique, environ deux cents articles se suivent de près ; et il y a des semaines où chaque journée a le sien, étendu, intense, magnifique. Le double siège de Paris est là tout entier, en relief et en action. Quand survient le désastre de Sedan, Louis Veillot s'écrie : « L'ennemi approche, plus redoutable. Les murs de Paris le verront. Il faudra subir l'insolence de cette visite. En un mois, nous en sommes là. En un mois ! La France !... Que Paris se défende noblement, que la courtisane redevenue une matrone digne d'enfanter encore des héros ! Il fut pardonné à l'Adultère, parce que nul n'était sans péché, et parce qu'elle n'entreprit point de justifier son crime... Au milieu de l'apostasie quasi générale des peuples, couronnement de

l'hérésie du seizième siècle, la France est cependant restée catholique... C'est la France, parmi les nations, qui, après l'orage révolutionnaire, a voulu être catholique. C'est elle qui a réclamé l'indépendance de la papauté, qui a rouvert le champ des missions, qui a fourni le grand nombre des apôtres et des martyrs. C'est elle qui a procuré à l'Église du Christ le temps de construire la fortification imprenable de l'infailibilité, c'est-à-dire de réaliser la visibilité et l'incarnation de ce dogme éternel. Or, Dieu n'est pas oublieux du bien. Il détruit le péché, il efface, il oublie ; il rend à ce qui était souillé la blancheur de la neige et la pureté du cristal ; mais le bien, il le conserve impérissable sous son regard. Parce que la France est catholique, elle ne peut pas être prussienne, encore moins *prussianisée*. L'amour de l'Église et l'amour de la patrie, c'est le même amour. » Le lendemain : « En attendant qu'il attaque les murailles, le canon de la Prusse nous a donné la république. Cela s'est fait hier, entre midi et deux heures, sans qu'on ait entendu un coup de fusil. Quelqu'un qui n'a pas dit son nom a proclamé un gouvernement. Ce gouvernement, composé d'une douzaine d'individus, a été aussitôt prendre le sacre à l'Hôtel de Ville, et voilà déjà vingt-quatre heures qu'il fonctionne avec aisance... Ainsi succombe l'empire de Napoléon III, six mois après le plébiscite qui lui a donné sept millions et demi de suffrages. Rien de plus honteux ; rien de plus juste. » Les incidents s'accumulent. En parallèle avec la circu-



laire diplomatique de Jules Favre, Louis Veillot cite *la Correspondance de Berlin*, « journal français de M. de Bismarck », et il dit de l'Allemagne menaçante et toujours hypocrite : « Jusqu'à Sedan, son heureuse étoile a voulu qu'elle eût l'air de soutenir une guerre défensive. Depuis Sedan, le masque est tombé, et elle fait ouvertement une guerre de rapine. » Apparaissent les premières manifestations de la fureur antireligieuse et séditeuse : le grand journaliste catholique la flétrit et la défie, en adjurant les bourgeois voltairiens de penser au surcroît de péril qu'une telle passion peut déchaîner. On commence à menacer les maisons religieuses ; on déclame en l'honneur de Voltaire ; on salue l'avènement de l'athéisme. Louis Veillot répond : « Nous devons à l'erreur anticatholique les défauts qui nous divisent entre nous et qui éloignent de nous les autres peuples comme ils nous éloignent de Dieu. Ceux d'entre nous qui, récemment, ont fait déborder la coupe profonde des vengeances, en décrétant l'abandon de Rome et l'apothéose de Voltaire, auraient vainement cherché ce qu'ils pourraient faire de plus anticatholique, c'est-à-dire de plus protestant, et par là même de plus prussien et de plus antifrçais. Ils ont signifié au ciel et à la terre l'apostasie de la France de Dieu conquise enfin par Voltaire. Le reste est venu avec une telle promptitude et une telle rigueur qu'on ne peut y méconnaître le châtimeut. Logique inexorable ! dérision qui tombe sur le pécheur ! » Pendant que le journal de Blanqui invite le peuple

parisien à prendre des mesures pour que le gouvernement puisse « disposer au plus vite des établissements, des personnes et des choses de la religion », *le Réveil* propose de retirer la qualité de citoyen français à quiconque reconnaît l'autorité d'un souverain étranger. Réplique de Louis Veillot : « N'étant pas supposable qu'un citoyen français puisse avoir en France la fantaisie de se proclamer sujet du roi de Prusse ou de n'importe quel prince régnant ailleurs, il faut croire que la proposition regarde les catholiques de France. En effet, ils reconnaissent l'autorité du Pape. Ils la reconnaissent non comme sujets, mais comme fidèles... » Là-dessus, le rédacteur de *l'Univers* rédige une déclaration par laquelle il jure de « reconnaître toujours l'autorité du Pape » ; et il complète ainsi sa déclaration : « Je dépose cette cédule dans les mains vigilantes du directeur du *Réveil*, pour le jour où il se trouvera en mesure d'exécuter ses petites idées sur l'obéissance due à l'autorité du Pape, et moi hors d'état d'en faire connaître mon avis. Que M. le directeur du *Réveil* relise ce papier et qu'il me considère dès lors comme un homme qui se permet (je lui demande bien pardon) de l'envoyer promener, lui et sa loi... Voilà ma qualité de Français bien aventurée. Mais je penserais la perdre beaucoup plus honteusement, si je permettais au citoyen Delescluze et à ses amis de croire qu'ils pourront me soustraire à l'obéissance du Pape. Ils n'ont pas assez de coupe-rets pour trancher ce lien-là. »

Le 17 septembre : « Le siège de Paris est commencé et l'on a lieu d'espérer une défense digne de mémoire. Les défenseurs sont accourus de toutes les provinces avec une généreuse ardeur. On peut dire que toute la France, prise à l'improviste, est sur les murailles de Paris, comme toute l'Allemagne est autour. Mais, pour notre malheur, l'Allemagne ne forme qu'une cité, et dans Paris il y en a deux. Qu'au moins pendant le combat ces deux cités n'en fassent qu'une ! Il est accablant de penser qu'au moment où le canon gronde sur le rempart, la discorde rugit dans la ville et que des voix furieuses s'efforcent d'y allumer la sédition. Hélas ! ce serait assez du feu de l'ennemi. Il y a, sur le rempart, de vrais soldats de Dieu et de la patrie. Ils se sont offerts, sans distinction de rang, de fortune et d'opinions, pour repousser un ennemi qui menace également le foyer et l'autel. Le grand nombre des gardes mobiles, habitants et ouvriers des campagnes, sont venus comme à la guerre sainte. Ce ne sont pas les splendeurs de Paris qui les intéressent et qu'ils veulent sauver : leurs plaines, leurs montagnes, leurs rivages baignés par la mer ont des beautés qu'ils goûtent davantage. Au milieu des monuments et des merveilles de Paris, ils aspirent à revoir leur clocher et le chaume où vivent ceux qu'ils aiment. Ils ont tout laissé, ils ont affronté la mort pour l'amour et l'honneur non de tel ou tel système politique mais de la France. Vainqueurs ou vaincus, intacts ou mutilés, ils iront ensuite se livrer aux labeurs



qu'exigera la réparation de tant de misères. Il est horrible de penser que, derrière eux, éclatent d'abominables blasphèmes ; que de misérables séditionnaires se proposent de tirer parti du noble sang qu'ils vont donner, pour leur imposer plus de sueurs, plus d'angoisses et leur arracher les consolations de la foi. Qu'il n'en soit plus ainsi ! Que le blasphème cesse au moins pendant le combat ; qu'il ne continue pas d'alarmer et d'irriter des cœurs si cruellement torturés, et qui sentent que la France a besoin de Dieu. Le *Gouvernement de la défense nationale* ne juge-t-il pas qu'il faut éviter ce déchirement, qu'il importe de ne pas permettre que l'invasion serve d'instrument pour nous enseigner de guerre civile ? S'il n'ose rien exiger de ses amis, qu'au moins il les conjure de se taire, et qu'ainsi il fasse le peu qu'il peut et se délivre de ce surcroît d'épouvantable responsabilité. Autrement, les blessés lui redemanderont leur sang, et les morts s'élèveront devant Dieu et presseront sa justice de se faire rendre compte de leur vie inutilement sacrifiée. »

De ce point de vue et de ce ton, avec ces accents généreux, fiers, pathétiques, Louis Veillot note et apprécie les événements quotidiens qui secouent la population parisienne et qui composent ce qu'on appelait dès lors la *fièvre obsidionale*. Paris, en effet, vivait dans une exaltation générale et croissante. Tous les instincts, ineptes, criminels, patriotiques, engendrés par la continuelle commotion, s'éveillaient et se donnaient carrière. Aux

égarés et aux scélérats, à la masse de braves citoyens que les autres épouvantent, Louis Veillot adresse l'avertissement, la menace, l'appel. Intrépide, éloquente, éclatante, sa parole dénonce, flétrit, réconforte. Déjà Courbet veut abattre la colonne Vendôme et, dans plusieurs arrondissements, l'autorité s'avise de fermer les écoles municipales tenues par des religieuses ; les Étienne Arago, tirés de l'oubli, les Brisson, inaugurant leur destinée politique, se remuent pour préparer dans Paris, que les Prussiens assiègent, l'érection de la statue de Voltaire, flagorneur du roi de Prusse. Et Louis Veillot de s'écrier : « Le même jour que nous apprenons l'entrée des Prussiens à Strasbourg, le *Bulletin municipal* de M. le maire Étienne Arago nous annonce l'entrée de Voltaire plus avant au cœur de Paris. » Là-dessus, polémique contre plusieurs journaux. Soudain éclate l'événement abominable que, longtemps après, sa date seule, conservée dans toutes les mémoires, devait suffire à désigner et à réprover : l'affaire du 31 octobre. Alors, devant l'ennemi, une troupe de révolutionnaires essaie d'allumer la guerre civile. L'indignation dicte à Louis Veillot des pages frémissantes, récit magistral, historique et symbolique : « Donc, nos drapeaux sont aux mains de l'ennemi, l'ennemi cerne le dernier rempart, l'angoisse est dans les cœurs, et les séditieux, trouvant le moment favorable, se déclarent. La garde nationale court à l'Hôtel de Ville, sanctuaire de la république, maison mortuaire de la France. Elle

y trouve M. Flourens, botté et éperonné, se promenant *sur* la table du Conseil, entre deux gouvernements, l'un qui se décompose, l'autre en formation. Celui qui s'en va est le gouvernement régulier ; on y voit notre dernier soldat et notre dernier politique. L'autre, celui qui vient, a pour bras ce fou botté qui pérore sur la table et ce vieux chicot de prison, Blanqui, occupé à signer papiers sur papiers, afin de pourvoir aux emplois importants de la république. Blanqui nomme des généraux, des ministres, des maires, des commissaires de police. Il donne les clefs de la Banque, les clefs des forteresses, les clefs de nos maisons ; et toutes ces clefs peuvent se trouver bonnes, car Flourens et Blanqui ont avec eux des fusils, et dans la ville la terreur. Ils semblent déjà maîtres ; leurs hommes de main hurlent, menacent, frappent, pillent ; tout à l'heure ils oseront assassiner, et tout sera perdu. Mais quelques-uns ont trouvé le chemin des caves, et peut-être que tout sera sauvé. En effet, pendant que Flourens pérore, une partie de ses soldats glissent aux vignes, se soûlent, sont pris, prennent peur, et finalement s'en vont ou s'endorment. Le gouvernement régulier est tiré de peine ; les clefs de Blanqui ne valent plus rien ; c'est à recommencer. O risée, ô douleur ! Et cela, c'est la France ! L'ennemi regarde par-dessus les murs et voit cela dans Paris ! Et s'il se retourne, il voit Esquiros, un Blanqui plus grotesque, régnant à Marseille, et un autre de même espèce, Challemel, régnant à Lyon, et le capitaine Kératry, généra-



lissime en Bretagne ; et à Tours, le vieux juif Crémieux et le vieux pantin Glais-Bizoin s'embrassant avec le vieux reître Garibaldi, tandis que le jeune avocat Gambetta tombe de ballon ministre de la guerre ! Regardons aussi, nous, regardons bien ! Regardons cette décadence abominable et cette foudroyante démence. Dans la nuit où nous descendons, emportons ces flétrissures. Ayons-les sur le front ; ayez-les dans le cœur !... O Christ ! Dieu et roi éternel des Francs, *parce populo tuo!* Oubliez nos crimes, tirez-nous des ignominies de cette mort, rendez-nous l'épée de notre baptême, l'épée qui frémissait quand on parlait de votre supplice, et souvenez-vous que la France naissante s'écriait : Que n'étais-je là ! »

Au milieu de l'indignation ou de l'exaltation patriotiques, entre la colère et la pitié, se fait place la verve la plus spirituelle et la plus forte. Ainsi, vers le milieu de novembre, le grand journaliste catholique résume une conversation qu'il a eue, par hasard, deux mois plus tôt, avec Eugène Pelletan, membre du gouvernement de la défense nationale : « M. Pelletan, député des fières et joyeuses banlieues de Paris, m'apparut avec une mine plus contente que la mienne, lorsque j'eus l'honneur de le rencontrer, le 5 septembre, dans la rue Taranne, dès le matin. Il était membre du gouvernement d'une république qu'il venait de faire ; je me trouvais citoyen de cette république-là. A son sourire, j'admire que la sécurité fût pour lui, l'inquiétude pour moi. Grâce aux chan-

gements qui sont survenus depuis un siècle dans l'assiette des choses morales et politiques, le mortel tranquille est celui qui prend la responsabilité des grandes affaires. Celui qui devra se laisser conduire jouit d'un sommeil moins calme ; il a davantage la certitude de payer et l'appréhension d'être pendu. » Protestant libre penseur, Pelletan affirme ses sentiments bienveillants à l'égard de la religion et multiplie les promesses rassurantes. « Voilà l'entretien. Nous nous quittons. Mon gouvernant sentait le besoin de prendre un bain, parce que sa nuit avait été laborieuse ; je sentais le besoin d'entendre la messe, parce que je ne me sentais pas rassuré sur les suites de son travail de la nuit. » — La caricature « la plus vile et la plus insolente » répand ses outrages sur toutes les personnes et sur toutes les choses dignes de respect, ne s'imposant réserve et scrupule qu'envers les gens qui détiennent le pouvoir. Louis Veillot rédige pour Jules Favre une lettre ouverte, publiée avec cette adresse : « A M. Jules Favre, ancien membre des Conférences de saint Vincent de Paul, ancien bâtonnier des avocats, fondateur de la république parisienne (une et indivisible), vice-président du gouvernement de la défense nationale, ministre des Affaires étrangères, ministre de l'Intérieur, l'un des quarante de l'Académie française, etc., etc. ... Monsieur, malgré les graves occupations que tant de titres supposent, au fond, vous n'avez rien à faire, et je me permettrai de vous prendre un moment. J'ose

dire que j'y mets le prix. Me trouvant déjà assez mal gouverné, je ne sollicitais pas l'honneur de votre tutelle. Vous me l'avez imposée, vous êtes cher, vous ne rapportez rien, ou plutôt vous emportez tout : je peux bien me passer la grande consolation du peuple souverain, qui est de houspiller ses intendants et de leur montrer à quel point ils savent mal leur métier. C'est stérile, mais cela soulage. Vous-même en avez pris le passe-temps toute votre vie, sans vous donner, autant qu'il l'eût fallu, le souci d'apprendre à mieux faire. Au surplus, ce que j'ai à vous dire ne saurait être indifférent ni au fondateur de la république, ni au vice-président de la défense nationale, ni au ministre des affaires étrangères, ni au ministre de notre petit intérieur ; l'académicien et l'ancien bâtonnier peut s'y intéresser ; le ci-devant confrère de saint Vincent de Paul n'y restera pas insensible, pour peu qu'il se souvienne de ce premier et meilleur état. Vous m'avez souvent retenu jusqu'à l'ennui sur des objets moins importants. » Ensuite, Louis Veillot note et stigmatise l'abjection manifestée et entretenue par l'esprit caricaturiste « barbare, bestial, sanguinaire, obscène et bête ». Il rappelle que, lors de l'entrevue de Ferrières, M. de Bismarck disait à Jules Favre précisément : « Paris nous sera ouvert par votre populace », et que Jules Favre répondait qu'il n'existait point de populace à Paris. « Le diriez-vous encore ? (reprend Louis Veillot) et comment donc appelez-vous ceci ? Ceux qui font ces choses, ceux qui les



vendent, ceux qui les achètent et s'en amusent et jusqu'à un certain point ceux qui les tolèrent. Est-ce un peuple, est-ce le peuple français? Ce peuple alors serait pire qu'une populace?... Je vois les traits de nos concitoyens affichés au pilori, dessinés sous le couperet de la guillotine, en attendant que ce soit pour de bon. Je vois l'image d'une femme qui a régné pendant vingt ans et dont la réputation d'honneur n'a reçu aucune atteinte. Elle est souillée des injures auxquelles toute femme préférerait la mort... Politiquement, vous êtes de pauvres hères, empêtrés d'un vice d'origine, et particulièrement incapables de reprendre les armes que vous avez données contre vous, armes d'ailleurs que l'orgueil ne reprend jamais. Le mauvais pacte a été signé, vous en subirez les clauses. Vous avez mal commencé, mal continué, vous finirez plus mal. » Au général Trochu, aussi Louis Veillot avait adressé une lettre ouverte lorsque le gouvernement éprouva le besoin de posséder, au moyen d'un plébiscite parisien, une espèce de sacre populaire : « Général, demain j'irai voter pour vous conserver à la tête du gouvernement et conserver le gouvernement avec vous. Je dirai *oui*. Mais je l'avoue, général, en ma conscience, puisqu'on l'interroge, a besoin de s'en décharger à haute voix : en votant le maintien du gouvernement, en faisant mon possible pour que la majorité soit éclatante, je n'agirai pas par amour pour vos collègues, ni même pour vous, quoique je vous honore. Passez-moi l'ex

pression et pardonnez-moi la pensée : vous n'êtes point mon homme. On vous reproche d'être *clérical*. C'est bien injuste envers vous... Encore que vous soyez le plus honnête homme du monde, et bon et ferme chrétien pour vous-même, prêt, je n'en doute pas, à mourir plutôt que d'abjurer la foi du Christ, vous n'avez point, selon moi, la qualité et la quotité de foi sociale que nous devons tous à l'Évangile. Vous en avez ce que tolère le monde, vous n'en avez pas ce qu'il faut à la société... Je ne vois rien du tout dans vos actes publics qui me déclare que l'Évangile soit pour vous la loi du salut politique, autant que celle du salut particulier. Vous croyez qu'il est permis et même urgent de n'être chrétien que dans la vie privée. C'est l'essence du poison révolutionnaire. C'est par là que la révolution trompe les intelligences et dissout les consciences à qui ses autres maximes et pratiques font horreur. »

On se bat sous Paris : Louis Veillot félicite le général Trochu d'avoir pris le temps de préparer la « sortie en ordre » et non pas la « sortie en masse », celle-ci réclamée par les incapables et par les séditionnaires. Contre les démagogues, le rédacteur en chef de *l'Univers* fulmine avec une verve et une audace qui les déconcertent, qui étonnent leurs complices honteux ou déclarés. Dans le monde qui déteste la démagogie, mais qui continue de rester indifférent aux croyances, on se sent pris d'admiration devant l'exemple que donne Louis Veillot. A la date du 23 novembre, le survivant des deux

frères Goncourt dit, dans leur *Journal* : « Veuille-t-il a ce que peu d'écrivains possèdent ! La lecture de ses articles donne à ses lecteurs une espèce d'*alacrité*. Du reste, l'ironie de son talent n'a jamais été un plus grandiose, un plus dédaigneux mépris pour les hommes et les choses du présent. La « Vigile de Noël » inspire à Louis Veillot une magnifique méditation, qui traduit l'angoisse de tous les cœurs et qui rappelle tous les enseignements du christianisme et de l'histoire. Les Prussiens célèbrent cette nuit de Noël par une canonnade formidable ; il en note les échos et les secousses, et il en expose la signification : « Nous avons aux portes de Paris le roi et le peuple modernes, constitués selon la perfection actuelle de la science et de la philosophie, qui doivent désormais remplacer la charte de Bethléem et conduire le genre humain. L'un et l'autre sont une toute vieille chose très anciennement connue. Ce roi fut jadis le pharisien, et ce peuple fut jadis le philistin et tous deux furent aussi ce qu'on appela jadis le conquérant païen et l'empereur barbare, c'est-à-dire les deux plus cruels fléaux dont le christianisme ait soulagé l'humanité. » Et comme environ douze journaux ont, avec mélancolie et parfois avec élévation, signalé le contraste de la fête toute consolatrice et des circonstances tragiques parmi lesquelles elle est célébrée, il montre qu'il y a de louable dans ce sentiment : « Nous saisissons et nous y ajoutons un arôme de christianisme. Est-ce encore l'automne, est-ce déjà



printemps? En tout cas, il y a donc, même là, des âmes dont la mort n'a pas encore pris possession, ou en qui la vie recommence? C'est, nous n'en doutons pas, un fait acquis et grandissant, et c'est en même temps la meilleure arme qui nous reste contre César. Là où quelque chose demeure au Christ, ni la mort ni César ne prendront pied et ne demeureront éternellement. »

Les présages de l'effondrement se multiplient. Louis Veillot écrit *les Pensées d'un bombardé*. Elles remplissent une page du journal, et mêlent aux émotions de Paris canonné par le roi de Prusse le souvenir de Jérusalem assiégée par Sennachérib. Vient l'armistice; puis, la paix douloureuse. C'est la fin... Pas encore : au drame si long et si terrible la Commune ajoute un épilogue d'une horreur et d'un trouble invraisemblables. Nouveau siège de Paris, par les Français, cette fois; incendies et massacres. L'assemblée de Bordeaux et de Versailles, la proclamation du comte de Chambord, les efforts confus pour établir un gouvernement, ainsi se termine le livre intitulé : *Paris pendant les deux sièges*. Livre « splendide », déclare M. Jules Lemaitre. En effet, le tableau est sans pareil, par la solennité de l'ensemble, par le relief et par la variété du détail, par l'intensité de la couleur et de la sensation. Si le tragique surabonde, le pathétique dispose quand même de la place principale; sans supprimer celle qui appartient au pittoresque, et où la satire la plus étonnante fouaille les hommes

vulgaires déguisés en grands hommes et bafoue les fantoches piteux ou sinistres. La tragédie politique et patriotique qui, dans la même commotion, mêlait toutes choses et qui les portait au comble, elle est là, comme la conclusion de l'histoire religieuse, politique, intellectuelle, morale, sociale, racontée au cours des seize volumes précédents.

Cinq autres volumes postérieurs, pleins aussi de faits, de discussions, de portraits, conduisent cette histoire jusqu'à la fin de 1879. Même les derniers articles écrits par Louis Veillot portent souvent la marque de sa meilleure touche. Exemple, à propos de la mort du prince impérial : « Héroïquement pressé de son nom et du malheur obscur qui menaçait sa destinée, il souhaitait de ne pas attendre davantage et de ne pas risquer son âme immortelle dans les périls vulgaires de la vie... Aurait-il la longue vertu d'acquérir ou de garder la seule gloire qu'on ne perde pas ? Il emprunta un cheval de guerre et prit la première occasion qui se présenta d'aller au-devant de la gloire ou de la mort. Ce fut la mort qui vint tout de suite. Elle le trouva prêt. »

Par ces lignes, pour ainsi dire (il s'en faut de quelques pages), se clôt dans les *Mélanges* la période ouverte depuis 1842. Ce demi-siècle décisif est là tout entier : les œuvres, les luttes, les hommes. Rien de tel que ces *Mélanges* pour rendre visible le mouvement des idées et des

passions durant une époque qui a préparé et qui explique la nôtre. C'est, dans un monument littéraire, une histoire vivante, sans laquelle on ne peut écrire la véritable histoire contemporaine.



## IV

### LES LIVRES

J'ai mentionné à leur date les ouvrages publiés par Louis Veillot avant qu'il se fût, pour toujours, engagé dans la presse catholique, ou peu de temps après. Le premier, qui eut du succès et qui le méritait, *les Pèlerinages de Suisse*, remonte à 1838. Alors, Louis Veillot avait juste vingt-cinq ans. Œuvre de la jeunesse ; sans doute ; mais aussi d'un talent qui déjà possède une grande partie des ressources par lesquelles, bientôt et définitivement, il sera caractérisé. Œuvre improvisée, en moins de trois mois ; oui ; mais rédigée d'après des notes abondantes prises sur place au cours du voyage que le converti, reconnaissant et enthousiaste, vient d'accomplir parmi les centres de dévotion historique et populaire. Fribourg, la Part-Dieu, Sachlen, Ensiedeln, Maria-Stein, etc. ; souvenirs du bienheureux Canisius, de saint Bruno, de saint Nicolas de Flue, de saint Mainrad, et tant d'autres ; jésuites, chartreux, bénédictins, remites ; Louis Veillot résume l'histoire, décrit les aspects, chante les gloires de ces lieux cé-

lèbres. De l'un à l'autre on parcourt le sol hérétique, on croise la tradition et la domination protestantes : tout de suite, le jeune pèlerin se sent et se montre l'ardent et terrible polémiste qu'il va être, ou plutôt qu'il est désormais. La seule vue de l'ennemi l'a, pour toujours, révélé à lui-même. Converti, Louis Veuillot n'a-t-il pas perdu le goût des splendeurs naturelles? Non. Il les saisit d'instinct. Avec un talent tout spontané, mais déjà nuancé et puissant, il dépeint les rudes montagnes neigeuses et les douces vallées verdoyantes. La conversion n'a pas comprimé la verve spirituelle qui, à Rouen, à Périgueux, à Paris, débordait de sa joyeuse et vigoureuse jeunesse. Il recueille au passage mainte anecdote amusante. Comme son enthousiasme, son humeur satirique est nourrie par la foi dont il s'abreuve. Il pourfend les hérésiarques du seizième siècle. Il siffle les incrédules qu'il rencontre, voltairiens solennels ou badauds. Entre la flétrissure et la satire s'épanche la prière, pleine de force et d'onction.

Sauf deux opuscules de piété (*le Saint Rosaire médité* et *le Sub Tuum*), les ouvrages qui suivirent sont des romans : *Pierre Saintive*, *Historiettes et Fantaisies*, *l'Honnête Femme*. Dans le premier, Louis Veuillot a voulu, selon sa propre déclaration, « faire un roman chrétien, un livre où il fût question de passions humaines » et « où se peignît un coin de la vie actuelle » (1840). C'est une étude sentimentale, mais d'un esprit et d'un ton plus élevés que ceux qui se voient ordinairement dans

les études de ce genre ; sociale aussi, comme le dit Eugène Veillot, « peuplée de gens qui vivent et qui pensent ». Il y a là quantité d'analyses délicates et profondes, enveloppées d'éloquence et de foi. La même éloquence et la même foi règnent dans les *Historiettes et Fantaisies*, recueil de ce que Louis Veillot qualifie modestement « petits ouvrages ». Or, *l'Epouse imaginaire*, *le Vol de l'âme*, *les Histoires de Théodore*, *la Journée d'un missionnaire*, *Ce que c'est qu'un curé*, *la Chambre nuptiale* sont des bijoux. Il y a des sourires, des larmes, de l'allégresse. Ces « petits ouvrages », un critique religieux, le R. P. Longhayé, les appelle avec une exactitude gracieuse « romans-miniatures ». Tel récit contient, en vingt pages, l'éternel drame du cœur ; telle fantaisie, plus courte encore, est exquise ou sublime. On les lit en se sentant peu à peu imprégné de la grave et douce émotion que Pontmartin a su très bien analyser : « La chambre nuptiale... Rien ! deux noms, deux dates, deux amis qui se retrouvent après une séparation de quinze années ; la chambre de la fiancée, de l'amante, de la fée vêtue de gaze et couronnée de rayons, devenue la chambre de l'épouse et de la mère ; les ivresses de l'amour partagé se changeant en pâles insomnies au chevet d'un enfant malade ; la Diane chasseresse ou la Vénus de Milo remplacée par le crucifix ; l'esquisse de Watteau faisant place au dessin encadré de bois noir et surmonté d'une croix ; toutes les épreuves de la vie comprises entre ces



deux dates, celle du sourire qui espère, celle de la larme qui se souvient, et, entre deux, comme un trait d'union, pour empêcher l'une d'être trop regrettée et l'autre d'être trop triste, la Foi pleurant et priant sur la tombe des pères et sur le cercueil des enfants. J'ai relu bien souvent ces dix adorables pages, et ce n'est jamais d'un œil sec que je suis arrivé à la dernière ligne ; le roman a là son diamant. »

Encore un roman, *l'Honnête Femme*, et un roman de mœurs, dans toute la rigueur de l'expression. Là, on voit un jeune chrétien, croyant et pratiquant, humilier une belle coquette qui le provoque et qui veut être libertine sans compromettre sa réputation. Le tableau de cette hypocrisie choqua certains auteurs ou chroniqueurs, bien habitués cependant à se pâmer devant *Tartufe*. En réalité, ce qui leur déplaisait surtout, c'était le spectacle de la perversité féminine mise en déroute par la vertu d'un chrétien. Vingt ans plus tard, Sainte-Beuve louait beaucoup *l'Honnête Femme*, à plusieurs égards. A vrai dire, il se plaignait que l'humanité y fût l'objet d'un dédain excessif ; mais il laissait comprendre qu'il reprochait surtout à l'auteur de parler de la rédemption et du crucifix. Pourtant Sainte-Beuve avouait qu'on trouvait là de « jolis chapitres, gais et fins, dignes d'un Charles de Bernard, avec le trait plus accusé ». Il disait encore : « Savez-vous qu'il (Louis Veillot) a devancé *Madame Bovary* pour certaines peintures étonnantes de vérité locale ? Il est réel au delà de

tout. Balzac imagine et invente beaucoup plus dans ses portraits de provinciaux ; il surcharge et surajoute à tout instant : M. Veillot rend et copie mieux. » M. Jules Lemaitre, lui, a parlé de cette œuvre avec une sympathie sans réserve ; et il a fait plus, puisqu'il a écrit la préface de l'édition nouvelle. Même, le brillant critique a osé une sorte de plaidoirie en faveur du roman franchement chrétien ; et il a cité celui-là comme un modèle très curieux, très intéressant, souvent « très beau ». Louis Veillot, jugeant son livre, n'avait pas tardé à le classer dans la catégorie des « fruits verts ». A quoi M. Jules Lemaitre répond : « Oui ; mais ce qui est admirable, c'est que, au bout de soixante-sept ans, il garde encore cette verdeur. » Et il note que les « vifs croquis » consacrés aux « notables de Chignac » furent « tracés vingt ans avant *Madame Bovary* ».

Ce n'est pas un roman l'ouvrage en deux volumes intitulé *Çà et Là* ; mais on y trouve plusieurs romans. M. Jules Lemaitre les a lus, relus ; et il en est tout ravi. Il dit de l'un d'eux : « Le chef-d'œuvre, la merveille des merveilles, ce sont les quarante premières pages de *Çà et Là*. C'est l'histoire tout unie d'un mariage chrétien. Idylle franchement pieuse, effrontément édifiante, et exquise cependant... Rien d'extraordinaire, sinon la rencontre de la sévérité du fond et de la grâce infinie de la forme... Cette histoire est, quant au fond, précisément le contraire des romans de la bonne Sand. Et cela reste suave, d'une onction mêlée de beau-

coup d'esprit qui ne se cherche pas, d'observation exacte, même de pittoresque. Nulle trace de fadeur dans ces fiançailles si austères et si blanches. » Les chapitres de *Çà et Là* ont une extrême variété : Du mariage et de Chamounix ; — Étude de bourgeois ; — Résurrection d'une ville ; — La vie de château ; — En l'honneur du progrès ; — L'hôtel du Hareng-Couronné ; — Des miracles ; — Dans la montagne ; — En chasse ; — La plage ; — De la noblesse ; — Une Samaritaine ; — Contes et paysages bretons ; — La Campagne ; — La Musique et la mer ; — Vues prises du cloître ; — Les Fruits de cloître, etc. Une telle variété peut-elle former un ensemble où les idées se suivent, tenant l'une à l'autre? Oui. Comme dans les *Mélanges*, toutes les pensées suggérées par des milieux si différents procèdent d'une pensée maîtresse, celle qui remplit l'âme de Louis Veillot. Sa militante passion de vérité et d'apostolat le gouverne entièrement et le fait se trouver le même sous les formes les plus différentes. C'est l'esprit chrétien qui l'anime dans le travail, dans la lutte, dans les conversations, dans les promenades. Il y a une extraordinaire abondance de graves pensées et de saillies spirituelles ; d'art et de philosophie autant que d'histoire et de littérature. Ce titre si modeste, *Çà et Là*, encadre une quantité de larges vues sur la vie sociale, laquelle, assurément, est diverse, mais une aussi. N'importe quel individu représente un monde où se mêlent l'espérance, la joie, l'enthousiasme, la mélancolie et la tristesse. Tous



ces accents vibrent sous la plume de Louis Veillot. Quelle explication de la vie générale et quelle explication de lui-même dans l'*Épître dédicatoire* de ces deux volumes, désignés par le titre le plus fantaisiste et le plus simple ! « Tu voulais rester pour peindre des effets de pluie ; je voulais rester pour faire des vers. Nous partions, emportant et laissant les souhaits du cœur. Nous arrivions dans un autre gîte, où nous voulions rester encore ; nous voulions rester partout.

« Jamais, non pas même dans les premiers enivrements de la jeunesse et de la liberté, jamais, d'un pied plus heureux, je ne fis lever la poussière du chemin ; jamais d'une oreille plus charmée je n'écoutai la voix des solitudes...

« Loin du sommet de la vie, je cheminais, portant joyeusement de chers fardeaux. Je ne connaissais pas ces cruelles compagnes, l'Ingratitude et la Mort.

« Elles sont venues. Choissant parmi ceux que j'aimais, l'une m'a dit : « Tu ne les verras plus ; » l'autre : « Ils ne t'aimeront plus. »

« En même temps, le Devoir m'engageait dans les domaines austères de la Réalité. Là mon esprit perdait sa fleur et ses ailes.

« Et je connus l'emploi de ma vie : au lieu de cultiver en paix quelque coin du beau pays des songes, il fallait forger et manier des armes.

« Entendrai-je toujours ce bruit ! Porterai-je toujours ce harnais ! Longtemps, je rêvai de reprendre mon œuvre désirée.

« Mais j'ai vieilli dans la guerre, et, m'allégeant d'un bagage inutile, j'ai enfin jeté au vent ces graines qui devaient donner d'aimables fruits.

« Je les recueillis sur la montagne et dans la plaine, sur les bords de la mer immense et dans les immensités du cœur. — Au vent !

« Quelques-unes me venaient de Raphaël, quelques-unes de Mozart ; les monuments et les ruines, la vie et la mort m'en avaient approvisionné. — Au vent !

« Ce que je voulais chanter, il a fallu le défendre ; là où j'appelais de pauvres égarés, sont accourus des fous et des pervers.

« Ces bandes brutales se ruaient sur la justice, sur la vérité, sur la charité. Le courroux a enflammé mon cœur, et j'ai poussé des paroles de colère.

« A présent, je passe et je ne vois plus la beauté des chemins. Toutes les splendeurs de la terre ne sont que l'ornement d'un tombeau... »

Ce regret d'avoir été conduit à livrer tant de batailles, Louis Veillot l'a exprimé plusieurs fois ; par exemple, en tête du roman *Corbin et d'Aubecourt*, de dimensions restreintes, mais plein de délicate et tendre ingéniosité, comme aussi de psychologie pénétrante et gracieuse. Livre original assurément, puisqu'il a pour but d'intéresser « sans aborder l'étrange », dit l'auteur, « sans outrer les sentiments, en un mot, sans sortir de la vie commune ni de ses devoirs, et rien qu'en faisant tout marcher par les seuls battements du cœur le plus

droit et le plus ingénu » ; puisque (je cite toujours) l'aventure est renfermée dans un salon, « le drame dans un personnage, le personnage dans un monologue » ; et puisque, enfin, il s'agit d'une histoire d'amour racontée par une jeune fille. Louis Veillot en avait accepté la gageure au cours d'une conversation familière ; et, très vite, il avait esquissé, développé, réalisé son projet. C'était pendant un séjour chez un aimable, distingué et fidèle ami, Théodore de Bussières, en Alsace, sur le sol même dont le nom est aujourd'hui, pour la France, confondu avec une date funeste et pourtant glorieuse : Reichshoffen ! Déjà le lieu avait été terrible à l'écrivain catholique : en 1855, sa fille aînée, âgée de neuf ans, était morte chez les Bussières. Avant d'éprouver ce déchirement de l'âme, Louis Veillot avait, à Reichshoffen, savouré bien des heures délicieuses. Il les rappela dans *Corbin et d'Aubecourt* en les rapprochant de sa terrible épreuve paternelle. Il disait dans la préface : « Si j'ai soutenu tant de polémiques, ce fut bien par ma volonté, mais mon goût me portait ailleurs. J'étais journaliste comme le laboureur est soldat, uniquement parce que l'invasion l'empêche de rester à cultiver ses champs. Je ne tenais ni à recevoir ni à porter des coups, et les joies de ma carrière ne sont pas d'avoir été mis à l'ordre du jour pour quelque fait d'armes plus ou moins heureux, mais d'avoir vu parfois une pauvre petite fleur éclore dans mon courtil délaissé. » A côté de la petite fleur souriante s'abat le faisceau de fleurs funèbres : « Bussières est



mort, et, longtemps avant qu'il mourût, sa main pieuse avait enseveli le plus saignant lambeau de mon cœur qui soit tombé sur les chemins d'ici-bas. Là où j'avais trouvé tant de joie, là j'ai rencontré le glaive qui fait d'inguérissables blessures ; là où j'avais savouré des journées si douces, là même, quelques années après, s'est éteinte une aurore qui était le tendre et charmant espoir de ma vie déjà entamée. Là, dans le ciel riant encore jusqu'à cette heure soudaine, je commençai à ne plus voir que les astres de la nuit, et je n'eus plus de fleurs à cueillir en ce monde que pour les jeter sur des tombeaux. »

Et c'en est fini des romans, comme des autres œuvres où Louis Veillot, en fait de délassement, pouvait se donner la joie de suivre sa vaillante et magnifique fantaisie. Les livres qui ont paru entre ceux-ci, ou ensuite, sont presque tous inspirés par les nécessités du combat. L'un d'eux, précisément, qui vint peu après une œuvre de piété (*Vie de Germaine Cousin*), a pour titre : *la Guerre et l'homme de guerre* (1855). C'est la gloire des armes, telle qu'elle retentit dans les annales du monde et telle qu'elle se reflète sur la physionomie des soldats illustres. Là sont étendues de saisissantes considérations, indiquées déjà par Louis Veillot dans *les Français en Algérie* (1845), l'un de ses premiers ouvrages et où la puissance de la civilisation chrétienne est mise en face des mœurs arabes ; celles-ci observées de près et confrontées avec la littérature musulmane.

On peut dire que *les Livres Penseurs*, édités au mois d'octobre 1848, parurent en pleine révolution ; puisque le gouvernement d'alors n'était guère autre chose. La France tremblait encore de la secousse produite par les journées de juin ; et tout le monde pressentait la fin du régime. Malgré les circonstances, le livre impressionna fortement divers publics. Ici, la stupéfaction ; là, une folle colère ; ailleurs, l'enthousiasme. En effet, *les Livres Penseurs* contiennent une satire sociale sans pareille. Ce sont de nouveaux *Caractères*, à côté desquels ceux de La Bruyère semblent froids et pâles. On sait que Louis Veillot pratiqua beaucoup l'élégant et judicieux observateur du dix-septième siècle. Il s'inspira de son style correct et rapide, de sa manière de lancer le trait, de son tour d'esprit et de phrase. Mais comme il sut transformer et vivifier ce genre ! Et quelle ampleur et quelle force il donna à la peinture satirique ! C'est la même finesse et la même élégance, avec une touche bien plus vigoureuse et plus riche. Faut-il comparer Louis Veillot à Juvénal ? Juvénal, par prudence, ne stigmatisait que les morts, les citoyens dont les cendres reposaient le long de la voie Latine et de la voie Flaminienne :

... Experiar quid concedatur in illos  
Quorum Flaminia tegitur cinis atque Latina.

Mais le satiriste catholique s'attaque aux vivants et aux puissants. La plupart des personnages qui (bien malgré eux) composent la galerie des *Libres*

*Penseurs* représentent tous les types d'alors, rangés et classés : les romanciers, les philosophes, les journalistes, les femmes auteurs, les hommes politiques, les persécuteurs ; et aussi *les gens qui ne pensent point* : chrétiens éminents, qui servaient Dieu dans le cloître ou dans le monde.

AUX POÈTES le redoutable honneur de comparaître les premiers : « Nos prières et sa conscience n'ont pu décider Biblot, l'épique, à effacer de son poème une tirade absolument impie, parce qu'elle était à son gré bien poussée et en belles rimes et qu'il entendait d'avance les applaudissements des goujats. Doucet, devenu quasi chrétien et raisonnable, a tiré de la poudre un sot roman de sa jeunesse, plein d'impudiques figures, mais qu'il trouvait (seul de son avis) brillantes et bien dessinées. Par égard pour nous, en gémissant, il y mit, çà et là, quelques feuilles de vigne fort petites, qu'il rogna sur les épreuves, et qui n'étaient plus que des feuilles de rose, quand le chef-d'œuvre reparut. Encore pleura-t-il de l'avoir gâté. Notez que, pour rendre au jour ce bouquin haï des libraires, il avait pris sur la dot de ses filles. Combien d'autres, combien de ces fades Apollons achètent ainsi, du pain sacré de leur famille, ou de leurs créanciers, le plaisir de décocher incognito quelques flèches de papier contre le ciel et contre la sainte pudeur ! — Babouin a fait des bassesses pour obtenir que je juge un de ses romans. Le poète n'est pas malhonnête homme, mais il ne peut faire tort à la postérité des moindres choses qui mettent en



branle son imagination. Il bâtit un roman sur la jambe d'une femme qui traverse la rue en temps de pluie ; et il se croira coupable envers les Belles-Lettres, il se croira l'assassin de sa propre gloire si le torrent impudique dont son cœur s'inonde ne court pas aussitôt sur le papier. L'œuvre finie et polie, comment se dispenser de la porter à l'imprimeur? BYRON — : « Certes, on met tous les jours en prison des proxénètes qui l'ont beaucoup moins mérité que l'auteur de *Don Juan*. Quel est le crime de ces misérables? Le Code le définit : excitation à la débauche, détournement de mineures, etc. Je voudrais savoir qui a le plus largement pratiqué cette industrie, depuis Voltaire, que Sa Seigneurie George Noël Gordon, lord Byron, pair d'Angleterre? Je voudrais savoir qui en a retiré plus d'argent? Le noble lord a reçu du libraire Murray d'immenses sommes pour ses poèmes, qui ont gâté l'Europe. Ses comptes avec Dieu ne se réglaient pas de la même façon qu'avec le libraire Murray. C'était Byron qui payait, et le paiement fut quelquefois assez dur, quoique Dieu n'ait pris longtemps que des acomptes. Contemple la vie de ce poète si florissant, si triomphant, si adulé : tu vois la Providence lui allonger, de moments à autres, des coups de fouet humiliants et terribles. Ce pauvre diable fait pitié, quand on pense qu'il se levait tous les matins avec le désespoir d'être pied-bot. Ce n'eût été rien pour un autre ; mais lui, cela le conduisit à inventer des pantalons particuliers... Ce dédaigneux n'a

jamais été l'objet d'une critique qui ne l'ait fait rugir ; il n'a jamais subi le moindre accident, le moindre revers, sans se laisser emporter à des blasphèmes qui montrent la profondeur et l'amertume de ses colères. Il était en lutte contre Dieu, il s'était donné cet ennemi ! » — PHILOSOPHES.

« Le philosophe se dit que, jusqu'à lui, les hommes n'ont pas su penser, et qu'il va leur apprendre cela ; que, jusqu'ici, le monde n'a point possédé la vérité, mais qu'il va la découvrir ou la créer, et faire enfin à l'espèce humaine ce rare cadeau. Là-dessus, il s'enferme en lui-même, bâillonne, verrouille et cadenas sa conscience, et se pose quelques problèmes comme ceux-ci : *Suis-je ? Y a-t-il un monde ? Y a-t-il un Dieu ?* Il fait un volume pour savoir s'il est, et il arrive au doute. On le siffle, il s'emporte plus qu'un poète ; mais n'attendez pas qu'il raisonne : *On me siffle et je me fâche, donc je suis !* Point. Sans chercher même si on le siffle objectivement ou subjectivement, il continue de se demander s'il est... Il bâcle un second tome plein de solécismes, dans lequel enfin, vaille que vaille, il finit par se prouver qu'il est. On le siffle, il s'emporte sans mesure. Toutefois ces sifflets ne l'empêchent pas de se demander s'il y a un monde. Autre volume... » — LE JOURNAL QUI EXPLOITE LA BÊTISE POPULAIRE : « Je connais ta force, et je ne la conteste pas. Tu parles tous les jours à cent mille idiots qui n'entendent que ta voix et qui n'en veulent écouter aucune autre : toi seul as de la probité, de la justice, de

l'esprit et du style ; toi seul es patriote ; et s'il te plaît de passer pour chrétien, toi seul le seras. Moi je serai un jésuite, un libelliste, un impie : tu le diras ; qui saura le contraire, hormis quelques centaines d'honnêtes gens qui te font l'honneur de te craindre, et qui protestent tout bas contre tes injures, quand ils sont sûrs de n'être pas entendus ? Donc tu peux m'écraser, imbécile ! Mais tu m'écrases avec tes pieds, avec tes mugissements, avec ta masse immonde et non avec ton esprit ; tu m'écrases comme le bœuf en fureur écrase quelquefois le pâtre qu'il rencontre seul et désarmé. Triomphe et sois vainqueur, ô bœuf ! tu pèses un millier et tu portes au front deux cornes ; c'est trop contre une fronde. Seulement, écoute ceci : tu m'écraseras, mais je suis un homme, et j'aurai dit quelques paroles que tes beuglements n'empêcheront pas d'arriver à l'oreille de ceux qui sont hommes comme moi. Ces paroles leur apprendront à te ramener à l'étable et au labour.» — **LES FEMMES AUTEURS. GEORGE SAND :** « Lorsque George daigne ne pas nous prêcher quelque nouvel évangile et consent à nous montrer le monde à peu près tel qu'il est, nous le voyons s'attacher à peindre les effets de l'amour dans le cœur des femmes perdues. Il fabrique une pompeuse courtisane, déjà sur l'âge, mais resplendissante encore de beauté, qui a lu plusieurs philosophes, sinon tous les philosophes, qui sait Rousseau, Diderot, Helvétius à merveille, et qui disserte savamment de cent choses supérieures, laissant voir, tandis qu'elle cause,



une double rangée de dents brillantes. Cette superbe créature habite un bel hôtel bien fourni de meubles opulents, présent de son gentilhomme, imbécile d'âme et de corps. Elle a fait son boudoir de la bibliothèque ; ses belles mains y entretiennent des fleurs rares, qui la reposent de penser, et qui prouvent, à l'occasion, que ces femmes-là connaissent aussi les simples. Quant à la musique, depuis qu'on a traduit les contes d'Hoffmann, il n'y a plus de roman sans musique. Notre courtisane est une Malibran, et vous retourne le cœur pour peu qu'elle chante. Elle exprime, elle peint tout sur son piano : la pluie, le beau temps, l'orage, la mélancolie, le délire ; elle y commente *le Contrat social*... Il y a dans ce récit beaucoup de pages qui commencent à sentir bien fort le rance ; George vieillit. Cependant c'est toujours George ; et l'histoire commencée, je suis allé jusqu'au bout. Daniel, ou tout autre du troisième sexe, ne me mènerait pas si loin. Mais ce qui me soutient surtout quand je lis ces malpropres fariboles, c'est l'admirable sens qu'elles renferment à l'insu de l'auteur. Premièrement, il sent et confesse que la courtisane est abjecte en principes et en œuvres. Pour la relever, il en fait un personnage de fantaisie ; il lui donne tout ce que n'ont point les courtisanes : une beauté noble, infiniment d'esprit, beaucoup de cœur, l'éducation la plus parfaite, une exquise délicatesse de sentiments ; il la met dans la soie, dans le velours, dans l'or. Ce n'est pas assez : elle se gorge de philosophie, elle s'aban-

donne aux lectures les plus invraisemblables. Elle n'en est pas moins méprisée universellement ; et, pour justifier ces mépris, elle tombe amoureuse du premier cuistre qui se trouve à sa portée, un barbouilleur d'esthétique, dont la grande originalité consiste à se faire lui-même son décrotteur. » —

**HOMMES POLITIQUES.** « Séverin est avocat. A l'âge de vingt-cinq ans, ayant eu la cervelle complètement vidée de toute notion de justice, et ensuite convenablement remplie de toutes les sornettes disparates qui rendent propre à parler de tout, il devint docteur et s'en alla briller au barreau de Périgueux. Il se rendit subtil dans l'art des procédures. Point d'assassin qu'il ne fit excuser peu ou prou ; peu de voleurs qu'il ne reblanchit parfaitement ; point de plaideur de mauvaise foi qu'il ne sût au besoin cuirasser de dix articles du code et de vingt arrêts de justice contre les armes impuissantes du bon droit et du bon sens. Hormis le procureur du roi et la partie adverse, l'heureux Séverin ne rencontrait sur terre que les plus honnêtes gens du monde. Bien payé de ses peines, il menait grasse vie ; les petits coquins fournissaient sa cuisine, les gros plaideurs arrondissaient ses champs. A quarante ans, utilement marié, gras, frais, impudent, éligible. Si j'étais député ? se dit-il un jour : il le fut. Maintenant, il veut être premier président de cour royale ; il le sera, et ne tardera guère... » — « Trigaud est un savantasse, un commentateur, un de ces vers qui couvrent de leur vilain cocon les auteurs fameux. Il prétend

en histoire, belles-lettres et philosophie. Grand cacographe, grand libre penseur aussi, grand ennemi des moines, des religieux, des prêtres, grand destructeur des papes, assez admiré, médiocrement estimé, fort peu digne d'estime, chargé d'une couronne d'aventures anacréontiques telle qu'en peuvent porter ceux qui n'ont plus de cheveux. Avec tout cela, l'homme de France le plus assuré de voir renouveler le mandat qui le fait, pour sa part, l'arbitre de nos destinées. Il a beaucoup de créanciers et pas le sou. Ces créanciers raisonnent : député, il peut nous servir et attraper pour lui-même quelque traitement sur quoi nous recevrons des acomptes. Mais que notre abandon le réduise à ses talents, et nous à sa conscience, tout est perdu. Qu'il soit donc député ! » —

**TARTUFES.** « Un article du code pénal condamne à la prison les entremetteurs de débauche. Si cet article n'est pas abrogé, pourquoi certaines librairies sont-elles ouvertes, et pourquoi les libraires ne sont-ils pas devant les juges ? Où trouvera-t-on des proxénètes pires que ces gens-là ? » — « M. Un Tel, poète, philosophe, humoriste, humanitaire et concubinaire, fait un livre dont la belle pièce est une peinture de certains couvents. Il connaît bien la maison et ceux qui l'habitent. Les moines y sont peints depuis le parloir jusqu'à la cellule ; il décrit les occupations, les figures, les caractères. Nulle grâce à aucun, ni d'un défaut, ni d'un travers, ni d'une manie ; tout est noté scrupuleusement ; tout est mis en relief. M. un Tel n'oublie



qu'une chose : que ces moines qu'il déchire l'ont accueilli, l'ont soigné, l'ont consolé, l'ont empêché de mourir de faim et de vermine. Quand tu feras la seconde édition de ton livre, drôle, puisque tu veux peindre le couvent, décris donc encore ce personnage : dis son orgueil et sa bassesse ; dis que ces sots moines s'efforçaient de fermer les yeux sur ses polissonneries, et de ne point le connaître, de peur d'être obligés de le chasser, à quoi ils ont dû se résigner pourtant. » — « Lorsqu'on allait fermer la maison des jésuites, à la suite des interpellations de M. Thiers, j'eus besoin de parler au Père de Ravignan. Il ne manquait pas, certes, d'affaires ; mais je voulais l'entretenir des miennes. Il était tard ; je le surpris le balai à la main, dans sa cellule, qu'il allait bientôt quitter. Le temps lui avait manqué toute la journée pour *faire* sa chambre. Ce balai ne m'a pas moins touché que le plus beau de ses sermons. Je sentis parfaitement dans ce moment-là que M. Thiers aurait beau dire, qu'il ameuterait en vain la presse, toute la Chambre, toute la rue, que cela n'empêcherait pas les jésuites de durer plus longtemps que lui. J'avoue que j'en fus consolé. »

Longtemps plus tard, un littérateur sceptique, Edmond de Goncourt, inscrivait, à la date du 3 mai 1884, cette note dans son *Journal* : « Je relis aujourd'hui *les Libres Penseurs* de Veillot. C'est *sublime*, comme dédain du nombre, comme révolte d'un seul contre toute une société et tout un temps. » M. Jules Lemaitre place *les Libres*

*Penseurs* parmi « nos plus beaux livres de satire sociale ». Cela, dit-il, est « plein de génie ».

Quatre mois après la sanglante guerre civile (1849), parut un nouvel écrit, court, mais plein d'ardeur et de flamme : *l'Esclave Vindex*. Louis Veillot en avait pris le sujet dans le face à face de deux statues qui ornent le jardin des Tuileries : Vindex en bronze et Spartacus en marbre. Le dernier représente la révolution bourgeoise qui a réussi et qui, à son tour et pour son avantage, veut établir une espèce d'autorité, d'ordre et de morale. L'autre incarne la démagogie, exaltée par le succès des bourgeois, impatiente d'imiter leur exemple, à leur préjudice ; brutalement dédaigneuse de la sagesse qui lui est prêchée par les gens qui, la veille, enseignaient la révolte. C'est un dialogue où se pressent, haletantes, les affirmations opposées. Spartacus traduit le double émoi du triomphe et de la peur. L'éloquence de Vindex est tranchante comme la serpe qu'il aiguise. Le dialogue a lieu la nuit, pendant une trêve de la bataille ; et il est, de temps en temps, traversé par la voix des sentinelles sur le qui-vive. « — VINDEX : Pour te panader dans ce jardin, fermé jadis à la blouse et à la casquette, il te fallait un costume de cour, et tu t'es mis tout nu. Ne point offenser l'œil délicat de la richesse, c'est assez ménager la pudeur. O muscadin, préserve ton marbre du contact de mon bronze ! Je t'apprendrai alors ce que c'est qu'une chair servile. — SPARTACUS : Dans ton aveugle fureur, tu vas jusqu'à me contester

ma qualité d'ancien esclave. — VINDEK : Je doute s'il y eût jamais en toi du sang d'esclave ; je veux dire de ce sang malheureux, également haï des dieux et des hommes, et que l'implacable fatalité semble vouer à une éternelle servitude. Je t'ai connu à Rome ce que tu étais à Paris, un de ces grammairiens tel qu'on en vit de tout temps, qui prêchent la sédition surtout pour faire des discours et pour s'entendre dire qu'ils parlent bien. Ton âme souffrait moins que ta vanité. Tu n'aurais pas conspiré, si le prêteur t'avait ouvert le Forum, ou si Charles X t'avait donné la croix d'honneur. Tu es de l'étoffe dont on fait les bons domestiques, les bons plébéiens, les bons propriétaires : tu es un garde bourgeois ! — SPARTACUS : Cette injure passe la limite. Je ne souffrirai pas davantage... — VINDEK : Calme-toi, nous finirons par tomber d'accord. Je te le promets. N'est-il pas vrai que tu es partisan de l'ordre public ? — SPARTACUS : Sans doute, en thèse générale. L'ordre est le meilleur garant de la liberté. — VINDEK : Et qu'à Rome, étant citoyen, et n'ayant point de créanciers, tu te serais mis du parti de Cicéron, contre Catilina ? Parle franchement. — SPARTACUS : Mais toi-même... — VINDEK : Moi, j'étais citoyen et je n'avais point de dettes, et j'étais l'un des principaux complices de Catilina. Personne ne lui donna des conseils plus extrêmes que les miens. — SPARTACUS : ... Insulte-moi maintenant, appelle-moi garde bourgeois et réactionnaire ; tes injures m'honorent. — VINDEK : Tu recevras...



Si tu m'as appris à secouer les superstitions, qui tantôt me glaçaient d'épouvante et tantôt venaient amollir mon cœur, en y glissant je ne sais quelles consolations absurdes mais profondes, tu ne l'as pas fait pour moi... Je ne parle pas des coups que j'ai reçus, quoique citoyen, des affronts que j'ai subis, des cachots par où j'ai passé. Je m'en tais et je m'en souviens. Mais tout cela n'est rien auprès de cette rage d'envie et de cette flamme aiguë du désir qui a torturé mon cœur à l'aspect des heureux. (*Il regarde sa serpe.*) O fer trempé de larmes plus brûlantes que le feu ! Tu frapperas sans merci, mais pourras-tu porter assez de coups pour venger tant de tortures?... »

La même âpreté d'éloquence frémit dans une autre œuvre qui a le même caractère, mais qui est plus développée et qui est conçue comme un drame aux personnages multiples : *le Lendemain de la Victoire*. On y voit comment se fait une révolution. Cela commence par l'exploit de quelques voyous, qui assomment un sergent de ville. Au milieu du pillage et du massacre, les insurgés bâclent un gouvernement, horrible et grotesque ; mais, en face d'eux, ils trouvent de nobles cœurs, ouvriers ou gentilshommes, qui donnent l'exemple de la vertu et du sacrifice. Plus haut que les blasphèmes entassés montent les affirmations et les supplications de la foi. Sur la barricade, un jésuite vient braver la haine folle ou perverse. A bout de ressources, un démagogue crie : « Vive l'empereur ! » On reprocha à Louis Veillot d'avoir beau-

coup exagéré l'absurdité de certaines déclamations révolutionnaires. Il répondit que les formules les plus violentes traduites par lui il les avait puisées dans le compte rendu des clubs. Détail pittoresque : ce *Lendemain de la Victoire* fut composé pour *la Revue des Deux Mondes* et inséré dans ledit recueil. Buloz lui-même était venu demander à Louis Veillot « quelque chose pour la *Revue* ». Prise de peur, la bourgeoisie voltairienne cherchait du renfort. Notons en outre que, lors de la publication du *Lendemain de la Victoire*, la *Revue* fut morigénée très sévèrement par un journal évangélique, *le Semeur*. En distribuant force injures à Louis Veillot, cet évangélique *Semeur* accusa *la Revue des Deux Mondes* de pactiser avec la réaction cléricale ! Dans la préface de son drame mis en volume, Louis Veillot raconte l'incident ; et, entre autres remarques vigoureuses, il fait celle-ci : « C'est pour avoir rompu partiellement avec la loi de Jésus, qui est la loi de salut et de vie, que l'Europe est dans l'angoisse et dans le délire. Elle s'est blessée, elle souffre ; qu'elle poursuive, elle s'achèvera. L'Église abattue, le catholicisme de moins, je défie un esprit raisonnable de concevoir aucun essai d'organisation sociale que par la main de Proudhon ; et Proudhon ne sait pas ce qu'il veut. Il y a bien *le Semeur*, lequel, deux fois par semaine, affirme que c'est la moindre chose de remplacer l'Église catholique ; qu'il suffit de prendre la graine de ses églises à lui. Mais *le Semeur* ne fera point germer cela. »

Une autre brochure, sous forme dialoguée et avec *la Légalité* pour titre, allait paraître lorsque se produisit le coup d'État de 1851. Elle met en parallèle « le droit purement humain » et « la légalité qui dérive directement de la loi de Dieu ». Dans une courte préface, l'auteur constatait que ce problème demeurerait digne d'étude ; et il ajoutait : « Ni le rationalisme libéral n'est détruit, ni le socialisme n'est mort, ni la révolution n'est terminée. » En quoi, évidemment, il avait raison.

Voici un autre livre, composé encore au milieu du labeur plein d'imprévu et de précipitation qui dévore le journalisme quotidien. Un fait académique, signalé et commenté par des feuilles diverses, y comprises naturellement les feuilles graves, détermina Louis Veillot à parcourir une partie considérable du domaine de l'érudition. Tout d'abord, le grand polémiste ne songeait qu'à une polémique ; mais les recherches auxquelles il se livra pour la préparer le munirent de matériaux précieux dont la mise en œuvre exigeait un volume. La question le valait bien aussi : c'était la vieille histoire du *Droit du Seigneur au Moyen Age*. L'occasion et la nécessité de soutenir résolument un tel débat survinrent d'une façon singulière, exemple typique des égarements que le préjugé peut produire, même dans les esprits cultivés, pour peu que ceux-ci soient désireux de prendre en défaut l'autorité ecclésiastique.

Au mois d'avril 1854, le célèbre juriste Dupin,



député, ancien ministre, ancien procureur général, président de la Cour de cassation, lisait devant l'Académie des sciences morales un rapport qu'il venait d'écrire sur un ouvrage nouveau, intitulé : *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*, ouvrage publié par M. Bouthors, greffier en chef de la cour de cette ville. Entre autres questions, l'ouvrage traitait du prétendu droit, très grossier et très immoral, révoltant et insensé (par conséquent, tout invraisemblable !) que les seigneurs féodaux, pendant l'époque la plus chrétienne, auraient, a-t-on dit, *légalement* exercé à l'égard des nouvelles mariées habitant leurs terres. Il y a dans notre littérature ancienne, et aussi dans la moderne, un monceau d'assertions odieuses tirées de l'énorme et absurde calomnie. Comme beaucoup d'historiens et de juristes, d'innombrables pamphlétaires ont cru pouvoir utiliser ces détritns. Voltaire ne manqua point de s'en servir, aussi bien dans son *Dictionnaire philosophique*, que dans une comédie, ennuyeuse quoique polissonne. On sait comment Beaumarchais, dans *le Mariage de Figaro*, a exploité la même vilénie. Le greffier d'Amiens qui, en 1854, publiait son livre sur les *Coutumes locales*, n'était ni un ignorant ni un sectaire. S'il se ressentait plus ou moins de la vieille opinion calomnieuse, il en réduisait beaucoup l'importance. En somme, son livre, bien qu'insuffisant, avait plutôt une signification favorable aux institutions de la féodalité. Or, et ceci est le comble, M. Dupin, chrétien assurément, mais surtout

légiste fanatique, discourant devant l'Académie des sciences morales, présentait l'ouvrage nouveau comme une péremptoire démonstration de l'immoralité publique consacrée par l'esprit féodal ; et consacrée, non seulement par certaines coutumes, mais aussi par les lois de cette époque chrétienne !

Louis Veillot soupçonnait que les récits et les dissertations renouvelés d'âge en âge, à propos du prétendu droit du seigneur, avaient une double origine, deux fois suspecte : erreurs d'interprétation sur le sens réel d'usages incriminés ; falsifications plus ou moins volontaires, pratiquées par des ennemis de l'Église ; les protestants d'abord. Il partait d'une pensée simple et profonde, juste *à priori*, et qu'il a d'ailleurs exposée dès les premières pages de son livre : « La question est de savoir si dans ces nations purifiées, affranchies, fondées, policées par elle, l'Église a laissé subsister ou s'établir un droit plus odieux que tous les droits sauvages qu'elle avait détruits ; une coutume qui insultait également au Christianisme et au cœur humain ; qui flétrissait la vierge dès qu'elle avait reçu le sacrement de mariage, et ne la livrait à son époux que profanée ; qui faisait de l'adultère un complément nécessaire des fiançailles ; qui corrompait enfin la famille, c'est-à-dire la base essentielle de l'ordre social chrétien, au moment où elle se formait devant les autels ? Un homme grave nous l'assure, au sein d'une grave assemblée, et il ne fait que répéter ce qu'avaient dit avant lui, dans beaucoup de lieux illustres et dans beaucoup

de livres célèbres, beaucoup d'hommes très graves aussi. Car on y a toujours apporté du zèle, de la solennité, même de la pompe, affectant de ne rendre un pareil témoignage qu'avec horreur et les yeux baissés... Nos ancêtres, déjà français et déjà chrétiens (autrement, où serait l'intérêt de la chose?), ont subi pour leur part, comme les autres peuples du moyen âge, le plus ignoble et le plus sanglant des affronts. Ils l'ont subi avec une patience inaltérable, puisqu'on ne voit nulle part éclater aucune vengeance, aucun soulèvement... Pendant un nombre indéterminé d'années et de siècles, tout le monde s'est soumis, les pères et les frères comme les époux. Les magistrats n'ont rien dit, et on ne les a pas même invoqués. Les rois — des rois que le monde a nommés Charlemagne, Robert le Pieux, Philippe-Auguste, saint Louis, — ont gardé le silence ! Enfin l'Église, qui a laissé tant de monuments de son zèle pour les droits chrétiens des peuples ; l'Église, qui a protégé par tant de terribles combats l'intégrité du mariage, l'Église elle-même n'a pas réclamé ; et l'on va jusqu'à dire qu'elle a été complice ! Si la coutume en question avait existé, la complicité matérielle de l'Église ne serait pas d'ailleurs plus surprenante que son silence. Pour souffrir que le mariage fût à ce point déshonoré et la loi divine à ce point avilie, il aurait fallu que l'Église prît sa part du crime commun. C'est invraisemblable ! »

Cette façon préliminaire d'envisager la question était on ne peut plus motivée. Pour dire le



contraire, il fallait ne rien comprendre ou ne rien connaître de ce qui est essentiel à la morale et à l'esprit du catholicisme, à l'histoire des sociétés civilisées par l'Église, et notamment la société française.

Restait à examiner le problème d'après les faits, les documents, les lois, les mœurs, les traditions. Là, le désordre et la confusion qu'on rencontre aujourd'hui sont surtout l'œuvre des hâbleurs et des sectaires, qui, depuis quatre siècles, se sont succédé dans une même collaboration : libertins, gallicans, protestants, libres penseurs. Pour explorer ce large domaine, à la fois dévasté et encombré, Louis Veillot avait l'aide de son beau-frère, M. Arthur Murcier, ancien élève de l'École des Chartes, esprit judicieux, archiviste paléographe très distingué.

M. Murcier ouvrit à Louis Veillot des voies où celui-ci sut ramasser un précieux butin, qui fut mis en œuvre à merveille. Dans les premières pages du *Droit du Seigneur*, l'écrivain note ainsi la part du savant : « Je serais fort embarrassé de passer pour érudit. Je me borne à mon devoir, qui est de m'informer des choses dont je parle. Je n'ai pu m'informer si amplement qu'avec l'aide de M. Arthur Murcier, élève de l'École des Chartes, mon parent et mon ami. Je le remercie du concours qu'il m'a donné et plus encore du plaisir que j'ai pris à voir, par ma propre expérience, combien l'enseignement de l'École des Chartes est sérieux, intelligent et loyal. C'est à cette École,

dirigée par de véritables savants et qui forme des savants, que nous devons enfin une histoire du Moyen Age. Comprenant l'importance de l'étude où il me voyait engagé à la suite de M. Dupin, mon jeune collaborateur s'y est appliqué avec une ardeur de chrétien, avec un cœur de frère. Il m'a fourni bien des témoins que je n'aurais pas eu le temps d'interroger et dont j'ignorais même l'existence. » Toutefois, Louis Veillot s'imposa une grande part de ces recherches laborieuses. Il les poursuivit avec toute son activité, plus que jamais attentive et pénétrante.

Naturellement, il donna de l'ampleur au sujet qui le passionnait ; et il traça du moyen âge un tableau d'ensemble. Là s'harmonisent en relief les principaux aspects des coutumes et des institutions chrétiennes ; celles-ci caractérisées par la justice, par la bonté, par la plus haute morale. L'auteur prouve que les abus, inévitables, qui existaient alors, et ceux qui s'aggravèrent dans la suite, avaient pour cause la déformation de pratiques originairement légitimes, excellentes ou pittoresques. Discutant point par point, mot par mot, d'après les textes de Boërius, de Laurière, de Beaumanoir, etc., l'écrivain catholique démontre que la réglementation qui a fourni le prétexte de tant de mensonges orduriers se rapportait primitivement à l'exemple de continence donné par Tobie. Malgré les nombreuses discussions qui roulent sur des documents et sur des faits anciens, l'ouvrage est lumineux. L'esprit et la verve y

tiennent compagnie à la science et à la logique. C'est une réfutation magistrale. Enchanté, Pontmartin se donna le plaisir de faire cette remarque : « Nous venons d'apprendre, grâce à M. Veillot, qu'il faut trois mois à un homme d'esprit pour devenir un érudit : il est permis maintenant de se demander combien il faudrait de temps à un érudit pour devenir un homme d'esprit. » Le livre infligeait à Dupin une leçon terrible. Dans une lettre de ce temps, Louis Veillot, ayant appris que son adversaire annonçait l'intention de répondre, disait : « Je l'en défie. » En effet, le célèbre légiste, si passionné, si tenace et si ergoteur, dut se résigner à ne pas souffler mot.

*Le Parfum de Rome* est de la fin de 1861. Destiné à un grand succès, *le Parfum de Rome* subit des vicissitudes avant de paraître. D'abord, l'auteur l'avait conçu comme un petit livre, dont il disait lui-même : « Ce ne serait pas de la politique, ni de l'histoire, ni de l'art, mais il y aurait quelque chose de tout cela, et ce quelque chose ferait *sentir* pourquoi nous aimons tant Rome. » Ce simple projet, Louis Veillot le modifia coup sur coup, l'élargit, l'abandonna ou peu s'en faut, le reprit, le quitta encore, le promena en diverses résidences, l'avança considérablement pendant un séjour à l'abbaye de Solesmes, enfin lui donna la dimension de deux volumes, dont l'un a presque quatre cents pages, et l'autre cinq cents. Ainsi étaient employés les premiers loisirs fournis par la



suppression de *l'Univers* (1860-1867) ; loisirs bien relatifs, puisque le journaliste dépouillé de son journal continuait de discuter la politique du moment, au moyen de brochures : *le Pape et la diplomatie* et *Waterloo* ; et puisqu'il s'occupait aussi de réimprimer ses principaux articles en une nouvelle série de *Mélanges*. *Le Parfum de Rome* parut vers le milieu de décembre 1861. La première édition, tirée à cinq mille cinq cents exemplaires, fut enlevée en quelques jours ; et l'on dut se hâter de préparer la deuxième. Un an après, on en était à la quatrième, pour laquelle Louis Veillot fit un remaniement et rédigea un épilogue ; ce dernier nourri d'impressions toutes fraîches, recueillies pendant un voyage à la Ville Éternelle.

Quel est le caractère propre de ces deux volumes ? Personne ne saurait mieux le définir que n'a fait Eugène Veillot en racontant la vie et les travaux de son frère. Au récit fraternel, très sincère, très solide et très littéraire, j'emprunte donc l'analyse suivante, où sont supérieurement résumés la pensée et le but de Louis Veillot : « Ce culte de Rome, qui rendait sa foi si vive et si féconde, et dont il disait avec tant de cœur : « Je lui dois tout », remplit ces deux volumes et le montre lui-même à fond. Il exprime là plus complètement que partout ailleurs ses sentiments, ses espérances, ses colères et son amour. Pour rendre plus saisissant ce qui le charmait dans la ville des papes, il se donne de nombreux interlocuteurs, abordant, pour les traiter en maître ou pour s'instruire, des sujets différents.

Tous ces causeurs n'ont pas existé, notamment Coquelet, type du bourgeois conservateur, semi-catholique et libéral, mais tous ne sont pas imaginaires. Sous des noms de fantaisie, il fait parler divers de ses amis de Rome. Romains de cœur comme lui : Monsignore Pietro Paolo, c'est Mgr Lacroix, ancien dupanloupiste passé veuillotiste ; monsignore Agostino, c'est Mgr Bastide, aumônier en chef de l'hôpital militaire français ; Don Luigi, c'est l'abbé Louis Klingenhoffen, qui, entré à Rome sergent et protestant, y devint prêtre catholique, secrétaire de l'auditeur de Rote, Mgr de Ségur, puis aumônier de nos soldats ; le peintre, c'est Pilliard : venu à Rome pour se perfectionner dans son art, il y resta toute sa vie... Le fond du douzième chapitre, c'est la Rome papale, que Louis Veillot voyait, non pas mourir, mais prête à subir une éclipse. Il voulait la peindre avant qu'elle fût voilée (1). »

Presque entièrement, *le Parfum de Rome* est écrit en prose rythmée. Ce mode déconcerta quelques lecteurs, qui, cependant, finirent par y prendre goût. Il est admissible que, pour peindre Rome, et surtout pour l'interpréter plutôt que pour la décrire, on adopte un langage qui ne s'appliquerait pas à d'autres lieux. Louis Veillot avait en vue de glorifier la beauté morale, intellectuelle et mystique dont Rome est imprégnée. Cette beauté requiert un art spécial, qui comporte le chant.

(1) *Louis Veillot*, par Eugène VEUILLOT, t. III, p. 444-443.

C'est un chant que le grand écrivain voulait composer, un chant qui parlât au cœur et à l'esprit comme aux oreilles. En effet, tout l'ouvrage est animé par un souffle profond, puissant et doux, régulier mais varié, mystérieux et joyeux. Ici, la majestueuse histoire accepte le voisinage de l'anecdote pittoresque. Des scènes tragiques sont entremêlées de tableaux amusants. L'enthousiasme et l'indignation se rencontrent, pour s'accorder. On dirait qu'une musique d'orgue soutient ces magnifiques descriptions, inspirées par les monuments, les sites, les cérémonies, les scènes populaires. Le rythme est large et, surtout, il est libre, libre jusqu'à la fantaisie, libre dans l'ordre harmonieux et souple. Oui, *le Parfum de Rome* est un chant, ou plutôt une symphonie. Quelque temps après avoir ainsi écrit deux volumes en prose rythmée, Louis Veillot déclara : « Je brise pour jamais ce moule fallacieux. » Qu'il fît bien de ne plus vouloir l'employer à l'avenir, c'est possible ; mais qu'il s'en soit servi avec un art supérieur et séduisant, ce n'est pas douteux.

A ROME, SUR LA PLACE SAINT-PIERRE : « Cet obélisque, ornement du Cirque de Néron, languissait muet depuis des siècles.

« Un de nos papes le prit en pitié. Il lui dit : « Je te donnerai un noble poste dans ma Rome.

« Tu as vu le crucifiement de Pierre, tu es « un témoin, tu parleras. Ta langue confessera le « Christ. »

« Il l'enleva de sa main qui assainissait tout,



qui rebâtissait Rome, qui aurait rebâti le monde.

« C'était notre Sixte-Quint, un *frate*, un de ceux qui ne sont rien sur la terre.

« Il enleva donc l'obélisque et le planta ici, mais non pas nu et stupide comme une curiosité.

« Il lui fit porter la croix, il l'enrichit d'une parcelle de ce bois où fut attaché le Rédempteur.

« Il voulut que cette croix, dont l'ombre convertit le larron, dont l'attouchement ressuscita les morts,

« Couvrît de sa vertu ceux qui passaient au pied de l'obélisque et leur portât un pardon. »

LE PAPE SAINT GRÉGOIRE I<sup>er</sup> : « Il voyait le monde crouler ; il croyait que les derniers jours étaient venus. Néanmoins il ne refusait pas le labeur. D'une main, il empêchait Rome de disparaître ; de l'autre, il jetait par delà les mers, dans l'île lointaine des Bretons, la semence d'où naîtrait bientôt un nouveau peuple catholique. Il luttait contre la peste, contre les tremblements de terre, contre les barbares hérétiques et les barbares idolâtres, contre le paganisme mort et infect, mais qui restait à ensevelir ; il luttait contre son propre corps accablé de maladies ; et l'on peut dire que l'âme seule de Grégoire était la seule chose entièrement saine qui fût dans tout le genre humain. »

LA BASILIQUE DE SAINT-PIERRE : « Il n'est pas une pierre dans cette montagne de gloire qui ne soit à sa place, qui ne donne une clarté, qui ne jette une parole forte et sublime. Rome, le résumé de tout, se résume dans Saint-Pierre, et Saint-Pierre

crie dans Rome et dans le monde la victoire de la croix sur Rome et sur le monde.

« Victoire par toutes les grandeurs, par toutes les lumières, par tous les dévouements : levez-vous, apôtres, martyrs, docteurs, patriarches, saints de tous les temps, dont les ossements et les images sont ici ; levez-vous, héros, qui gardez les portes du sanctuaire ; levez-vous, nations qui l'avez défendu ! »

LE COLISÉE. GLADIATEURS ET CHRÉTIENS : « A regarder au fond du monde païen, c'est une infernale barbarie, un mensonge ignoble de civilisation, de morale, d'honneur. Mais deux vices y apparaissent plus puissants, passions dominantes poussées jusqu'au délire : la débauche et la peur. Rome est morte de débauche et de peur, surtout de peur. La peur avait été sa force et son art de gouverner, elle devint le plus actif agent de sa ruine. Tout fut cruel dans Rome, parce que tout avait peur. La peur tuait et se tuait. Ayant détruit Rome, la peur aurait détruit le monde. Le christianisme sauva le monde en y apportant la chasteté, l'humanité et le courage.

« Dans ces cirques toujours abreuvés de leur sang, les chrétiens seuls ne tremblaient pas. Ils n'étaient point gladiateurs ; ils avaient leurs raisons pour abandonner leur vie et ne point essayer de la vendre ; mais ils transgressaient le cérémonial et ne craignaient pas de déplaire au peuple ni à l'empereur. Au peuple ils montraient une contenance assurée ; passant devant l'empereur, ils

changeaient la formule du salut, lui annonçant qu'un jour les martyrs jugeraient les bourreaux. *Ave, Cesar, morituri te judicabunt.* »

CHARLEMAGNE : « Dans une des chambres du Vatican, j'ai vu la figure de Charlemagne : *Carolus Magnus, Romanæ Ecclesiæ ensis clypeusque.* Épée et bouclier de l'Église romaine, de l'Église de Jésus-Christ ! Je peux dire que cette inscription à la détrempe, dans un recoin du Vatican, m'a fait comprendre la gloire.

« Parlons encore de Charlemagne : A Rome, il est très vivant. Les rapports de Charlemagne avec le pape Adrien sont un épisode charmant de l'histoire. Ils donnent bien la stature de Charlemagne, parce qu'on y voit son humilité. Un héros, un conquérant, un empereur humble, voilà qui sort tout à fait des proportions humaines. »

Cinquante pages d'extraits se suivraient de la sorte, tous choisis avec une préférence hésitante.

La politique du temps est là, elle aussi. Comment aurait-elle pu ne pas s'y trouver ? Elle menaçait et, moralement, assiégeait Rome. Les révolutionnaires italiens conspiraient sans repos. Le Piémont ne les désavouait ou ne les combattait que pour leur lâcher la bride, en attendant le jour de les glorifier comme des précurseurs. Presque tous les gouvernements européens encourageaient cette entreprise. Et dans les divers pays, la presse, le roman, le pamphlet activaient l'universelle conjuration. Posée devant le monde entier, la *question romaine* se développait à la façon d'une crise



générale qui va bientôt précipiter son aboutissement. Publié au milieu de pareilles conjonctures et dirigé contre des tendances si accentuées, *le Parfum de Rome*, plein de foi, de littérature, d'histoire, d'esprit, d'ardeur combattive, avait encore tous les avantages de l'actualité. Grand fut le succès, auquel contribuèrent certaines attaques très violentes.

L'une des plus curieuses eut pour auteur le philosophe critique Edmond Schérer, avec qui, jusque-là, Louis Veillot n'avait jamais eu de rencontre. Protestant d'origine ; philosophe et théologien ; d'abord, très mystique ; puis, détaché de toute doctrine, Schérer s'enfonçait graduellement dans un scepticisme complet, opiniâtre et, en même temps, désespéré, ulcéré. A quelle phase de sa désastreuse évolution en était l'ancien mystique lorsque parut *le Parfum de Rome*, on ne sait trop. Ce qui est sûr, c'est que cette manifestation de foi catholique absolue et intense mit Schérer hors de lui. Pourtant, d'ordinaire, il se flattait de posséder l'équilibre et la modération du sage. Il usait d'un style doux. A la vérité, cette douceur était froide et sèche ; même, assez rogue. Il prouva soudain que son hostilité contre les croyants, qu'il qualifiait de fanatiques, pouvait se transformer en fanatisme furieux. C'est un phénomène que Louis Veillot eut plusieurs fois l'occasion de signaler. Il y a des gens qui, en prêchant la modération, arrivent vite à lui imprimer une allure tranchante et même frénétique. La même

mésaventure guettait le grave et doux Schérer, et l'entraîna à tenir des propos comme ceux-ci : « En lisant ce livre, on assiste à un carnaval sacrilège ; le char descend couvert de masques avinés. Le *fort en gueule* injurie les passants d'une voix rauque. Place ! Place à l'insulteur ! Voici les saturnales du catholicisme !... » L'ancien croyant disait encore : « La foi qui s'exhale en de pareils anathèmes, c'est la foi sans la moralité, ou, si l'on veut, la moralité sans la vertu, sans la bonté, sans la pudeur... C'est la piété à l'état de démence, c'est la dévotion tournant à l'obscénité... ; l'exemple du plus monstrueux cynisme de la plume. » Enfin, l'apôtre du libéralisme et de la tolérance demandait « si notre civilisation, avec tous ses vices, a jamais produit rien de plus affreux que M. Veillot, dans le cœur duquel la religion est devenue comme un ulcère, et a rongé l'un après l'autre tous les traits sacrés de l'humanité ».

C'était là ce que Louis Veillot, en je ne sais plus quelle autre occasion, appelait « prêcher la charité avec un visage de Méduse ». Il répondit à Schérer, d'abord dans *la Revue du Monde catholique*. Étendue, vigoureuse et tranquille, cette réponse prouvait que le critique philosophe si zélé pour la science était peu au courant des travaux scientifiques et littéraires accomplis alors par le clergé français.

La deuxième leçon vint bientôt, adressée à de nombreux personnages en même temps qu'à Sché-

rer, et contenue dans un volume par lequel Louis Veillot repoussait une agression générale et concertée. Ce volume rappelle un grand vacarme, qui, religion, politique et littérature comprises, fait partie de l'histoire du second Empire. En décembre 1862, le Théâtre-Français représenta une comédie intitulée : *le Fils de Giboyer*, composée par Émile Augier, de l'Académie française, dramaturge en vogue, bien vu à la cour. D'après l'auteur, la pièce consistait en une satire « sociale » dirigée contre « les trois fractions du parti clérical » ; et « son vrai titre » aurait dû être « *les Cléricaux* », si ce « vocable » eût été « de mise au théâtre ». (Préface du *Fils de Giboyer*.) Dans la pièce satirique, Louis Veillot, affublé du pseudonyme de « Déodat », se trouvait personnellement traîné sur la scène et brutalement caricaturé, insulté. Les représentations furent tumultueuses. On essaya d'une tournée à travers les départements, tournée bruyante aussi, mais très vite enrayée par l'indifférence des spectateurs. Dans la presse, la polémique se prolongea, presque tous les journaux ayant pris parti, pour ou contre. Louis Veillot vit se lever en sa faveur certains écrivains par lesquels il ne lui plaisait pas d'être défendu. Il en remercia d'autres. Bon nombre de ses lettres explicatives furent publiées. L'une d'elles, adressée à M. Jouvin, du *Figaro*, et suggérée par l'analyse de la pièce, relevait la tirade où l'un des personnages montre le journaliste catholique Déodat maniant « la canne et le bâton devant l'arche ». C'est dans cette lettre que se



rencontre la fameuse riposte de Louis Veillot : « Si ce que vous rapportez est tout, Aristophane ne me reproche que la vérité : *bâtonniste devant l'arche*, c'est mon métier, en effet. On m'a accusé de vouloir faire le curé et même l'évêque ; il me rend plus de justice. Je ne me suis jamais proposé que le rôle du suisse qui fait taire les mauvais drôles et met les chiens à la porte, afin que le service divin ne soit point troublé. J'ai fait mon métier. Aristophane fait le sien, qui est de diffamer les gens à qui on administre la ciguë... » De la pièce dirigée contre les cléricaux, et contre lui surtout, Louis Veillot tira le sujet d'un ample dialogue : *le Fond de Giboyer* ; deux cents pages environ. Là, plusieurs personnages, qui représentent le vrai monde et les vrais chrétiens, échangent leurs réflexions à propos de l'œuvre tapageuse. Ils ne s'en prennent pas seulement à elle ni à son auteur : ils décrivent et ils jugent le milieu où elle a été conçue et approuvée. C'est une critique à plusieurs voix, dont chacune a son accent propre. Le tout produit une solide et brillante interprétation d'ensemble. L'idée et la théorie sur lesquelles reposait la prétendue pièce sociale sont combattues et réfutées par un aréopage très distingué, qui se tient fort au-dessus des préjugés et des rancunes. Soit dans la préface, soit dans l'appendice, Louis Veillot a indiqué les diverses raisons qui lui firent donner à cette réponse les dimensions d'un petit volume. Alors, la loi sur la presse et sur l'imprimerie était en même temps

pointilleuse et draconienne. *L'Univers* avait été supprimé par décret, et Louis Veillot subissait un ostracisme qui lui interdisait de collaborer à aucun autre journal ; et l'ostracisme en question n'avait même pas eu besoin d'être régularisé par le moindre décret ! Les simples opuscules étaient assujettis à l'impôt et à la maculature du timbre, de quoi ne voulait pas Louis Veillot. Que faire, sinon se résoudre à une brochure d'étendue considérable ? Il prit ce parti ; et il s'en excusa avec une dignité et avec un esprit que tous les hommes de goût admirèrent franchement : « J'avais presque un engagement de silence envers *Giboyer*, et voici que je lui consacre deux cent soixante et quelques pages... J'ai affaire à des lois qui se contrarient. La loi littéraire m'ordonne d'être bref ; la loi politique veut que je remplisse deux cent soixante-dix pages de ce format, pas une de moins, ou que je subisse le timbre. Le timbre m'inspire une véritable aversion ; j'ai préféré l'inconvénient d'une apparente prolixité... C'est vraiment une cruelle chose que ce timbre ! Je viens d'y passer, à l'occasion d'une biographie de Pie IX, dont j'ai désiré quelques exemplaires en grand papier. Sur chaque feuille d'impression in-8°, deux affreux cachets, l'un de cinq centimes, l'autre d'un centime et demi ; deux maculatures d'encre grasse, chacune de la dimension d'un gros sou, plaquées au milieu du texte ; deux coups de poing en plein visage !... J'ai lu dans la préface de *Giboyer* que l'on peut honorablement m'insulter jusque sur le théâtre,

par la raison que je suis très bien armé pour me défendre ; et des amis de Giboyer ont insinué que, si je n'ai à ma disposition ni la langue des comédiens ni la verge du journaliste, il me reste la brochure. Si... je veux écrire quelque chose, si je me décide enfin à ramasser le gant de Giboyer, — hélas ! quel gant ! — il faut premièrement que cela prenne la dimension d'une brochure et que je me décide à demander à chacun de mes auditeurs cinquante centimes au moins. Il faut ensuite que je me soumette à la censure du libraire-éditeur, exposé à l'amende si l'on me fait un procès. Il faut ensuite que je passe sous la râpe de l'imprimeur, car un procès que je perdrais pourrait lui faire perdre son brevet. » Puis les formalités du dépôt et les risques des poursuites. « Voilà, monsieur l'écrivain démocratique et plaisant, à quelles conditions il me reste la brochure, et comment je suis « si bien armé pour me défendre. » Je ne me plains pas d'être mal armé, et je ne feindrai point d'avouer que je me confierais volontiers à mes armes, surtout par la connaissance que j'ai des vôtres. Seulement, on m'a lié au moins un bras... Vous me faites tous l'honneur de n'en paraître pas assez fâchés ! » La septième édition (preuve d'un succès rapide) contient un épilogue intitulé : *la Queue de Giboyer*, consacré à divers publicistes qui se firent remarquer alors par leur ardeur à combattre le journaliste dépouillé de son journal et vilipendé sur la scène. Dans cet épilogue, plein de robuste belle humeur, reparait le doux philo-



sophe Schérer, celui qui demandait si notre civilisation « avec tous ses vices » avait jamais « produit rien de plus affreux que M. Veillot ». Il y a aussi, entre autres, Nefftzer, philosophe hégélien, non moins ami de la tolérance et qui, ayant obtenu la faveur de fonder *le Temps* (lorsque, l'écrivain catholique endurait l'interdiction), appela Louis Veillot *Thersite de sacristie*. Le chroniqueur Ulbach avait emprunté au répertoire de la modération cette épithète : ivrogne d'eau bénite ! Citons quelques lignes du passage qui concernait Nefftzer : « A mon avis, M. Nefftzer n'est pas encore suffisamment *Achille* pour se permettre de donner ce sobriquet épouvantable de *Thersite* à un journaliste qui n'écrit pas plus mal que lui et qui n'occupe pas dans la presse un rang inférieur au sien... — Thersite, dit-il, *a pris des libertés qui ont déplu*, et son journal a été supprimé. — Eh bien ! mais l'on pourrait conclure de là que M. Nefftzer, créé rédacteur en chef vers la même époque, n'avait pas précisément déclaré l'intention de prendre des libertés qui pussent déplaire ! En un temps où Thersite lui-même porte ombrage, il n'est pas croyable que ceux qui restent debout se fassent bien craindre. — O Achille, ô Ajax, si Troie n'est enlevée que par vous, ses murs tiendront jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes ! — Ainsi parle Thersite dans Shakespeare. »

Dans l'espace de quelques semaines, on vendit douze mille exemplaires du *Fond de Giboyer*. Et

de cette réplique, composée avec un tranquille dédain, Louis Veillot put dire, en souriant, qu'elle avait « presque le succès d'un mauvais livre ».

Le mauvais livre allait paraître : la douceuse et dérisoire *Vie de Jésus*, qui valut à Renan une immense et malsaine popularité. On engagea Louis Veillot à répondre d'une façon directe, c'est-à-dire à dévoiler et à flétrir la dérision. D'abord, en effet, le défenseur de l'Église conçut l'idée d'un écrit en forme de polémique ; mais, bientôt, il se fixa un programme tout différent : l'exposé recueilli, dans un cadre où se mêlent le récit et la méditation, *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1864). Dans cette réponse à Renan, le mielleux détracteur n'est pas nommé. Deux ou trois brèves allusions le désignent, sévères et pourtant charitables. Louis Veillot se félicite de n'avoir, durant de longs mois, connu d'autre société que celle des grands docteurs et des interprètes principaux, et, grâce à Renan, d'être pour ainsi dire demeuré « enchaîné dans l'Évangile ». On me saura gré de citer cette page qui termine l'avant-propos : « Contempler Jésus-Christ est la joie de l'intelligence et du cœur. Pendant que j'écrivais, Dieu a trouvé bon que j'eusse à faire quelques-unes des rudes expériences de la vie. Un grand tombeau s'est ouvert, le chemin est devenu plus sombre devant moi. Néanmoins, jamais meilleure joie n'a rempli mon âme. J'ai relu de beaux livres trop négligés, amis précieux que Dieu m'a fait trouver

lorsque je perdais une part de ces choses humaines qui doivent périr. J'ai goûté le miracle de la consolation, le miracle de la foi, le miracle de la victoire. Au seuil des églises, j'ai connu que j'entrais vraiment dans Bethléem, la *maison du pain*. J'ai senti que le *Credo* sur les lèvres des vaincus, des enfants et des femmes est le glaive qui tuera Satan. J'ai travaillé avec allégresse et, sachant la faiblesse de mon travail, je le présente avec sécurité. Je ne le regretterai jamais, je n'y regretterai rien : il se retrouvera dans le bon plateau de la balance des œuvres humaines ; il sera une partie de ma force quand je mourrai, la consolation de mes enfants, l'espérance des cœurs amis qui prieront pour moi. O Christ vivant ! ceux qui te nient te verront ! Puissent-ils te voir avant le jour de ta justice ! Puissent-ils, en ce temps de ta clémence, vouloir ton pardon, qui leur est toujours offert ! Puissent-ils eux-mêmes se trouver pris entre les doux filets de la miséricorde, ceux-là qui complotent pour écarter les autres des voies de la lumière et du pardon ! » C'est le ton du livre tout entier.

Pour raconter le drame humain et divin où l'on voit l'Immortel venant « goûter la mort », Louis Veillot suit de près l'Évangile. Tantôt il résume, tantôt il commente. La narration et la méditation s'opposent en un tableau qui représente l'état du monde avant Jésus-Christ et où sont notés les plus beaux élans de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Sénèque et d'autres grands païens.



« Quoi que l'on pense du génie de Platon, dit Louis Veillot, il faudra toujours reconnaître que la vérité lui fond dans la main, qu'il s'en amuse et qu'il s'amuse aussi du vice. Quoi que l'on pense des hauts pressentiments de Socrate, de ses qualités et de sa belle mort, il sera toujours vrai que Socrate ne connut pas ses fautes ou ne voulut pas les condamner. Platon méprisait les philosophes qui pouvaient se rendre assez simples et assez clairs pour être entendus des gens du peuple ; Socrate, après une vie de libre penseur, mourait sans avoir l'instinct du repentir. A ce trait du plus grand et à ce trait du meilleur, on peut voir quels précurseurs du christianisme ils étaient. » Et la philosophie païenne appliquée à la politique ! « Sans parler de Ninive, de Tyr, de Babylone disparues, et de Memphis qui croule, on a eu ces éblouissantes démocraties grecques et ce grand Sénat romain, et Homère et Platon, et Phidias et Aristote, et Cicéron et Virgile, et Alexandre et César. Les législateurs, les conquérants, les artistes, les poètes n'ont pas manqué ; mais rien n'a appris à l'homme l'amour de Dieu, ni le respect de l'homme ; et tout vient d'aboutir à placer le monde sous la dent de Rome, et Rome sous les pieds de Tibère, en attendant Caligula et Néron. » Le récit de la vie et des actes de Jésus-Christ est divisé en neuf chapitres, intitulés : Prologue de l'Évangile, — l'Année douce, — la Lutte, — Éducation des apôtres, — Entretiens et paraboles, — les Résurrections, — l'Eucharistie, — la Pas-

sion de Notre-Seigneur, — Jésus ressuscité. — Quelle page choisir encore? Celle-ci peut-être, au sujet du miracle des noces de Cana : « L'Écriture est pleine de semblables merveilles, pour que nous connaissions que tout est de la main de Dieu et que tout lui obéit. En renouvelant à Cana cette marque de sa souveraineté, il opère d'une façon plus soudaine ce qu'il fait d'ailleurs tous les jours aussi merveilleusement sans que nous y prenions garde. Tous les jours l'eau du ciel, distillée dans les entrailles de la terre, sucée par les racines de la vigne et distillée une seconde fois dans cet alambic aux rayons du soleil, vient gonfler le raisin. La transmutation instantanée n'est pas plus difficile ni plus mystérieuse que l'autre. Celui qui de rien a créé les substances et l'outil par lequel elles se transforment peut les transformer sans employer l'outil. » Après avoir raconté les horreurs du Sanhédrin, la tragédie du Calvaire et les merveilles de la résurrection, Louis Veillot fait allusion au réveil de haine qui dresse les sociétés modernes contre le Crucifié, et il s'écrie : « Oter Jésus-Christ du monde n'est pas possible. Le tombeau même le garde vivant. Lui ôter le trône, le reclouer à la croix, il peut le permettre. Or, l'esprit qui médite ce grand crime contre Dieu et contre le genre humain ne veut pas tant ravir la couronne aux rois que leur donner la tiare, le trirègne des trois concupiscences, la tiare de Satan. L'époque qui reverra Jésus-Christ au Calvaire reverra Tibère à Caprée, et le dieu Tibère aura encore des temples.

Mais cette divinité n'aura qu'une heure, et jusquelà l'Église est vivante ; et pendant cette heure même l'Église vivra et l'ordre général de la Rédemption sera maintenu. Les secrets de la miséricorde du Christ sont insondables comme ceux de sa puissance. Tout ce qui doit appartenir au Christ lui appartiendra. Jusqu'à la dernière heure du monde, la Rédemption profitera de quelque manière au genre humain tout entier. »

Bientôt après, trois brochures encore : *l'Illusion libérale, le Guêpier italien, A propos de la guerre*. La première contient soixante-quinze pages grand format. Elle est restée très importante. Elle expose le fond même du désaccord qui existait parmi les catholiques, et qui se manifeste parfois aujourd'hui de nouveau au sujet de la manière dont les droits de la religion doivent être défendus dans la société moderne. Je réserve l'analyse de *l'Illusion libérale* pour le chapitre où je parlerai spécialement des luttes soutenues par Louis Veillot contre une partie des catholiques. La brochure *le Guêpier italien* (1865), composée après une démarche inefficace faite pour obtenir la faculté de reprendre la publication de *l'Univers*, est une réponse à une lettre solennelle et bizarre écrite par le duc de Persigny. Ce haut personnage, étant allé passer quinze jours à Rome, s'imaginait avoir découvert la solution de la question romaine : il suffisait de tout régler sans se soucier de ce que disait le Pape, lequel, selon Persigny, était absolu-



ment dominé par son administration, toute autrichienne d'esprit ! Louis Veillot, citant des textes non moins que des faits, résuma les actes nombreux qui manifestaient la conspiration dirigée contre le Saint-Siège avec le concours de la plupart des gouvernements européens. Il raillait la présomptueuse naïveté de Persigny et montrait l'impossibilité de refréner la révolution par des moyens révolutionnaires. La brochure *A propos de la guerre* concernait le conflit qui devait mettre aux prises l'Autriche avec la Prusse et l'Italie alliées. Louis Veillot annonçait que l'Autriche perdrait la Vénétie « à la première défaite ». Sadowa justifia la prévision de l'écrivain catholique. Il dénonçait aussi les dangers qui naîtraient pour nous de l'unification allemande. Quatre ans plus tard, nos propres et terribles épreuves montraient que sur ce point il ne se trompait pas non plus.

La brochure *Pie IX* est à la fois le portrait du Pontife, le tableau des luttes religieuses et politiques de l'époque, l'abrégé de l'histoire chrétienne.

D'une étude relativement courte et publiée d'abord dans *l'Univers*, puis développée et complétée, Louis Veillot fit un livre dont le titre aurait suffi à mettre en éveil la libre pensée : *Molière et Bourdaloue* ! Un parallèle entre un homme de théâtre et un prédicateur, et, bien entendu, au détriment du premier, était-ce concevable ? Le fond du livre provoqua, outre la colère, l'étonnement.

Nombre de journalistes, de critiques et d'autres écrivains crièrent à la gageure ridicule. Il y eut des réfutations indignées et railleuses, qui, douze ans plus tard, éclatèrent derechef, à propos de nouvelles éditions du livre. Celui-ci, néanmoins, demeure brillant et fort. Probablement, l'idée en fut suggérée par la représentation à Londres du *Tartufe*, traduit en anglais. Dans la préface, l'écrivain catholique se demande comment des étrangers peuvent s'intéresser à une telle comédie dépouillée du « vivant esprit de la langue française ? » En effet, envisagée au seul point de vue de l'art, l'œuvre si célèbre a le tort multiple de dessiner des « caractères faux et violemment outrés » ; de rouler sur des événements « chimériques » et d'esquiver les difficultés. Ces graves défauts, il les met en évidence au moyen des règles établies par la meilleure critique. Le principal personnage lui-même n'a rien de vraisemblable. « *Tartufe*, dit Louis Veuillot, n'est pas un hypocrite, c'est un escroc de la plus sottise comme de la plus vile espèce, qui se laisse jouer stupidement. On ne peut imaginer *Tartufe*, tel que le peint Molière, dans une autre maison que celle de l'inepte *Orgon*. » La Bruyère avait fait une observation analogue, qui se trouve opportunément rappelée. Ninon de Lenclos jugeait la donnée très exacte et, sans doute aussi, très morale. Mais ce suffrage, mentionné avec inconscience par les panégyristes de Molière, a peu d'autorité. La scène la plus admirée, celle où l'honnête *Orgon*

lègue tous ses biens à Tartufe, dont il connaît les vicieuses et stupides manœuvres, cette scène est ridicule. Louis Veillot n'a besoin de rien forcer pour en fournir la preuve. Non qu'il conteste le talent dramatique ou le génie littéraire de Molière ; mais il soutient et il montre que, dans la circonstance, l'auteur a tout subordonné au désir d'exciter les vulgaires passions. Louis Veillot note que les « dévots de cœur », les vrais gens de bien « dont le contraste serait indispensable, si Molière, sincèrement, n'avait voulu que décrier l'imposture, ces gens indispensables demeurent invisibles. Sans doute, Cléante dit :

Regardez Ariston, regardez Périandre,  
Oronte, Alcidas, Polydore, Clyandre.

Mais, comme le fait observer Louis Veillot, « ni Périandre, ni Polydore, ni aucun de ces parangons de vertu ne se montrent ; ils restent dans la coulisse. Orgon tout seul, avec Mme Pernelle, aussi folle que lui, demeure pour soutenir l'honneur du nom chrétien. Voilà où le dessein de Molière se découvre, où se déclare le parti pris de diffamer la piété ». Une page bien savoureuse retrace ainsi l'attitude et les sentiments du public, pendant une représentation du *Tartufe* : « C'était un dimanche. L'assemblée, peu nombreuse, n'était point lettrée ; les acteurs remplissaient froidement leur office. A part un vénérable ministre de la religion réformée, duquel j'avais l'avantage de me trouver voisin, je ne voyais véritablement pas



que personne pût penser à mal. Les deux premiers actes passèrent avec longueur ; la bouffonnerie du *pauvre homme* fit à peine sourire. On prit doucement la scène très peu tendre des deux amoureux, et l'on ne se dérida un peu qu'aux lazziis d'Orgon, cherchant l'occasion de souffleter Dorine. Mais quand Tartufe parut avec sa mine fleurie et son habit austère, il y eut comme une rumeur de haine ; le parterre se sentit en présence de l'ennemi : il devint attentif et ne laissa passer en silence aucun des bons endroits, je veux dire aucun de ces vers enfiellés où les pensées et le langage même de la piété prennent la physionomie et deviennent l'expression de la plus noire scélératesse. L'ordre donné à Laurent, le mouchoir présenté à Dorine, surtout l'empressement de Tartufe auprès d'Elmire, toutes ces charges excessives furent acceptées comme autant de traits observés sur nature et comme la figure même de la dévotion, photographiée sur le fait. Le plaisir alla croissant jusqu'à la fin. L'ecclésiastique réformé n'était pas le dernier à manifester son allégresse ; il donna plusieurs fois le signal des applaudissements. C'était ce docteur célèbre par l'abondance et la facilité de ses bénédictions, qui fait des livres où le christianisme est réduit à rien et qui parle doux du haut d'un beau ventre. Il sentait bien, lui, par raison logique et philosophique, où portaient les coups de Molière... Mais ce pesant public des dimanches, composé de demi-bourgeois, gens de petite rente et de demi-négoce, dont aucun

peut-être n'avait jamais rencontré ni vrai ni faux dévot, où ces gens-là trouvaient-ils de quoi tant rire, et quelles figures de connaissance pouvaient leur représenter Tartufe, Orgon ou Cléante?... Ils ont lu, voilà le mystère. Grâce à la complicité de toute la littérature et de tout l'art qui se brassent pour eux, par l'effort combiné du journal, de la chanson, du roman, de la caricature, Tartufe est devenu un symbole. A leurs yeux, ce personnage quasi fantastique, maintenant introuvable sous l'habit dont Molière l'a affublé et qui a complètement changé de style, de masque et de peau, ce n'est pas l'imposteur, c'est le chrétien ; c'est l'homme qui croit en Dieu et qui prie ; l'homme qui, s'étant donné les règles sévères de la justice, a cessé d'être ou n'a jamais été des leurs, et qui par cela même les gêne. »

L'instinctif penchant de la foule se manifeste aussi chez les libres penseurs plus ou moins lettrés ; et là il apparaît sous l'aspect d'un système qui enveloppe toute l'œuvre de Molière. A les en croire, Molière serait un moraliste très supérieur ; unique, ou peu s'en faut. Voilà pourquoi Louis Veillot a jugé nécessaire d'étudier de près la doctrine, les procédés et la vie d'un maître si renommé. Et puisqu'on oppose l'enseignement du théâtre à celui de la chaire, l'écrivain catholique les examine et les compare. Ici, bien naturellement, les deux genres sont représentés par deux types qu'il met en parallèle : « Il existe, dit-il, d'étranges ressemblances et de puissants contrastes entre

Molière et Bourdaloue. Nés presque au même moment, élevés par les mêmes maîtres, ils ont parlé aux mêmes hommes et souvent traité les mêmes sujets. Ce sont deux moralistes, deux connaisseurs du cœur humain, deux princes, deux rois de l'éloquence. Après avoir grandement excité l'attention de leurs contemporains, ils sont morts à quelques années l'un de l'autre, en pleine activité, pour ainsi dire les armes à la main, Molière presque sur le théâtre, Bourdaloue en descendant de la chaire ; et la cause immédiate de leur mort fut le zèle que chacun d'eux apportait dans l'exercice de sa profession... C'est Bourdaloue qui est le moraliste, le citoyen, l'homme de bien. Comme Bossuet, il a combattu Molière, et il nous a donné la plus forte et la meilleure critique du *Tartufe*. » La vie dérégulée de Molière et l'existence toute vertueuse de Bourdaloue, les aspirations de l'un et de l'autre, leurs procédés, Louis Veuillot les compare. On lui a reproché de se donner beau jeu trop facilement. Les admirateurs de Molière ont même déclaré inadmissible une telle comparaison. Pourquoi ? Parce que le théâtre et la chaire sont radicalement dissemblables. Soit ; mais, alors, il ne faut pas exalter Molière comme moraliste. Quelques-uns s'y sont résignés, toutefois en y renonçant aussitôt. Par exemple, dans ses *Etudes d'histoire et de littérature dramatique* (t. I, Théâtre et Morale), M. Larroumet s'efforce d'innocenter le théâtre, lequel, dit-il, « est bon ou mauvais selon la direction qu'on lui donne et l'usage qu'on en



fait ». Pourtant M. Larroumet livre cet aveu : « La vertu court toujours quelque danger dans une salle de théâtre ; et si *Tartufe* met fortement en garde contre l'hypocrisie, la scène de la table risque d'alarmer les pudeurs les moins façonnières. D'autre part, il est impossible de nier que le théâtre ne soit souvent le plus grossier des plaisirs ou même une excitation directe à la débauche, par l'indécence combinée des pièces et de leur interprétation. » C'est précisément ce que dit Louis Veillot, d'accord avec Bourdaloue. Sarcey (*Quarante Ans de théâtre*, t. III) soutient que « la comédie n'est point du tout un cours de morale » ; que « l'écrivain dramatique... n'affecte d'autres prétentions que de peindre sous ses vraies couleurs la vie humaine » ; et qu'on doit le tenir quitte de tout s'il s'est consciencieusement acquitté de cette besogne ». Pourtant Sarcey ne peut s'empêcher d'ajouter tout de suite : « Ce n'est pas du reste qu'en agissant ainsi, il n'ait fait œuvre de *moralisateur*, puisque moralisation il y a... C'est moraliser les gens que de les tirer pour quelques heures des préoccupations mesquines de la vie ordinaire, que les forcer à lever les yeux vers des idées plus hautes, vers des tableaux plus nobles, que de les munir, contre les bassesses, les convoitises et les intrigues dont ils sont entourés, d'*instructions profitables*, données sous une forme amusante. » Eh ! oui, ainsi que la plupart des auteurs dramatiques, Molière se flattait de moraliser. Alors, pourquoi protester, comme si les censeurs

du théâtre imputaient au théâtre une prétention qu'il n'a pas? Il l'a et il y tient, encouragé d'ailleurs plus que jamais par l'esprit moderne, qui repousse les doctrines religieuses et qui veut trouver la morale sur les planches. On a entendu de hauts pédagogues louer en Molière le maître moraliste, même pour l'enseignement supérieur des jeunes filles. Donc, le parallèle entre Molière et Bourdaloue demeure légitime et concluant.

Un autre parallèle, plus vaste, bien justifié aussi, occupait la pensée de Louis Veillot et s'acheva par un livre à grand et durable succès : *les Odeurs de Paris*, le pendant et le contraste du *Parfum de Rome*, les deux cités rivales, symboles des deux puissances qui se disputent le monde. *Le Parfum de Rome* était un chant d'amour ; *les Odeurs de Paris* ne pouvaient manquer de s'exhaler en satire. Cette satire est ardente, souvent inflexible ; mais, généralement, pleine de vérité, comme d'esprit. C'est le tableau de la vie parisienne au temps où sévissait la fièvre sensuelle, orgueilleuse et blasphématoire, que, trois ans plus tard, nos défaites militaires allaient changer en effarement désolé. L'ivresse d'un désordre conscient et voulu emportait la littérature, la philosophie, la politique. Louis Veillot fouaillait cette insolence aveugle et malsaine. Il passait en revue les mondes divers qui s'y abandonnaient comme à l'envi. La grosse presse, la petite presse, les beaux-arts et les belles-lettres, la science, le théâtre et le café-

concert sont là, pris sur le vif, dans l'épanouissement de leur frénésie. Quelques personnages sont peints sous leur nom ; à beaucoup d'autres est appliqué un masque pittoresque et, alors, assez transparent. D'ailleurs, ce sont des types de toutes les époques ; plus ou moins nombreux et plus ou moins hardis suivant l'heure, mais éternels. Il y avait une presse dite d'opposition qui trouvait le moyen d'être privilégiée par l'Empire, qu'elle poussait à sa perte. Louis Veillot stigmatisait la complicité et l'asservissement du libéralisme : « L'histoire, disait-il, nous montre en toutes ses pages les peuples à la fois plus fidèles et plus fiers qu'en ce temps. Ils aimaient quelque chose qu'on ne leur ôtait qu'avec la vie ; ils haïssaient quelque chose qu'ils repoussaient tant qu'ils avaient la vie. Maintenant ils n'aiment rien et ils haïssent tout, mais d'une haine molle et lâche, prompte à céder, constante à trahir, d'où résulte la facilité de les dominer et l'impossibilité de les gouverner. La presse quotidienne a été le principal instrument de cette décomposition ; elle a changé le tempérament moral de l'humanité ; elle y a fait régner l'indifférence. L'indifférence aussi pèse sur elle. La presse subit le sort ordinaire des agents d'anarchie, elle est devenue un instrument de règne. » A la sourdine, on assurait que Napoléon III ne dédaignait point de faire du journalisme dans *le Constitutionnel* et que telle était l'origine de certains articles publiés avec la signature *Boniface*. Sans dévoiler un secret si solennel et assez risible



et en dessinant le profil politique des officieux de l'endroit (Dréolle, Vitu, Grandguillot, Limayrac) « tous chevaliers de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers », Louis Veillot signalait avec malice la mystérieuse influence qui, disait-on, s'exerçait directement sur *le Constitutionnel* : « Boniface seul règle les affaires du monde entier. Il ne fait pas comme Limayrac, qui destitue parfois les souverains ; de la part de Boniface ce serait trop grave. Les jours de Boniface, Paris n'est plus Paris : c'est *Bonifaciopolis*. » Parmi les feuilles anti-religieuses qui, sous le patronage impérial, servaient la cause révolutionnaire, *le Siècle* occupait une situation prépondérante. Il y avait là divers journalistes avec lesquels, lorsque *l'Univers* existait, Louis Veillot bataillait, pour ainsi dire, quotidiennement. Ces Havin, ces Léon Plée, ces Gigault de La Bédollière, ces Jourdan, il leur a réservé une place dans *les Odeurs de Paris*. Un chapitre est dédié à Jourdan : « J'évite la lecture du *Siècle*, compère Jourdan. Vous êtes là un chœur de cacographes qui n'avez plus rien à me montrer, et qui me donneriez trop la tentation d'écrire. Mais, en dépit de mes précautions, *le Siècle* est entré chez moi tout à l'heure, autour d'un ressemelage. J'ai lu votre nom, compère ; j'ai vu que vous parliez de Voltaire, de Nonnotte, de Patouillet, et j'ai pensé qu'il y avait pour moi, dans ce numéro du *Siècle*, autre chose encore que mes vieux souliers... Laissez-moi chercher pourquoi vous venez, en 1866, injurier Patouillet et Nonnotte. Est-ce

parce qu'ils ont combattu un écrivain dont le mérite surpassait le leur? — ou parce que cet écrivain était, par des raisons quelconques, plus puissant sur l'opinion? — ou enfin parce qu'ils ont honnêtement gardé leurs noms comiques de Nonnotte et de Patouillet, en présence d'un homme qui avait eu l'esprit de ne pas se montrer au monde sous le nom d'Arouet?... Objecterez-vous qu'au *Siècle* on a des noms tout gracieux : Plée, Havin, Gigault de Bédollière, Jourdan? Allez ! tout cela n'est pas si loin du son de Patouillet. Il y a des gens que ces noms font rire. Observez, cacographes, qu'aucun de vous ne passe nulle part pour la fleur des pois. Vous avez pu vous faire cinquante mille abonnés, mais pas un flatteur. Dans le nouveau *Trésor littéraire*, d'étranges pièces sont entrées : rien du *Siècle* ! Méditez ce certificat à l'envers, et saluez Nonnotte réimprimé maintes fois ! »

Et la petite presse, alors récente et déjà débordante, elle est là, représentée par ses incarnations principales.

La page consacrée à la chanteuse Thérèse augmenta beaucoup le retentissement du livre. Aujourd'hui on rencontre des gens de lettres qui ne connaissent Louis Veuillot que par *les Odeurs de Paris* et qui pensent que cette page célèbre en est l'essentiel, comme aussi l'essentiel des cinquante volumes publiés par le puissant écrivain ! Certes, elle est originale et, malgré le sujet, classique. Donc, il convient de la relire : « A travers

la fumée, nous aperçûmes deux ou trois places vides où nous n'arrivâmes point sans difficulté. Quelle atmosphère ! Quelle odeur mélangée de tabac, de spiritueux, de bière et de gaz ! C'était la première fois que j'entrais dans ce lieu, la première fois que je voyais des femmes dans un café fumant. Nous avions autour de nous non seulement des femmes, mais des *Dames*. Il y a vingt ans, on eût inutilement cherché ce spectacle dans tout Paris. Visiblement, ces dames avaient traîné là leurs maris vaincus ; l'air dépité et empêtré de ces malheureux le proclamait assez haut. Mais, pour elles, à peine semblaient-elles dépaysées... Un ténor chanta je ne sais quoi ; une demoiselle, deux demoiselles, chantèrent je ne sais quoi... Un baryton se fit applaudir... Enfin il fit un profond salut, se retira, fut rappelé, resalua, se retira à reculons, et la salle tout entière frémit... *Elle* allait paraître, un tonnerre d'applaudissements l'annonça. Je ne la trouvai point si hideuse que l'on m'avait dit. C'est une fille assez grande, assez découplée, sans nul charme que sa gloire, qui en est un, il est vrai, du premier ordre. Elle a, je crois, quelques cheveux ; sa bouche semble faire le tour de la tête ; pour lèvres, des bourrelets comme un nègre ; des dents de requin. Une femme, auprès de moi, l'appelait *un beau brun*. En somme, — mais j'ai peut-être aussi un rayon de gloire dans l'œil, — ce n'est pas la première venue. Elle sait chanter. Quant à son chant, il est indescriptible, comme ce qu'elle chante. Il faut être Parisien pour en saisir



l'attrait, Français raffiné pour en savourer la profonde et parfaite ineptie. Cela n'est d'aucune langue, d'aucun art, d'aucune vérité. Cela se ramasse dans le ruisseau ; mais il y a le goût du ruisseau, et il faut trouver dans le ruisseau le produit qui a bien le goût du ruisseau. Elle joue sa chanson autant qu'elle la chante. Elle joue des yeux, des bras, des épaules, des hanches, hardiment. Rien de gracieux, elle s'exerce plutôt à perdre la grâce féminine ; mais c'est là peut-être le piquant, la pointe suprême du ragoût... Pour être juste, ces représentations sont bien organisées, et j'ai pleinement admiré l'art du programme. La grande chanteuse est entourée de satellites très inférieurs. Son morceau est précédé d'une avant-garde de romances nigaudes ; l'on place au plus près tout ce qu'il y a de plus douceâtre : *Faites un nid!* Et après ce fromage blanc, tout de suite, l'ail et l'eau-de-vie surpoivrée, le tord-boyaux tout pur de la demoiselle. Le heurt est violent, et, comme on dit dans la langue du lieu, *Ça emporte la gueule*. Mais cette gueule, puisque gueule il y a, cette gueule animale ne savourera plus le pain ni l'eau, ni le vin ni les fruits ; et il faut lui offrir désormais une chair corrompue. » — D'autres portraits sont de la même tonalité, et, notamment, ceux qui flétrissent l'ineptie et la luxure des grandes scènes ; mais combien aussi interprètent la physionomie des écrivains et des artistes renommés ! Musset, Victor Hugo, Quinet, Henri Heine, George Sand, Renan ont le leur. De même, Hegel, dont la

sophistique avait la vogue dans le monde incrédule. De même le délicieux Mozart, que la libre pensée voulait alors transformer en débauché. Et la science sectaire, et l'économie politique, alors anti-chrétienne, elles aussi comparaissent pour étaler leurs erreurs, dont elles refusent de se repentir. C'est le tableau d'une société en train de se décomposer.

Elle sursauta de colère, cette société. Se mirant dans ses grâces, dans sa vanité et dans sa force, elle se prit elle-même à témoin qu'on la calomniait indignement. Elle traita de grossière et folle caricature l'éloquente satire qui la mordait aux endroits sensibles. Plus encore que les descriptions du café-concert parurent irritantes les pages, toutes graves, où Louis Veillot appliquait à la société d'alors les impressions suggérées par l'œuvre célèbre du peintre Couture, *l'Orgie romaine* : « J'ignore quel peintre est M. Couture. Je crois qu'un grand succès l'a mis au rang des contestés. Pour moi, je le compte du petit nombre de ceux qui ont eu ou qui ont rencontré une pensée. Des artistes qui rencontrent la pensée, nous n'en rencontrons pas à toutes les expositions ! La pensée dont je loue M. Couture est exprimée par le groupe de deux jeunes hommes qu'il a placés dans son tableau de *l'Orgie romaine*. Ils ne sont pas ivres, ils regardent avec une noble tristesse l'ignominie des convives et la gloire du festin. Ces jeunes Romains voient la décadence de Rome, leur âme en porte le poids. Le poids de la patrie qui croule,

déshonorée par elle-même ! C'était l'amère et suprême douleur ; car rien alors, pour une âme romaine, ne pouvait être plus grand, plus sain, plus cher que la patrie. Le Christianisme a conservé ce sentiment si naturel et n'a voulu que l'amplifier. Le ciel nous a été ouvert et nous avons dit que le ciel est la patrie. Les langues humaines, illuminées de l'esprit de Dieu, n'ont pas cherché de noms plus doux pour la demeure éternelle, le royaume de tout bien. Les Romains de la décadence, ceux du moins qui n'avaient pas encore entendu parler du Christ, ou qui n'osaient pas encore aller à lui dans les Catacombes, ne connaissaient pas la patrie céleste, n'y aspiraient pas. La patrie terrestre, leur auguste Rome, leur dieu véritable, ils la voyaient mourir, et de quelle mort !... »



## V

### POÉSIES

Trois ans après, tous les échos de la France tremblaient au grondement lugubre du canon prussien. Et Louis Veuillot avait lieu de réimprimer, comme un recueil de terrible actualité, ses anciennes poésies inspirées des prophètes bibliques, et dont le titre lui-même était emprunté à l'Écriture sainte : *les Filles de Babylone* :

Les menaces de Dieu tonnent à mes oreilles.  
Malheur, gens de péché, malheur à vos merveilles !  
Malheur aux grands palais que la mort a meublés !  
Le glaive nettoiera ces hautaines demeures,  
Et l'âcre désespoir viendra compter les heures  
    Sur les portiques écroulés.

Frustré dans le travail où son espoir se fonde,  
L'homme en vain répandra sa sueur inféconde :  
Tout sera dévoré par un souffle enflammé ;  
La vigne en ses rameaux apparaîtra tarie,  
Le blé ne produira qu'une paille amaigrie  
    Et rendra moins qu'on n'a semé.

En ce jour les savants connaîtront leur science,  
Les prudents apprendront ce que vaut leur prudence,  
Les vendeurs de justice enfin seront jugés.  
Le Seigneur s'est lassé. C'était trop de scandales,  
Trop de blasphémateurs et trop d'âmes vénales,  
    Trop d'honneur aux dieux étrangers !

Poète, il l'était sans nul doute ; non pas autant que génial prosateur, toutefois avec le don qui se manifeste par l'instinct et par l'amour du rythme, de l'image et du trait. Tout jeune, il s'était amusé à écrire des vers sentimentaux ou fantaisistes. Plus tard, il en composa un grand nombre de graves et de satiriques ; d'autres aussi, animés de ce qui pourrait s'appeler le lyrisme chrétien. Un volume de satires fut publié en 1863.

Suivant M. Jules Lemaitre, Louis Veillot « procède des versificateurs du dix-septième et du dix-huitième siècle, avec, seulement, une rime plus nourrie, un vocabulaire plus riche, un peu plus d'images et, comme il était naturel, l'accent d'aujourd'hui ». L'éminent critique signale parfois « trop de métaphores héritées des satires littéraires de Boileau ». Mais peut-être le ton et le procédé de Boileau s'imposent-ils, presque inévitablement, à l'auteur qui manie la satire. Celle-ci, Louis Veillot l'a dépeinte, non content de la mettre en action. Le portrait est remarquable de vigueur et de justesse. On y trouve des vers parfaits où s'exerce harmonieusement toute la force de l'écrivain catholique. Cette dame satire n'est ni poncive ni enragée :

La satire n'a pas le tranchet de la Parque,  
 Ni le bonnet sifflant de serpents furieux  
 Que porte Tisiphone en guise de cheveux.  
 Je me la peins, pour moi, sous les traits d'une femme  
 De trente à quarante ans, avec un œil de flamme,  
 Un corps robuste et sain, des cheveux abondants,  
 Le pied lesté, la main fine, et toutes ses dents ;

Très correcte d'habits comme de mœurs; peignée,  
 Mais non point ficelée, encor moins renfrognée;  
 Teignant d'un rire clair ses plus graves propos.  
 Volontiers gens de bien ont la bile en repos.  
 Ils veulent châtier le sot et l'incapable,  
 Non l'étrangler : le sot n'est pas toujours coupable!  
 Et la satire cache aux plis de ses jupons  
 Le fouet qui ne sert que contre les fripons.

Le fouet, il s'en est servi contre le banditisme  
 d'une certaine presse; et aussi contre l'impiété  
 des pédagogues sectaires (qui sont une des plaies,  
 mais non pas une des nouveautés de notre  
 époque) :

Qui nous délivrera de vos jougs? dieux d'argile!  
 Dans le mépris de tout, marcher à pas prudents,  
 Et jouir, dernier mot de ces affreux pédants!  
 Par eux, tout noble amour s'éteint sur notre terre;  
 L'homme sort de leurs mains incrédule et sectaire,  
 Le cœur mort, l'esprit vide à la fois et faussé,  
 Ou railleur imbécile, ou rêveur insensé.

L'avenir sera plein de hontes infinies;  
 Je vois l'apostasie, à l'effronté maintien,  
 Trahir le nom français après le nom chrétien.

La langue de notre pays, les trésors qui s'appellent le goût et l'esprit français, il les a défendus en vers comme en prose. Louis Veillot a fait, lui aussi, son *Art poétique*, où sont honorées nos meilleures traditions littéraires. Et, dans *Rimes et Raisons*, il n'a pas craint de célébrer la gloire de la prose :

O prose! mâle outil et bon aux fortes mains!  
 Quand l'esprit veut marcher tu lui fais ses chemins.



Grave dans le combat, légère dans la joute,  
En habit d'ouvrier, libre, tu suis ta route.

Le vers n'est qu'un clairon ; la prose est une épée.

Il a même raillé l'assujettissement auquel s'astreignent les serviteurs de la rime riche :

Athalie et Chimène,

Faute de diamants, n'endorment point la scène.  
Despréaux et Molière ont chichement rimé ;  
La Fontaine à ce jeu s'est très mal escrimé :  
En dépit de leur âge et de nos découvertes,  
On les relit pourtant. Leurs œuvres toujours vertes  
Nous font prendre en pitié l'art prétendu choisi  
Qui sous l'or de la rime a si vite mois.

Sans souci de l'école ou nouvelle ou passée,  
*Pousse en avant ton vers empli de ta pensée,*  
Arrive ; mets l'idée et non la rime au bout ;  
Parle à l'esprit, au cœur ; sois honnête, ose tout ;

*Le beau c'est le bon sens qui parle bon français.*

Très souvent, dans les *Satires* et ailleurs, on rencontre ce que Jules Lemaitre appelle les « vers proverbes » ou les « vers dorés ».

Toutefois, en général, Louis Veuillot rime richement. C'est ainsi qu'il a composé une quantité de sonnets que Jules Lemaitre, encore, déclare, avec raison, « merveilleux de relief et d'énergie incisive » :

Du haut de la colline, assis sous le vieux frêne,  
J'ai vu le beau matin rire dans le ciel clair.  
Des souffles embaumés sans bruit traversaient l'air,  
Effleurant les buissons plus ornés qu'une reine.

Non loin de mes regards, immobile, la mer,  
Libre de vils fardeaux, dans sa paix souveraine,  
Autre ciel tout d'azur, épanchait sur l'arène  
Ses étoiles d'argent où se jouait l'éclair.

Dieu me faisait sentir sa présence sublime :  
Il descendait du ciel, il montait de l'abîme !  
Je priais. — Tout à coup, dans le creux du chemin,

L'homme, hélas ! apparut : Un berger maigre et blême,  
En haillons, l'œil méchant, se souillant du blasphème,  
Menait ses moutons paitre, un fouet à la main.

---

Quand l'esclave Pallas, le fléau de la terre,  
Le meurtrier par qui tout l'empire vivait,  
Fut préfet du trésor, cent fois millionnaire,  
Rassasié du sang de Rome, qu'il buvait ;

Un Scipion, flanqué d'un autre consulaire,  
Réclama du Sénat, où la haine couvait,  
Des honneurs et de l'or pour l'homme de Tibère :  
Tout fut voté. Sur bronze on en fit le brevet.

Pallas refusa l'or. Il le prenait lui-même.  
Il reçut les honneurs d'un visage indulgent.  
Le Sénat insistait : — Seigneur, aussi l'argent !

Mais Pallas : Non — Romains ! c'est l'honneur seul que j'aime.  
Et le Sénat cria : — Les dieux nous l'ont rendu  
Cet amour de l'honneur que l'on disait perdu !

Si beaucoup de sonnets sont ironiques ou simplement malicieux, il y en a qui se composent d'un profond soupir et d'où suintent les larmes, essuyées par l'amour et par l'espérance :

La pâle jeune mère attendant d'être mère,  
Amante encor, pleurait ; mais parfois, souriant,  
Sous le poids de la vie et de la mort ployant,  
Elle disait : « Mon deuil aussi n'est qu'éphémère ! »

Celui que par amour elle appelait son père  
 Voyait ce cœur brisé redevenir vaillant.  
 Un jour, elle lui dit : « Dieu montre à ma prière,  
 Sous un brouillard de pleurs, mon soleil plus brillant. »

Elle ajouta : « Le choix m'est donné, de la tombe  
 « Ou du berceau : l'amour sur l'un et l'autre tombe :  
 « Dieu choisira pour moi. L'un et l'autre m'est doux. »

Un bel enfant naquit. O fête douloureuse !  
 Elle dit à l'aïeul : « Je m'en vais bien heureuse :  
 « Je vous rends votre fils, Dieu me rend mon époux. »

Parmi les morceaux auxquels il donne la préférence, M. Jules Lemaitre mentionne une élégie : *le Cyprès*. En effet, il y a là des strophes dont le sentiment, la pensée et la forme ont une beauté supérieure. Aucun de nos poètes élégiaques n'a rien composé qui exprime à ce point l'intensité de la douleur ni la vaillance et la puissance de la foi :

Je ne suis plus celui qui, charmé d'être au monde,  
 En ses après chemins avançait sans les voir.  
 Mon cœur n'est plus ce cœur surabondant d'espoir  
 D'où la vie en chansons jaillissait comme une onde.  
 Je ne suis plus celui qui riait aux festins,  
 Qui croyait que la coupe aisément se redore,  
 Et que l'on peut marcher sans que rien décolore  
 La beauté des aspects lointains.

Est-ce donc moi, mon Dieu ! qui, sous un ciel de fête,  
 Quand l'orgue chantait moins que mon cœur triomphant,  
 Du pied de vos autels emmenai cette enfant,  
 Le bouquet d'oranger au sein et sur la tête ?  
 De quels rayons divins ce jour étincela !  
 Que de fleurs dans les champs ! dans les airs quels murmures  
 Tout nous riait, les eaux, les bois, les moissons mûres...  
 Est-ce moi qui passai par là ?



Le temps n'a pas marché; c'est hier, c'est tout à l'heure :  
J'étais là, près du lit de mon père expirant,  
J'allais d'un ami mort vers un ami mourant... ;  
Et vous, trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure,  
Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,  
Doux enfants, chaste épouse, ô gerbe moissonnée !  
O mon premier amour et ma première née,  
    Anges que le ciel m'a repris !

Un recueil posthume a pour titre *Cara*. Il se compose de fragments épars et divers, qui se rapportent à un plan dont l'idée était : « Une âme à sortir du néant de la vie présente. » Souvent remanié, le plan du poème finit par être abandonné. Dans la préface, M. François Veillot constate, avec une élégante justesse, que le rêve « est demeuré un rêve... tour à tour en ébauches et en débris ». Mais beaucoup de ces morceaux ont une beauté remarquable. M. Émile Faguet en a fait une analyse assez étendue, sévère et cependant flatteuse. Du poète, l'illustre critique dit principalement : « Sa langue est puisée aux sources les meilleures, et il est rare qu'elle bronche. Il a cette qualité classique que quelques-uns prendront pour un défaut, la netteté dans le sentiment et dans l'expression des sentiments ; il a la profondeur claire ; c'est une grande originalité. Ce volume de *Cara* n'est point un chef-d'œuvre, mais, en nous révélant certains aspects inconnus de Louis Veillot, il restera sans doute, à titre au moins de très intéressante curiosité littéraire (1). »

(1) *Le Temps*, 6 avril 1912.

Longtemps avant de mourir, Louis Veillot s'était composé une épitaphe. Elle résume à merveille l'activité de son esprit et les tendances de son âme :

Placez à mon côté ma plume ;  
Sur mon cœur, le Christ, mon orgueil ;  
Sous mes pieds mettez ce volume ;  
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,  
Sur ma fosse plantez la croix ;  
Et, si l'on me donne une pierre,  
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

Dites entre vous : « Il sommeille ;  
Son dur labeur est achevé » ;  
Ou plutôt dites : « Il s'éveille ;  
Il voit ce qu'il a tant rêvé. »

.....  
Ceux qui font de viles morsures  
A mon nom sont-ils attachés ?  
Laissez-les faire ; ces blessures  
Peut-être couvrent mes péchés.

.....  
Je fus pécheur, et sur ma route,  
Hélas ! j'ai chancelé souvent ;  
Mais, grâce à Dieu, vainqueur du doute,  
Je suis mort ferme et pénitent.

J'espère en Jésus. Sur la terre  
Je n'ai pas rougi de sa loi :  
Au dernier jour, devant son Père,  
Il ne rougira pas de moi.

Épitaphe « sublime », dit Jules Lemaitre. Après la mort de Louis Veillot, elle a suggéré à Gounod

une mélodie pénétrante. Louis Veillot aimait la musique et en a parlé admirablement. Il appréciait beaucoup celle de Gounod. Des relations affectueuses avaient existé entre le grand écrivain et le grand compositeur, qui, on le sait, partageaient la même foi.



## VI

### LA CORRESPONDANCE

Louis Veillot disait volontiers : « Pour connaître tout mon travail, il faudrait connaître ma correspondance. » En effet, celle qui a été publiée jusqu'à présent remplit sept volumes in-octavo ; et deux autres au moins devront la compléter. Les lettres imprimées aujourd'hui (environ deux mille) ont bien, comme il le prévoyait, augmenté, et de beaucoup, l'idée qu'on avait de son activité littéraire.

Elles ont fait bien plus encore. Elles ont permis de le juger lui-même, entièrement, d'après le fond de l'âme. Pour les écrivains, surtout pour ceux qui servent une cause et qui sont ainsi mêlés à de longues luttes, la correspondance privée est comme le cadre où se précise, se détend et se dilate leur pensée intime. C'est la pierre de touche qui atteste la pureté, ou la duplicité, ou les défaillances de l'intention ; c'est le miroir secret qui reflète les secrets instincts. Si le fourbe et le médiocre se trahissent dans la correspondance, le caractère droit, fier et bon y donne la preuve de

sa noblesse. A cet égard, autant que par la fécondité dont elles témoignent, les lettres de Louis Veillot sont extraordinaires.

Lorsque, deux ans après sa mort, elles commencèrent à paraître, il y avait longtemps que la sincérité de leur auteur avait cessé d'être mise en doute. Les adversaires, même les plus tenaces, avaient pris le parti d'avouer qu'un écrivain si ardent et si persévérant à proclamer sa foi ne pouvait manquer d'en être pénétré. L'éloquence déployée au milieu de polémiques continuelles attestait la conviction. Et puis, tous les hommes éclairés et judicieux savaient qu'il s'était toujours montré fidèle à lui-même, en servant uniquement la cause impopulaire embrassée dès la jeunesse. Donc, on avait fini par lui reconnaître autant de sincérité que de vaillance ; de même qu'on rendait hommage à son talent comme à son esprit.

Mais l'audacieux et mordant satirique était-il capable de bonté ? Les gens qui avaient eu avec lui des rapports personnels, suivis ou passagers, s'accordaient à louer la douceur et le charme de ses manières. Sainte-Beuve lui-même ressentit et nota cette impression. Dans son étude de 1861 (*Nouveaux Lundis*, tome I<sup>er</sup>), après avoir dépeint deux Louis Veillot, le sévère et le railleur, il en esquissait un autre encore, qu'il avait vu de près : « Je pourrais, si ce n'était une digression, dit-il, ajouter qu'il y en a un troisième, celui qu'on rencontre par hasard dans le monde, doux, poli, non tranchant, modeste dans son langage,

d'un coup d'œil et d'un ton de voix affectueux, presque caressant ; il est impossible de l'avoir rencontré quelquefois et d'avoir causé avec lui sans avoir reconnu dans cet ogre tant détesté, et qui a tout fait pour l'être, l'homme doué de bien des qualités civiles et sociales. » Telle était en général, même parmi les adversaires irréductibles, l'opinion impartiale et judicieuse. Or, cette opinion favorable s'accrut soudainement par l'effet des deux volumes qui commençaient la publication de la correspondance de Louis Veillot. On entendit des libres penseurs parler de lui avec une sympathie émue, même avec enthousiasme. Devant l'auditoire de la salle des Capucines, Sarcey lisait et commentait ces lettres, dans lesquelles il signalait le génie littéraire, l'esprit, la joyeuse humeur, la cordialité du redoutable polémiste. — Veillot et moi, concluait-il, nous nous sommes souvent heurtés. Plus d'une fois, j'ai reçu ses coups. Mais ils étaient si bien appliqués ! Finalement, j'aime beaucoup Veillot. — D'autres juges, tout en se rendant de moins bonne grâce, sentirent leur rancune ou leur malveillance déconcertée devant cette œuvre, d'où se dégage une aimable et souriante physionomie, une âme très sensible, affectueuse jusqu'à la tendresse. Ils éprouvaient l'étonnement qui s'était produit jadis, lorsque le journaliste catholique fit son entrée en scène ; mais cette fois (en 1885, par exemple), l'étonnement, au lieu de colère, était accompagné de respect ou d'admiration. Un peu partout, on s'émerveilla.



C'est l'impression qui s'est maintenue. M. Jules Lemaitre en a donné ainsi la forme définitive : « Cette correspondance, dit-il, me paraît être, avec celle de Voltaire — pour des raisons combien différentes ! — la plus extraordinaire qu'ait laissée un homme de lettres. Là, vous le connaîtrez tel qu'il est, et tout entier. Vous serez étonné de la prodigieuse activité de ce cerveau et de la parfaite bonté de cette âme. Vous y goûterez autre chose qu'un plaisir d'amusement, car l'homme, le chrétien et le publiciste ne se séparent guère chez Louis Veillot, et des idées d'importance et toute sa vie publique s'entrelacent, dans ces causeries, aux détails de ménage et de pot-au-feu. Mais surtout les *Lettres à sa sœur* vous seront un délice. (Je voudrais mettre aussi à part les lettres à Olga de Ségur, plus tard comtesse de Pitray.) Vous y aimerez tout : le naturel, la simplicité des mœurs, la bonhomie, l'esprit, le comique, — ce comique invincible qui secouait sur sa base mon bon maître Sarcey, un jour que j'étais chez lui et qu'il lisait le morceau sur les douches ascendantes, à moins que ce ne fût la conversation avec le dentiste ; et les portraits et les paysages en trois coups de plume, et mille traits spontanés d'un pittoresque intense ; et toutes les vertus que trahissent ces libres expansions, la fierté, le désintéressement, l'indépendance, l'éloignement du monde, la douceur patriarcale envers les serviteurs, et la charité, et les larges aumônes, et la libéralité. (« N'oublie jamais qu'un chrétien doit être humble,

mais magnifique. » A sa fille, sœur Marie-Luce). ... Vous estimerez la beauté simple de sa vie domestique, la profondeur de ses affections familiales, et son immense labeur et son courage allègre à le porter. Vous penserez que celui-là fut un vaillant et un tendre. Et vous connaîtrez quelle forte vie intérieure eut ce grand homme d'action ; vous verrez comment il porta la douleur (il perdit en quelques mois sa femme et trois filles, et une des deux autres se fit religieuse) et vous jugerez comme moi que les lettres qu'il écrit sur ses filles mortes et à sa fille cloîtrée sont de purs diamants de spiritualité, atteignent au sublime du sentiment religieux et sont assurément parmi les plus incontestables chefs-d'œuvre de la prose chrétienne — et de la prose sans épithète. »

A vingt-cinq ans, sans situation et n'ayant pu faire d'économies ni éviter les dettes, Louis Veillot s'impose envers son frère et ses sœurs tous les devoirs d'une courageuse sollicitude. Il n'a pas d'argent : il en gagnera et sera heureux de le donner, pour répandre autour de lui un peu de tranquillité et de joie. Entre son frère et lui les premières et pauvres ressources sont pour ainsi dire communes. Tout frais converti et rapportant de Suisse les pages du premier livre qu'il va publier, il écrit à Eugène Veillot : « Je hâte mon retour pour avoir encore en arrivant quelque monnaie, et parce que Gustave (1) qui crie misère,

(1) Gustave Olivier, l'ami qui l'avait conduit à Rome et qui se faisait son éditeur.

m'avertit en même temps que j'ai de l'ouvrage tout prêt. J'ignore comment je me tirerai d'affaire ; cependant je ne m'en inquiète pas. Je m'en fie à Dieu. J'ai demandé à la sainte Vierge, au bout de mon pèlerinage, non pas d'aider à ma fortune, mais de vous soutenir et de vous garder tous, mes chers enfants. Ce sont là les prières que je fais de bon cœur. » Deux jours après : « Les vacances des petites me tracassent et je voudrais être déjà à Paris pour tourner la difficulté. Du reste, j'arriverai à temps. Je vais d'abord les voir en passant, car la route traverse Brie-Comte-Robert. J'essayerai de les camper chez Gustave ou de les prendre avec moi. »

Ce frère qu'il aime tant, il veut le voir chrétien comme lui ; et il l'exhorte : « N'attends pas de nouveaux dangers, préviens-les, et ne doute pas de ta force, car tu ne sais pas toute la force qui est donnée à l'homme pour marcher dans la voie de Dieu. J'étais plus mauvais que toi, tu peux m'en croire ; mes désirs coupables étaient plus impétueux que les tiens, parce qu'ils étaient plus opposés au bien ; ils vivent encore et ne mourront qu'avec moi, mais je les domine et je suis calme en leur livrant bataille, tandis que j'étais troublé quand je leur cétais toujours... Et puis je songe à toi, à notre pauvre père, dont l'âme a peut-être besoin de nos sacrifices et qui attend que tu te souviennes de la promesse que tu fis il y a près d'un an, à son lit de mort. Cher frère, le 15 mars prochain, Dieu ne nous verra-t-il pas tous réunis



aux pieds de ses autels, le prier pour notre père et pour nous? » En 1841, Louis Veillot n'a pas encore vingt-huit ans; et son talent d'écrivain est mûr comme une force jeune affermie sous la chaleur de la foi. De Toulon, où il va s'embarquer pour l'Algérie, il envoie à son frère cette exhortation suprême et décisive : « Je combattrai toute ma vie les incrédules, mais je ne leur rendrai jamais ce qu'ils m'ont fait souffrir de dix-huit à vingt-trois ans. Ma raison, sans boussole et sans point d'appui, était le jouet des moindres accidents... A présent, il me semble que je vogue à pleines voiles dans la lumière, et je m'y sens bien... Il y a dans la nature une voix que j'entends; je sens au fond de mon âme d'inépuisables flots d'amour. Ah! ce prisme de la jeunesse que je redoutais de voir briser et dont je calculais avec angoisse le graduel affaiblissement, quel triste voile, quand je le compare à ce beau jour de la foi qui, d'heure en heure et d'instant en instant, éclaircit l'espace immense où il m'a conduit! Je vois se dissiper en vaine fumée les plus ardues problèmes de mon ancienne ignorance. Les portes d'airain partout fermées sur moi s'ouvrent d'elles-mêmes et disparaissent. J'ai le mot magique qui renverse les murailles du monde invisible et triomphe des monstres de l'esprit. » Bientôt, les deux frères vivent de la même foi comme de la même affection. L'aîné rentre à Paris et envoie ces détails au cadet, qui s'est installé à Angers, comme journaliste : « Parbleu! je m'entends en administration! Voilà deux ans passés

que, par livres ou appointements, je me trouve à 700 francs par mois, et je ne suis pas plus riche que si j'avais été toujours à 50 écus ou 200 francs. A quoi diable cela tient-il? Je veux être pendu si mes dépenses personnelles vont à 250 francs. Mais voilà pourquoi les positions me sont indifférentes. Puisque jamais il ne m'en reste davantage, qu'est-ce que ça me fait de gagner plus ou moins?... Fais-moi savoir où tu en es. »

A diverses reprises, des amis de condition différente, laïques ou religieux, lui conseillent de se marier. Il répond qu'il a déjà une famille : son frère et ses sœurs, dont la protection lui incombe. En 1841, répondant à M. Guerrier de Dumast, qui le presse sur le même sujet, le jeune Louis Veillot fait comprendre avec quel scrupule et avec quel courage il a décidé de songer d'abord aux autres avant lui et comment il a dompté ce qu'il appelle ses illusions, pour n'avoir plus qu'à livrer son cœur à la volonté de Dieu. Il ajoute : « Ayant ainsi terminé la guerre civile, j'ai jeté les yeux sur l'extérieur pour voir à quoi il convenait d'employer le bien que je venais de conquérir. J'ai vu un frère d'une santé assez frêle et sans profession, des sœurs grandes, robustes et sans le sou... Puis-je m'établir dans mon enclos, laissant mon frère et mes sœurs, plus faibles que moi, se tirer d'affaire comme ils pourront?... Non, mon cher ami ; Dieu m'a donné des enfants, je ne les abandonnerai pas ; Dieu m'a donné un glaive, je ne le laisserai pas rouiller. Et advienne de moi

que pourra ! C'est la chose dont je n'ai pas à m'occuper. Dieu m'ayant donné d'autres soins, celui-là le regarde. » Tout en poursuivant avec une ardente activité son oeuvre d'écrivain et d'apôtre, il continue de penser assidûment à la situation et à l'avenir de ses sœurs. A un ami très dévoué, l'abbé Morisseau, il dit (28 septembre 1842) : « L'ainée a maintenant dix-neuf ans faits, et je songe à la marier : car, quoique pieuse et bonne fille, elle n'a pas plus que sa cadette la vocation religieuse. Au milieu de tant de dons qu'il nous fait, Dieu nous refuse à tous les quatre celui-là, qui nous irait pourtant, à ce qu'il me semble, si bien. Priez-le de m'envoyer un bon garçon, bon chrétien, qui puisse se contenter de dix mille francs, que je veux donner à cette chère sœur, la moitié à peu près tout de suite et le reste en quelques années ; car, en me dépouillant jusqu'à la chemise, je ne puis rien de plus. » A son frère (22 avril 1843) : « *Alleluia!* la dot d'Annette est amassée ; le bon Dieu me l'a donnée pour mes œufs de Pâques. Gustave, après avoir vendu à Mame l'exploitation pendant quinze ans des *Pèlerinages* et de *Pierre Saintive* moyennant 5 000 francs (je vois ta mine), m'en a gracieusement concédé la propriété ; et moi j'ai vendu ce reste au susdit Mame, en y joignant la propriété de *Rome et Lorette* et celle de la *Sœur Saint-Louis* et celle du *Rosaire*, moyennant 7 500 francs, payables 3 000 francs fin mai, 2 500 francs fin juin, 2 000 francs fin juillet. Me voilà nu comme un ver ; mais avec 2 500, que j'avais amassés, j'ai



10 000 francs dans la poche de notre sœur, et je suis en quête d'un mari. Si je parviens à faire *l'Algérie* et quelque autre brimborion cette année, Élise, à son tour, sera pourvue. Le reste à la grâce de Dieu. Si je suis malade ou misérable, je n'aurai plus que le souci d'aller me cacher quelque part pour n'attrister personne. J'essaierai néanmoins de ne donner que 8 000 francs et de faire fournir le complément par ma mère (par toi si tu veux), afin d'user du reste pour Élise. Plaise à Dieu que notre sœur soit heureuse. J'aurai fait ce que j'aurai pu. » En octobre 1843, il se met en ménage avec ses deux sœurs ; et tous attendent qu'Eugène Vuillot vienne compléter le quatuor ; ce qui ne devait point tarder. Lettre à l'abbé Morisseau (24 octobre 1843) : « Mon bon abbé, je suis installé avec mes sœurs, rue de Babylone, n° 21, non sans peine. Il a fallu trouver ce logement, le choisir entre cinquante autres, et se meubler ! Me voyez-vous achetant des torchons, des écumoirs et des cuillers à pot?... Nous sommes en ménage depuis deux jours. Tout va bien jusqu'à présent, si ce n'est qu'après avoir acheté mille choses, il nous en manque deux mille. » Au même (5 décembre 1843) : « Mon cher abbé, notre très cher abbé, sœur Élise tient toujours sa plume, sœur Annette va reprendre son aiguille, et frère Louis, tout doucement couché sur son lit, dans sa robe de chambre à ramages, ses petites pantoufles dans ses petits pieds, fatigué d'avoir fait deux articles, d'en avoir dicté deux, d'avoir également

dicté trois ou quatre lettres, d'en avoir lu cinq ou six autres, d'avoir reçu trop de visites, et peut-être mangé trop de veau, se repose de ses travaux et de ses visites, en pensant à vous. » En juin 1844, Louis Veillot subit l'emprisonnement (un mois), auquel il a été condamné pour avoir pris la défense de l'abbé Combalot, après la condamnation de celui-ci. Dans une lettre à l'abbé Morisseau, il dépeint l'existence qu'il mène sous les murs de la Conciergerie : « Gloire aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie ! A la Conciergerie, 11 juin 1844. Très cher abbé, louons Dieu, bénissons-le, que chaque instant de notre vie soit employé à le bénir, que chaque battement de notre cœur soit une fervente action de grâce ! Me voici en prison. J'y suis bien, trop bien ; ceci ne ressemble pas du tout au martyr. Avec un peu plus d'air et un peu moins de puces, ma prison ressemblerait à un lieu de plaisance. J'y suis au frais et à l'ombre, j'y suis tout seul, j'y lis, j'y écris, j'y prie : ce matin, j'y ai commencé le mois du Sacré-Cœur, que je n'aurais jamais eu le temps de célébrer dans le monde. Le soir, quand les voleurs sont enfermés, on me permet d'entrer dans la cour où ils prennent leurs ébats ; et je puis m'y promener pendant une heure et demie environ. Par malheur, c'est là que je ramasse des puces en abondance ; mais il n'y a point de roses sans épines. Les geôliers ont soin de moi ; je leur suis recommandé par M. le Général des galères, vulgairement nommé préfet de police. Pour me rendre la vie plus douce, ils avaient

formé mon lit d'une telle pile de matelas que je n'ai pu y monter qu'avec le secours d'une chaise, et, comme les matelas sont très étroits, j'ai passé une partie de la nuit à chercher des moyens de me tenir en équilibre : figurez-vous un homme couché sur la crête d'un mur chancelant, et menacé de se réveiller à six pieds plus bas, sur un édredon de dalles. Mais cela ne venait que d'un excès de tendresse de ces bons geôliers. »

Quelques années après, il vit en pleine célébrité. Les hauts personnages ecclésiastiques lui font fête. Sa correspondance note en passant, avec gratitude, mais avec une humble et joyeuse ironie, les flatteurs témoignages qu'il reçoit. D'Amiens, en 1849, il écrit à son frère : « Je suis trop bien, voilà mon malheur. La pose est sans relâche : partout appelé, partout admiré, partout embêté ! Enfin, le jour de la Toussaint, j'étais tranquillement au sermon. Paf ! un compliment me tombe sur le nez, du haut de la chaire, et c'était l'évêque qui prêchait. Je n'eus pas un pareil coup de soleil le jour où l'abbé Duquesnay, parlant des journalistes, les peignit aux fidèles, nous présents, faisant leurs articles dans les flammes de l'orgie. » Souvent, il note les flatteuses réceptions dont il est l'objet. Elles lui coûtent ; mais il se dédommage en plaisantant sur sa gloire et sur son embarras. Et puis il est touché et reconnaissant de la sympathie qu'on lui prodigue. N'est-ce pas un chef-d'œuvre ce récit envoyé de Royat : « J'ai passé, hier, un mauvais moment. Figure-toi une tablee



de curés et de laïcs, dont le plus imposant de tous, un gros de Clermont, très estimé, très estimable, de beau renom et de belle prestance, porte ma santé au dessert. Voilà qui est bien. Un autre, aussi estimable, plus vénéré encore, le propre et vénéré curé de Notre-Dame du Port, réclame la parole comme doyen ; le premier la retient comme amphitryon : il s'agissait de chanter mes louanges : je commence à trouver que les charbons sont chauds. M. de Notre-Dame du Port s'efface, M. de Saint-Pierre met ses lunettes et cherche dans sa poche. Que va-t-il arriver ? Il arrive un papier ; il le déploie : les charbons deviennent ardents. J'ai beau me dire que ce sont tous amis et que le discours passera comme un pruneau, j'ai une suée, et le mal de tête que j'avais depuis le commencement du dîner devient formidable. L'orateur tousse, il se fait un silence de mort. Un petit porteur d'eau qui servait remue une fourchette ; un roulement de tonnerre le pétrifie : ça commence. Hélas ! mes enfants, je crois que j'ai été comparé au soleil, à la lune, à Alexandre le Grand. J'ai saisi qu'on me célébrait aussi comme poète. Ce trait m'a ranimé. J'ai vu ta figure, ma sœur, et j'ai ri intérieurement. Cet heureux rire a diminué mon mal de tête. Des bravos éclatants saluèrent la péroraison éclatante. Mais il s'agissait de répondre. Ma foi, je n'ai fait ni une ni deux. J'ai envoyé promener le mal de tête et j'ai sauté sur la parole comme Franconi sur son cheval. Hue ! J'ai dit pour commencer que je voyais bien que les vol-

cans de l'Auvergne ne sont pas éteints, et j'ai fait un discours qui a duré une bonne demi-heure et qui n'a pas déplu. J'ai modestement noyé mes mérites particuliers dans le mérite de l'œuvre entreprise, poursuivie, reprise par la volonté de Dieu. Je leur ai raconté l'histoire de *l'Univers*; j'ai parlé de Du Lac, d'Eugène, de Pie IX. J'ai glissé un mot pour Thurst, je n'ai pas omis le curé, j'ai fait un compliment au docteur Imbert. Sans doute, toute parole est blague, et la parole modeste à peu près autant que l'autre. Néanmoins, je ne disais que la vérité, et la vérité de mon cœur caressé et ému de tant d'affection, malgré l'embarras et l'émoustillement de mon esprit. Bref, le mal de tête a passé. Mais quand j'eus fini, je me trouvais bien quinaud. Le curé reprit la parole et dit : — Messieurs, je n'avais pas loué l'orateur, aussi éloquent que l'écrivain. Vous venez de l'entendre : je n'ai rien à ajouter. — Ces Auvergnats ! » Mais les prêtres auvergnats ne sont pas seuls à le fêter. Qu'il aille en Lorraine, en Normandie, en Bourgogne ou ailleurs, les curés s'empressent autour de lui. Il voudrait défendre sa tranquillité ; mais il ne sait pas se dérober à l'affection. D'ailleurs, c'est l'affection de cœurs pleins de bonté, de foi et de zèle. Il se laisse cajoler ; et il donne de ces réjouissances un récit qui se renouvelle et qui est toujours très divertissant et très touchant : « La journée d'hier a été dure. Deux heures de soleil pour aller, deux heures de soleil pour revenir, trois heures de table, deux heures de bière après

le dîner, cinq heures de discours, dix curés et vicaires à régaler du son de ma voix. C'est fait et pas mal fait ; ce genre d'exercices est clos, Dieu soit béni. Mais quelles bonnes âmes, quels cœurs sincères, quels esprits droits, quels rocs indestructibles ! »

Si Louis Veillot a une ardente affection pour les curés de campagne, ce n'est pas au préjudice des moines. Maintes fois, près de ceux-ci il va chercher la paix et le réconfort. Une multitude de lettres sont datées de Solesmes, où l'attiraient l'admiration et la respectueuse gratitude qu'il avait vouées à Dom Guéranger. Dans le recueillement de l'abbaye, dont les récréations recevaient de lui un supplément d'entrain, il a écrit en partie *le Parfum de Rome*, sollicitant les lumières et la critique du Père Abbé. Depuis 1843 il connaissait ce séjour et en avait aussitôt compris et chanté la pénétrante douceur. Au peintre Émile Lafon, son ami intime et son premier converti, il écrivait alors de Solesmes : « Il me semble que j'habite un tableau gothique : le cadre est tantôt un cloître, tantôt une église, tantôt un jardin ; les figures qui s'y remuent ont toute la naïveté chrétienne et toute la piété qu'on trouve dans les tableaux des vieux maîtres. » Il montrait comment tous les visages sont embellis par la foi et par le « capuchon ». Vingt-deux ans plus tard, il envoyait de là une série de lettres adressées à sa sœur et dans lesquelles, précédées ou suivies de remarques fantaisistes ou pittoresques, s'épanchaient ces effu-



sions : « Bonnes Pâques, ma sœur, bonnes Pâques, mes enfants. Je n'ai pas réfléchi que ça me ferait un effet de n'être pas à table avec vous le jour de Pâques. Si j'y avais songé plus tôt, je serais parti ce matin. D'un autre côté, il est agréable d'avoir ses offices bien tranquillement chez soi, à l'abri du tohu-bohu des églises de Paris et de les avoir si beaux et si bien chantés. Cela se fait merveilleusement ici ; et puis la Semaine Sainte dure toute la semaine, sans interruption, du matin au soir. On est avec Notre-Seigneur au réfectoire, aussi bien que dans l'église. On nous lit pendant le repas de beaux sermons de saint Jean Chrysostome... Le Père Abbé est fort. Il est plein d'aménités, de naïvetés, de soudainetés et d'antiquités. Les antiquités ne sont pas des vieilleries, ce sont des choses qui durent sans vieillir, et qui vont même en rajeunissant. » Une lettre de 1858 montre Louis Veillot célébrant la fête de Noël chez les Petites Sœurs des Pauvres et communiant, avec des larmes de joie et de fierté, dans la compagnie des lamentables créatures recueillies et régénérées par les angéliques religieuses. Son premier confesseur avait été un jésuite, le Père Rosaven. Jusqu'à la fin, il eut pour confesseur un jésuite : longtemps, le Père Millériot. Après la mort de celui-ci, le Père Tailhan. C'est le Père de Ravignan qui avait béni son mariage.

Cette union, brisée par la mort au bout de huit années, Louis Veillot l'a racontée dans *Çà et Là*, en ces quarante pages que Jules Lemaitre appelle

« la merveille des merveilles ». Une des lettres de Louis Veillot à sa femme pourrait suffire pour montrer la tendresse de ce mari. Il voyage en Savoie avec son ami Lafon : « Je ne cesse de penser à toi. Lafon me parle Aimée et je lui réponds Mathilde. On convient que nous sommes des maris modèles... Nous avons couché cette nuit chez les Jésuites, qui m'ont donné la chambre des évêques et d'où j'ai emporté, avec les plus doux souvenirs, une centaine de très belles pièces, engraisées du sang des saints... Embrasse bien ma chère enfant. Parle-lui bien de son père, et toi, songe bien à celui à qui tu appartiens par la volonté du bon Dieu. Je m'arrête. Si je te disais tout ce que j'ai dans l'âme, il me semble que ton cœur battrait comme le mien, jusqu'à te suffoquer. Cela n'est pas bon pour les nourrices. Adieu, mon amour. Ma vie est à toi tout entière. » Citons encore ces lignes, envoyées de Saint-Valery-en-Caux (1849) : « Fête de saint Louis. J'ai eu le bonheur de communier ce matin. Je te laisse à penser si j'ai prié pour toi ; mais juge de mon émotion lorsqu'après la messe j'ai vu venir à l'autel une jeune femme, accompagnée de sa mère portant un petit pain et un enfant nouveau-né. C'était la femme d'un matelot qui faisait ses relevailles. Le mari n'assistait pas à la cérémonie, il était absent, peut-être en mer. J'étais déjà fort attendri d'avoir reçu le bon Dieu. Mon cœur n'a pas résisté à ce spectacle qui te représentait à moi si vivement. J'ai caché ma tête dans mes

mains et je me suis mis à pleurer. La jeune femme qui *relevait* était faible et pâle, et les cris de son enfant avaient déjà assez de force pour me donner à croire qu'un peu de temps s'est écoulé depuis sa naissance. Peut-être qu'il a aussi coûté de longues douleurs à sa mère. » — Les lettres par lesquelles il annonce la mort de la cinquième de ses filles ; quelques jours plus tard, la mort de sa femme ; trois ans après, dans l'intervalle de moins de deux mois, la mort de trois de ses filles, ces lettres sont la sublime expression de la douleur humaine et chrétienne. Sur sa femme (à M. de Cuverville) : « Dieu a récompensé une sainte qui avait gagné sa couronne, et puni un pauvre pécheur : il faut courber la tête, adorer et se convertir... Rien ne peut me consoler ; mais Dieu, qui frappe toujours en père, daigne me fortifier... M. de Montalembert m'a écrit deux fois avec un sentiment de compassion fraternelle qui honore bien son cœur et dont le mien est profondément touché. Je serais consolé si je pouvais l'être. Mais *que Dieu veuille accroître ma force et qu'il me laisse ma douleur...* » Sur ses enfants : « A Mme la comtesse de Montsaunin, 20 juin 1855 : « Dieu frappe bien terriblement sur moi, madame. Ma fille Marie est morte en quelques heures chez M. de Bussière. Vous savez combien j'aimais cette enfant et combien elle annonçait de qualités et de vertus. C'était une espérance, ma consolation. Dieu me retire des biens que je ne méritais pas. Vous vous peindrez la douleur de ma pauvre sœur. C'est



celle d'une mère. Je pars pour Reischoffen. Priez pour nous. » A la même, dix jours après : « Madame, je n'ai plus que trois enfants. Gertrude est morte hier soir de la maladie de ses sœurs. Madeleine était hors de danger quand j'ai connu ce nouveau péril ; je suis accouru, mais trop tard et je n'ai eu que la consolation de voir son visage encore une fois. Elle est morte en baisant le Crucifix, sans murmure, au milieu d'effroyables douleurs. On lui présentait d'horribles médecines ; elle faisait le signe de la croix et les buvait aussitôt. Dieu permet que je comprenne ce qu'il veut de moi. Ces coups terribles sont des couronnes pour mes enfants, des épreuves pour mes sœurs et mon frère, une expiation pour moi, une grâce pour tous. Priez, afin que je ne perde pas cette grâce si chèrement achetée, et, si j'en profite, remerciez Dieu qui prend tant de soin de l'âme de votre humble et fidèle ami. » A la même, un mois après : « Notre petite Madeleine est mourante... Aidez-moi à accepter la volonté de Dieu, je dis à l'accepter comme il faut, c'est-à-dire à l'accepter avec amour. Il est vrai que ces coups répétés paraissent bien durs. Enfin, Dieu sait ce qu'il fait ; et quand même il m'ôterait tout, je ne cesserais pas de croire à sa miséricorde. Déjà même, je sens que mon âme profite à la terrible école où je suis placé ; et si je pouvais garder dans mon cœur les pensées que ces coups de foudre y jettent, je me servirais désormais de la vie comme un homme qui en a le secret. »

Ses lettres à sa sœur remplissent plus de deux volumes. On sait l'infatigable dévouement qu'elle lui consacra. Après la mort de l'épouse modeste, charmante et bien-aimée qui avait mis au monde six filles, Mlle Élise Veillot s'était chargée d'élever les orphelines et avait repris son ancienne place près du grand écrivain. Celui-ci aimait profondément la vie simple et familiale. A peine hors du doux et modeste foyer, il souhaitait d'y revenir. Il en emportait la pensée et la vision, les mêlant au récit des démarches qui, rarement, mais trop souvent encore selon son désir, l'obligeaient de s'éloigner. Plusieurs de ces démarches furent importantes. Elles concernaient les incidents qu'avaient provoqués certaines polémiques, intéressantes pour la cause catholique tout entière. S'il se trouve seul à Paris, il réclame sa sœur et ses filles : « Enfin, me voici chez moi, à ma table, à mon encrier, à mes fenêtres ; quand on vient sonner, j'ai le plaisir d'entendre Titine dire que je n'y suis pas : voilà le bonheur. Il serait complet, si j'avais l'espérance que la mère Stanislas vous ramènera. Revenez vite. J'ai besoin de vous pour me retrouver tout à fait dans ma vie. Ah ! le travail, la régularité, la famille, quelles bénédictions ! Et que tout est creux, triste et mauvais à côté de cela. » De Plombières où il vient de faire une deuxième cure, accompagné cette fois de son frère, il écrit à Mlle Élise Veillot, en arrivant : « Le voyage a été bon, chaud sans poussière, long sans mal de tête. Plombières est d'ailleurs

un trou. Si l'on n'y avait rien à faire, ou si l'on était seul, on s'ennuierait. Figure-toi, mon cœur, que j'écris sur mes genoux. Je me mettrai au lit après le bain, et le lit sera chauffé. Oh ! là ! là ! Je boirai de l'eau *savonneuse* ! Je prends de l'encre dans un noyau de cerise. Mon cœur est tout à vous. Rien ne me manque que du papier buvard, pour boire mes pâtés. Le petit frère est gai comme pinson. Quand je dis que rien ne manque, vous sentez bien que c'est pour vous rassurer. Tout me manque ! surtout le temps d'en écrire plus long. Adieu, minettes. Adieu, *toi*. Il n'y a plus que vingt jours à passer. » Du château d'Époisses, chez les Guitaut où il était entouré d'une vive affection qu'il rendait pleinement, il écrit cette lettre, destinée à arriver un peu après lui et à être lue au sortir de la messe, par sa sœur et ses deux filles : « Venez m'embrasser, venez rire sur mon cœur. Je ne me trouve pas du tout bête de vous faire cette petite farce de quatre sous. Je remarque depuis longtemps que le bon Dieu prend constamment envers nous ce soin de nous faire rire. Le bon Dieu est riant. Du ciel tombent perpétuellement ses sourires ; de l'âme où il habite un sourire perpétuel doit monter. Le chrétien n'est renfrogné ni aux hommes ni aux choses ; il y voit Dieu, Dieu souriant et lui envoyant un vrai bien, même quand l'enveloppe annonce le contraire. Souvenez-vous-en. Voilà, il faut faire ses paquets et décamper de ce lieu de délices, mais pour aller camper dans un lieu meilleur,



puisque l'amour y est. Venez, venez, venez m'embrasser. Papa, papa, papa. » Presque toutes les lettres adressées aux membres de sa famille ont cet accent de tendresse impétueuse.

Et comme il est amusant avec ses réclamations, lorsque, par hasard, la valise ou la malle que sa sœur lui a préparée manque de quelque chose ou contient quelque chose en trop : « Pourquoi deux bouteilles d'eau de Cologne et point de pommade ? Pourquoi deux paires de rasoirs et point de cuir à repasser ? Pourquoi point de linge à barbe ? A-t-on jugé que, les rasoirs ne devant point couper, le linge à barbe est inutile ? Cette raison est profonde ; mais je demande un cuir à repasser, et point de raisons. Si c'est Noémie qui a fait ma malle, alors je conjecture qu'elle va se marier. Mais ce n'est pas moi qui suis son futur, et elle n'a pas le droit de me tourmenter. Et toutes ces femmes qui sont chez moi, ces femmes qui ont appris le latin, à quoi servent-elles si elles ne surveillent pas une opération de cette gravité ? Oh ! les femmes savantes, femmes sans cœur, mauvaises chrétiennes, que je suis donc malheureux de vous aimer ! Vous vous marierez toutes, et vos maris me vengeront, et vous me vengerez d'eux, et ce sera bien fait ! Je demande mon cuir à repasser. Il m'est plus nécessaire que l'empire du Mexique, et un pot de pommade pour m'adoucir les amertumes de ma vie et pour assouplir mes cheveux qui se dressent d'horreur, quand je pense à votre peu d'amitié. Mon frère, c'est sur toi que je compte.

Tu es un homme, toi ; tu as un cœur et du soin. Apporte-moi mon cuir ; je te le prêterai. » Du château des Nouettes (en Normandie, chez les Ségur) Louis Veillot envoie à sa sœur et à ses filles ce compliment joyeux : « Je me lève, je me rase, j'attends la messe, je te dis bonjour. Tout va bien, il fait beau, et je vous aime encore plus que cela ne va bien. J'ai défait ma malle. Quel meurtre de détruire un si bel ouvrage ! Rien ne manquait, pas même le sujet de plainte si difficile à trouver. »

L'un des tourments comiques qu'il aime à décrire, c'est celui que lui cause l'emploi de la plume de fer. De Poitiers (1868) : « Pas de neige, pas une minute de retard, j'ai eu trop chaud aux pieds. Tout serait à souhait, si je n'étais en ce moment soumis à la plume de fer. » De Changy (Loiret) : « C'est moderne, mais c'est beau. On m'a logé dans l'appartement de l'évêque. J'ai fait arracher quelques plumes aux oies de la ferme pour ne pas me servir de la ferraille déposée en chevaux de frise autour d'un encrier qui couvre la bonne moitié du bureau. T'écrire avec du fer, à toi, mon cœur, jamais. » De Tulle : « A Tulle, plumes de fer ! » D'ailleurs : « Pour la quatrième fois en trois jours, je t'écris à la plume de fer. Si quelque chose peut donner une idée de ma tendresse, c'est l'emploi acharné de cet odieux instrument. » Ainsi, jusqu'à la fin, comme le montre cette lettre écrite de Nice en 1872 et où se remarque de nouveau, avec la haine de la plume de fer,

l'amour du foyer, le besoin de vivre dans le cadre formé par sa sœur et par ses enfants : « Plus je parcours le monde, plus je me convaincs que je ne devrais pas sortir de chez moi. Il n'y a qu'une maison sur la terre : c'est la tienne. C'est là qu'on boit le vin qui fait rire, c'est là qu'on trouve l'encre à écrire et la plume d'oie si nécessaire à l'expression des sentiments humains. Toi, tu es un ange de fer : tu te sers d'une plume de fer. Moi, j'ai besoin d'une plume d'oie : il faut que la plume soit de la même nature que l'oiseau. »

Dans la correspondance intime ou familière s'intercalent souvent des historiettes, dont quelques-unes sont de petits chefs-d'œuvre ; celle-ci entre autres. En 1863, lorsque *l'Univers* est supprimé depuis trois ans, Louis Veillot se rend au château de Livet (Orne), résidence du comte de Pitray. Pendant le voyage, il se livre, suivant son habitude, au plaisir de composer des vers, puis il rêve à quelque travail en cours. « J'espérais que j'allais être tout seul et méditer jusqu'à Laigle sur *la Queue de Giboyer*, car ce bon air et ces jolis paysages me montaient à la tête ; et j'avais les esprits en mouvement. Voilà un paquet de graisse qui monte avec un air bête et des salutations de mauvais augure. Nous n'avions pas fait vingt tours de roue, qu'il me dit gauchement combien il se trouve heureux de voyager avec une *sommité*. — Monsieur, lui dis-je, je suis une *sommité* enfoncée. — Monsieur, me dit-il, ça n'y fait rien, et on est tout de même bien aise de... —



Il avait une sacoche au flanc, un chapeau d'homme, quelque moustache drôle, des gants louches, un habillement noir. Je ne pouvais pas lui mettre une profession sur la figure. — Qu'est-ce que vous faites dans ce monde? — Monsieur, je suis chirurgien. — J'avais flairé quelque chose comme cela, mais il me restait des doutes. Je lui demandai si l'air du pays était bon pour les plaies. Il me répondit qu'il était ce qu'on appelle chirurgien *dentaire*, qu'il soignait les plaies de la bouche, et il m'en nomma plusieurs; qu'il guérissait les cancers de la mâchoire et faisait l'ablation des os maxillaires; qu'il était répandu parmi les châteaux, et il me nomma plusieurs comtesses et marquises, et même une duchesse, dans la bouche desquelles il entre comme chez lui; mais je ne pus lui faire avouer qu'il arrache des dents. Il ne le voulait point. — Enfin, lui dis-je, vous arrachez les dents? — Il me répondit que la chirurgie de la bouche est une branche très importante de l'art et qu'il a épousé la fille d'un médecin fameux, longtemps professeur au Caire et qui a fait des ouvrages. Il se répandit de là sur le mauvais esprit des peuples, sur leur ingratitude envers ceux qui les secourent; il me fit un bel éloge du clergé, qui fait cas non seulement du talent et des services, mais de l'homme; il dit plusieurs belles maximes sur l'Être suprême; mais il n'avoua pas qu'il arrache les dents. Cet orgueil mal placé me consola d'être poète. Au moins, j'ai l'humilité d'en convenir. » La lettre est adressée à sa sœur, qui

le critiquait sévèrement sur ses inclinations poétiques.

A la même destinataire, un rapide croquis tout gracieux, qui se termine en spirituelle malice. (De la campagne, d'un château, l'hiver, en janvier 1863) : « La vie de la campagne est bonne, très bonne, mais il faut s'y faire quand on a l'habitude de Paris. Cependant on a le feu de souches, et c'est une belle chose. Si j'étais aussi barbare que toi, je te décrirais cette flamme pétillante qui remplit la vaste cheminée et qui couronne une sorte d'épaisse perruque de branches noires où l'on peut voir toutes les constructions imaginables ; cela fait des ponts, des arcades, des galeries, des tours, des cavernes de feu et de neige, qui amusent étonnamment le regard. Et il n'y manquerait rien, si ce spectacle était donné dans une chambre où l'on eût chaud. »

A présent, voulez-vous une aurore d'été, aurore fraîche et suave? pimpante? Voici : « J'ai fait un bon voyage, et je suis très bien. J'ai été escorté de la foudre jusqu'à Montbard, une foudre mouillée qui rafraîchissait un peu l'air et qu'on n'entendait pas. A Montbard, ma voiture m'attendait, en gants blancs. Sous un ciel nettoyé et magnifique, j'ai fait quatre lieues dans l'odeur des foin coupés, au chant de l'alouette et de l'*Angelus*, voyant tous les apprêts du lever de l'aurore, et c'est charmant. Elle a commencé par tirer ses rideaux, et elle a jeté sur la terre un petit sourire d'un bleu rose, qui a tout animé. Soudain se sont dessinées

les collines, les arbres ont poussé ; et les champs, peu à peu, sont devenus verts et blonds, de noirs qu'ils étaient. Puis, l'aurore a ouvert sa fenêtre et passé la tête. J'ai vu tout son visage. Il est agréable. C'est une physionomie pâlotte, mais souriante, fraîche, avec une teinte de mélancolie ; figure-toi sœur Olga (1) dans une minute d'attendrissement. Quelques étoiles restaient, par ci par là, dans sa coiffure de nuit. En tombant sur la terre, elles devinrent des ruisseaux et des fleuves. Elle fit sa toilette et se pommada de tilleul et de foin, avec une pointe de sureau ; c'est son parfum du moment. Son haleine est fraîche, elle me donna une sensation de froid, que j'aurais voulu vous envoyer dans nos taudis de la rue du Bac. Elle s'éclairait de plus en plus, et la terre, de plus en plus, se réjouissait de la voir : tout s'animait, les oiseaux éclatèrent en chansons et me firent souvenir de faire ma prière comme ils faisaient la leur. » L'exquise description se termine par un douloureux et courageux rappel funèbre : la mort de la chère petite Marie : « Nous verrons mieux que cela, nous entendrons la prière des anges plus douce que le chant des oiseaux, et dans cette prière nous reconnaitrons la voix de notre fille Marie. » — Coucher de soleil, observé sur la terre normande : « Les beaux jours sont finis ; peut-être que j'ai croqué hier le dernier. Il a été rôti magnifiquement et mangé à point. D'un pauvre

(1) Mme de Pitray, née Ségur.



petit chemin plat, taillé en pleine terre plate, sans arbres, même sans pommiers, j'ai vu l'un des plus beaux couchers de soleil de ma vie. Les nuages nous avaient fait un vaste et immense cercle de montagnes, très variées de formes et de couleurs : il y en avait de rondes et d'aiguës, de taillées et de brisées ; les unes étaient d'argent, les autres d'or, les autres d'azur ; les unes montaieut, les autres croulaieut ouvrant des perspectives sans fin. La montagne du soleil, derrière laquelle il quittait ses habits de jour et déposait ses rayons, était un noir volcan plein de feux. Je pensai à Louis XIV déposant sa perruque avec colère. Cependant, par quelques coins jaillissait une clarté si douce et si matinale que l'on pouvait croire que Mme de Maintenon était là... Il y avait pour tout peuple une vache et son petit gardien, un laboureur et un semeur, et, dans une autre direction, deux *épanouisseuses* : ce sont des femmes qui épanouissent le fumier. » Le trait final est double, suggéré par l'instinct du satirique et du polémiste, instinct qui ne perd jamais ses droits : « Il y en a (des femmes) qui épanouissent de la dentelle et du velours et qui travaillent plus salement... Je pensais à une chose qui me réjouissait le cœur ; je me félicitais de n'être pas de ceux qui travaillent pour empêcher ces pauvres gens de vivre en paix, pour amener l'envie dans leurs âmes et la guerre dans leurs foyers. Quelle chance de n'être ni Gambetta, ni Bismarck, ni Beust, ni Pelletan, ni Favre, ni Trimm, ni Marot, ni

aucun de ces marouffles. » — Paysage d'hiver ; le givre (lettre à sa sœur) : « Tout est bordé de perles blanches ; les sapins sont transformés en candélabres, les toiles d'araignées semblent des lambeaux de point d'Alençon accrochés dans les buis et dans les rosiers ; les feuilles rouges du houx ont un air d'ailes de papillon ourlées d'argent. Il faut que tu aies quelque chose de bien victorieux pour que l'on soupire encore après ta maison, en regardant ces merveilles. C'est un admirable symbole, le givre ! Plus il est haut placé sur l'arbre, plus il tient. Lorsque enfin le soleil devient trop fort, c'est-à-dire quand le jour avance, il ne se liquéfie pas, il ne coule pas, il se détache et tombe dans sa forme et dans son éclat de diamant, et il reste ainsi jusqu'à ce que le pied du passant l'écrase, ou jusqu'à ce que la chaleur de la terre le dissolve tout doucement, et il disparaît sans qu'on l'ait vu changer. Et je pense que le bon Dieu met à part cette eau si pure, pour alimenter toutes les sources choisies et toutes les rosées salutaires qui nourrissent la vie. Et c'est ainsi que la virginité est féconde. »

Avec un de ses collaborateurs particulièrement aimé, Adolphe Segrétain, érudit et lettré de grand mérite, homme de cœur et d'esprit, député pendant la première période de l'Empire, Louis Veillot prenait volontiers le ton de la camaraderie joviale. Les nombreuses lettres qu'il lui adressait sont presque toutes d'affectueuses fantaisies très abandonnées. Certain jour, une ombre parut se glisser

entre eux. Louis Veillot se hâta de la dissiper par une lettre, bien jolie et bien tendre ; celle-ci : « Mon cher ami (mai 1861). Je réfléchis sur une observation que vous m'avez faite il y a deux mois, quand j'étais à Rome. Je prétends que je n'ai pas eu tort de vous appeler *mon gros*. Vous demandiez si, Dieu vous ayant donné une bosse, je vous appellerais *mon bossu*? Non, certainement. — Eh! donc! dites-vous. — Eh! donc! dis-je. Pourquoi ne vous appellerais-je pas bossu? Parce que *bossu* est une disgrâce, mais *gros* ne l'est pas ; et la preuve, c'est que je vous ai appelé spontanément *mon gros*. Si vous aviez jamais aimé, vous sauriez que la langue de l'ami ne fourche jamais. *Bossu* est laid, et l'on avance bien des choses sur le caractère des bossus. Celui donc qui aime un bossu, ou ne le voit pas bossu, ou, averti par l'instinct de l'amitié, ne donne pas à son bossu d'ami ce titre de bossu qui caractérise la laideur. *Mon gros* est si charmant, si rond, si fleuri, si joyeux, que l'amitié n'hésite nullement à qualifier gros non seulement les gros, mais les maigres. Et quand je vous ai dit *mon gros*, c'était pour vous dorloter. Si vous avez des préjugés que je ne pouvais pas prévoir, ce n'est pas ma faute. Comment veux-tu que je ne te dise pas gros, quand je vois la place que tu tiens dans mon cœur? Je médite sur ce point, et je juge important que nous dinions ce soir ensemble, pour tirer une conclusion, d'autant plus que le dîner de lundi ne peut tenir. Il faut de toute nécessité que je dine chez



moi lundi avec Eugène et quelque autre ; et vous avez tort de m'en vouloir : car le tort n'est qu'à vous d'avoir pris pour ami un homme qui a des affaires d'Etat. Votre tout dévoué, Louis Veillot. »

Plusieurs centaines de lettres sont adressées à des membres du clergé : évêques, religieux, prêtres, aumôniers, curés de ville ou de campagne. Parmi les évêques qui se montrèrent les amis dévoués de Louis Veillot et les fidèles soutiens de son œuvre, on remarque Mgr Parisis, Mgr Rendu, Mgr de Salinis, Mgr Gerbet, le cardinal Gousset, le cardinal Pie, Mgr Berteaud, Mgr Angebault, Mgr Gignoux, Mgr de Dreux-Brézé, Mgr Roess. Plusieurs d'entre eux, Mgr Parisis surtout, intervinrent énergiquement en sa faveur dans des circonstances diverses où la division éclatait parmi les catholiques. Les religieux et les prêtres avec lesquels Louis Veillot entretint des relations épistolaires très suivies étaient : dom Guéranger, dom Gardereau, le Père d'Alzon, l'abbé Morisseau, l'abbé Delor, l'abbé Bernier (correspondant de *l'Univers* à Rome), l'abbé Aulanier, l'abbé Compans, ancien aumônier des zouaves pontificaux, puis vicaire général de Bordeaux et missionnaire apostolique ; l'abbé Louis Klingenhoffen, ancien aumônier de la Légion d'Antibes, puis aumônier des incurables à Poitiers. Ces deux derniers prêtres, qu'il avait d'abord rencontrés à Rome, dont il avait tout de suite apprécié les hautes qualités de cœur et d'esprit, et qu'il revit maintes fois en

France, furent de ses amis les plus intimes.

Les correspondants laïques (en dehors de son frère et de sa sœur) forment un groupe considérable, au premier rang desquels figurent M. Émile Lafon, Arthur Murcier (beau-frère de Louis Veillot), du Lac, Foisset, Fayet, le comte de La Tour, le comte de Guitaut, Edmond Leclerc, le comte d'Esgrigny, Segrétain, Blanc de Saint-Bonnet, le marquis de Cuverville, le marquis de Champagné, Prosper Dugas, le commandant Maisonneuve et tant d'autres, dont les noms sont marqués dans la correspondance.

Un historien catholique très considéré, écrivain très distingué, M. de Grandmaison, a fort bien défini l'impression que produit la lecture de cette correspondance : c'est « le langage tout franc d'un homme de cœur qui, pendant cinquante ans, a écrit, au jour le jour, on peut dire à son insu, mais aussi à sa gloire, la plus attachante histoire d'une âme dans toute la simplicité de ses épanchements (1) ».

Très nombreuses sont les lettres adressées à des dames. On en a publié près de cent, écrites à Mme la vicomtesse de Pitray, née Ségur ; d'autres à la mère de celle-ci, la comtesse de Ségur, née Rostopchine, l'auteur célèbre des contes enfantins ; une série de lettres adressées à Mme la comtesse de Montsaunin, née de Maistre ; à Mmes la comtesse d'Esgrigny et la marquise de Champagné ; à Mmes de Cuverville et Testas, etc.

(1) *Soldats de l'Église.*

Un volume, publié récemment par M. l'abbé Calvet et muni d'une chaude et jolie préface, contient cent cinquante lettres adressées à Mlle Charlotte de Grammont. On y voit une très tendre amitié, une grâce très enjouée, la pensée religieuse et l'extrême plaisir d'écrire confidentiellement. M. l'abbé Calvet a cru pouvoir conclure qu'il y eut un projet de mariage entre la destinataire et Louis Veillot. C'est une erreur. Louis Veillot, veuf depuis dix années environ, parut une fois se laisser influencer par l'idée d'un second mariage. Ce projet, auquel il renonça vite, ne concernait pas Mlle de Grammont. Les lettres dont se compose ce recueil M. Jules Claretie les a lues avec une surprise et une admiration qu'il s'est fait un devoir d'exprimer. C'est l'hommage du lettré et quelque chose de plus ; puisque, après avoir appelé Louis Veillot « admirable écrivain, délicieux causeur », M. Claretie ajoute : « Il est même émouvant (1). »

Parmi quantité de lettres, encore inédites, beaucoup avaient pour destinataire Mme Léontine Fay, ancienne actrice, autrefois très en vogue (sous le nom de Volnys). De bonne heure, elle abandonna le théâtre, où longtemps se maintint son souvenir, rare mélange de talent et de vertu. Louis Veillot, qui se rappelait l'avoir jadis applaudie et admirée, ainsi qu'avait fait toute la jeunesse lettrée de 1830, rencontra Mme Léontine Fay et commença de lui écrire quarante ans plus tard, en 1872,

(1) *Le Temps*, 6 septembre 1912.



cher ami

M. Joseph Aubineau  
de l'Univers. Est

L'autographe suivant, reproduit en *fac-simile*, date de 1869. Il était adressé à M. l'abbé Klingenhoffen, alors aumônier de la Légion d'Antibes, laquelle faisait partie de l'armée pontificale. Un des fils de M. Léon Aubineau, éminent rédacteur de *l'Univers* et auteur de travaux historiques considérables, s'enrôlait parmi les zouaves du Pape. Le jeune volontaire, M. Joseph Aubineau, était ainsi présenté par Louis Veuillot à M. l'abbé Klingenhoffen :

Louis Veuillot



cher ami

Voici Joseph Aubineau  
revenu de l'Université. C'est  
une compilation de vos ouvrages  
en si joli troquet. Faites en-  
comptement un sur à  
suivre. Je n'ai pas le temps  
de vous en dire davantage. Et  
qu'en dites-vous? Hélas! Les beaux  
jours sont passés; mais les  
jours de la pénitence peuvent  
être meilleurs. Tout à vous  
Louis Veuillot -





lorsque celle-ci, comme le dit Eugène Veillot, était devenue grand'mère, solide chrétienne et vraie dame de charité. Entre eux s'établit alors une très originale et très noble intimité intellectuelle, chrétienne, mystique, épanouie dans ces lettres, qui, je l'espère, seront publiées un jour (1).

Dans les huit volumes parus, maintes lettres sont du ton le plus grave. Elles traitent des grandes questions à l'ordre du jour : la loi de 1850 et les douloureux dissentiments survenus à cette occasion ; la réforme de l'enseignement classique (auteurs païens et auteurs chrétiens) ; l'attitude des catholiques vis-à-vis du gouvernement impérial ; certaines autres circonstances qui furent pour *l'Univers* des jours de crise et de succès. Là, encore, ainsi que dans les *Mélanges*, on recueille des observations et des déclarations dont la connaissance est indispensable pour étudier l'histoire du monde catholique français durant une longue et importante période. Qu'il s'agisse des luttes intestines plusieurs fois renouvelées ou de la défense du Saint-Siège, qui, dans ce milieu, mettait vite tout le monde d'accord ; qu'il s'agisse de la politique pratiquée par le gouvernement de Juillet ou par le second empire ; des tendances

(1) Dans ses *Souvenirs d'un vieux critique* (6<sup>e</sup> série, 1885), Pontmartin, analysant le troisième volume de la correspondance, cite la lettre (décembre 1872) où Louis Veillot note qu'il vient de rencontrer Mme Volnys et qu'il se rappelle l'avoir vue sur la scène, en 1831. Pontmartin fait cette remarque : « Qui sait ? J'étais peut-être ce soir-là à ses côtés, au parterre du théâtre Madame, sans me douter que mon voisin serait un jour un des plus grands écrivains de mon temps... »

et des manières propres à de nombreux et divers personnages ; du mouvement et du conflit des idées ; la correspondance de Louis Veuillot forme une documentation intellectuelle, religieuse, politique, dont la valeur historique égale l'attrait littéraire. On y rencontre des portraits dont le personnage est représentatif de tout un parti. Ainsi, en avril 1857, des poursuites étant dirigées contre Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, Louis Veuillot va s'entretenir à ce sujet avec le ministre Rouland : « Le ministre Rouland, que j'ai vu deux fois, à l'occasion des affaires de Moulins, et qui m'a longuement parlé, assure que l'empereur ne veut que la paix, la concorde, la liberté de l'Église, et que lui-même, Rouland, ne forme pas d'autres vœux. Je crois qu'au moins, pour ce qui le regarde, il ne faut pas le croire. C'est un parlementaire très rattaché à l'absolutisme mais qui, quant à l'Église, est resté parlementaire. Au fond, l'empereur est désagréablement surpris de voir qu'on ne se débarrasse pas d'un évêque comme d'un préfet, et Rouland ne néglige pas plus que les autres ministres de pincer et d'agacer cette corde à laquelle peuvent pendre tant de choses. » Sur Napoléon III (juin 1857) : « Hélas ! notre empereur, qui s'était bien annoncé, n'est qu'un Louis-Philippe perfectionné ; du moins j'en ai peur. Les gens dont il s'entoure le trahissent sans le vouloir, par la seule pente de leur nature basse et inepte. Mais un souverain est toujours entouré comme il veut l'être et répond toujours



de son entourage, surtout au bout d'un certain temps. En somme, Napoléon III règne depuis 1848, et les bons avis ne lui ont manqué ni d'en haut ni d'en bas, ni de Dieu, ni des hommes : il aurait eu le temps et les moyens de mieux choisir. »

En deux ou trois circonstances, divers amis de Louis Veillot voulurent lui persuader de poser ou de laisser poser sa candidature à la députation, soit dans une circonscription de Bretagne, soit dans le Midi. Persévéramment et tranquillement il déclara qu'il ne se sentait fait que pour être un simple journaliste. Il disait à M. de La Tour (11 juin 1849) : « Je suis tout étonné des desseins que vous avez sur moi. Je vous en remercie, mais consolez-vous de n'y pouvoir donner suite. Vaille que vaille, je me tiens à la place où Dieu m'a mis, je n'ai nul désir d'occuper un autre poste, et je crois sincèrement que je n'y ferais pas grande figure. Le rôle que j'aurais à jouer là, tout autre le peut jouer aussi bien, et la vanité de m'asseoir sur ces bancs serait plus que compensée pour moi par l'humiliation des sacrifices auxquels il se faut contraindre. Dans la presse, quand je fais cause commune avec les modérés, je puis du moins exposer mes motifs ; dans l'Assemblée, je ne le pourrais pas, et peut-être même que l'asservissement du représentant finirait par déteindre sur le journaliste. Je suis plus faible que je n'en ai l'air, et je ne conserve ma liberté qu'en faisant un petit désert autour de moi. Si j'avais vu beau-

coup de monde, les plus forts et les plus utiles articles de *l'Univers* n'auraient jamais paru. Pour toutes ces raisons, je souhaite ne devenir rien ; je n'ai pas d'autre moyen de valoir quelque chose. » Deux ans plus tard, la candidature en Bretagne lui ayant été proposée une seconde fois, il répond que, si de bons citoyens pensent avoir besoin de lui, il ne refusera pas absolument de répondre à leur appel ; mais il n'accepte pas de faire lui-même aucune démarche ; encore moins de solliciter personne ; et il explique que, suivant lui, son devoir se trouve d'accord avec son goût : « Je ne suis, je ne veux être ni un homme d'affaires ni un homme de parti, d'aucune affaire, d'aucun parti. Je suis catholique d'abord et avant tout, et subordonne tout à mes convictions catholiques. Ceux qui ne veulent pas cela ou ne comprennent pas cela, je ne suis pas leur homme... En un mot, mon cher ami, pour employer une expression de ceux qui me repousseront, je ne puis et ne veux entrer à la Chambre que comme *sacristain*. S'il fallait déguiser cette physionomie devant les électeurs, je croirais que je cherche les vingt-cinq francs ; et, en vérité, ce ne serait pas la peine de déranger tant de braves gens pour moi et de me déranger moi-même. » Dès 1841 (20 avril), dans une lettre à son frère, il avait dit : « Jamais de ma vie je n'ai plus aspiré que depuis mon séjour en Afrique à ne rien être qu'un pauvre écrivain du bon Dieu. Voilà une vocation manifeste, je crois, et bien heureuse. Je suis antipathique à toute

ambition qui demanderait deux jours d'efforts. L'indépendance me va comme une culotte de daim. J'aime mieux travailler douze heures par jour pour rien, et pour m'empêcher de n'être rien, que de donner six heures par semaine à une fonction plantureuse, zébrée de lisérés d'argent et émaillée de croix d'honneur. »

Cette croix d'honneur faillit être imposée à Louis Veillot, deux fois au moins, dans les premiers temps de l'empire et, notamment, lors de la guerre de Crimée. D'abord, l'offre lui fut faite par l'intermédiaire du nonce, bien entendu sur l'initiative du ministère. En écrivant à Mgr Parisi (22 mars 1854), le journaliste catholique mentionne qu'on lui a fait demander « de quel œil » il se verrait « offrir la croix d'honneur » ; et il dit : « J'ai répondu que je la refuserais, très poliment et très décidément. J'ai ajouté que je ne croyais pas faire ici un sacrifice, la décoration n'ayant véritablement aucun prix à mes yeux ; que j'avais eu tout le bonheur d'aimer l'Église beaucoup plus que moi-même ; que ce sentiment m'ayant toujours guidé, avait fini par donner quelque autorité à l'opinion de *l'Univers* et lui en donnerait de plus en plus ; que jamais je ne consentirais que ce bénéfice nous fût enlevé. »

Plus encore que la fierté personnelle, c'était, on le voit, l'intérêt de la cause religieuse qui entretenait ce souci d'entière indépendance. Louis Veillot eut à s'applaudir de n'en avoir rien voulu sacrifier. S'il avait besoin d'être vraiment libre



quand la politique impériale favorisait la religion, à plus forte raison devait-il l'être en prévision d'un désaccord et d'un conflit toujours possibles. L'un et l'autre ne devaient point tarder à se produire ; donc, à prendre beaucoup de place dans la correspondance de Louis Veillot.

Les vicissitudes de *l'Univers* font partie des événements historiques d'alors. Il lui arriva d'être, de loin en loin, et même coup sur coup, blâmé par un ou plusieurs évêques ; à trois ou quatre reprises, il vit des catholiques très importants mettre en péril son influence et son existence ; mais c'est le gouvernement impérial qui devait l'abattre, en lui infligeant, il est vrai, une de ces morts glorieuses qui présagent la résurrection. Jour par jour, les lettres de Louis Veillot notaient bravement les symptômes redoutables qui s'accumulaient et qui se précipitaient. Quand *l'Univers* fut supprimé pour avoir, en parfaite connaissance de cause et à l'encontre des avis les plus menaçants, inséré l'encyclique de janvier 1860, il y avait plusieurs mois que la rédaction s'attendait à être frappée par les ministres de Napoléon III. Dès le 14 octobre 1859, Louis Veillot écrivait à Mgr Parisi : « Monseigneur, hier soir on est venu du ministère nous avertir que, par suite d'une décision prise en conseil des ministres, sous la présidence de l'empereur, la reproduction des lettres des évêques ne serait plus permise aux journaux et que *l'Univers* devait se conformer à

cette volonté sous peine d'avertissement et de suspension, peut-être même de suppression. Je n'étais pas là. Informé par Eugène, je me suis rendu tout de suite chez M. Rouland. Je lui ai dit que je ne venais pas pour moi, sachant parfaitement ce que j'avais à faire ; mais qu'en l'absence de M. Taconet, propriétaire du journal, dont les intérêts étaient si fortement engagés, je le priais de me dire s'il considérerait comme une infraction à la volonté du gouvernement la publication de la lettre de Mgr de Moulins, déjà imprimée et expédiée par les courriers du soir. Il me répondit qu'on avait le temps d'ôter cette lettre de l'édition du matin, que, par conséquent, il se regarderait comme en droit de tenir la main à l'injonction ministérielle, qui avait d'ailleurs pour but de protéger la dignité des évêques, puisqu'ils seraient ainsi soustraits aux insolences des journaux révolutionnaires. Je vous fais grâce du surplus de ses politesses et de ses hypocrisies, et Votre Grandeur devine les observations que je jetai autant que possible à travers l'intarissable flot de ses paroles. Il me tint plus d'une heure après qu'on l'eût averti que son dîner était prêt. J'attends M. Taconet pour lui proposer le choix entre deux moyens : ou nous passerons outre en publiant les lettres du Saint-Père à Votre Grandeur et les mandements de Lyon, Soissons, Vannes et Quimper, que nous avons entre les mains ; ou je déclarerai que, n'étant plus libre de transmettre aux fidèles les opinions des évêques, et ne voulant point sacrifier

la propriété matérielle du journal qui ne m'appartient point, je me retire de la rédaction, restant uni de cœur à ceux de mes collaborateurs qui veulent bien, à ma prière, conserver ce poste désarmé. Je préférerais ce dernier parti, parce que c'est une chance de garder le vaisseau, et parce qu'il me permettrait de déjouer le plan formé de déshonorer les évêques en faisant croire dans toute l'Europe qu'il a suffi du discours de Bordeaux pour les obliger à se renfermer d'eux-mêmes dans un honteux silence. Eugène se retirerait avec moi. J'ai vu le nonce. Il pense que toute manifestation des fidèles en faveur du Saint-Père consolerait son cœur et serait d'une haute utilité. Mais, au point où en sont les choses, je doute fort que l'on permette rien de semblable. Voilà donc le moment de la persécution arrivé, monseigneur, et, comme je l'avais toujours prévu, elle tombe d'abord sur nous. Quel que soit votre amour pour vos enfants de *l'Univers*, vous ne pouviez leur désirer rien de mieux. Je me suis confessé ce matin, et j'ai l'âme aussi profondément tranquille que profondément attristée. Élise et Eugène m'ont donné les plus généreux conseils, et nous n'avons, grâce à Dieu ! aucune considération pour notre marmite en péril. Il nous semble, au contraire, que toutes les privations qui pourront accourir chez nous seront très honnêtement reçues. Ce détail de ménage ne paraît pas de trop pour un Père. Bénissez-nous, monseigneur. Louis Veillot. »



Ressuscité en 1867, *l'Univers* fut encore frappé deux fois, et alors coup sur coup, mais non plus par la main de l'empire, du moins de l'empire français. Celui-ci avait disparu depuis quatre ans. La France vivait sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, M. de Broglie étant ministre de l'Intérieur. En janvier 1874, une feuille allemande officieuse se plaignit brutalement de certains articles publiés par Louis Veillot et de plusieurs lettres épiscopales françaises, reproduites par *l'Univers*. Même une note du prince de Bismarck fut transmise à notre gouvernement, qui s'exécuta. *L'Univers* subit ainsi une suspension d'une durée de deux mois. Dans le courant de la même année, en septembre, nouvelle interruption (de quinze jours) encore au sujet des affaires extérieures : le maréchal Serrano, proclamé régent d'Espagne, ayant été reconnu en cette qualité par la France officielle... et Louis Veillot ayant fait de lui un effroyable portrait. Peu de temps après la première suspension, et lorsque s'étaient écoulés les deux mois de silence pendant lesquels, au lieu de rédiger des articles, Louis Veillot avait dû envoyer des remerciements aux innombrables amis qui le plaignaient ou qui le félicitaient, il traçait la page suivante, demeurée inédite. Elle était adressée à l'abbé Louis Klingenhoffen, l'ancien aumônier des soldats du pape, ancien soldat lui-même, judicieux lettré, ami fidèle, fort goûté et non moins aimé, riche de l'esprit le plus fin. Louis Veillot, recevant son hospitalité, l'avait dépeint jadis par ces deux

lignes : « Le lieu de l'abbé Louis est charmant, et lui plus charmant que son lieu (1). » La lettre, inédite, que je vais citer raconte d'abord l'amusante aventure d'un exemplaire de l'ouvrage de Rohrbacher, exemplaire que Louis Veillot avait, par mégarde, promis à Mgr Bastide et à d'autres personnes, et qui, de plus, se trouvait entre les mains d'un tiers, le peintre Pilliard. Puis, le grand écrivain fait allusion à la crise que vient de subir *l'Univers*. Il termine ainsi, en exprimant l'émotion que lui cause le prochain départ de sa fille cadette pour le couvent : « Je m'ennuie immensément, mon cher abbé. D'abord, j'ai été volé de mon journal ; ensuite, je comptais au moins me reposer pendant mes deux mois de prison et je ne me suis pas reposé du tout, vu qu'il a fallu pendant les deux mois écrire aux amis inconnus ; enfin, voici le souci des soucis : notre fille Luce nous quitte ; elle va s'enfermer à la Visitation. La chère enfant en est digne. Il n'est pas d'âme plus pure ni d'esprit meilleur et peut-être plus élevé. Elle est appelée au cloître depuis plusieurs années et vouée à la virginité dès l'enfance. Sa résolution est donc très bonne et très sage. Je le sais, j'y consens, je serais même désolé qu'elle y manquât, et cela me crève le cœur. Tout à vous. Louis Veillot. »

Ces quelques lignes traduisent fidèlement la disposition où en était Louis Veillot après qua-

(1) Pendant que ce livre était sous presse, le cher abbé Louis Klingenhoffen est mort, âgé de quatre-vingt-deux ans.

rante années de labeur et de combat, de succès prolongé auquel n'avaient pas manqué de se joindre les épreuves, même celles qui touchent l'âme et le corps. Il ressent les premières atteintes de la fatigue ; mais il garde l'humeur enjouée. L'ennui dont il se plaint il le supporte avec une spirituelle vaillance. Toutefois, il y a un gémissement dans l'annonce du sacrifice auquel sa fille est résolue et dont elle lui impose une si grande part. L'écriture elle-même a la variété de pulsation qui correspond à la diversité de sentiment. D'abord, c'est la tranquille et magnifique allure de la plume élégante et robuste. Puis, les caractères diminuent d'ampleur et de force. Quand Louis Veillot parle des vertus de la chère enfant qui va le quitter, la plume hésite. On remarque plusieurs traits de défaillance. Évidemment, la main tremblait comme le cœur. Mais ce cœur ne savait soupirer et gémir qu'avec un effort de courage. Les derniers mots sont d'une écriture agile qui reprend sa fermeté.

Cinq années encore, il travaille et se dépense avec la joie et avec l'éclat des meilleurs moments. De nouveau, il affronte ou mène des polémiques retentissantes. Il amasse la matière d'une quatrième série de *Mélanges*, où se rencontrent des articles dignes de figurer parmi des œuvres choisies.

Et la correspondance ne cesse pas d'être active, elle qui jamais n'avait connu déception, chômage, lassitude ou malaise. D'Arcachon, il écrit à sa fille aînée, Agnès, la femme du futur général



Pierron, alors commandant : « Tu ne reconnaîtrais plus le pays, mon Agnès, par la raison qu'il n'existait pas quand tu l'as vu. La ville d'hiver n'était point bâtie. On appelle ville d'hiver une cinquantaine de maisons largement isolées dans des entourages de pins au milieu des dunes. La nôtre (villa Molière !), abritée du vent, entend la mer et ne la voit pas. Le quartier est un jardin d'ajoncs fleuris et de bruyères qui vont fleurir, coupé d'avenues, de bouquets et de fouillis d'arbres. L'église est invisible et tout proche. Il y a des coqs dans le voisinage ; la nuit, ils font un duo avec la mer. La physionomie générale est toujours celle d'une boîte de joujoux. Avec les lettres, le souvenir et du poisson frais, le temps passe, en attendant la santé. Si l'on n'avait rien à faire, ce ne serait pas la peine de regretter d'être faible. Mais qu'ai-je tant à faire maintenant que j'ai écrit une centaine de volumes et que mes filles sont bien établies ? Tu es heureuse, tu seras fidèle à Dieu ; que mes yeux se ferment, ils ont assez vu le monde. Adieu, cher fils et chère fille ; en vérité je vous aime bien. Louis Veillot. » Et, d'Arcachon encore, environ deux ans après, à sa fille Luce, la religieuse visitandine : « Ma très honorée dame et très chère fille, ta diligente petite lettre m'a ravi. J'approuve que tu t'appauvrisses de tout, et j'en loue Dieu ; mais j'aime bien que tu gardes un petit coin de ton cœur à ton pauvre père. Laisse-le toujours là. Il considère que c'est sa place, à l'église et à la messe. Il s'y tient bien, avec la déférence, le respect

et l'esprit de pauvreté et d'humilité qui conviennent à la petitesse, mais aussi à la dignité de son état. Je t'assure qu'il est bon et doux de penser qu'on est le père d'une religieuse. Cela rabaisse et relève en même temps. Quelle grande dame est devenu ce chiffon de Lulu ! Quelle splendeur ! quelle majesté ! Elle sera dans le cortège spécial de l'Agneau ; elle chantera ses louanges éternellement ; il entendra sa voix distinctement, il en sera charmé, et, en même temps, elle est ma fille et j'ai fourni quelque chose de ses parures immenses et immortelles ! Elle est Marie-Luce, mais elle a été Luce Veillot et elle s'en souviendra aussi longtemps que le roi du ciel se souviendra d'avoir été Jésus de Nazareth. Voilà sur quelles échasses Louis Veillot est perché pour de perpétuelles éternités. Je pense à tout cela en écoutant le grand bruit de la mer, et cela rehausse fameusement ma situation actuelle de grain de sable... Les Grangeneuve sont des modèles de chrétiens et d'amis. C'est une famille excellente et charmante. La petite mère Joséphine est morte, il y a un an, en odeur de sainteté, comme sa sœur Louise. Leur mère, Mme Mallac, leur a fermé les yeux ; leur sœur, Mme de Grangeneuve, est digne d'elle et de leur frère, le Père Mallac. C'est une autre Luce, plus vieille, et elle a une fille nommée Agnès, âgée de treize ans, qui est une autre Agnès pour sa grâce et son aimable esprit. Adieu, mon enfant. Prie Dieu de me donner plus d'amour pour lui. Pour toi, j'ai ce qu'il faut. Plus, tu ne voudrais pas. Louis Veillot. »

Bien nombreuses encore sont les lettres qui jusqu'ici n'ont pas été imprimées, ou qui ne l'ont été qu'en partie. Un bon nombre sont adressées à un prêtre des plus distingués, prélat de la Maison de Sa Sainteté, ancien aumônier des zouaves pontificaux, ancien vicaire général de Bordeaux, missionnaire apostolique, Mgr Compans, ami très cher et très fidèle, et à la tante de celui-ci, la vénérée Mme Compans, chez qui Louis Veillot séjourna plusieurs fois. Il y en a des séries diverses. L'une de ces collections est conservée par la famille d'un des premiers amis de Louis Veillot, Gustave Olivier. Elle contient des lettres antérieures à la conversion, écrites lorsque leur auteur n'avait que vingt-deux ans, et dignes cependant d'occuper une place d'honneur dans l'ensemble de cette œuvre incomparable.



## VII

### LE RÔLE DE LOUIS VEUILLOT PARMI LES LIBRES PENSEURS

Se faire lire par les incrédules, telle fut la première grande victoire que remporta Louis Veillot, et du premier coup. Dès qu'il se fut déclaré leur adversaire, il les contraignit d'abandonner à son égard l'indifférence dont la presse catholique était par eux accablée. Comme je l'ai rappelé déjà, les écrivains croyants étaient absolument dédaignés des sophistes et des voltairiens, sous la monarchie de Louis-Philippe et même sous la Restauration. La raillerie et le blasphème attaquaient la foi, en affectant d'ignorer qu'elle eût des défenseurs. Ceux-ci dépensaient talent et courage sans même obtenir l'honneur d'être injuriés. On refusait de leur répondre ou de les lire. Or, cette formidable et mortelle conjuration du silence Louis Veillot parvint à la troubler, à la secouer jusqu'au fond, à la mettre en déroute. Il y gagna d'encourir une inimitié longtemps furieuse et qui, même résignée et enfin séduite, ne devait pas cesser de se montrer stupéfaite. Bénéfice très réel, puisque l'hostilité

envers un homme ne s'exerce pas et ne s'entretient pas sans accorder l'attention aux actes et aux propos de cet homme. Bénéfice précieux et inespéré, puisque jusqu'alors les meilleurs apologistes n'y pouvaient prétendre. Louis Veillot le recueillit, de haute lutte. Pour ce triomphe, il ne lui fallut pas moins que le génie du style, l'éloquence de la foi et de la raison, le courage constamment audacieux, la verve étincelante de l'esprit français et même de l'esprit gaulois. Un *dévo*t, journaliste ! Le fait fut longtemps réputé inconcevable paradoxe et phénomène scandaleux. Sainte-Beuve pensait encore ainsi après 1860, lorsque Louis Veillot avait conquis la renommée et le prestige.

Ils sont très curieux et très significatifs les deux articles de 1861 où le célèbre critique étudie l'œuvre et la carrière de Louis Veillot. Le talent de l'écrivain, il l'apprécie avec une justice à peu près suffisante, étant donnée la main par laquelle elle est rendue ; étant donnée la crise des idées à cette heure-là. Mais le fait du journaliste catholique, ce qu'on peut appeler le *cas* de Louis Veillot, Sainte-Beuve refuse expressément d'en prendre son parti ; et il donne des raisons détaillées, catégoriques, singulières. Alors, Louis Veillot subissait un décret impérial qui l'excluait de la presse où, cependant, il avait fait grande figure. Est-ce de cet ostracisme que se plaint Sainte-Beuve ? Non pas. Au contraire. L'interdiction légale et politique il s'efforce de la compléter par une autre, pire encore : l'interdiction morale, celle qui est

prononcée par les simples convenances et par le sens commun ! Il pose le problème comme une question de tact et de pudeur ; il l'examine à plusieurs points de vue... et il le résoud d'une manière toute négative ! Pourtant le célèbre critique est libéral : eh ! bien, à ce titre encore, invoquant les mœurs et parlant en leur nom, il rédige contre le journalisme catholique l'arrêt qui prononce une indignité supplémentaire. Sainte-Beuve, jadis chrétien, cherche des raisons partout, même dans le milieu avec lequel il a rompu. Non moins que le souci de la paix intellectuelle, les intérêts de la foi et de la piété suggèrent des arguments à ce libre penseur.

Écoutons-le avec soin. Sa dissertation a l'allure d'un réquisitoire doucereux mais passionné, comme aussi d'une casuistique insidieuse et inflexible. C'est la méthode que beaucoup d'autres ont employée. Lui s'en sert avec l'habileté d'un écrivain supérieur, sans imaginer cependant rien de nouveau et sans s'élever sensiblement, sauf par le style, au-dessus des griefs que la libre pensée vulgaire a coutume de formuler.

« Un journaliste catholique est-il possible ? » Non, répond-il, après avoir longuement énuméré les motifs qui, suivant lui, s'opposent à ce que ledit journaliste prononce « chaque jour le mot *catholique*, sur les événements de chaque jour... pluie, grêle, inondations, sinistres de tout genre, mort d'un adversaire, etc. ». Mais, au fond et au fait, pourquoi le journaliste catholique ne serait-il pas



libre d'interpréter ces circonstances selon son point de vue? Les journalistes libres penseurs ne se gênent pas pour commenter n'importe quel incident quotidien. En présence d'une catastrophe publique ou d'une infortune privée, ils se sentent, d'ordinaire, poussés à réclamer contre l'injustice de ce qu'ils appellent le destin, le sort, la fatalité ou la Providence. Ils ne se privent pas de dire que la nature et la divinité sont indifférentes ou cruelles. En donnant ce bel enseignement, ils se flattent d'user de leur droit et d'accomplir leur devoir, en un mot d'exercer le magistère qui leur appartient. Ils excitent le public à négliger, même à braver un Dieu qui n'a pas souci du bonheur des hommes... Et le journaliste catholique ne serait pas reçu à répondre que les épreuves de la vie humaine se concilient parfaitement avec les vues d'une Providence miséricordieuse et de s'efforcer de discerner l'action de la Providence sur la terre?

D'après Sainte-Beuve, la « charité » chrétienne ne permet point de censurer les « vices criants » ni les « inconséquences de tout genre qu'un catholique rigide rencontre à chaque pas » dans le cours « du siècle ». Mais l'Évangile et les livres de la prédication apostolique contiennent une énergique et abondante flétrissure des crimes et des fautes dont la terre est pleine. Et puis, les libres penseurs, non plus, ne s'abstiennent pas toujours de dénoncer et de stigmatiser les infamies et les bassesses qui se produisent autour d'eux; ni de railler ou de maudire les scandales qu'ils reprochent

au clergé et aux simples croyants. Là-dessus, le journaliste catholique devrait se taire. On ne lui permet pas d'autre genre d'éloquence et d'esprit !

Il doit aussi s'abstenir « d'afficher à tout instant comme modèle » et de « proposer pour remède ses recettes morales, ses pratiques dévotieuses, le secret des confessionnaux et des oratoires ». Pourquoi donc ? Parce que, s'il dit tout haut ce qu'il pense et ce qu'il fait, il risque de blesser quantité de citoyens « sensés d'ailleurs, quoique très divers d'opinions », lesquels « trouvent cela au moins de mauvais goût, ou qui se révoltent de la prétention et s'en irritent ». C'est toujours Sainte-Beuve qui décide. Cependant quand ils ont affaire à un catholique qui redoute ou qui dédaigne de parler comme un *pratiquant*, les libres penseurs ne manquent pas de lui en faire grief. Sous la Restauration, les mêmes incrédules qui raillaient tout acte de foi raillaient aussi l'inconséquence des croyants qui ne pratiquent point ; et Paul-Louis Courier s'amusait à dire de tel apologiste glorieux : « *Je ne remarque pas qu'il hante les églises.* Quel est donc le confesseur de M. de Chateaubriand ? » Si Louis Veillot n'avait pas eu l'habitude de prier et de se confesser et de défendre les gens qui font comme lui, on lui aurait, avec l'ironie la plus gouailleuse, demandé pourquoi il évitait le confessionnal et négligeait la prière. Or, plein de foi, pieux, il se donnait, tranquillement et hardiment, pour ce qu'il était. S'il avait biaisé, s'il avait laissé deviner en lui du respect humain, de la crainte

ou de l'embarras, on l'aurait écrasé sous le poids de l'indifférence.

Sainte-Beuve, qui s'agace en voyant proposer des *recettes* dévotieuses, propose la sienne, d'une autre espèce, bien entendu, d'ailleurs sévère et aussi, il l'avoue, très peu encourageante. Il parle des écrivains catholiques qui lui paraissent dignes d'être cités en exemple ; et il désigne notamment le duc Albert de Broglie, dont il loue, avec raison, les nobles mérites : « Distingué, délicat, élevé, aristocratique », le duc de Broglie était cela, en effet, et possédait, de plus, un beau talent littéraire uni à un savoir considérable. Mais, dit Sainte-Beuve, il n'exerçait « aucune action ». La contre-partie de l'éloge est vraiment rigoureuse et dérisoire. A cette condition, Sainte-Beuve admet comme journaliste le duc de Broglie... qui, précisément, ne l'était pas et refusait de l'être ! Alors, pas de journalistes catholiques ? Non. L'adversaire de Louis Veillot le déclare et le répète : « Certainement, dit-il, il faut des avocats de plume et de parole, des avocats éloquents (et on lui en connaît) au parti catholique pour les grandes questions à l'ordre du jour ; ce n'est pas ce dont il s'agit ici. Mais des journalistes proprement dits il est plus que douteux que ce soit utile, je ne dis pas au parti, mais à la religion. » Donc, il serait inutile et dangereux d'employer le journalisme à défendre la foi, même quand elle est attaquée à outrance par la presse !

Plus encore : il paraît que ce serait injuste ! Le



malheureux journaliste que l'on vient de montrer condamné à une besogne antipathique et lamentable est soudain représenté comme un privilégié ! Tout à l'heure, il était qualifié personnage anormal et impuissant, ayant tout contre lui. Maintenant, il continue d'être anormal, mais pour une raison toute contraire : parce qu'il est trop redoutable ; parce qu'il possède un avantage exorbitant. Lequel ? L'autorité de la religion. Sainte-Beuve assure que de cette hauteur « on est à l'aise pour courir sus à toutes les opinions et à tous les partis, au siècle tout entier ». Sainte-Beuve ne dit pas comment il se fait que la religion impressionne soudain les sceptiques. Enseignée par un docteur, elle les laisse indifférents ou narquois. Défendue par un journaliste, elle les trouble ! C'est bizarre. Pourtant, Sainte-Beuve s'obstine. Il est vraiment impressionné. Il laisse voir une certaine colère mêlée d'admiration. Il montre Louis Veillot adossant « à la hauteur de l'idée religieuse » son « talent satirique », qui ainsi gagne beaucoup en « consistance » et qui prend un « air de dignité, de moralité ». Sainte-Beuve insiste. Il invite les lecteurs à regarder d'un peu loin le polémiste religieux « appuyé à ces hautes colonnes du temple » et il avoue qu'une telle fonction, dans un tel cadre, paraît graduellement moins déraisonnable. « La menace s'ennoblit, » dit-il. Il ajoute que « la laideur s'efface » et que les « invectives les plus grosses », de même que les « méchancetés les plus fines prennent aisément un caractère de justice

inexorable et de sévérité vengeresse ». Donc, les idées religieuses ne sont pas si incompatibles avec le journalisme ; et Sainte-Beuve finit par prouver à peu près le contraire de ce qu'il avait l'intention de soutenir.

Il le sent et il veut se dédommager. Dans ce but, il recourt à des arguments nouveaux. Il se plaint de l'injustice commise, suivant lui, contre la dignité des incrédules. Il s'écrie : « M. Veillot nous croit-il donc si frivoles, parce que nous ne prêchons pas ? » Ici, Sainte-Beuve devient victime d'une nouvelle distraction. Ce mot : « Nous ne prêchons pas », bien peu d'hommes sont en droit de le prononcer. Bien peu ont vraiment une complète indifférence pour la foi religieuse, pour les opinions et pour les sentiments qui s'accordent avec les croyances religieuses ou qui les contredisent. Les partisans de la morale indépendante ne s'abstiennent pas de célébrer la supériorité qu'ils lui attribuent. Enfin, tant de livres et tant de discours, écrits ou prononcés contre le catholicisme, sous prétexte de combattre la superstition, l'ultramontanisme ou le cléricalisme ; et puis aussi toute la littérature employée à célébrer la souveraineté de l'esprit humain, voilà bien une *prédication*, à rebours, soit, mais une prédication réelle. En 1843, Sainte-Beuve avait vu Michelet et Quinet lancer le signal de la guerre contre le dogme et contre l'autel. Ralentie lors du début du second empire, cette guerre irréligieuse était pleinement rallumée en 1860. Livres philosophiques, brochures popu-

lares, pamphlets, romans et, ne l'oublions pas, nombreux journaux, l'incrédulité se servait de toutes ces ressources pour *prêcher* sans répit. Et, maintenant, est-ce que l'école, petite ou grande, la tribune politique, le théâtre, le livre et le journal ne servent pas à la prédication de l'athéisme?

Les libres penseurs qui se plaignaient que Louis Veillot se levât pour les semoncer aimaient beaucoup à raisonner contre la foi. Ordinairement, ils avaient attaqué avant de subir l'attaque qu'ils trouvaient insupportable, et qui n'était qu'une riposte. Revenu au sang-froid, et par conséquent à la vérité, Sainte-Beuve reconnaît que ceux qui se plaignaient d'avoir reçu des coups avaient « dans la plupart des cas » ouvert le feu. C'était « guerre contre guerre », écrit-il. Donc, il n'y avait pas lieu d'essayer d'opposer au journalisme catholique un interdit spécial ni un interdit d'aucune espèce.

Mais Louis Veillot se faisait lire. Par là, il remportait un triomphe qui, de longtemps, ne pouvait lui être pardonné. Pour comble, son éloquence fière et pathétique savait, avec une aisance suprême, se parer de l'ornement le plus envié chez nous : l'esprit. Ce catholique si coupable de mettre le journal au service de la religion, si coupable encore d'être un écrivain de race, osait, par un excès incroyable, se montrer riche de fantaisie joyeuse et de fine et mordante originalité. Il avait naturellement le trait et le mot, dont il usait en abondance et à l'improviste. De l'esprit et tant d'esprit, ce polémiste plébéien, ce con-



tempteur des idoles modernes, cet audacieux dévot ! Avec une aigre surprise, avec colère, on constatait le phénomène, le scandale. Cent fois, pour avoir, sur quelque front universitaire, académique ou politique, lancé adroitement une petite pierre fine, Louis Veillot se vit traité comme un scélérat qui aurait, à pleines mains, dérobé des bijoux dans le trésor national. Les hommes gorgés des railleries voltairiennes ne pouvaient comprendre qu'un chrétien possédât le don du rire et que ce rire, tout français, fit si bien rire d'eux. On guettait, on enregistrait les mots du spirituel écrivain.

Au sujet de Saint-Marc Girardin : « Il y a en lui plus de Girardin que de Saint-Marc. » — Sur le publiciste officieux La Guéronnière : « Il passe en se faisant du bien. » — De certaines énormités naïves écrites par un plaisantin : « C'est la candeur de Diogène. » — Sur Dupin, l'un des Quarante : « De toute la Compagnie, c'est lui, ou M. Scribe, qui sait le moins de français. » — Sur des journalistes obsédés par la passion irréligieuse : « Semblables au castor qui ne change point d'architecture, ils coulent leur article, toujours de la même pâte, dans le même moule qui a toujours servi. » — Sur les gloires théâtrales d'alors : « Depuis la tragédie jusqu'à la farce, depuis M. Ponsard, s'il est le premier, ce que j'admets, jusqu'à M. Clairville, s'il est le dernier, ce que j'ignore. » — Scribe : « Il est question de ne graver sur son tombeau que son seul nom : Scribe, comme qui dirait Turenne ou Bossuet. » — D'un compilateur : « Son livre ne

vaut rien, quoiqu'il n'y ait pas grand'chose de lui. » — Mme de Pompadour : « On a tout dit d'elle quand on l'a nommée. » — D'une romancière vicieuse : « Sosthénie a toute sa vie désiré l'amour d'un scélérat et n'a jamais pu obtenir que le caprice des drôles. » — D'une autre : « Il me semble que si ma femme signait de tels livres, j'aurais quelque scrupule à signer ses enfants. » — Sur le prétendu poète national : « Les eaux grasses de Béranger. » — La vanité oratoire : « Un homme de tribune met le feu aux poudres uniquement pour faire un discours ou par peur d'entendre dire qu'il a peur et qu'il trahit. » — Cuisine philosophique : « Un penseur qui casse les idées comme une simple femme casse les œufs et qui en fait à la minute une omelette dorée et baveuse. » — Edgar Quinet : « Le prophète perillustre qui, en 1848, parut très singulier à cheval comme colonel de la garde nationale, et à la tribune comme député. Mal monté sur son cheval de garde national, mal monté sur Pégase... Son dada actuel serait la confection d'une nouvelle humanité. Il chevauche là-dessus. » — D'un athée trop susceptible : « Craindre si peu Dieu et tant le sifflet ! » — Le prétentieux incapable : « Il y a aussi le phoque. Dans l'art, c'est celui qui conçoit et qui n'exécute pas. Il a l'idée, il n'a pas la main. L'intelligence trahie ne possède que la douceur triste du regard. » — Les gloires révolutionnaires : « Le grand type de la Révolution n'est pas le bourreau : c'est le cuistre. » — D'un charivariste qui bafouait les

siècles chrétiens : « En quel autre moment de l'histoire aurait-il pu se faire, non des années de 40 000 francs, mais la journée d'un chaussetier ? » — La tourbe des chroniqueurs en vogue : « La chronique ne se nourrit pas des moelles d'Epictète ; elle entre chez Augias, la fourchette et non le balai à la main. » — La modération : « Un très joli poignard. On le manœuvre de la main gauche sans faire semblant de rien, la main droite sur la conscience, quelquefois les yeux levés au ciel. » — D'un chroniqueur masqué : « Il est couvert d'un pseudonyme comme d'un habit de pénitent. » — A un lecteur qui prend de grands airs pour se désabonner : « Le contrat d'abonnement m'astreignait à vous communiquer mon opinion, nullement à ne m'écarter en rien de la vôtre. Je ne vous ai point trompé. Je n'étais pas à gages, et les hauteurs sont de trop. » — A propos d'un personnage oublié, ressuscité sous l'aspect d'un haut fonctionnaire : « Tout le monde se souvient de n'avoir jamais entendu parler de lui. » — Sur une rencontre oratoire entre Gambetta et M. Buffet : « Il (Gambetta) l'a heurté de sa masse ; M. Buffet, profitant de la circonstance, l'a crevé de sa pointe. » — Sur Edmond About : « Quelquefois, on l'entend comparer à Voltaire : il faut laisser dire, et Voltaire ne l'a pas volé. »

Pour définir Louis Veillot, en le rabaisant, on l'a parfois représenté comme un homme épris de violence et de turbulence. Le fol amour de la bravade aurait fait de lui un polémiste catholique,



tout heureux de soutenir un défi alors bien extraordinaire : mettre au service de la religion l'audace et la raillerie ! Sainte-Beuve a insinué quelque chose de cela. Injustice complète. Elle s'explique un peu par l'étonnement et par l'irritation des libres penseurs à voir se dresser devant eux un chrétien qui se permettait de posséder un talent superbe, une ferme audace, un esprit étincelant.

Les incrédules d'alors honoraient beaucoup l'esprit. D'après eux, c'était la grande force des temps nouveaux, promise à la souveraineté et qui se glorifiait de ne connaître ni contrainte ni scrupule. La furieuse moquerie soufflée par Voltaire, durant cinquante années, s'était attaquée à toutes les opinions comme à toutes les croyances. Les adeptes de l'esprit sceptique et moqueur comptaient bien assurer le triomphe de cet esprit-là, sans riquer d'être raillés par personne, du moins par aucun adversaire redoutable. Positivement, ils croyaient que les plus brillantes qualités de l'intelligence et de l'âme françaises leur étaient propres et ne convenaient qu'à eux seuls. Ils s'en flattaient, en trouvant très naturel d'être ainsi privilégiés. Bien mieux que du temps des *Précieuses ridicules*, tout un monde où se mêlaient voltairiens, sceptiques, autoritaires, libéraux, sentimentaux et fanatiques, tout un monde appliquait comme une incontestable vérité la règle maximée par Molière :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Combien les surprit et les exaspéra la voix iro-

nique qui persifflait leurs ridicules et qui répondait par de nouvelles railleries à la colère stupéfaite ! Je l'ai indiqué. Il ne fallut guère moins d'une vingtaine d'années pour apaiser un si curieux effarement. Du reste, si une polémique importante s'engageait, l'effarement reparaisait bientôt, monté au ton des premiers jours. On gardait l'habitude d'appeler Louis Veillot un insulteur professionnel. Pourtant, le grand écrivain pouvait dire plus tard, en toute vérité : « Aucun homme n'a été plus injurié que moi. »

Mais aussi, aucun catholique n'a été *lu* comme lui et n'a forcé les incrédules d'entendre à leurs oreilles affirmer la doctrine religieuse par eux détestée et méprisée. Mieux encore : personne ne les a ainsi contraints d'y penser très souvent, eux qui auraient tant voulu n'en prendre nul souci, excepté pour la tourner en dérision.

Car si Louis Veillot a beaucoup raillé, il a, davantage encore, discuté, raisonné, fait œuvre de penseur. Ce mérite-là ne lui a été reconnu que sur le tard. Les philosophes, Schérer par exemple, et aussi les chroniqueurs le lui contestaient résolument. Que Louis Veillot dût être considéré comme autre chose qu'un pamphlétaire audacieux ou bien comme autre chose qu'un écrivain (Schérer lui accordait ce titre, mais avec quelle aigreur !) voilà ce que le monde incrédule refusait d'admettre. Là-dessus, de même que sur bien d'autres points relatifs au même sujet, M. Jules Lemaitre a pro-

noncé la parole juste et justicière : Louis Veillot, dit-il, « comprend profondément le rôle social de l'Église et en quoi ses dogmes correspondent aux besoins les plus intimes et les plus nobles de la nature humaine. Sur ce qui est l'âme même du christianisme, il abonde, non seulement en sentiments, mais en idées... Cet homme, qui n'est pas un philosophe, n'a que des sentiments d'un caractère universel. Au fond, il ne se soucie que de l'humanité. Il ne lâche point la croix ; mais, du pied de la croix, il a, sur tout ce qui se passe, des vues d'une ampleur souvent surprenante. Il n'a qu'une idée — et dont il n'est pas l'inventeur — mais génératrice d'idées harmonieuses, à l'infini. Cela est peut-être aussi beau et aussi rare que d'avoir beaucoup d'idées personnelles qui se contrarient. »

Cet hommage si judicieux et si équitable les incrédules auxquels Louis Veillot avait affaire le refusaient, d'autant plus obstinément que, suivant eux, la doctrine catholique ne pouvait être matière à démonstration ni à méditation. On la tenait pour absurde ; du moins, pour incompatible avec l'intelligence humaine ; bref, pour inconcevable. Or, cette doctrine, Louis Veillot en était tout pénétré. Elle possédait pleinement son esprit, comme son cœur. La création, l'incarnation, l'enseignement répandu par Jésus-Christ et par les apôtres, la prière, le baptême, la confession, l'eucharistie, le rôle moral et intellectuel de l'Église, l'histoire de cette Église, tel est le constant objet



de sa pensée, dont l'activité ne se reposait pas. Définissant l'ardente foi du grand écrivain catholique, le R. P. Longhaye a dit, avec un sens très noble et très juste : « Elle est simple, *avide*, hardie, non certes à se forger des dogmes supplémentaires, mais à chercher partout de quoi éclairer, fortifier, relier entre eux ceux qui nous viennent de Jésus-Christ par l'Église » (1). C'est bien cela. Louis Veillot se montrait avide de vérité religieuse parce que ses instincts, ses études, ses expériences quotidiennes lui faisaient sentir et comprendre que toutes les forces vivifiantes ont là leur origine. Il s'était converti très jeune, mais sa jeunesse toute virile et la précoce maturité de sa pensée, comme aussi les épreuves d'une rude existence, lui avaient fait discerner très vite l'insuffisance des théories et des opinions régnantes dans la société d'alors. A vingt-quatre ans, il discernait la faiblesse et le vide de la littérature, de la politique et de la philosophie qui combattaient ou qui dédaignaient la religion. Cette religion, quand il la connut, il l'embrassa comme un affamé se jette sur les aliments. Dès qu'il en eut goûté, il dédaigna toute autre nourriture. L'immense réconfort qu'il venait de recueillir, et dont il continuait de bénéficier, il désirait passionnément le procurer aux ennemis comme aux amis de cette foi qui soutenait et qui éclairait son âme. L'Église l'avait relevé, raffermi, renouvelé, sauvé : il se jura de travailler unique-

(1) *Esquisses littéraires et morales*, t. IV.

ment à la défendre et à lui amener des cœurs où elle multiplierait les merveilles qu'elle avait accomplies dans le sien.

Maintes fois, dans ses lettres et même dans des articles véhéments, Louis Veillot a déclaré, et avec quel accent de sincérité et d'éloquence ! que son zèle et ses colères lui étaient inspirés par l'amour de la doctrine véritable et par la charité envers les hommes que le préjugé privait d'un bien si nécessaire.

Plus encore que son impétueuse ardeur militante, on reprochait à Louis Veillot cette catégorique précision avec laquelle il exposait et affirmait la totale vérité de la foi. On ne comprenait absolument pas qu'il ne se contentât point des vagues aspirations tolérées alors ou même honorées çà et là ; sentimentalité développée autour ou en dehors des dogmes et très ambitieuse de prendre leur place. Le dogme, c'est-à-dire la règle qui n'émane pas de l'autorité humaine et qui est formulée par l'Église au nom du Dieu incarné ! Invoquer un pareil titre publiquement ; introduire une telle doctrine dans le milieu des discussions quotidiennes et la défendre au moyen du journal ! Alors, il semblait que rien de pareil ne pouvait être entrepris ou simplement imaginé, excepté par un illuminé et par un fanatique. Telle était en effet l'idée que les gens instruits et les simples chroniqueurs se faisaient de Louis Veillot. Néanmoins, les uns et les autres cédaient à la tentation de le lire et de lui répondre. Ceux qui se

flattaient particulièrement de pratiquer et d'enseigner la modération se montraient d'ordinaire les plus effarés et les plus emportés, par exemple Prévost-Paradol et Guérault, alors prophètes en exercice. Mais leur stupeur et leur exaspération les tiraient de la fâcheuse assurance avec laquelle ils détestaient ou méprisaient la foi. L'énergie que Louis Veillot déployait contre eux leur révélait quelque chose de la force qui appartient à la croyance et à la doctrine chrétiennes. Sans doute, ces incroyables ne se laissaient point persuader, mais ils se trouvaient contraints de s'avouer à eux-mêmes qu'il y a dans la religion une logique, une lumière, une grandeur qu'ils n'avaient point jusque-là soupçonnées. Ils se sentaient moins assurés de pouvoir la traiter comme la chose inerte, morte, déclinante ou insignifiante dont ils avaient l'habitude de se moquer à leur guise. Constamment, il leur fallait un effort d'esprit pour imaginer quelque théorie, bien entendu arrogante, mais faible et hasardée, que Louis Veillot réfutait sans retard. Combien de fois lui arriva-t-il d'avoir le dernier mot contre ces adversaires qui s'étaient chargés de faire la leçon à tout le monde ! De la sorte, leur propre raison, tenue en échec, mais aussi en éveil, s'éclairait de pensées inconnues.

Dès cette époque, on travaillait pour l'athéisme dont nous voyons aujourd'hui l'épanouissement. Louis Veillot montrait à l'horizon cette conclusion fatale. L'écrivain catholique signalait le mau-



vais vouloir, les demi-trahisons, la perversité consciente, le fanatisme, les préjugés, la présomption qui conspiraient à transformer la France chrétienne en une foule indifférente ou irréligieuse. Il n'ambitionnait rien d'un rôle prophétique. Il observait, il méditait, il raisonnait. Inlassablement, il affirmait que les nouvelles écoles philosophiques, établies en dehors de la religion, ne pourraient pas suffire à la tâche qu'on leur attribuait, et ne se soutiendraient pas elles-mêmes. Avait-il tort? Presque personne à présent n'oserait dire qu'il se trompait. L'expérience de quarante années, poursuivie avec les ressources de toutes les institutions officielles, a produit des résultats qui sont décourageants au point d'effrayer n'importe quel parti raisonnable. Il n'y a plus de morale; il n'y a plus de principes; et les instincts dévoyés escomptent un triomphe qui les laisserait libres enfin de tout se permettre. Il est certain que nous en sommes-là; et il est certain aussi que cet aboutissement sinistre a été, sans nul détour, sans trêve et sans crainte, signalé d'avance par Louis Veillot, lorsque la pensée dite *moderne* débordait de présomption. Clairvoyant et judicieux, tel apparaît aujourd'hui le prétendu fanatique qui avertissait en vain toute une société.

## VIII

### LES LUTTES ENTRE CATHOLIQUES

L'originalité du caractère et du sort de Louis Veillot se complète par un trait qui la rend extrême : un long et radical dissentiment avec une partie du monde catholique, et même avec plusieurs personnages très distingués, pleins de foi, de zèle et de talent, laïques, prêtres, évêques. Ce désaccord engendra une polémique presque ininterrompue et, à certains jours, très vive. Ainsi, la guerre contre l'ennemi commun se compliquait d'une guerre intestine. Aux prises, sans repos, avec d'innombrables et fougueux incrédules, le polémiste chrétien rencontra encore, dans son propre camp, des adversaires passionnés. Il dut leur faire face. On peut déplorer cette destinée, mais on n'a pas le droit de la passer sous silence. Les discussions qui la signalèrent tiennent une place importante dans l'œuvre du grand écrivain catholique ; et, d'ailleurs, elles sont mêlées profondément à l'histoire contemporaine, politique et religieuse. Enfin elles sont particulièrement intéressantes, jusqu'à offrir un côté dramatique.

C'est un drame, en effet, que la rupture entre deux chrétiens comme Montalembert et Louis Veillot, jadis compagnons de lutte, amis et frères ; vraiment, frères, par intimité de cœur autant que par communauté de foi. De la crise douloureuse et pathétique où se brisèrent ces liens Louis Veillot ressentit une tristesse qui ne se consola jamais ; Montalembert, une irritation qui parut s'accroître toujours.

Pour arriver à un rapprochement, Louis Veillot fit plusieurs fois des avances ; mais sans succès. La suprême démarche, vaine aussi, eut lieu en 1866, par l'initiative de Mgr Mermillod. Interrogé préalablement sur la manière dont il appréciait ce dessein, Louis Veillot répondit : « *Oui, c'est toujours le moment de se réunir, et ce moment est aujourd'hui plus opportun et plus pressant que jamais. J'ose dire devant Dieu et du plus profond de mon âme que je suis, pour ma part, tout prêt. Mais où se réunir, monseigneur, et qui marquera le terrain? S'il n'y avait que des difficultés de personnes, je suis convaincu qu'elles seraient partout aussi parfaitement, aussi aisément annulées qu'en mon cœur. La maladie si longue et encore si redoutable d'un de nos frères m'a mis dans une véritable angoisse, et j'éprouve un tourment indicible à penser qu'il peut mourir sans que je lui aie serré la main. Je n'ai rien négligé de ce que la discrétion me permettait pour le lui faire savoir ; j'ignore s'il l'a su. » — Réponse de Montalembert : « Cette réconciliation est, selon moi, également*



*impossible et indésirable.* Il ne s'agit pas ici de pardon des injures. J'espère être en règle sur ce point, mais il s'agit d'abord de *l'honneur*, dont les catholiques contemporains ont appris à faire trop peu de cas ; il s'agit ensuite de la cause catholique, telle du moins que je l'ai comprise et servie jusqu'ici... Si M. Veillot rétractait *publiquement* les injures et les calomnies dont il m'a *publiquement* gratifié, je ne l'en regarderais pas moins comme *l'ennemi le plus redoutable de la religion* que le dix-neuvième siècle ait produit, mais je pourrais et je devrais avoir envers lui l'attitude prescrite par la courtoisie, à des gens comme il faut... Vous me dites, mon ami, que personne ne veut plus de la lutte. Eh ! bien, moi, *j'en veux encore, et tant que j'aurai encore un souffle de vie, j'en voudrai.* Je puis bien subir les entraves et le bâillon que les circonstances m'imposent ; mais absoudre les *traîtres* et les *fous* qui nous ont conduits où nous sommes, jamais ! On pourra m'empêcher de parler ou d'écrire désormais, mais jamais je ne dirai ou n'écrirai une parole qui ne soit une *protestation* directe ou indirecte contre l'esprit dont M. Veillot est la *funeste* personnification parmi nous. »

Ces pièces dont je cite les passages principaux, figurent (la deuxième plus longuement) dans *la Vie de Louis Veillot* par Eugène Veillot, et elles ont été publiées d'abord dans l'important ouvrage consacré à Montalembert par le R. P. Lecanuet. Je dois noter que le R. P. Lecanuet, disciple autant qu'historien de Montalembert, rectifie une

des déclarations émanant de l'illustre orateur catholique. Montalembert disait s'être toujours abstenu d'attaquer Louis Veillot, directement ou indirectement, et ne l'avoir nommé jadis que pour prendre sa défense. Montalembert oubliait au moins une occasion indiquée par le biographe. En outre, depuis longtemps déjà, il avait l'habitude d'attaquer « les sectateurs de *l'Univers* » et « l'école de *l'Univers* » (par conséquent Louis Veillot et ses amis). Il les désignait comme « les hommes les plus violents, les plus grossiers dans leur langage et les plus indéliçats dans leur conduite » ou bien « aveuglés par la bassesse naturelle aux instincts humains, égarés par la haine, par la peur, par la jalousie, par la cupidité », etc. Dans l'Introduction de son histoire des *Moines d'Occident*, Montalembert polémiquait coup sur coup. Suivant lui, l'école de *l'Univers* était un parti de « Tard-venus », emportés par les passions « rétrogrades », séduits par la « joie perverse d'écraser sous d'étranges et insupportables prétentions la conscience et la dignité humaines », occupés sans cesse à chercher des armes contre « les droits de la raison et l'avenir de la liberté », etc. Fréquemment réitérées, ces accusations échauffaient surtout l'homme qui les proférait. Elles avaient achevé d'enfiévrer Montalembert lorsque, prié de se prêter à un effort de réconciliation, il répondait par un refus inflexible et voulait stigmatiser Louis Veillot comme « l'ennemi le plus redoutable de la religion » au dix-neuvième siècle.

Ils en étaient là ! N'y avait-il donc eu autrefois entre eux qu'une entente fortuite et superficielle, d'où ne subsistait que l'humiliant et amer regret de s'être fait illusion tous deux, chacun à l'égard de l'autre ? Non. Leur travail commun s'était poursuivi sur le même plan, par la même impulsion qui unissait leurs esprits et leurs âmes. Le programme consistait à défendre hardiment la liberté et la vérité de l'Église catholique sur tous les terrains ; à créer un enseignement secondaire tout à fait libre ; donc, à détruire le monopole de l'Université. Jamais il n'avait été question d'établir pour l'Église aucun monopole, dont Louis Veillot ne voulait pas plus que Montalembert. C'est précisément cette rare conformité de pensées, de désirs, de croyances, de vues, d'espoirs et de tempéraments qui fut le lien de leur affectueuse amitié et de leur union laborieuse. Chacun savourait la joie de rencontrer dans l'autre les ressources dont avait besoin la cause qui les passionnait tous deux. En Montalembert, Louis Veillot, avec un tendre et robuste enthousiasme, saluait le providentiel orateur, son orateur ; en Louis Veillot, Montalembert chérissait l'idéal journaliste chrétien, son journaliste. Ils ne nous ont pas laissé le soin de deviner combien, à travers cette période de dix ans, fut complète leur union et vive leur amitié : les deux grands chrétiens l'ont dit eux-mêmes. Personne mieux que Louis Veillot n'a aimé, servi, glorifié Montalembert ; et celui-ci, dans des lettres nombreuses, lui a prodigué les



témoignages les plus flatteurs et les plus touchants.

Lorsque Louis Veillot (août 1843) publia son importante brochure intitulée : *Lettre à M. Villemain, ministre de l'instruction publique, sur la liberté d'enseignement*, et qui mit en colère les milieux gouvernementaux et libéraux, il reçut de Montalembert de très chaudes félicitations ; celles-ci, entre autres : « Votre admirable lettre à Villemain m'a transporté d'enthousiasme et de sympathie pour vous. » Écrivant le même jour à M. Foisset, Montalembert disait : « *Ce Veillot m'a ravi ! Voilà un homme selon mon cœur !* » Quelques mois plus tard, c'était le tour de Montalembert de traiter le même sujet au moyen d'une brochure. Elle lui valut les attaques de toute la presse et surtout des journaux réputés conservateurs, qui avaient coutume de parler de lui comme d'un exagéré, plus ou moins fanatique. Empressé à le défendre, Louis Veillot rédigea deux articles, dont le second disait : « La pensée du noble Pair a fait son chemin. Ces pages généreuses, où les dangers de l'Église sont si nettement appréciés, où l'inquiétude de nos adversaires, quels qu'ils soient, est caractérisée avec tant de vigueur, où leurs œuvres sont mises dans un jour si éclatant, n'ont pas médiocrement contribué à grouper plus fortement autour de l'Église, autour de leur devoir, tous les cœurs vraiment catholiques ; ceux qui, selon l'énergique expression de M. de Montalembert, sont catholiques *avant tout*, au lieu

de l'être après tout. » En avril 1844, devant la Chambre des pairs, Montalembert défend le droit des évêques de se concerter pour combattre l'esprit irrégulier. C'est l'admirable et fameux discours dont la péroraison sonnait comme un appel et comme un serment : « Nous sommes les fils des Croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ! Et Louis Veillot d'écrire : « Jamais le courageux orateur n'a mieux répondu à nos espérances et n'a montré un talent plus digne de la noblesse de son caractère et de la majesté de ses convictions... Ce qu'il a dit aura de l'écho dans les cœurs chrétiens, et l'on fera bien des lois contre nous avant d'épuiser la force que ce ferme langage versera dans nos âmes. » En quelques semaines (avril et mai 1844) Montalembert prononce trois grands discours en faveur de la liberté de l'enseignement catholique. Louis Veillot lui rend avec joie cet hommage : « Depuis un mois, M. de Montalembert, déjà si haut placé dans l'estime des catholiques de France, a immensément grandi parmi ses amis et parmi ses adversaires. Il a dû à la générosité de sa foi, plus encore qu'à la force de son talent, le bonheur de prononcer d'admirables paroles, des paroles qui ont remué plus de cœurs, réveillé plus de courages, déterminé plus de résolutions saintes et salutaires qu'on ne soupçonne et que nous-mêmes nous ne savons, quoique à cet égard nous sachions beaucoup. »

Condamné pour avoir défendu l'abbé Com-

balot, Louis Veillot reçoit en prison la visite de Montalembert et de Mme de Montalembert ; puis il écrit au grand orateur catholique une lettre où, en indiquant l'état déplorable de ses yeux abîmés par les veilles et par les travaux, il dit : « Vous-même songez à moi, au souvenir des affligés dans la prière du soir, car c'est une grande affliction qu'un tel mal et d'ignorer si l'on pourra guérir lorsqu'on croit en avoir un si grand besoin. » Sur la lettre du journaliste prisonnier et fort éprouvé Montalembert trace ces deux mots : *infiniment précieuse* (1). Louis Veillot l'ayant, avec une chaude émotion, loué pour le livre consacré à *saint Anselme*, et l'ayant aussi de nouveau défendu dans *l'Univers*, Montalembert répond : « Je vous remercie du fond de mon cœur. Il me semble que *je ne vauz jamais autant que lorsque je suis défendu par vous.* » Peu après, il félicite Louis Veillot d'un article très dur sur un certain Robinet : « Il n'y a que vous qui ayez cette touche-là » ; et, faisant allusion aux souffrances physiques que Louis Veillot endurait, il le loue ainsi : « Pour vous, mon bon ami, que Dieu semble traiter en élu de prédilection, puisqu'il ajoute à nos épreuves générales celle, si spécialement cruelle, de votre incommodité aux yeux, vous pouvez nous en remontrer à tous, sur la *vraie et parfaite* science du courage, de l'humilité, de la *patience*. Je n'aspire qu'à vous suivre dans cette voie royale, sauf à vous serrer

(1) *Montalembert*, par le R. P. LECANUET, t. II, p. 230.



de près devant l'ennemi. *Je vous aime et vous admire plus que jamais* et vous demande bien spécialement de prier pour moi. Ma femme, qui vaut bien mieux que moi, vous porte devant Dieu... Je vous dis adieu et vous embrasse de cœur (1). »

Belle entente, trop belle pour durer, pensera-t-on. Par suite des surprises de la lutte menée en commun, par suite de la différence des caractères, elle devait subir des atteintes répétées, peu à peu plus profondes. Les premières eurent pour cause le succès même de l'organe qui soutenait Montalembert avec un zèle si chaleureux. *L'Univers* gagnait chaque jour en importance. On y reconnaissait une force. Le désir de l'employer, par conséquent de l'avoir en mains, venait à diverses personnalités. Plusieurs amis de Montalembert, l'abbé Dupanloup d'abord, réclamaient la formation d'un comité qui aurait gouverné *l'Univers*, dont la puissance, pourtant, résidait en Louis Veillot. Celui-ci, assujetti à un comité, eût cessé d'être lui-même. D'ailleurs, un groupe ne s'entend guère à conduire un journal ; et, pour comble, les catholiques influents et militants formaient plusieurs groupes désunis. Montalembert appuyait diverses combinaisons qui devaient être imposées à *l'Univers*. Elles n'eurent d'autre résultat que de provoquer entre Louis Veillot et lui des tiraillements et des froissements. Après, la concorde reprenait le dessus, mais affaiblie ; et les diver-

(1) *Louis Veillot*, par Eugène VEUILLOT, t. I, p. 508.

gences devenaient plus fréquentes, un peu corrigées néanmoins par quelque retour étonnant.

La chute de Louis-Philippe avait fait disparaître entre eux une brouille assez longue. Le soir du 24 février 1848, Montalembert était venu au journal, où quatre ou cinq rédacteurs causaient des événements et délibéraient sur la ligne de conduite qu'il fallait fixer. Voici la scène, rapide, émouvante et charmante, racontée par Eugène Veillot : « Montalembert entra. Louis se leva précipitamment et tous deux se prirent les mains avec effusion. La réconciliation était faite, l'entente cordiale était rétablie. — Il n'y a plus de pairs de France, je ne suis plus rien, dit Montalembert ; je viens travailler avec vous. — Je vous attendais, — répondit mon frère. Montalembert prit place à la table de rédaction, et Louis écrivit sous ses yeux cet article : — 24 février, 10 heures du soir. La dynastie de Juillet a succombé. Le combat était terminé avant la fin du troisième jour. La révolution est consommée, et c'est l'une des plus étonnantes de l'histoire. Tout est emporté par la tempête. Des hommes nouveaux vont paraître sur la scène. Dieu fait son œuvre par toutes les mains. Il marche à ses desseins par des voies que le monde ignore. Aujourd'hui comme hier, rien n'est possible que par la liberté, aujourd'hui comme hier, la religion est la seule base possible des sociétés. La religion est l'arome qui empêche la liberté de se corrompre, etc... — Louis Veillot passa ces quelques lignes à Montalembert, qui les lut deux fois, puis

dit d'une voix triste et résolue : — C'est bien, très bien ! Je suis avec vous. — L'article fut envoyé à l'imprimerie. Ces fermes soldats de l'Église, adversaires encore le matin, quittèrent fraternellement le journal. Ils avaient hâte de causer en tête-à-tête. La conversation fut loyale, intime, abandonnée. Convaincus l'un et l'autre que les catholiques devaient livrer aux révolutionnaires de rudes combats, et animés du même amour du devoir, ils se séparèrent pleinement unis de cœur comme d'esprit, en se disant : — A demain. » On sait quelle enthousiaste émotion produisirent, soit dans l'Assemblée législative, soit au dehors, plusieurs discours de Montalembert prononcés en 1849, notamment celui qui concernait l'expédition de Rome (18 octobre), et dans lequel le grand orateur jeta le mot si célèbre, si éloquent et si juste : « L'Église est une mère ! » L'article rédigé quelques heures plus tard par Louis Veillot frémissait d'admiration et de joie : « Que M. de Montalembert soit fier de ce triomphe, aussi fier que nous ! Qu'il en lègue à ses enfants le pur et glorieux souvenir !... Il n'a pas triomphé pour un parti, pour une cause humaine : avec lui triomphent la justice et la vérité ; il apporte une victoire à la cause pour laquelle il est doux et glorieux de mourir. Nous ne pouvons nous défendre d'espérer quelque chose d'heureux pour la France, quand nous songeons aux sentiments que M. de Montalembert a fait éclater et qu'il a comme arrachés au cœur de l'Assemblée. » Lors d'un débat précédent, Louis



Veillot avait écrit de Montalembert : « Il est, comme tout chrétien, un fils de l'Église, mais c'est le fils sur lequel la mère s'appuie ! » Le journaliste louait de cette façon l'orateur, même lorsque entre eux sévissait quelque désaccord ou quelque brouille.

L'aboutissement de leur long effort précipita la ruine de leur union. Au moment de voir enfin proclamer la liberté qu'ils avaient conquise pour l'enseignement secondaire, ils se trouvèrent dans deux camps hostiles. Ensemble, pendant dix ans, ils avaient combattu le monopole de l'Université et réclamé un régime vraiment libre. Le projet de loi qu'on leur offrit n'accordait qu'une liberté restreinte et subordonnée. En fait de programme et de surveillance, on consolidait la tutelle exercée par l'Université de l'État. Montalembert jugea qu'il fallait se contenter de cette transaction. Louis Veillot s'efforça de faire maintenir le plan adopté autrefois, c'est-à-dire l'affranchissement complet des écoles secondaires privées. Autour de Montalembert et de Louis Veillot, les catholiques étaient divisés. Dans le pays comme devant l'Assemblée constituante, la discussion fut vive, souvent mêlée d'angoisses. L'idée de la transaction prévalut, sous la forme de la loi votée le 15 mars 1850. Le Saint-Siège prescrivit de s'y conformer, d'en tirer le meilleur parti possible et de travailler à relever la concorde.

De nouveau, entre le journaliste et l'orateur se renouèrent des relations, mais fragiles. Peu

avant le coup d'État, Montalembert était, à titre privé, dans les conseils du prince Louis-Napoléon, dont il venait de soutenir la candidature présidentielle. Il négociait pour lui pendant un voyage à Rome. Il ne croyait pas, du reste, que le prince fût capable de restaurer l'Empire (1). Pour détourner la crise imminente, le grand orateur appuyait le projet de reviser la constitution. De même, Louis Veillot (2). Au lendemain du coup d'État, Montalembert accepte de faire partie de la commission consultative, œuvre du nouveau régime. En outre, par une lettre qu'il charge *l'Univers* de publier (3), il approuve le plébiscite destiné à consacrer l'autorité de Louis-Napoléon. Dans cette lettre, Montalembert disait : « Je commence par constater que l'acte du 2 décembre a mis en déroute tous les révolutionnaires, tous les socialistes, tous les bandits de la France et de l'Europe. C'est à mon gré une raison plus que suffisante pour que tous les honnêtes gens s'en réjouissent et pour que les plus froissés d'entre eux s'y résignent. » Il louait Louis-Napoléon des « incomparables services qu'il avait rendus depuis trois ans à la cause de l'ordre et du catholicisme ». Sous son gouvernement, disait-il, on a vu « la liberté de l'enseignement garantie, le pape rétabli par les armes française, l'Église remise en possession de ses conciles,

(1) *Montalembert*, par le R. P. LECANUET, t. III, p. 41.

(2) *Mélanges*, 1<sup>re</sup> série, t. VI, p. 283 et suiv.

(3) Elle remplit les deux premières colonnes de *l'Univers* (14 décembre 1851).

de ses synodes, de la plénitude de sa dignité et voyant graduellement s'accroître le nombre de ses collègues, de ses communautés, de ses œuvres de salut et de charité ». Quant à la situation acquise alors par le prince Napoléon, il la jugeait en ces termes : « Je ne vois (hors de lui) que le *gouffre béant du socialisme vainqueur*. Mon choix est fait. Je suis pour l'autorité contre la révolte... pour la liberté *possible* du bien contre la liberté *certaine* du mal, et, dans la grande lutte entre les deux forces qui se partagent le monde, je crois, en agissant ainsi, être encore, aujourd'hui comme toujours, du parti du catholicisme contre la Révolution. » Un mois plus tard, il blâmait vivement la série de décrets qui concernaient la famille d'Orléans, la presse, la magistrature et le professorat. Il protestait très haut, refusant la dignité de sénateur. Il rompait avec le régime dont il se reprochait d'avoir favorisé l'avènement et approuvé les débuts.

C'est huit ans après que Louis Veuillot rompit à son tour, désespérant de la politique impériale, qui se faisait l'instrument de l'esprit révolutionnaire en Italie et en France. En 1859, *l'Univers* s'attira coup sur coup deux « avertissements » comminatoires, présage d'une brutale et prochaine suppression.

Pendant cette période, les deux grands champions de la cause religieuse, qui, selon l'expression du R. P. Lecanuet, « étaient sans contredit les hommes les plus éminents du parti catholique (1) »,

(1) *Montalembert*, t. III, p. 63, 64.



se trouvèrent aux prises de nouveau et plusieurs fois. Très abondante, la correspondance de Montalembert contenait souvent de vives attaques contre Louis Veillot. Certaines lettres de ce genre furent divulguées et commentées. Dès 1852, Montalembert publiait l'écrit intitulé : *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*. Là, au milieu d'un long et, naturellement, très éloquent plaidoyer en faveur du régime parlementaire, se remarquent de nombreuses attaques dirigées contre Louis Veillot, dont la ligne politique est qualifiée « erreur capitale », « grande bassesse », « palinodie », et dont le rôle est assimilé à celui des « aventuriers de plume », des « panégyristes de l'absolutisme », des « Pindares de l'autocratie », des « avocats de la dictature à perpétuité, etc... ». Pas plus que *l'Univers*, Louis Veillot n'était nommé ; toutefois personne ne douta que ces reproches ne fussent à son adresse ; et lui-même, en les repoussant, se plaignit que leur auteur, qui le jugeait d'une manière si violente et si méprisante, eût pris soin de ne pas le nommer. Louis Veillot répondit : « Si l'on met de côté les journaux religieux que personne ne connaît, et ceux que leur teinte parlementaire place à l'abri de toute injure, on voit d'un coup d'œil la part faite à *l'Univers* dans ce total d'ignominie. Quand un catholique se croit obligé d'imputer à des catholiques tant de torts à la fois, et des torts d'une telle nature, il devrait au moins nommer les coupables et fournir ses témoins. En pareille

matière, on redoute d'être cru sur parole, on prend des précautions contre soi-même. Moins que d'autres, M. de Montalembert devrait négliger ces salutaires entraves. Elles ôteraient à son style un peu de sa verdeur ; mais elles le fortifieraient contre cette tentation fâcheuse, qui le presse trop souvent d'un étrange besoin de blesser tout le monde et de rompre avec ses meilleurs amis... M. de Montalembert s'ennuie. De là ses aspirations vers la tribune absente et son courroux contre ceux qui, moins dérangés dans leurs habitudes, ne sont point contrariés du même malaise. »

La brochure polémique publiée par Montalembert est de septembre 1852. En précisant cette date, Eugène Veillot y ajoute une observation curieuse. Il cite une lettre que, cinq mois auparavant (18 avril 1852), Montalembert adressait à Louis Veillot pour le remercier de le défendre contre les attaques, un peu sournoises, de Mignet. L'article n'avait rien du libéralisme que Montalembert, sans doute composant sa brochure, était alors en train de glorifier si âprement ; mais il plut beaucoup à l'illustre orateur, qui, appelant encore Louis Veillot « mon cher ami », lui dit : « Votre article a eu un succès prodigieux, même à l'Académie. Quant à moi, je me sens trop personnellement intéressé à la chose pour vous en dire tout ce que je pense. A vous de cœur... »

Presque aussitôt après la brochure agressive, une lettre vraiment cordiale encore, et qui d'ailleurs s'explique mieux d'elle-même, fut adressée à

Louis Veillot par Montalembert. Louis Veillot venait d'être frappé d'une épreuve très douloureuse : la perte de sa femme. Montalembert lui adressa ces condoléances, non seulement chrétiennes, mais amicales : « Mon cher monsieur Veillot, — malgré tout ce qui nous sépare en ce moment, vous ne sauriez douter de la profonde et fraternelle compassion que m'inspire votre malheur. Il a plu au Seigneur de vous infliger la plus cruelle épreuve qui puisse atteindre un chrétien ici-bas. Mais il lui a plu aussi de vous donner d'avance la force et la consolation qu'il réserve aux soldats intrépides de sa cause. Bien des voix vont lui demander d'étendre sa droite sur vos pauvres enfants et d'inonder de ses grâces votre cœur désolé. Vous me permettrez d'y joindre la mienne et de vous offrir comme autrefois et plus que jamais l'assurance de ma cordiale sympathie. Ch. de Montalembert, 26 novembre 1852. » Mme de Montalembert s'unit à l'expression de ces sentiments, que son mari voulut renouveler deux jours après. Louis Veillot fut profondément touché, et le prouva dans des lettres où, désireux de surpasser en générosité l'illustre orateur, il écrivait : « Oubliez ce que j'ai dit de trop et croyez bien que, si mes appréciations diffèrent des vôtres, je n'ai pas d'autres résolutions. »

Hélas ! c'est la fin de leurs rapports personnels. Durant les deux années suivantes, Montalembert s'occupe de réorganiser *le Correspondant* et de grouper des collaborateurs très distingués, animés



de tendances libérales et parlementaires; ce à quoi il réussit le mieux du monde. Chef de ce groupe, il lui trace un programme dont l'un des articles porte qu' « il faut agir contre *l'Univers* (1) ». Entre *le Correspondant* et *l'Univers* la polémique est à l'ordre du jour. Dans des lettres aussi, nombreuses, qui, de temps en temps, sont publiées par l'excès de zèle d'un ami, Montalembert mène la bataille. L'une de ces lettres (décembre 1857), écrite à une feuille gouvernementale piémontaise, *l'Indépendante*, de Turin, accuse les catholiques de France, d'Italie et d'ailleurs, de se laisser diriger par leur « queue », par « les hommes les plus violents, les plus grossiers dans leur langage et les plus indéliçats dans leur conduite, qui prennent le pas sur les chefs naturels des diverses opinions, » etc. C'est toujours et surtout *l'Univers* qui est désigné de la sorte. Louis Veillot prend le parti de traiter le débat à fond; il y consacre quatre articles étendus, sous le titre : *M. de Montalembert*, avec ce sous-titre : *Ses idées et sa situation politique; caractère de sa polémique*. Comme le dit Eugène Veillot, « toutes les questions du temps sont touchées dans cette revue ». Louis Veillot reproche à Montalembert un fougueux et aveugle amour du parlementarisme, une dangereuse complaisance pour des hommes compromis dans les intrigues révolutionnaires, un abus extrême des insinuations injurieuses et person-

(1) Lettre de Montalembert au comte de Falloux, 18 juillet 1855. *Montalembert*, par le R. P. LECANUET, t. III, p. 113.

nelles. Ces injures, Louis Veillot les note plutôt qu'il ne les relève, sur le ton d'une ironie attristée où l'on sent une entière et mélancolique possession de soi : « Quoique nous voulions suivre partout M. de Montalembert, afin, s'il se peut, de le dégoûter d'une guerre de ce genre, trop au-dessous de lui et de nous-mêmes, nous laisserons cependant de côté l'accusation d'*indélicatesse dans la conduite*. Ce n'est pas à cause de la répugnance qu'elle nous inspire ; c'est parce que nous ignorons ce qu'elle signifie... Lorsqu'il voudra s'expliquer, nous consentirons à lui prouver que nous ne sommes point de malhonnêtes gens. » Voici la page finale de cette étude : « Et puisque c'est notre destinée d'offrir à voix basse des conseils qu'on ne demande pas, M. de Montalembert permettra que nous lui en offrions un encore avant de le quitter. Celui-ci regarde son talent. Nous lui avons dit comment, suivant nous, on peut n'être pas vaincu dans la vie politique ; nous lui dirons comment on peut n'être pas réfuté, du moins sérieusement et valablement, dans le légitime combat des opinions. Il faut, premièrement, être exact dans les faits qu'on impute, dans les choses qu'on avance, dans les termes qu'on emploie ; il faut, secondement, prendre ses adversaires en face et ne les point diffamer, lors même qu'on les accuse ; il faut, troisièmement, lorsqu'on est réduit à combattre en public des hommes dont on a été l'ami, ou du moins l'intime compagnon d'armes et qui sont encore des frères dans la foi, il faut

alors surtout ne pas étaler une désaffection si âpre. L'auditoire le plus malveillant et le plus empressé d'applaudir aux coups qu'il voit porter se choque cependant et se scandalise de cette passion qui afflige d'autant plus les cœurs chrétiens. Bien parler n'est que la seconde qualité de l'orateur, et la probité personnelle n'est pas uniquement la première. Le précepte ne dit pas *vir probus*, il dit *vir bonus*. Les chrétiens, plus que d'autres, doivent interdire à la colère d'emporter jamais tout leur cœur. Il est permis de discuter, il peut être commandé de combattre ; il n'est ni commandé ni permis de haïr, et la haine, même au seul point de vue de l'art, est mauvaise. Elle envenime le trait, mais elle fait trembler la main. » Une réplique du même genre et du même ton figure dans la préface du sixième volume (2<sup>e</sup> série) des *Mélanges* que Louis Veillot publia en 1860-1861. Montalembert venait de faire paraître les deux premiers tomes des *Moines d'Occident*. La longue introduction de ce travail, lequel s'arrêtait inachevé bien avant le XIII<sup>e</sup> siècle, contenait les ordinaires griefs exprimés contre les rédacteurs et les amis de *l'Univers* (les « Tard-venus ») et même, renforcée par des textes de la Bible (*Murus erat inter me et eos... Si tu dexteram elegeris, ego ad sinistram pergam*), une répudiation, absolue et passionnée, de ces catholiques, dont le camp, déclarait Montalembert, n'avait jamais été le sien. Depuis un an *l'Univers* était supprimé. Louis Veillot reprocha à Montalembert de ne pas dé-



sarmer devant la mort. Rappelant les souvenirs du temps où le grand orateur s'appuyait de préférence sur *l'Univers* (et même y collaborait avec entrain), Louis Veillot ajoutait : « Bien que tard venus, comme il dit, nous sommes venus à temps néanmoins pour lui donner longue et fraternelle assistance à l'époque de ses plus généreux combats. » Devant le congrès de Malines (1863), Montalembert, sans nommer le journaliste qu'il visait presque toujours, répéta des accusations écrites six ans plus tôt. Il en fit une légende vivace, tenace, peut-être indestructible ! L'heure s'avancait où il ne pourrait plus concevoir la réconciliation à laquelle Louis Veillot se montrait disposé.

Et pourtant quels témoignages d'estime, d'admiration, d'affection avaient été échangés entre ces deux hommes ! J'ai mentionné la lettre où, en 1844, Montalembert disait à Louis Veillot : « Il me semble que je ne vaudrais jamais autant que lorsque je suis défendu par vous. » Il y en a une autre, postérieure de quatre ans et qui mérite vraiment d'être signalée, à l'endroit où nous en sommes de cette émouvante histoire.

La lettre concerne *les Libres Penseurs*, le volume virulent que Louis Veillot fit paraître en octobre 1848. Quelques semaines après (24 novembre), Montalembert écrivait à l'auteur :

« Mon cher ami, *Je vous assure que je suis bien fier de pouvoir vous donner ce titre*, et cela pour plus d'une raison. Mais *je ne l'ai jamais tant été que depuis que j'ai lu votre livre*, achevé ce matin au

milieu d'une *émotion qui comptera parmi les meilleures de ma vie*. Oui, rarement, bien rarement, j'ai été plus remonté, plus réchauffé, *plus excité au bien*, à la lutte pour la bonne et sainte cause, qu'en vous lisant. Vous pouvez vous vanter d'avoir procuré à mon âme la plus vive et la plus salutaire impression qu'elle ait ressentie depuis la catastrophe de février. Puisse-t-elle être durable ! *Puissé-je n'être pas trop indigne de combattre à vos côtés* dans cette guerre qui deviendra chaque jour plus difficile et plus ingrate, en présence des adversaires nouveaux qui nous attendent. Combien cette étude, si sévère et si sincère, des plaies du régime déchu ne rend-elle pas plus noble et plus équitable l'attitude que vous avez su prendre et garder depuis l'avènement de la République ! Avec quel talent, quel rare bonheur vous avez su mêler à la satire sanglante mais si légitime de nos docteurs et de nos penseurs modernes, la suave et charmante image de la piété, de la vertu chrétienne ! Ma nature *essentiellement agressive*, à ce qu'on prétend, bondit de joie et de sympathie à la lecture du portrait si fidèle de tous ces cuistres, de tous ces persécuteurs, de tous ces lâches. Mais *je vous aime et je vous bénis* surtout de votre *apologie des dévotes*. Comme je ne veux point passer, même à vos yeux, pour un adulateur, je vous dirai qu'il y a bien, par ci, par là, quelques expressions qui me semblent choquer les lois de ce bon goût littéraire que vous savez si bien apprécier et qui, je le crains, serviront de prétexte à la critique.

Quant à moi, je vous les pardonne facilement, en considération de tant de traits étincelants dont vous avez semé chacun de vos portraits. Je n'essaierai pas de vous redire la moindre partie de ceux qui m'ont charmé, mais je ne résiste pas à l'envie de vous féliciter spécialement d'avoir trouvé pour Mme Sand cette apostrophe de *Vieux Georges*, qui lui va si bien. Je ne veux pas non plus en rester là sans féliciter M. votre frère de vous avoir inspiré ces pages délicieuses que vous lui avez consacrées. Mais ce qu'il me faut absolument, c'est la *clef*, comme on disait du temps de La Bruyère, la clef de toute cette galerie dont je ne reconnais pas assez les originaux, tout en étant instinctivement convaincu de leur parfaite ressemblance. J'ai bien retrouvé Rémusat, Saint-Marc Girardin, Mme d'Agoult, et dans l'autre bord Mme de Gontaut et le Père Varin. Mais j'ai impérieusement besoin de mettre un nom sur la ravissante figure d'Angèle, et en outre de pouvoir désigner nominativement Gaster, Babouin, Filipot, Foussard, Bouche-en-Cœur, Tourtoirac et Greluche. Je suis sûr qu'il y en a qui sont de mes amis, ou au moins de mes collègues, et je me réserve le plaisir de livrer la *clef* que je vous demande au contrefacteur belge qui réimprimera votre livre. »

Le livre *les Libres Penseurs* forme sans doute la satire la plus étendue et la plus énergique que Louis Veillot ait publiée. Puisqu'elle causa tant de joie à Montalembert, on doit conclure qu'il y avait chez celui-ci une ardeur combattive capable de s'accorder (et elle s'accorda très souvent) avec



l'ardeur de Louis Veillot. En effet. C'est même un peu à ce signe que tout d'abord, et pendant dix ans, l'un et l'autre se reconnurent pour frères dans l'amour de l'Église. La lettre citée plus haut le fait comprendre, non seulement par le ton sur lequel elle est écrite, mais par l'aveu qu'elle contient : « Ma nature essentiellement agressive, à ce qu'on prétend... » Les amis et les partisans de Montalembert lui en faisaient reproche. Foisset, par exemple, lui disait : « Né orateur comme vous l'êtes, vous avez pour les dissidents des paroles qui jaillissent de source et qui brûlent comme un fer rouge. Vous n'avez pas conscience de la douleur cuisante que vous causez à vos adversaires du moment ; mais ceux que vous marquez au front le sentent et en gardent le souvenir (1). » A force de s'entendre ainsi objurguer, il finissait par admettre que ce n'était pas sans raison ; mais il en conservait une réelle surprise, tellement il croyait posséder au fond de l'âme et dans les manières la mesure qu'il se plaignait de ne pas voir observer par autrui. A cet égard, il se connaissait peu ; ce qui n'a rien de très extraordinaire ; ce qui arrive même aux hommes doués de qualités supérieures. Agressif, son tempérament était en outre fiévreux et fort impressionnable. Chez Louis Veillot, au contraire, l'ardeur militante était réfléchie et résolue, contenue encore lorsqu'elle employait toute sa puissance. Mais, enfin, leurs cœurs battaient de la même passion.

(1) *Montalembert*, par le R. P. LECANUET, t. II, p. 142.

La lettre que je viens de reproduire témoigne aussi qu'en 1848 encore (et ce ne devait pas être la dernière occasion), le grand orateur se tournait d'instinct vers le grand journaliste, comme si aucun dissentiment ne les eût jamais touchés ; comme si nulle crainte n'eût existé d'une divergence irrémédiable. Et cependant, plusieurs fois, un gros nuage était venu assombrir, troubler, interrompre leurs rapports ; et l'influence de Louis Veillot sur le public religieux, ou irréligieux, dépassait de plus en plus la part jusque-là concédée à n'importe quel journal. Montalembert le sentait et le savait, mais il ne voulait pas en souffrir d'une façon vulgaire. Évidemment ce n'est pas sans s'imposer une contrainte qu'il écrit la phrase étonnante : « Puissé-je n'être pas *trop indigne de combattre à vos côtés* dans cette guerre qui deviendra chaque jour plus difficile et plus ingrate, en présence des adversaires nouveaux qui nous attendent. » Lui, le précurseur et le chef, il dit cela de bonne foi et en faisant le méritoire sacrifice d'une susceptibilité légitime. Il est conduit par l'admiration autant que par l'amitié. Il garde le souvenir et le goût de l'entente qui lui fut douce et précieuse. En outre, il veut continuer de reconnaître et d'utiliser la force dont dispose Louis Veillot. Avant qu'il prenne le parti d'y résister définitivement, plusieurs années s'écouleront encore. Louis Veillot, de son côté, veille à conserver vivante l'union qui fut une de ses joies les plus chères. Mais, peu après le coup d'État, la

discorde prévaut, ouvrant l'ère de la permanente hostilité. De loin en loin éclatent les incriminations réciproques. Pour toujours, Montalembert est ulcéré. Louis Veillot a des colères où domine une tristesse qui ne veut pas répudier la mémoire des temps heureux. Lors des innombrables polémiques en cours durant le Concile, Montalembert, sur le point de mourir, échange des compliments avec des catholiques prussiens qui combattent la définition de l'infailibilité pontificale. Louis Veillot s'emporte ; et, faisant allusion à l'histoire de Coriolan, demande ce que Montalembert va chercher parmi les Volsques. Toutefois, le nom de Coriolan a deux sens, dont un glorieux, que Louis Veillot préfère. Il cite Plutarque traduit par Amyot et applique à Montalembert le meilleur trait de Coriolan : « Il estimoit n'y avoir rien qui le rendist plus heureux ni plus honoré que de faire que sa mère l'ouïst priser et louer de tout le monde et le veïst retourner toujours couronné et qu'elle l'embrassast à son retour ayant les larmes aux yeux espraintes de joie. » Et Louis Veillot conclut : « Voilà notre Coriolan, l'homme qui a dit : *l'Eglise c'est une mère!* Qui peut craindre que cet homme meure hors du giron de sa mère et résiste à sa voix ne le connaît point. Nous, nous le connaissons. » Ainsi, quand la discorde soufflait sur ce qui leur tenait le plus au cœur ; quand l'opposition de doctrine et de méthode avait amassé entre eux une hostilité insurmontable ; quand divers esprits, effarés des allures de Montalembert,



se demandaient si l'illustre champion de la cause religieuse n'allait pas se laisser entraîner par delà toutes les bornes, Louis Veillot ressentait la pleine confiance due à de vieux et doux souvenirs, ceux qui ne trompent pas. Bien assuré d'avoir de bonne heure (dès l'époque éloignée où le libéralisme traitait Montalembert de fanatique) connu la force et la noblesse de cette âme, Louis Veillot apportait une décisive affirmation. L'admirateur et l'ami d'autrefois parlaient par la bouche du témoin et du garant.

Lorsque, pendant le Concile, Montalembert mourut, Louis Veillot écrivit de Rome : « On a appris hier soir la mort de Montalembert. Avec quelle douleur, avec quelle stupeur ! Je ne sais s'il est un évêque, un prêtre dans Rome qui n'ait offert ce matin le saint sacrifice pour ce grand serviteur de l'Église, tombé dans un moment d'ombre funeste. Taisons-nous. C'est la plus cruelle situation où son inimitié ait pu nous réduire, de n'avoir point la consolation de le louer comme il l'a tant mérité. Mais cette nécessité ne nous défend ni le respect, ni le bon souvenir, ni la prière, ni l'espoir ; et nous lui rendrons témoignage un jour comme il nous rend témoignage à présent. »

Entre Mgr Dupanloup et Louis Veillot, la lutte, continuelle, fut, pour ainsi dire, instinctive. L'un et l'autre ne s'étaient jamais trouvés d'accord sur la manière de pratiquer ni de concevoir la défense de la religion. Leurs rapports prirent

presque tout de suite le caractère d'une incompatibilité radicale. De là, les conflits répétés, très animés parfois et même épiques dont s'étonnèrent les libres penseurs comme les croyants. L'éminent prélat aimait beaucoup la presse catholique, mais il la redoutait davantage. Si, jusqu'à la fin de sa vie, il s'occupa de fonder des journaux, c'est en prenant grand soin de les diriger ou de les surveiller. Dès 1845, il jouait un rôle considérable, le principal peut-être, dans une combinaison qui avait pour but de placer *l'Univers* sous la dépendance d'un comité. Le projet n'aboutit point, fut repris, échoua de nouveau. Mgr Dupanloup, très dévoué à la cause de la liberté de l'enseignement secondaire, n'admettait point que, pour le succès de cette cause, on dût attaquer l'Université. Il voulait un arrangement. La transaction résumait sa méthode. Il soutint donc avec la plus grande ardeur (et il était l'activité même), avec toute son influence (et elle avait grandi très vite), le projet transactionnel qui devint la loi de 1850. Bientôt, l'invincible mésintelligence qui existait entre l'éminent prélat et Louis Veillot s'accrut beaucoup, par suite d'un long et retentissant débat sur les classiques chrétiens et sur les classiques païens.

Gros débat vraiment, et dont Louis Veillot disait plusieurs années après : « C'est l'affaire la plus chaude où je me souviens d'avoir passé. » La question principale, très importante en soi et qui reparaitra peut-être quelque jour, était

celle-ci : Quelle part faire aux auteurs païens et aux auteurs chrétiens, dans l'instruction de la jeunesse chrétienne? L'abbé Gaume venait de publier, contre la prédominance (pour ainsi dire exclusive) accordée aux classiques païens, un livre intitulé : *le Ver rongeur des sociétés modernes*. Louis Veillot soutint la thèse de l'abbé Gaume. Montalembert, qui ensuite garda une sorte de neutralité, avait d'abord encouragé l'abbé Gaume, par une déclaration que *l'Univers* jugea excessive. Sans retard, Mgr Dupanloup intervint et, dans une lettre adressée aux professeurs de ses petits séminaires, se prononça contre la thèse nouvelle. La lettre de Mgr Dupanloup ayant été transmise à divers journaux parisiens, qui en firent des commentaires élogieux et un moyen de polémique en faveur de l'enseignement universitaire, Louis Veillot crut pouvoir la discuter. Il se laissa entraîner à employer certaines expressions ironiques. L'évêque répondit par un mandement réprobateur, qui interdisait la lecture de *l'Univers* dans les maisons d'éducation du diocèse d'Orléans. Louis Veillot s'inclina et s'excusa, tout en demandant la permission de continuer de croire et de dire que l'enseignement avait besoin d'être réformé et que la place accordée aux auteurs païens était très abusive. La discussion se généralisait dans le monde catholique. Deux partis se formèrent, ayant chacun à sa tête des représentants de l'épiscopat. On recourut au Saint-Siège. Sans se prononcer sur le fond, l'autorité ponti-



ficale ordonna d'abandonner la polémique qui excitait si vivement les esprits.

A soixante ans de distance, il est permis sans doute, et certainement intéressant et curieux, de constater que Jules Lemaitre donne raison à Louis Veillot. Non pas que Jules Lemaitre reconnaisse tout le mérite et toute l'importance de la littérature chrétienne, latine ou grecque ; mais le brillant écrivain signale avec beaucoup de netteté les graves inconvénients produits par la prédominance des classiques païens : « Louis Veillot, dit-il, jugeait qu'un peuple baptisé devrait restreindre leur part dans l'éducation de ses enfants, et agrandir celle des auteurs chrétiens. Il osait croire que la pratique de Lucrèce, d'Horace et d'Ovide, de Cicéron, de Sénèque et de Tacite n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus propre à former des âmes vraiment chrétiennes. Et, en effet, si je consulte ma propre expérience, je sens très bien que ce que les classiques de l'antiquité ont insinué et laissé en moi, c'est, en somme, le goût d'une sorte de naturalisme voluptueux, les principes d'un épicurisme ou d'un stoïcisme également pleins de superbe, et des germes de vertus peut-être, mais de vertus où manque entièrement l'humilité... Or, Veillot, dans cette occasion, eut contre lui tout le monde, et notamment la plupart des prêtres. Tant il avait raison, et plus encore qu'il ne croyait. » La plupart des prêtres : non. Beaucoup d'entre eux exprimaient le désir d'une réforme. Celle-ci, assurément, était chose complexe

et délicate, qui aurait dû être conduite avec un grand souci de préparation et de tactique. Or, on s'était mis en campagne brusquement et comme à l'improviste. Mal engagée, une telle affaire ne pouvait bien aboutir. Sans doute, il y faudra penser de nouveau, et dans des conditions très singulières. Aujourd'hui, en effet, le désordre intellectuel que le paganisme a tant favorisé va jusqu'à sacrifier, non plus seulement les classiques chrétiens, mais aussi les auteurs païens et tout le latin lui-même !... en compromettant aussi le sort de la langue française !

Un ricochet des plus dangereux, à l'égard de *l'Univers* et de la presse catholique en général, fut amené par cette polémique. Mgr Dupanloup avait rédigé une « Déclaration » dont un des articles rappelait que les actes épiscopaux ne sont en aucune façon justiciables des journaux. La moitié des évêques signèrent cette Déclaration, qui, dans la circonstance, prenait la portée d'un blâme formel infligé à *l'Univers*. De nouveau, l'autorité suprême enraya le mouvement... Il allait bientôt reprendre. Cette fois ce n'était pas Mgr Dupanloup qui donnait l'impulsion, mais un de ses vicaires généraux. M. l'abbé Gaduel, dans *l'Ami de la Religion*, publia une série d'articles dirigés contre la presse religieuse laïque. Ce vicaire général dénonçait des abus et des empiétements, en reprochant aux journalistes de commettre sans cesse de graves erreurs doctrinales. Louis Veillot répondait : « Pourquoi la vérité, destinée à soutenir une guerre éternelle,

n'aurait-elle pas des escadrons légers, des soldats exercés aux combats des broussailles et toujours prêts à partir? Voilà l'œuvre des laïques; ils sont bons à cela; je dirai plus, ils y sont plus propres que d'autres. » Développant sa thèse, Louis Veuillot invoquait Bossuet, qui a prescrit à tout le monde de prêcher l'Évangile, dans les simples conversations, comme ailleurs; il rappelait l'exhortation de Bourdaloue: « Vous et moi devons être les garants des intérêts de Dieu; » enfin il citait les encouragements reçus de Mgr Parisi, qui constatait que, sans le journalisme catholique, « la plupart des questions catholiques ne seraient pas même soulevées parmi le monde ». Mais l'archevêque de Paris, sanctionnant les accusations émises par M. l'abbé Gaduel, avait interdit la lecture de *l'Univers*. On en était à ne plus pouvoir deviner comment se terminerait le conflit, lorsque survint l'encyclique *Inter multiplices* (21 mars 1853), dont un passage recommandait à la bienveillante protection des évêques les écrivains laïques, auteurs de livres et de journaux religieux. Alors, l'archevêque de Paris leva les censures dont, sur les instances faites par le vicaire général de Mgr Dupanloup, il avait frappé *l'Univers*.

En 1856, nouvelle lutte, très vive encore. Des amis de Mgr Dupanloup mirent en vente ou distribuèrent un volume anonyme intitulé: *l'Univers jugé par lui-même*. Le journal était accusé de soutenir tout à la fois le despotisme et la démagogie; d'être « une école d'injures, de sophisme et de



mépris », de faire ce que jamais, « ni l'Église, ni les honnêtes gens n'ont pu admettre » ; d'avoir pour principal rédacteur un homme qui méritait d'être comparé à « l'Arétin ». Ces accusations, et bien d'autres encore, s'appuyaient sur une masse de textes mutilés, déformés, dénaturés. Louis Veillot intenta un procès à l'éditeur, derrière lequel parut M. l'abbé Cognat, qui prit à son compte la responsabilité de l'œuvre anonyme collective. Le procès allait se plaider, lorsque l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, fut assassiné. Sous le coup de l'émotion générale provoquée par ce crime et impressionné aussi par d'innombrables démarches qui conseillaient la générosité, Louis Veillot consentit à ne pas user de ses droits. D'ailleurs, une multitude de lettres sympathiques émanant d'évêques et de prêtres le dispensaient de réclamer aucune répression pénale. Plus tard, en procédant à l'examen d'un certain nombre de documents et de faits, Eugène Veillot put conclure que le livre dénonciateur anonyme avait été composé sous la direction de Mgr Dupanloup (1).

En partant pour le Concile, Mgr Dupanloup adressa un public et solennel *Avertissement* à Louis Veillot. C'était un réquisitoire, où les rédacteurs de *l'Univers* étaient appelés « calomniateurs vils » et « venimeux ». En répondant à l'évêque, Louis Veillot rappelait quelques cir-

(1) *Louis Veillot*, par Eugène VEUILLOT, t. III, p. 133, 138

constances de leur interminable conflit : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons le chagrin de voir Mgr l'évêque d'Orléans sous cet aspect et dans cette armure. Sa passion contre *l'Univers* est ancienne. Elle lui a inspiré de nombreuses entreprises, sans compter celles qui nous sont restées inconnues... Nous n'avons sans doute pas à démontrer que le rédacteur en chef de *l'Univers* n'aspire nullement à mener toutes les choses de l'Église et du monde ; qu'il n'est nullement la cause de tout ce qui s'écrit sur la religion dans les autres journaux ; qu'il n'est pas tenu de répondre pour tous les écrivains dont il a cité une parole, etc. Il serait également superflu et pénible de s'arrêter à certains mots qui ne devraient jamais se trouver sous la plume d'un évêque, ni même dans le vocabulaire d'un académicien. Nous espérons qu'il n'y a rien de *vil* dans nos polémiques, parce que nous ne sentons rien de *venimeux* dans nos cœurs. C'est une triste merveille de l'esprit humain que de telles expressions se puissent rencontrer au cours d'un travail dont le but est d'exhorter à la modération, de donner à une philippique la tournure épistolaire, de terminer des malédictions par la signature de l'homélie. » Tels étaient, depuis vingt-cinq ans, les rapports entre Mgr Dupanloup et Louis Veillot ; tels furent le ton et le genre de leurs contestations sous Louis-Philippe, sous le second Empire, pendant le Concile et après, et jusqu'au bout. Entre eux, radicale incompatibilité de caractère, d'allure et de talent, incom-

patibilité avivée à chaque rencontre. Plus d'une fois, Louis Veillot abusa de ses avantages de grand homme d'esprit et de maître écrivain ; mais, presque toujours, Mgr Dupanloup le traita comme un fléau de la cause catholique. Et puis, et surtout, la défense de cette cause même avait maintenu entre eux un désaccord invétéré, croissant, inflexible. Quand Mgr Dupanloup s'éteignit, Louis Veillot rendit hommage à son zèle et à son activité infatigables, à ses mœurs très intègres, à son courage et à sa constance ; mais il discuta son mérite doctrinal, politique et littéraire. On crut distinguer dans l'article nécrologique l'impulsion du ressentiment et un désir d'offense. En réalité, Louis Veillot jugea qu'il devait s'abstenir des éloges qu'il n'aurait pas offerts à l'évêque vivant et qui, après une si longue et si vive hostilité réciproque, auraient sans doute été qualifiés dérisoires.

Si le comte de Falloux était mort avant Louis Veillot, il n'eût pas bénéficié d'un hommage moins froid. Peut-être, en outre, la nécrologie aurait-elle contenu un rappel assez détaillé des occasions où se manifesta leur désaccord, très accusé aussi et, de même, permanent, pour incompatibilité de tendances, de procédés et de nature. Orateur parlementaire, homme d'État et administrateur ; par suite, ami systématique des transactions, et porté aux ménagements (sauf envers Louis Veillot) ; de plus, royaliste ; c'était, cela va sans



dire, d'après ce point de vue complexe que M. de Falloux envisageait et servait la cause catholique. Il ne la concevait guère comme une lutte constante, ni surtout comme une lutte contre l'ensemble des idées que la révolution avait fait prévaloir. Il souhaitait et il espérait un arrangement entre ces idées-là et les croyances religieuses ; de même qu'il travaillait à la fusion entre le comte de Chambord et la famille d'Orléans. Suivant M. de Falloux, les longues luttes qui, avant qu'il jouât un rôle sur la scène politique, avaient été livrées pour la liberté de l'enseignement, devaient se terminer par une solution mixte. Au contraire, Louis Veillot et les premiers champions de la cause religieuse voulaient que les futures écoles libres fussent séparées de l'Université et indépendantes. M. de Falloux, s'en tenant à une demi-émancipation, estimait indispensable de conserver quelque chose du monopole universitaire et de le transformer en tutelle. Là, comme ailleurs, il entendait transiger ; tandis que Louis Veillot, à l'égard de la liberté d'enseignement, et aussi en général, était pour les affirmations et pour les solutions complètes. On reprochait à Louis Veillot de rêver l'impossible, par amour de l'absolu : il répondait que la prédominante sollicitude envers les choses dites pratiques conduit souvent à sacrifier le fruit d'efforts précieux. Entre ces deux hommes s'affirmait le naturel antagonisme du soldat et du diplomate ; de l'apôtre et de l'administrateur ; du journaliste engagé dans toutes les

batailles et de l'écrivain ou de l'orateur qui, tout en ayant le goût des travaux agricoles et bien qu'il fût, comme on l'a vu, capable de s'en occuper avec un rare succès, réglait sa politique d'après l'esprit des salons, de l'Académie et des milieux parlementaires. L'autre esprit, celui qui jaillit par le choc ou par le fantaisiste assemblage des idées et des mots et qui donne ce qu'on appelle le trait, M. de Falloux en était riche : un esprit fin et mordant, mais concentré et froid, que surprenait la verve de Louis Veuillot.

L'échange de traits spirituels et incisifs n'était qu'un accessoire dans une pareille polémique. Celle-ci concernait essentiellement la cause religieuse. On se renvoyait de vifs reproches. Il est à remarquer que les plus étendus et les plus blessants étaient lancés par l'homme d'État académicien. Réprochant le style de *l'Univers*, M. de Falloux disait : « Tantôt mystique, tantôt *voltairien*, ce style un jour épuise la moquerie, le lendemain s'égaré en contemplations *extatiques*, s'efforçant de ravir par le *fanatisme* les esprits que fatiguerait une constante et monotone ironie » ; il attribuait à *l'Univers* des jours de « *violence* » et des jours de *souplesse*, des « *rigueurs excessives* » et des « *complaisances calculées* ». En somme, le journaliste était accusé de compromettre et de déshonorer les catholiques français en se déshonorant lui-même. C'est souvent ainsi, d'ailleurs, que la modération lui fut prêchée. Ému, surtout de s'entendre traiter comme un néfaste et mépri-

sable serviteur de l'Église, Louis Veillot savait pourtant, dans ses répliques, s'imposer une certaine retenue dont on se dispensait envers lui.

Sa principale rencontre avec M. de Falloux eut lieu en 1856, lorsque ce dernier publia un écrit intitulé : *Le Parti catholique, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu*, écrit imprégné de colère. L'ancien ministre, éloigné de la Chambre, imputait à Louis Veillot, aux collaborateurs et aux amis de *l'Univers*, la désunion survenue dans le parti catholique. Le journaliste, pour se défendre, racontait l'histoire du parti, lequel, disait-il, avait été d'abord divisé par la loi d'enseignement telle que M. de Falloux la conçut et la proposa. Louis Veillot ajoutait : « Après le vote de la loi d'enseignement, la concorde s'était rétablie dans un généreux dessein de tirer de cette loi le meilleur parti possible. Après le 2 décembre, il n'y eut d'abord qu'un dissentiment sur la question de conduite. L'esprit académique nous a été plus nuisible. Il a fait naître le goût des alliances et des accommodements où les principes sont engagés. Quand on s'est mis dans nos rangs à glorifier la plupart des dogmes et des inventions révolutionnaires, il est devenu impossible de s'entendre ; l'éternel débat entre les hommes de doctrine et les hommes d'affaires a dû éclater. *L'Univers*, repoussant ces arrangements inattendus, est devenu odieux à qui prétendait les conclure. Voilà ce qui a dissous le parti catholique, ou plutôt le petit état-major laïque que l'on était accoutumé de voir à la tête



de ce parti, rangé derrière M. de Montalembert. Tout le monde y a travaillé plus que nous, et M. de Falloux, qui nous accuse si haut, y a travaillé plus que personne, malgré nous et contre nous. » A propos de l'accusation d'avoir « pris la dictature », notons cette réplique de Louis Veillot : « C'est un beau crime, et peu de gens, l'ayant commis, ont sujet d'en rougir ! La dictature a toujours de son côté des forces légitimes, dont les principales lui sont fournies par le bon sens. Lorsqu'on accuse un homme d'avoir pris la dictature, *on s'accuse soi-même de l'avoir laissé faire; et le dictateur est déjà justifié.* Pour nous, modestement, nous nous sommes bornés à ne point suivre notre capitaine, qui voulait changer l'assiette et les couleurs du camp. » Et comme M. de Falloux affirmait que *l'Univers* se donnait le tort d'irriter les incrédules, Louis Veillot répondait : « Toute parole de foi irrite l'incrédulité. M. de Montalembert a été traité de furieux, M. de Falloux d'inquisiteur ; les mandements de nos évêques excitent la colère du *Siècle*... A moins de se taire, quel moyen de ne pas irriter des gens que nous offensois en faisant le signe de la croix ? »

Au temps du Concile et puis après la guerre, pendant la période où se poursuivait la tentative de restauration monarchique, Louis Veillot attaqua vivement M. de Falloux. Dans une sorte de portrait daté du 13 janvier 1872, il reprochait à son constant adversaire de confondre les principes avec les expédients et de paraître suivre

une prédominante inclination pour l'intrigue : « L'homme semble tel, Dieu le connaît. Nous décrivons, nous ne prétendons point juger. » Quelques lignes auparavant, Louis Veillot disait : « Nul homme né en beau chemin n'eût davantage la facilité de marcher vite et noblement. Il a de l'esprit, du courage, une parole fine et claire ; il écrit très bien lorsqu'il s'y met, et il a le moyen de ne pas improviser. Il sait prendre son temps ; il est engageant et persévérant ; il est riche. Ce que la nature lui refuse, il l'obtient par artifice et patience. »

Les autres catholiques éminents avec qui Louis Veillot se trouva en désaccord au cours de sa carrière étaient Frédéric Ozanam, le duc Albert de Broglie, Lenormant, Augustin Cochin, Foisset. Ce dernier avait été, durant une longue période, l'ami personnel de Louis Veillot. Leur correspondance abondante en fait foi. Ils se séparèrent lors du débat sur les classiques païens. Avec Lacordaire, les relations furent toujours très réservées. Le grand polémiste avait maintes fois rendu des hommages publics au grand prédicateur, qui cependant le déclarait indigne de soutenir la cause de l'enseignement libre.

Plus tard, surtout à l'époque du Concile, Louis Veillot eut le regret de voir, parmi ses adversaires, figurer le Père Gratry. Le célèbre, éloquent et doux oratorien déployait, dans la lutte contre les *Infailibilistes*, une exaltation à la fois ingénieuse et candide, qui lui attira des leçons mortifiantes. Les plus douloureuses ne lui vinrent pas

de Louis Veillot. Celui-ci le raillait avec une piquante mais légère ironie, où se glissait la compassion due à l'infortune d'un esprit très élevé, très noble et très brillant, égaré dans un impétueux combat par amour de la paix et, en somme, victime d'excitations environnantes qu'il prenait pour la voix directe de Dieu. Louis Veillot disait : « Il n'est ni inspiré, ni illuminé ; il est soufflé. » — « C'était vrai », conclut très loyalement M. l'abbé Chauvin, auteur du beau livre *le Père Gratry* ; biographie complète, charmante, importante, modèle de sincérité historique et de tendre fidélité.

Du côté de Louis Veillot s'étaient rangés Rohrbacher, Mgr Parisis, Mgr de Salinis, le cardinal Gousset, le cardinal Pie, Mgr Gerbet, dom Guéranger, Mgr Berteaud, Mgr Gignoux, Mgr de La Tour d'Auvergne, Mgr de la Bouillerie, Mgr Gay, le cardinal Pitra, l'abbé Bouix, Mgr Gaume, Mgr de Ségur, le P. d'Alzon, etc., etc.

Dans l'école catholique personnifiée par Montalembert, par Mgr Dupanloup, par M. de Falloux, etc., on incriminait assez souvent les origines de Louis Veillot. On reprochait à l'incomparable journaliste d'être plébéien, de ne pas comprendre la discipline, de n'avoir pas le respect des puissances, de suivre une humeur railleuse et une passion d'audace qui détournaient de la religion les incrédules bien disposés et qui exaspé-



raient les sectaires par un continuel et suprême défi. Ces griefs, et d'autres encore, se résumaient dans l'accusation de traiter toute chose d'après un fougueux et double esprit d'absolutisme. Déclaré coupable de trop haïr l'ennemi commun, Louis Veillot passait encore pour aimer l'Église sans discernement et pour envisager la foi, la piété, l'histoire et la politique sous l'unique forme de l'absolu.

Ce reproche se produisit d'abord et surtout au sujet de la façon dont le journaliste plébéien glorifiait le Moyen Age. Souvent et avec la plus grande irritation, Montalembert et M. de Falloux affirmaient que Louis Veillot ne tenait aucun compte des erreurs, des malheurs, des désordres, des injustices qui ont éclaté ou qui ont subsisté à travers les siècles chrétiens. De ces siècles, disait-on, il ne distingue que l'endroit et il supprime l'envers. Dans l'introduction des *Moines d'Occident*, Montalembert prenait ainsi à partie Louis Veillot : « On s'est fait un Moyen Age de fantaisie, où l'on a placé l'idéal des théories aventureuses et des passions rétrogrades qui ont fait éclore les bouleversements et les palinodies de nos derniers temps. L'école littéraire qui a lancé un décret de proscription contre les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique est venue grossir les rangs de l'école politique qui s'est retournée avec une confiance éperdue vers la force comme vers la meilleure alliée de la foi, qui a placé sous cette garde humiliante la religion et la société, et qui se

fait *une joie perverse* d'écraser sous d'étranges et insupportables prétentions la conscience et la dignité humaine. Au mépris de la réalité des faits et de tous les monuments authentiques du passé, toutes deux se complaisent à chercher dans les souvenirs du Moyen Age *falsifiés par leur imagination* des armes contre les droits de la raison et l'avenir de la liberté ; toutes deux ont fait à la chrétienté de nos aïeux l'injure de la donner pour modèle de l'éclat intellectuel et social qu'ils rêvent et qu'ils prêchent au monde. » Louis Veillot répondait que tout ce qu'il avait écrit sur le Moyen Age s'accordait complètement avec ce que Montalembert en disait lui-même dans l'histoire des *Moines d'Occident* et ailleurs. Obligé de citer ses propres déclarations, Louis Veillot indiquait plusieurs pages datées de 1853 qui montrent bien que, pas plus que Montalembert, il n'admirait aveuglément ni ne songeait à reconstruire le Moyen Age. Alors et ensuite, Louis Veillot écrivait : « Si l'on se contentait de dire que le Moyen Age, ni matériellement, ni politiquement, ni moralement, n'offrit la perfection de l'état social, vraiment nous ne discuterions pas. Il y avait alors des riches inhumains et avarés, des pauvres brutaux et indociles, d'ignares savants, de sots philosophes, quantité d'ineptes écrivains. Il en résultait de fausses opinions, de mauvaises mœurs, des troubles, des crimes. C'est ce qu'on n'a pas cessé de voir dans les sociétés policées ; les mêmes causes y produiront toujours les mêmes misères. A la

vérité, nous jouissons de plusieurs avantages que le Moyen Age ne connut point. Peut-être en eut-il aussi que nous ne connaissons plus. Nous avons le gaz, la vapeur, les théâtres ; nos divertissements sont plus nombreux, il a fallu que notre police se perfectionnât. Ce progrès, le Moyen Age l'aurait pu faire... Avec toutes ces merveilles nous sommes au bord de la guerre sociale : petite misère de la civilisation, égale à quelques-unes des grandes misères de la barbarie... Nous désirons, *non pas...* la reconstitution du Moyen Age, mais un renouvellement de cet esprit du Moyen Age qui mettait les peuples dans les mains des saint Bernard et des saint Louis au lieu de les pousser fatalement vers des guides d'une autre espèce. »

Louis Veillot rappelait que Montalembert, lui aussi, avait été souvent accusé de vouloir « replonger le genre humain dans les ténèbres du Moyen Age, éclairées seulement par les bûchers de l'Inquisition » ; et il ajoutait, avec autant d'esprit que d'exactitude : « J'ai eu plus d'une fois à défendre M. de Montalembert, directement accusé de nourrir ce criminel projet. »

En effet, bien avant Louis Veillot, Montalembert avait célébré les gloires et même, expressément, la supériorité du Moyen Age, comparé avec les régimes qui précédèrent et préparèrent la Révolution et ceux qui les suivirent. Dans *l'Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*, son chef-d'œuvre, Montalembert avait, l'un des premiers, réclamé justice, respect, admiration pour les



grandes époques et pour l'esprit essentiel du Moyen Age. Il avait composé un long chapitre historique, un tableau d'apothéose où rayonnent l'émotion et la tendresse. Jamais Louis Veillot lui-même n'a parlé des siècles chrétiens avec plus d'enthousiasme. Écoutez Montalembert : « Nous ne savons que trop, dit-il, ce qu'il y avait de souffrances, de crimes, de plaintes dans les siècles que nous avons étudiés ; *comme il y en a toujours eu, comme il y en aura toujours*, tant que la terre sera peuplée d'hommes déchus et pécheurs. Mais nous croyons qu'il y a, entre les maux de ces siècles et ceux du nôtre, deux incalculables différences. D'abord, *l'énergie du mal rencontrait partout une énergie du bien* qu'elle semblait augmenter en la provoquant au combat, et par qui elle était sans cesse vaincue avec éclat... Il y avait *une immense santé morale* qui neutralisait toutes les maladies du corps social, qui leur opposait un antidote tout-puissant, une consolation positive, universelle, perpétuelle, dans la foi. Cette foi, qui avait pénétré le monde, qui réclamait tous les hommes sans exception, qui s'était infiltrée dans tous les pores de la société comme une sève bien-faisante, offrait à toutes les infirmités un remède sûr, simple, le même pour tous, à la portée de tous, compris par tous, accepté par tous...

« Aujourd'hui le mal est encore là ; il est non seulement présent, mais connu, étudié, analysé avec un soin extrême ; la dissection serait parfaite, l'autopsie exacte ; mais avant que ce vaste corps

devienne un cadavre, où sont les remèdes? Ses nouveaux médecins ont usé quatre siècles à le dessécher, à en exprimer cette sève divine et salutaire qui faisait sa vie... » (*Histoire de Sainte-Elisabeth de Hongrie*. Introduction, pages 162 et suivantes.) Au même endroit, Montalembert signale avec admiration les principales figures du Moyen Age. Il célèbre Innocent III comme « le modèle le plus accompli d'un souverain pontife, le type par excellence du vicaire de Dieu ». Pourtant, c'est dans la personne d'Innocent III que le pouvoir pontifical atteignit le suprême degré non seulement de splendeur morale et d'autorité religieuse, mais aussi d'autorité politique. Non, Louis Veillot n'en avait pas dit plus que Montalembert.

Et M. de Falloux, lui aussi, pouvait être appelé en témoignage par Louis Veillot, qui se servit en effet de cette ressource, trop brièvement, peut-être. M. de Falloux avait (1844) publié en l'honneur du pape saint Pie V, qu'on a appelé le pape de la Croisade et de l'Inquisition, un livre où la Renaissance religieuse apparaît comme la suite et la glorification du Moyen Age. Dans la préface, l'auteur expose, avec une éloquente et reconnaissante émotion, le rôle civilisateur de l'Église. Il demande si on peut justifier l'Église du reproche d'avoir abusé des armes spirituelles ; et il répond : « Assurément oui ; car l'Église, comme la vérité, a cela de terrible envers ses contradicteurs, c'est qu'elle n'a jamais raison à demi. L'objet de la

plupart des excommunications fut la protection des lois du mariage ; et l'inviolabilité de ce sacrement n'était pas seulement alors la constitution de la chasteté chrétienne, c'était, l'historien doit s'en souvenir, la base du bonheur public, par la constitution de la famille ; c'était, dans les maisons royales, la base de la transmission et du développement des empires. Le désordre d'un prince entraînait alors la désorganisation d'un peuple... » M. de Falloux résume ainsi la lutte des investitures, sujet de tant de diatribes contre la papauté : « La loi du plus fort par le plus fort, ou la loi de l'Évangile par les papes : le chemin de Rome ou celui de Byzance ; le Moyen Age opta enfin. L'Évangile et Rome ont triomphé. Et quels en furent les fruits ? *La victoire définitive de la civilisation sur la barbarie*, l'organisation de l'Europe en une vaste monarchie et, dans cette monarchie, *tous les principes de modération passés dans le tempérament des pouvoirs, tous les principes d'ordre passés dans le tempérament des peuples.* » Après avoir glorifié les croisades, M. de Falloux justifie Pie V d'avoir été inquisiteur : « On est louable de se replier dans sa conscience et de ne chercher que dans l'excellence de la doctrine l'excellence du prosélytisme. Mais, autrefois, il n'en était pas ainsi. Aujourd'hui l'intolérance serait un non-sens et sans résultat ; autrefois, elle *avait un but légitime*, un but qu'elle a souvent atteint. Autrefois, il y avait, en immolant l'homme endurci dans son erreur, toute chance pour que cette erreur



périt avec lui et que les peuples demeuraient dans la paix de l'orthodoxie... Le sang répandu ne l'était qu'avec la plus vigilante sollicitude pour l'âme du coupable, que l'Église s'efforçait jusqu'au bout d'éclairer et de reconquérir. Aujourd'hui, la société vit sur une toute autre base. Elle ne se réserve que la tutelle de l'individu physique, la protection de la vie matérielle ; sa tolérance serait donc mieux nommée l'indifférence. Et dans le domaine dont elle se réserve la direction, elle agit exactement comme agissait la société ancienne : le temps présent lui-même *justifie le passé.* »

Évidemment, M. de Falloux et Montalembert ne songeaient point à préparer le retour de l'Inquisition. Tous deux pensaient que l'histoire de ce régime ne devait pas être abandonnée aux soins haineux ou maladroits des incrédules ; que les catholiques ont le droit, eux aussi, de traiter ce sujet ; que, ni dans son principe ni dans sa méthode générale, l'Inquisition ne fut la chose absurde et horrible dépeinte, avec une application inépuisable, par tant de déclamateurs et de sectaires, sans compter les étourdis et les nigauds ; que représenter l'Église occupée pendant des siècles à élever des bûchers sans nulle raison et par plaisir, c'est fabriquer une histoire inepte et odieuse. Or, précisément, Louis Veillot disait tout juste la même chose, et rien de plus. A mainte reprise, soit en discutant avec des catholiques libéraux, soit dans sa continuelle polémique avec les libres penseurs, le journaliste catholique rame-

nait cette question sous le vrai point de vue. Au mois de novembre 1856, lorsque Charles Sainte-Foi traduisit *la Vie du cardinal Ximenès* par Mgr Hefelé, Louis Veillot publia plusieurs articles sur cette œuvre impartiale, érudite et sagace. Il disait notamment : « Les ennemis de la religion catholique aiment à parler de l'Inquisition. C'est le texte le plus facile de leurs déclamations et de leurs outrages, et le mot à lui seul vaut beaucoup de calomnies. De leur côté, les catholiques ne peuvent prononcer ce mot terrible, montrer le ridicule de ces déclamations, l'iniquité de ces calomnies et de ces outrages sans qu'on leur crie aussitôt qu'ils veulent rallumer les bûchers et y faire monter la fleur du genre humain. Nous pourrions nommer les écrivains qui déjà taillent leur plume pour apprendre à leurs lecteurs que *l'Univers* vient de faire encore une fois l'apologie de l'Inquisition et demande encore une fois qu'on les brûle. Sur ce point tout particulièrement, on veut que les catholiques passent condamnation, baissent la tête, se réduisent au silence. Nous croyons que les catholiques auraient tort d'y consentir. Ils n'ont à rougir de rien ; ils n'ont à combattre que des mensonges palpables et des préjugés ignorants ; la vérité est pour eux. »

Non vraiment, sur le Moyen Age, sur l'Inquisition, sur les mœurs, la foi et la piété de l'époque chrétienne, Louis Veillot ne disait rien de plus que n'en avaient dit Montalembert et M. de Falloux.

Cependant ceux-ci, après avoir rendu justice au passé, se montraient principalement préoccupés de réconcilier la religion et le temps présent. Ils voulaient en finir avec le préjugé qui représentait l'Église comme une force déchue et toujours haïssable. Dans ce but, ils adoptaient et défendaient un certain nombre des formules et des principes dont se compose l'esprit moderne. Ils s'appliquaient à déterminer, à élucider certains points où ils espéraient que l'accommodement pouvait se faire entre cet esprit-là et l'éternel esprit chrétien. Ils esquissaient le plan d'une pacification générale qui, suivant eux, devait ouvrir à l'Église la grande route des temps nouveaux.

Il y avait là beaucoup plus qu'une tactique : un ardent amour de la liberté et du progrès ; un vif désir de tenir compte des changements survenus dans le monde et de tant de réalités qu'on a besoin de connaître et de comprendre pour servir utilement la vérité.

Louis Veillot songeait aussi au présent et à l'avenir, mais il signalait le caractère, devenu équivoque, de formules et de mots qui paraissent n'avoir qu'un seul sens, évident pour tout le monde, et qui cependant servent à des intentions contradictoires. Liberté, progrès, conscience, ces mots sont employés à défendre... mais aussi à combattre la religion. Vers 1860, l'équivoque se dissimulait mieux qu'aujourd'hui ; et c'est pourquoi, alors, des catholiques très fervents croyaient pouvoir chercher des alliés dans presque tous les



partis qui arboraient le drapeau de la liberté, de la conscience et du progrès. On rêvait d'une vaste union pacificatrice établie sous cette triple égide.

Tel était le but de nombreux et importants catholiques français qui, en 1863, prirent part au Congrès de Malines, demeuré célèbre. Là furent prononcés des discours retentissants, pleins d'enthousiasme pour la concorde, pour le progrès et pour la liberté. Là fut répudié avec éclat tout ce qui rappelait l'intransigeance personnifiée en quelque sorte dans Louis Veillot. Que disait Louis Veillot? Ceci : — La liberté doit s'appuyer d'abord sur la vérité; il y a des libertés menteuses et funestes; on ne peut reconnaître le même droit au bien et au mal.

Le Congrès de Malines inquiéta le Saint-Siège, qui décida de hâter l'application des mesures mises à l'étude depuis plusieurs années. Bientôt, en effet, furent promulgués l'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus*, dirigés contre les erreurs du libéralisme.

En ce qui concerne Louis Veillot, le Congrès eut aussi pour résultat de donner l'essor à une légende longtemps tenace, quoique maintes fois réfutée. Sans doute, elle subsiste encore. Il y a lieu d'en parler avec quelques détails. D'ailleurs, son histoire est piquante.

## IX

### LA LÉGENDE

« Quand les libéraux sont les maîtres, nous leur demandons la liberté parce que c'est leur principe ; et, quand nous sommes les maîtres, nous la leur refusons parce que c'est le nôtre. » On croit généralement que telle était la méthode pratiquée et recommandée par Louis Veillot. On assure même volontiers qu'il l'a exposée en ces termes : mais où et quand ? Personne n'a jamais su le dire. C'est une de ces nombreuses formules toutes faites qui sont tombées dans le domaine public. Elle appartient à la collection des proverbes, des maximes, des lieux communs dont l'origine ou l'authenticité semblent n'avoir pas besoin de garantie. A des époques diverses, la fameuse formule reparait... et reparaitra puisqu'elle est d'un usage courant et perpétuel. Je ne prétends pas lui donner le coup de mort. On n'extermine pas ces traditions imaginaires. Louis Veillot lui-même n'y est point parvenu.

Pourtant, il y a au moins une circonstance où le démenti, le défi et les explications du grand

écrivain auraient dû vraiment avoir, du moins pour les gens raisonnables, une efficacité suffisante et définitive.

Au commencement de juin 1876, devant la Chambre, Jules Ferry, attaquant la liberté de l'enseignement supérieur votée depuis quinze mois à peine, se fit applaudir en reproduisant le fameux propos comme une règle dont Louis Veillot aurait fixé le sens et l'expression.

Absent de Paris, Louis Veillot répondit dans *l'Univers* sous forme de lettre. Celle-ci, datée du 6 juin, imprimée sans retard, disait, entre autres déclarations spirituelles et catégoriques :

« Pour le cas où M. Ferry voudrait renouveler la fête, je l'avertis que cette parole « profonde » n'est pas de moi ; elle appartient à M. de Montalembert, lequel a laissé croire qu'il me l'imputait malgré son invraisemblance. Montalembert devenu libéral ne méprisait pas autant qu'il l'aurait dû tous les mauvais petits procédés oratoires. Un jour, étant de mauvaise humeur, il lui plut de résumer ainsi les sentiments qu'il lui plaisait de nous attribuer. Je crois pourtant que la tournure était moins lourde, et je soupçonne M. Ferry d'y avoir touché. Quoi qu'il en soit, les catholiques libéraux trouvèrent que c'était tout à fait cela. Ils firent circuler le portrait en le déclarant authentique. Désormais c'est une bonne pièce pour un dossier d'otage. Si le pauvre Montalembert avait su qu'il fournissait des couperets pour M. Ferry, il en aurait eu quelque chagrin. Dans ce temps-là,



il accusait encore les catholiques de vouloir *étrangler la liberté entre le corps de garde et la sacristie*. L'Empire me tenait alors au violon et je ne pouvais dire que j'avais eu d'autres desseins, de sorte que je me trouvais convaincu.

« J'ai écrit quarante ans, et il ne restera peut-être de moi que cette parole que je n'ai pas prononcée et qui me paraît médiocrement française ; j'en serais fâché si j'étais de ceux qui aspirent à l'Académie ; mais je sais m'accommoder des aventures que notre temps ménage à mon espèce, et je pense que je finirai par mourir tout de même, quoique chargé d'une phrase de Montalembert plombée par M. Jules Ferry. »

Jules Ferry ne prit pas le moindre souci de la déclaration ou de l'explication. Elles étaient cependant assez nettes et assez significatives pour impressionner un homme qui visait à l'honneur de former la conscience publique. Coup sur coup *l'Univers* répéta le démenti : dans le monde libre penseur, les échos qui avaient vibré d'un accent triomphal étaient soudainement devenus muets. Jules Ferry ne disait plus rien de la découverte qui lui avait attiré cette leçon. S'il s'abstint de récidiver, il ne reconnut jamais son tort.

Pendant quelque temps, quelques années peut-être, la mémorable formule fut laissée au rancart. Puis, dans des journaux et même dans des ouvrages libre penseurs, elle recommença d'être utilisée, ayant été ramenée sous les yeux du grand public par le va-et-vient qui, à la surface du monde

politique et littéraire, fait circuler l'abondante collection des phrases clichées. Vers la fin de février 1911, du haut de la tribune encore, un félibre radical devenu ministre de l'instruction publique, M. Maurice Faure, chantait la vieille antienne. *L'Univers* répéta le vieux démenti. Cette fois on daigna en tenir compte, après trente-cinq ans d'une indifférence imperturbable. Ayant plus de délicatesse et de fierté que n'en avait montré Jules Ferry, M. Maurice Faure souhaita de voir élucider l'affaire. Peut-être conseilla-t-il les recherches auxquelles *le Temps* prit part avec un soin judicieux. Ce journal eut l'honneur de donner la solution, qui lui fut indiquée par M. de Cormanin. Elle résultait d'un document oublié, d'une lettre de Montalembert lui-même, lettre qui, outre les explications d'ordre polémique, signalait une mésaventure très curieuse : deux ans après l'assemblée de Malines, Montalembert se trouvait victime de l'accusation sous laquelle il avait cru accabler son ancien ami ! Oui, en 1865, le grand orateur catholique, qui avait prononcé la phrase célèbre dirigée contre Louis Veillot, passait, dans divers milieux, pour avoir, par la phrase en question, indiqué sa propre méthode à lui, Montalembert, et pour avoir approuvé, adopté, la ligne de conduite qu'il voulait flétrir !

A la date du 10 octobre 1865, sous le titre ironique : *Une déclaration qui ne manque pas de franchise*, le journal *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* posait la question suivante :

« Quand nous sommes les plus faibles, nous vous demandons la liberté, *au nom de vos principes*; quand nous sommes les plus forts, nous vous la refusons, *au nom des nôtres*. » Pourrait-on nous dire de qui est cette pensée, et dans quel recueil on pourrait la rencontrer, au moins pour le fond, si ce n'est pour la forme? Quelques-uns attribuent cette proposition à M. le comte de Montalembert; mais elle nous paraît si étrange que nous n'oserions assumer la responsabilité d'une pareille imputation. »

Cette demande valut à *l'Intermédiaire* la réponse suivante de Montalembert :

*A Monsieur le directeur  
de l'Intermédiaire des chercheurs et curieux.*

La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or),  
29 novembre 1865.

A mon retour d'un voyage à l'étranger, on me communique votre numéro du 10 octobre, dans lequel, sous le titre de : *Une déclaration qui ne manque pas de franchise*, un de vos correspondants m'attribue une proposition qui est précisément le contraire de la doctrine que j'ai professée et servie pendant toute ma vie : — « Quand nous sommes « les plus faibles, nous vous demandons la liberté, au nom « de vos principes; quand nous sommes les plus forts, nous « vous la refusons, au nom des nôtres. » — Ces paroles se rencontrent, en effet, dans un écrit de moi, non pour exprimer mon opinion personnelle, mais, au contraire, pour résumer celle que j'ai combattue sans relâche. Voici le passage en question : il se trouve dans un travail sur « l'Appel comme d'abus et les articles organiques du Concordat », publié dans *le Correspondant* du 25 avril 1857, et reproduit dans mes *Discours et polémiques*, t. V, p. 552, Paris, Lecoffre, 1860. Il s'adressait au clergé et aux journalistes catholiques,



devenus, en 1852, les panégyristes de l'école absolutiste :

« Aujourd'hui vous êtes non seulement désarmés, mais vous êtes enchaînés d'avance par l'adhésion que vous avez donnée ou laissé donner, en votre nom, aux moyens qui seront employés contre vous. Vous avez perdu et sacrifié volontairement le terrain où vous avez applaudi à ceux qui ont déclaré que le bras séculier des gendarmes était de beaucoup le meilleur défenseur de la liberté de conscience (*Univers*, 20 février 1856), à ceux qui, dans un accès d'insolent égoïsme, répondaient aux doléances des parlementaires et des républicains : quant à nous, nous sommes suffisamment libres ! Vous avez applaudi à ceux qui ont publiquement professé que la liberté de parler et d'écrire devait être refusée à ceux qui ne se confessent point. Vous avez laissé dire, par une assimilation sacrilège, que la législation actuelle sur la presse était précisément celle de l'Église : l'avertissement et la suppression. (*Univers*, 23 décembre 1855.)

« Vous savez maintenant ce que valent les libertés, restreintes à ceux qui se confessent, et déclarées suffisantes par ceux qui comptaient en faire le privilège de leur outrecuidance. Quand vous serez avertis et supprimés, qui voulez-vous qui vous plaigne, qui vous défende ou même qui vous comprenne ? Personne, car personne, en France, n'admettra la légitimité de cette théorie cynique, pratiquée et justifiée par vos oracles, et qui se réduit à dire : *Quand je suis le plus faible, je vous demande la liberté, parce que tel est votre principe ; mais quand je suis le plus fort, je vous l'ôte, parce que tel est le mien.* Soutenir un pareil système, même quand on n'a pas d'antécédents, cela semble déjà passablement effronté. Mais le voir arboré par les mêmes hommes qui, il y a dix ans, professaient, applaudissaient et propageaient la doctrine contraire : voilà qui soulève le cœur ! »

Le numéro de *l'Intermédiaire*, qui contient une imputation si radicalement fautive contre moi, est le premier que j'aie lu ; je ne connais donc pas l'esprit de votre recueil. Mais je suis convaincu qu'en satisfaisant à une curiosité plus ou moins érudite, vous n'encouragerez jamais des attaques diffamatoires contre des hommes publics encore vivants, bien qu'éloignés de l'arène politique. C'est pour-

quoi je vous demande, bien plus au nom de votre propre loyauté qu'aux termes de la loi, de vouloir bien insérer textuellement cette lettre dans votre prochain numéro.

Agréé, etc.

Ch. DE MONTALEMBERT

Toujours guidé par M. de Cormenin, *le Temps* remontait bien au delà de l'article publié en 1857 par Montalembert. Il signalait une réflexion qui se rencontre dans un article où, en juillet 1835 (*Edinburgh Review*), le grand historien anglais Macaulay analysait l'ouvrage de James Mackintosh, *l'Histoire de la Révolution de 1688*. D'après Macaulay, tout intolérant à l'habitude de dire à son adversaire : « J'ai raison et vous avez tort. Quand vous êtes le plus fort, vous me devez la liberté, parce que c'est votre devoir de laisser la liberté à la vérité. Mais quand je suis le plus fort, je dois vous persécuter, car c'est mon devoir de pourchasser l'erreur. *I am in the right, and you are in the wrong; when you are the stronger, you ought to tolerate me; for it is your duty to tolerate truth. But when I am the stronger, I shall persecute you; for it is my duty to persecute error.* »

Lecteur assidu de Macaulay, Montalembert, concluait *le Temps*, aura sans doute rencontré là cette remarque et l'aura adoptée pour résumer et condamner les idées de Louis Veillot.

Oui, c'est probable. Mais l'application manquait de justesse et de justice. Examinons de plus près comment Louis Veillot concevait la liberté; et jugeons-le là-dessus d'après ce qu'il a dit lui-même.

## X

### LOUIS VEUILLOT ET LA LIBERTÉ

Dans la masse des milliers d'articles écrits par Louis Veillot au cours d'un demi-siècle, se rencontrent quelques phrases (on pourrait les compter) où figure la formule : *Liberté de toutes les opinions*. Parfois, tout à fait au début, et plus souvent en 1848, le grand journaliste se place sur le terrain du « droit commun ». Mais toujours c'est un droit commun qui comporte essentiellement, expressément, le respect de la morale traditionnelle et de la doctrine chrétienne. Ainsi, dès 1845 (7 décembre), un article intitulé : *Le Mouvement catholique* montre l'Église « acceptant l'essentiel et le légitime des principes de liberté ». En 1846 (16 septembre), Louis Veillot recommande la « pleine acceptation de la Charte », comme un programme qui doit réaliser « l'accord de la religion et de la liberté ». Dans cet article encore, il parle favorablement de la *Déclaration des Droits de l'homme* et rappelle que l'abbé Sieyès la traça « au flambeau de ses études sacerdotales ». C'est sans doute l'unique circonstance où Louis Veillot ait



ainsi envisagé la *Déclaration des Droits de l'homme*. En 1847 (7 décembre), à propos des réformes libérales essayées par Pie IX, Louis Veuillot s'écrie : « Ne contraignons pas le doute à se précipiter dans la révolte et la foi à s'abriter dans l'esclavage. Que le philosophe garde son système, et le jésuite sa règle, jusqu'à ce que l'un ou l'autre, se sentant ébranlé au fond de l'âme, abjure ce qu'il crut vrai par un acte de sa liberté, dont il ne rendra compte qu'à Dieu. Paix et liberté à tout homme en toute voie légale de son esprit et de son cœur. » Telles sont, ou bien peu s'en faut, les seules occasions où le rédacteur de *l'Univers* ressentit l'entraînement, si général, provoqué par les théories et par les promesses du libéralisme.

Très rare, cet entraînement était plus court encore. Il ne venait point du fond de l'âme et n'y pénétrait pas. A peine Louis Veuillot avait-il cédé quelque chose au courant des idées dites modernes, qu'il reprenait envers elles son attitude de défiance et d'intransigeance. En 1848 (8 novembre), discutant contre le journal *l'Ere nouvelle* qui, par amour de la conciliation, prétendait identifier la démocratie avec le christianisme, il disait : « Réconcilier l'Église ou le catholicisme à la Démocratie ! Mais quels sont donc les torts du catholicisme envers la Démocratie ? Quel mal lui a-t-il fait ? Quelles concessions lui doit-il faire ? Quel dogme ou quel conseil, contraire à tous ceux que la Démocratie peut honorablement avouer, doit-il abjurer ? Quel enseignement effacera-t-il de ses livres ? Quel

article fera-t-il disparaître de la pierre où le doigt de Dieu a gravé les codes impérissables, et quelle portion de nos cœurs arrachera-t-il de nos poitrines, pour que ce cœur, toujours le même depuis Adam, puisse désormais se passer de telle ou telle partie de la loi que Dieu a formulée tout entière sur ses immuables instincts? » Il s'apercevait que la conciliation proposée entre l'Église et l'esprit moderne aurait pour résultat d'abaisser l'Église au niveau d'une puissance humaine et de transformer l'esprit moderne en un vainqueur insatiable d'usurpations. Assidûment, Louis Veillot a dénoncé ce péril, en guerroyant contre les honnêtes gens qui se laissent séduire par l'équivoque et contre les hommes pervers qui font d'elle leur moyen d'action préféré.

Au sujet des premiers, ce n'est pas une remarque sans originalité, ni sans valeur, de noter qu'en 1849 Montalembert était vivement critiqué par les catholiques démocrates. *L'Ere nouvelle*, que dirigeaient l'abbé Maret et Frédéric Ozanam, lui reprochait de ne pas comprendre les nécessités de l'esprit moderne. Ce journal attaquait à la fois, et de la même manière, Montalembert et Louis Veillot.

Dans la brochure *l'Illusion libérale* (1866) Louis Veillot a résumé et concentré la longue argumentation soutenue par lui pour dévoiler l'équivoque. Là, en quelques lignes qui sont la précision même, il définit le caractère, le sens, toute la portée d'une des idées et d'un des mots les

plus chers aux apôtres de l'esprit moderne. Cette idée, c'est « la sécularisation de la société ». Ce mot, dit-il, signifie exactement et fatalement « la *rupture* avec l'Église, avec Jésus-Christ, avec Dieu, avec toute reconnaissance, avec toute ingérence et toute apparence de l'idée de Dieu dans la société humaine ». Conclusion : « Le monde, dit Louis Veillot, est en voie de perdre le Christ avec tout ce que le Christ lui avait donné. La Révolution dissipe ce royal héritage en se targuant de le conquérir. Tout va à la tyrannie, au mépris de l'homme, à l'immolation des faibles, et tout cela s'accomplit au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. » Le grand journaliste veut-il répudier la liberté, l'égalité et aussi la fraternité? Non, mais il indique la manière dont ces mots doivent être entendus, celle-ci : « Conservons la *liberté* de proclamer que Dieu seul est Dieu, et qu'il faut n'adorer que lui et n'obéir qu'à lui, quels que soient les maîtres que son courroux laisse passer sur la terre. Conservons l'*égalité*, qui nous enseigne à ne plier nos âmes ni devant la force, ni devant les talents, ni devant les succès, mais devant la seule justice de Dieu. Conservons la *fraternité*, cette fraternité vraie qui n'existe et ne peut exister sur la terre que si nous y maintenons la *paternité* et la royauté du Christ. »

C'est la doctrine et la résolution auxquelles Louis Veillot a consacré sa vie et qui constituent son œuvre. Il avait donc bien le droit de dire à Jules Ferry, qui lui reprochait d'avoir artificieusement



sement demandé la liberté au nom des principes libres penseurs : « Je n'ai pas demandé la liberté aux libéraux *au nom de leur principe*. Je l'ai demandée et je la demande parce que c'est mon droit. Et ce droit, *je ne le tiens pas d'eux, mais de mon baptême*, qui m'a fait digne et capable de la liberté. En renonçant à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, c'est par là, non autrement, que je suis devenu libre, c'est par là que la société est baptisée et qu'elle a donné à mes pères et me doit cette liberté, dont je ne veux user ni contre le prochain ni contre moi-même. Ceux qui n'ont pas reçu ce même baptême et pris les mêmes engagements, ou qui ne s'en souviennent que pour les renier, ne sont plus dignes de la liberté, ne sont pas libres et CESSERONT DE LE PARAÎTRE bientôt. *Apostats* du baptême, ils le sont nécessairement *de la liberté*; je l'ai toujours dit. Non seulement je ne m'appuie pas sur leur principe, mais je dis qu'*ils ne l'ont pas*, qu'ils n'y croient pas, qu'ils n'y peuvent pas croire, qu'ils sont même dans l'impossibilité d'en comprendre la pratique. La démonstration court les rues, la tribune en est témoin, et le premier article de leur *syllabus* est : Point de liberté...

« Tout ce que nous avons de liberté, nous l'avons conquis sous la République, mais alors c'était la république sans républicains. A présent, nous avons la république avec les républicains, et la liberté s'en va par violence ou escroquerie. Quel était notre unique argument contre la république

des républicains? Elle tuera la liberté, elle tuera la religion, elle tuera la propriété, elle essaiera de tuer même le baptême. Commence-t-on à voir clair (1)? »

En 1876, cette constatation et cette prévision étaient bien justifiées déjà... Et depuis?... Depuis, nous avons vu et nous continuons de voir, dans les administrations comme dans les écoles, toutes les forces publiques tournées contre l'influence religieuse et contre l'idée de Dieu.

Donc, entre autres mérites, Louis Veillot a celui d'avoir aperçu et dévoilé une vérité capitale que son siècle ne voulait pas connaître, à savoir : que la sécularisation civile engendrée par l'esprit moderne, c'est la laïcisation de l'enseignement public ; et que cette laïcisation, c'est l'athéisme général, autoritaire, officiel.

Chose remarquable : la même prévision avait jadis, bien auparavant, traversé l'esprit de Lacordaire ! On sait combien l'illustre dominicain et Louis Veillot différèrent d'opinion au sujet du programme catholique et, précisément, au sujet de la liberté. Or, il y a de Lacordaire une parole très ancienne, qui se trouve avoir exprimé, sous la forme d'une rapide mais puissante appréhension, l'idée que Louis Veillot devait, plus tard,

(1) *Derniers Mélanges*, t. III, p. 138-139. Librairie Lethielleux ; comme les trois précédentes séries de *Mélanges*. Je rappelle que toutes les œuvres de Louis Veillot sont maintenant à la librairie Lethielleux.

traiter avec ampleur. Cette parole date de 1833. Alors, Montalembert, à demi détaché de Lamennais et sous le coup lui-même des reproches venus de Rome, se débattait dans une douloureuse et dangereuse hésitation. Lacordaire l'adjurait de se soumettre sans réserve. Afin de l'y décider (ce qui bientôt arriva, pour le salut de Montalembert et pour le bonheur des catholiques), il lui adressait d'admirables lettres suppliantes. L'une d'elles disait : « Sais-tu si de ce *libéralisme* qui te plaît tant, il ne doit pas sortir *le plus épouvantable esclavage* qui ait jamais pesé sur la race humaine ? Sais-tu si la servitude antique ne sera pas rétablie par lui, si tes fils ne gémiront pas sous le fouet impie du républicain victorieux (1)?... »

C'est bien ce qui est arrivé un demi-siècle plus tard. C'est bien ce que Louis Veillot prévoyait, lui aussi, quand Lacordaire avait repris confiance dans le libéralisme. Tous deux, ardemment attachés à la même foi, ne la servaient pas selon la même méthode ; et leur désunion s'accrut jusqu'à la fin. Mais, sans essayer de dissimuler cette longue et déplorable divergence, on a le droit de constater que Lacordaire avait eu, à certain jour, l'intuition des périls que Louis Veillot dénonça persévéramment et qui s'étalèrent ensuite devant tous les yeux.

(1) (14 décembre 1833). *Vie du R. P. Lacordaire*, par M. FOISSET, t. I, p. 503-505.



## XI

### LA LOI DE 1850

On rappelle souvent que Louis Veillot combattit le projet de loi de 1850, qui, en fait d'enseignement, allait donner aux catholiques une liberté considérable. On devrait rappeler aussi que la même opposition fut faite par bon nombre d'évêques, notamment Mgr Parisi, et par des prêtres et des laïques importants.

En revanche, il ne faudrait pas dire, et pas du tout, que Louis Veillot revendiquait pour l'Église le monopole de l'enseignement.

Non, Louis Veillot, les évêques, les prêtres et les laïques qui approuvaient son opposition et ses critiques, ne demandaient pas que l'Église obtînt aucun monopole. Loin de là : ils repoussaient tout monopole d'enseignement. Ce qu'ils reprochaient au projet de loi, c'était précisément de consacrer, en le modifiant, le monopole dont bénéficiait l'Université. Ils déploraient qu'on abandonnât l'ancien programme, lequel comportait l'entière liberté.

Il reste là-dessus une longue série d'articles écrits au milieu de la lutte.

Dès que le projet de loi parut, Louis Veillot annonça qu'il le combattrait, et pour les raisons suivantes :

« (29 juin 1849.)... Qu'avons-nous demandé, toujours et unanimement? La liberté! Que nous offre le projet? Une faible part du monopole!

« Le projet organise et fortifie le monopole; il n'institue pas la liberté.

« ... L'Université gouverne les établissements libres, autorise les livres et les méthodes, confère les grades.

« ... Dans la vaste enceinte du monopole, on trace un petit enclos dominé de toutes parts. On y place des sentinelles universitaires, une douane à l'entrée pour les livres, une douane à la sortie pour les examens, on y envoie des inspecteurs et on nous dit : plantez-là un drapeau; c'est le terrain libre.

« ... Sans doute il est urgent d'en finir, mais avec le monopole et non avec la liberté. Il est urgent de vaincre, il n'est pas urgent de transiger.

« Nous n'avons, pour nous, jamais combattu en vue d'une transaction future, c'est-à-dire en vue d'obtenir moins que nous demandions. Nous ne reconnaissons pas que nous ayons jamais rien réclamé au delà du juste et au delà du nécessaire, rien au delà des droits de l'Église et de la famille, rien au delà du droit de la conscience chrétienne, rien au delà du droit pressant de la société. Nous

avons demandé la liberté, rien de plus ; nous demandons la liberté, rien de moins. »

« (27 octobre 1849.) Nous avons combattu pour la séparation (d'avec l'Université), non pour l'alliance ; pour la liberté, non pour un faux et dangereux allégement de servitude. Nous n'avons pas douté un instant que la pleine liberté ne fût désirable ; nous ne doutons pas encore aujourd'hui qu'elle ne soit possible et seule possible.

« (13 janvier 1850.) Nous entendions par liberté d'enseignement, non pas une part quelconque faite à l'Église dans le monopole universitaire, mais la destruction du monopole... Nous ne faisons pas de la politique ; nous n'étions pas des gens d'opposition qui n'attaquent les abus que pour mériter l'honneur de les conserver et de les aggraver à leur tour. Nous étions des gens convaincus de ce que nous disions, dévoués à ce que nous voulions ; convaincus que le monopole universitaire a fait à la France des maux incalculables ; convaincus que la liberté d'enseignement seule peut réparer ces maux ; dévoués à combattre le monopole sous tous les régimes, en dépit de toutes les forces qu'il pourrait acquérir et de tous les déguisements qu'il pourrait prendre.

« Quelques-uns de nous ne pensent plus ainsi. Nous ne croyons pas qu'ils haïssent moins le monopole, mais ils n'aiment plus autant la liberté, ou ils ont cessé de comprendre la liberté comme ils l'avaient, avec nous, toujours comprise ; de la vouloir comme ils l'avaient toujours voulue. Assu-



rément, leur bonne foi est à l'abri de tout soupçon : ils veulent faire le bien, ils veulent éviter le mal ; mais nous croyons qu'ils n'éviteront pas le mal et qu'ils ne feront pas le bien.

« Le monopole sortira de leur loi restauré, rajeuni, consacré ; ils auront considérablement amoindri et diminué, sinon la force des principes qu'il abandonnent et qui sont éternels, du moins le nombre de voix et de volontés qui s'étaient rattachées à ces principes et qui avaient juré de les faire triompher...

« Point d'alliance avec l'Université, point de surveillance de l'Université ; arrière ses livres, ses inspecteurs, ses examens, ses certificats, ses diplômes. »

Donc, Louis Veillot combattait le monopole universitaire *sans réclamer aucun autre monopole* ; et, au contraire, en s'inspirant du programme qui avait été le lien des catholiques depuis les premiers combats engagés pour la délivrance.

Je n'examine pas ici jusqu'à quel point étaient fondées les critiques et les prévisions des catholiques opposés au projet de loi de 1850. Ce serait assurément un travail très utile d'étudier les divers motifs pour lesquels la conquête réalisée alors, au prix de tant de labeurs, s'est trouvée, cinquante ans plus tard, détruite presque tout entière et menacée encore dans ses derniers débris.

## XII

### ATTITUDE POLITIQUE ET SOCIALE

Louis Veillot n'aimait pas la monarchie de 1830, mais il refusait de la combattre. Constamment, il recommanda aux catholiques de ne pas se laisser engager dans les rangs du parti légitimiste. Il accepta la république de 1848, approuva le coup d'État, favorisa résolument les débuts de l'empire et, pendant plusieurs années, donna à ce régime un concours très ferme, puis de plus en plus réservé. En septembre 1870, il se résigna à la république, qui prenait pour tâche et qui avait pour devise la défense nationale. Après la triste et cruelle paix signée avec l'ennemi de l'extérieur, il poursuivit d'une inflexible hostilité le gouvernement de M. Thiers. Ne pouvant croire à la république conservatrice, il appuya de toutes ses forces la tentative faite en 1873 pour restaurer la royauté, affirma le droit personnifié par le comte de Chambord et soutint la cause du drapeau blanc.

Sous toutes ces variations subsistait une règle faite de fixité et d'unité. En politique comme en littérature (on doit même dire aussi en fait de

situation personnelle), Louis Veillot songeait d'abord et surtout aux intérêts religieux. Sa ligne de conduite lui était dictée par l'avantage que ces intérêts pouvaient recueillir ou par le détrimment qui les menaçait.

Indifférence politique? Non ; du moins pas pour le fond ; et rien qui ressemblât à ce qu'on appelle le scepticisme. Louis Veillot savait bien discerner le vrai et le faux. Son âme n'était point de celles qui s'accommodent de l'indolente, égoïste et souvent traîtresse neutralité. Il avait des préférences délibérées et stables. Il préférait la monarchie. En 1850, à la veille du coup d'État, lorsque naissait parmi les orléanistes l'idée de fusionner les deux branches de la maison de France, Louis Veillot saluait le comte de Chambord comme le représentant du droit dynastique. Il raisonnait suivant les principes qui formèrent nos longues et glorieuses traditions. Mais les principes politiques ne s'exercent pas en dehors des faits. La redoutable réalité engendrée par nos révolutions s'imposait à la pensée du journaliste catholique. Ce croyant intrépide, ce mystique, si l'on veut, gardait la préoccupation des faits et des choses. Il observait un phénomène bien plus grave qu'une crise politique : l'anarchie intellectuelle et sociale dévorant la France. Il cherchait une force capable d'enrayer le désordre et de procurer un abri, qui, peut-être, permettrait de poser quelques fondements de l'avenir. Le même désir animait une foule de gens de toute sorte.



On allait au plus pressé, on demandait un remède immédiat. Au mois d'avril 1850, comme auparavant, comme après, et tout en soutenant l'héritier du nom napoléonien, Louis Veillot indiquait la vraie portée de l'œuvre nécessaire : « Ce qui peut nous reconstituer, ce n'est pas un gouvernement, c'est une doctrine. La France est un malade qu'il faut ramener dans son air natal. L'air natal de la France est le catholicisme. L'habileté heureuse ou funeste des hommes politiques peut lui donner des gouvernements ; le catholicisme seul lui fera un tempérament... Dix années, dans l'état où nous sommes, si on savait bien les employer, sans s'effrayer trop et sans se rassurer trop, dix années suffiraient pour réparer tout. »

Après l'effondrement de l'empire, pendant la guerre, vers la fin du siège de Paris, Louis Veillot rédigea un plan de constitution... républicaine et monarchique. Une fantaisie ? Nullement : le préambule du projet traduisait, avec quelle éloquence ! l'angoisse d'une heure extrême. On bombardait Paris ; et Paris allait se rendre ! Louis Veillot disait qu'en écrivant il entendait « le clairon ennemi victorieux sur nos murailles » et les horribles propos de « la sédition dans la ville captive ». Un paradoxe ? Peut-être, plus ou moins à la façon de Joseph de Maistre et, précisément, par là, une symbolique et saisissante peinture de la crise contradictoire dans laquelle se débattait et se débat toujours la France. Depuis la Révolution, notre existence nationale est un paradoxe. Louis Veillot

analysait le permanent conflit des deux instincts qui se disputent la France : l'esprit monarchique, l'esprit républicain. Personne ne devine le procédé ou la circonstance qui permettra à l'un d'exterminer l'autre, ou, simplement, de l'éliminer. Et toutefois il faut vivre. Quelle vie incohérente ! La France donne le spectacle d'un peuple chez lequel l'antagonisme intime semble être devenu comme une seconde nature. Voilà le paradoxe que Louis Veillot a voulu aborder pour le résoudre, paradoxe national, plus réel et plus résistant que ne sont souvent les œuvres de la logique ordinaire. Il faut remonter plus loin et recourir à la logique supérieure. Louis Veillot estimait que l'œuvre urgente dépassait de beaucoup la portée d'une réforme politique. Il réclamait une réforme morale et sociale ; comme il le disait lui-même : une « REFONTE ». C'est cette idée, très réfléchie, qui lui dicta le plan de constitution monarchique intitulé *la République de tout le monde* :

« Je me contente, disait-il, d'établir comme notion générale que cette constitution rassemble les trois éléments que l'esprit révolutionnaire et antichrétien divise, désagrège et veut dissoudre. Elle est démocratique à la base, monarchique au sommet, aristocratique partout, mais en un seul corps, sans division, sans solution de continuité, sans que l'on puisse dire où la démocratie finit, où l'aristocratie commence, où la monarchie s'isole et devient une chose à part...

« La liberté républicaine, c'est l'aristocratie. Il

n'y a de liberté républicaine que là où n'existe pas le prolétaire et où l'aristocrate, sans privilège politique de naissance, n'est devenu et ne demeure quelque chose que pour l'avoir mérité. L'aristocratie ne peut plus être un privilège personnel, elle est un grade que chacun peut acquérir et perdre ; mais ce grade temporaire et même éphémère doit être permanent pour les collectivités. On avise donc à créer des aristocraties collectives, toutes propriétaires et toutes agissantes, qui en même temps protègent, assistent et contiennent les individus...

« Henry de Bourbon étant le chef de la plus illustre famille française, sous laquelle la France s'est agrandie, consolidée, refaite... Henry de Bourbon est prié d'accepter la régence du peuple français, obligé de se constituer à nouveau.

« Le Régent convoquera une Assemblée nationale constituante, élue par le suffrage universel...

« Les bases morales de la Constitution seront la religion, la famille, la propriété, la liberté.

« Les bases politiques seront le suffrage universel, l'hérédité de la fonction suprême, la division du territoire en grandes agglomérations territoriales correspondant aux anciennes provinces.

« Chaque province ou État s'administrera librement par ses élus, depuis la commune, jusqu'à la subdivision départementale et jusqu'à la division provinciale ou État.



« La province aura sa magistrature, son budget, sa milice, son université ou ses universités. Elle ne subira de contrôle que celui de l'assemblée générale, et sur les seuls points qui intéresseraient l'unité nationale...

« On est électeur à vingt-cinq ans, éligible à trente. Pour être électeur et éligible, il faut être chef de famille. Le célibataire doit payer un cens, à moins d'exemption prévue par la loi.

« Le citoyen jouit de la liberté de tester.

« Liberté d'association religieuse et civile.

« L'Église est pleinement libre et est investie de toutes les latitudes du droit commun. Elle a le droit de posséder, d'acquérir, d'hériter ; elle a l'usage de son droit particulier, de ses tribunaux intérieurs. Elle jouit de la liberté d'association, de la liberté de la charité, de la liberté d'enseignement à tous les degrés. Elle a le droit de fonder des universités canoniques, une au moins par province. L'État ne se mêle en rien du gouvernement propre de l'Église.

« Les propriétés de l'Église sont soumises aux charges communes ; et elle devra, dans un temps et moyennant les dispositions transitoires nécessaires, subvenir aux dépenses du culte...

« Les corporations ouvrières existent de droit ; elles choisissent leurs officiers, font leurs règlements et exercent leur police intérieure.

« La commune et la corporation sont nécessairement propriétaires, et la loi les oblige d'avoir, partie en fonds immobiliers, partie en rentes, au moins de quoi suffire à un établissement hospitalier, selon leur importance. »

M. Jules Lemaitre, qui a eu la bonne idée de citer, assez amplement, ce curieux et grave exposé, le déclare « très beau ». Aucune constitution, dit l'éminent critique, ne peut « être plus respectueuse de la dignité humaine, ni à la fois plus favorable au développement de l'initiative individuelle et de la *vie en commun*, ni mieux faite pour préparer la solution pacifique et graduelle de la *question sociale*... ».

Social, Louis Veillot l'était par toutes ses aspirations religieuses et, en outre, par son origine et par sa nature plébéiennes.

« Grand plébéien » l'a appelé un autre journaliste, croyant lui aussi ; maître, lui aussi, dans les œuvres de la plume ; passionné pour l'idée et pour le combat ; doué d'esprit, de jugement, d'enthousiasme et de vaillance ; artiste, apôtre, prophète : Édouard Drumont. A la mort de Louis Veillot, il lui offrit un hommage qui est un modèle d'expression littéraire et d'analyse morale : « Ce que nous saluons aujourd'hui dans la tombe (concluait Drumont), ce n'est donc pas seulement un grand écrivain, c'est aussi un grand plébéien ;

c'est l'image du vrai peuple, incarné dans ce lutteur infatigable et dans ce chrétien convaincu ; c'est le digne fils de ces hommes qui ont été, eux aussi, aux croisades, mais sans en rapporter un titre ; le représentant de cette masse anonyme qui a fait la grandeur de la France. Paysans, ouvriers, ceux-là ont vécu, pendant des siècles, tranquilles, heureux, honnêtes, sur le sillon natal ou dans les corporations d'autrefois ; épée, plume, outil, ils tiennent tout, selon l'occasion, de cette main ferme et robuste qui n'a pas peur du travail ; ils ont donné à nos cathédrales des architectes comme Pierre de Montereau, à nos champs de bataille des héros comme Stofflet ou Cathelineau, aux lettres des écrivains comme Louis Veillot. »

Plébéien, le merveilleux journaliste montrait envers tout le monde un ferme et calme souci de dignité professionnelle. Au sujet des divers dissentiments survenus parmi les catholiques, Louis Veillot (juin 1856) indiquait de quelle manière il concevait son rôle et voulait exercer son droit : « ... Le journaliste, disait-il, n'est pas absolument un manœuvre ; on ne le fait point parler ou se taire absolument comme on l'exige. Pour notre compte, nous ne l'entendons pas ainsi. En matière de littérature, ou sur des points plus importants, par exemple, en ce qui regarde les personnes, les goûts particuliers, les affections ou les convenances individuelles, nous n'avons jamais admis que les sentiments ou les commodités des *chefs* dussent être la règle de notre attitude. Si les chefs



avaient quelque motif privé de ménager un philosophe, un écrivain, un orateur, nous ne verrions là aucune obligation décisive de ménager nous-mêmes la philosophie de ce philosophe, le livre de cet écrivain, le discours de cet orateur. Notre principe à nous, comme serviteurs publics de la vérité religieuse, est de n'avoir ni amis, ni ennemis, c'est-à-dire de ne tenir dans notre œuvre aucun compte de nos sentiments particuliers ; de ne pas refuser la justice et l'éloge à un adversaire personnel qui fait bien, de ne pas nous interdire la critique ou même la censure envers un ami personnel qui se trompe ou qui fait mal. »

Du titre de plébéien, qui, à certains jours, lui fut reproché, Louis Veillot sut se faire grand honneur, sans rien éprouver de ce qui ressemble à la fausse et jalouse humilité. Quelquefois, Louis Veillot rabaissa la prétention aristocratique ; mais seulement lorsque celle-ci prenait des airs insupportables ou répudiait l'héritage des devoirs sacrés. A un gentilhomme qui se permettait l'arrogance, il répliqua : « Je suis monté d'un tonnelier. De qui descendez-vous ? » La noblesse, il en a parlé comme un penseur judicieux qui dédaigne de marchander le respect qu'il doit. Il s'est plu à la montrer glorieuse, bienfaisante, légitime et nécessaire. On a cité souvent les belles pages de *Çà et Là* qui parlent de l'ancienne ou moderne aristocratie. Dans la préface du *Lendemain de la victoire*, il avait dit déjà : « ... La noblesse, malgré des erreurs et des torts que je n'ignore pas (et

dont on ne prétendra pas sans doute que la bourgeoisie soit exempte), a gardé, comparativement à son petit nombre, plus de vertus chrétiennes et civiles qu'il n'en existe dans les autres classes de la société. Chez elle se retrouvent encore des habitudes religieuses et grandes, on se défend encore de l'âpre amour du gain, on observe encore le culte des souvenirs ; on respecte encore la mémoire des aïeux ; on aime encore les pauvres. Et puis, je prétends que c'est quelque chose qu'un nom ; je reconnais à ceux qui en possèdent un une certaine supériorité sur moi qui n'en ai pas : noblesse oblige. C'est une force, c'est un devoir. »

Dans la noblesse, outre le vivant et croissant héritage d'exemples précieux, il aimait à reconnaître une garantie sociale, un permanent service d'honneur et d'assistance matérielle, morale, religieuse, c'est-à-dire complète. Secourir les malheureux, protéger les petits et les faibles, soulager leur corps, éclairer leur âme, comme il a glorifié cette historique fonction nobiliaire !

Et aussi, comme il a dépeint la souffrance, la tristesse, l'amertume auxquelles l'abandon social condamne la pauvreté ! D'expérience personnelle et juvénile, Louis Veillot comprenait cette angoissante humiliation. Plébéien, il avait l'avantage d'avoir sondé les misères de la vie. On les connaît peu quand on n'a pas été obligé de gagner de quoi vivre. Il avait entendu de près le douloureux soupir des gens, si nombreux, à qui manquent le pain, la sécurité, la fierté et la foi. Plus que ses propres

épreuves, il se rappelait les dévorants et sombres travaux qui furent ici-bas la destinée de son père. « Mon père est mort à cinquante ans. C'était un simple ouvrier, sans lettres, sans orgueil. Mille infortunes avaient traversé ses jours remplis de durs labeurs ; la seule joie de ses vertus, inébranlables, mais ignorantes, l'avait un peu consolé. Personne, durant cinquante ans, ne s'était occupé de son âme ; jamais, sauf à la dernière heure, son cœur labouré d'angoisses ne s'était reposé en Dieu. Il avait toujours eu des maîtres pour lui vendre l'eau, le sel et l'air, pour lever la dîme de ses sueurs, pour lui demander le sang de ses fils ; jamais un protecteur, jamais un guide. »

Quand Louis Veillot exprimait cette plainte amère et si justifiée, il était chrétien. Il avait, par ses propres forces, acquis une éducation historique et sociale autant que littéraire ; il savait que la France chrétienne ne condamnait pas le peuple à un pareil abandon. Jadis, en effet, et durant des siècles, fonctionnait un organisme général qui, suscité et entretenu par la foi religieuse, réalisait la fraternité protectrice. Partout, des institutions corporatives. Et le peuple avait les siennes, comme la noblesse et le clergé.

La corporation ouvrière, Louis Veillot en a loué l'esprit et les usages lorsque la bourgeoisie nouvelle croyait ne pas pouvoir assez la maudire. Dès 1849 (29 mai), dans une polémique provoquée par des admirateurs de la Révolution, il montrait



en décadence l'art français, les mœurs, l'économie sociale : « Tout ce qui nous reste du temps des corporations, disait-il, a un caractère de perfection comme main-d'œuvre et un mérite de solidité, c'est-à-dire de probité, qui ne distingue plus ce que l'on fait aujourd'hui. La liberté que l'industrie a conquise est un peu celle que l'on va chercher dans les bois. Quelques mains habiles et hardies y font fortune aux dépens de la masse des producteurs et des consommateurs. L'ouvrier était un artiste, il est un manoeuvre ; l'acheteur était bien servi, il est communément volé. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, la Révolution a été un fort mauvais médecin. Sous prétexte de combattre l'abus ou la maladie, elle a tué le malade, ou du moins elle a remplacé ses maux anciens par tant de maux et de plaies et d'ulcères nouveaux, elle a tant coupé et amputé où il fallait guérir, elle a tant démoli où il suffisait de balayer qu'enfin les douleurs et le péril se sont accrus dans une proportion immense. »

A mesure que les conflits économiques devenaient plus étendus et plus violents, Louis Veillot élargissait son attaque contre les sophismes impies, fauteurs de tous les désordres. Il montrait que là est l'influence funeste qui ruine le monde industriel en même temps que le monde moral.

Après les scènes sanglantes et fratricides de 1871, aboutissement et apogée des erreurs contemporaines, ce lui fut une joie pleine de consolation et d'espérance de voir surgir le comte Albert

de Mun, de l'applaudir et de lui donner appui. Vers la fin du long effort commencé avec Montalembert, le journaliste catholique retrouvait son orateur catholique, jeune, enthousiaste, promis à la gloire, inspiré par la pitié et par le dévouement pour les humbles ; ouvrier de la reconstruction patriotique et sociale ; soldat de Dieu et de l'Église. *L'Univers* devint l'écho de cette voix entraînante. Lorsque M. de Mun s'engagea dans la vie publique, où lui était réservé le rare honneur de rencontrer une hostilité accrue par l'admiration, Louis Veillot donna un enthousiaste concours au « serviteur gratuit des âmes populaires ». Quand M. de Mun, invalidé (juillet 1876), publia une nouvelle profession de foi, audacieusement chrétienne et bientôt victorieuse, Louis Veillot lui écrivit : « C'est cela, c'est bien cela, c'est tout à fait cela. Pour la première fois de ma vie, je me sens flatté et même honoré de faire partie du corps électoral. »

En octobre 1877, un autre héros de l'apostolat chrétien et social, un éminent ami des ouvriers, M. Léon Harmel, recevait du comte de Chambord une lettre très flatteuse. Le prince le louait d'avoir compris et pratiquement montré qu'on doit révéler à l'ouvrier « le prix de son âme ». Louis Veillot applaudissait : « Le comte de Chambord, s'écriait-il, révèle son âme de prince et de chrétien, c'est-à-dire sans faiblesse, sans ambition et sans peur. Il croit que le peuple a une âme, il veut lui révéler ce trésor par lequel son peuple serait

semblable à lui, aussi noble, aussi haut, aussi fier. »

Maintes fois, Louis Veillot a exposé sa ligne de conduite publique et sociale. Parmi tant de déclarations et d'explications, on peut choisir celle-ci, qui, tout en étant très courte, résume les autres. Elle est du 29 janvier 1869. Elle dit : « Il y a une clef de voûte de l'ordre social. C'est la liberté de Rome, c'est la liberté de l'Église. Ne voyant rien de plus important et de plus décisif pour la France que l'action protectrice ou contraire à laquelle elle se résoudra dans la lutte actuelle de la Révolution contre l'Église, nous voulons tout subordonner à un intérêt que nul autre n'égale. » Voilà sa doctrine. Il l'a suivie avec une étonnante fidélité.



## XIII

### LE PAPE ET LA GRAMMAIRE

Quelqu'un (ce n'était ni un disciple ni un ami) a dit autrefois : « Louis Veillot a toujours eu pour lui le Pape et la grammaire. » Cette parole a fait fortune. Devenue proverbiale, elle exprime la vérité qui appartient aux proverbes.

Pie IX régna trente-deux ans. La militante carrière fournie par Louis Veillot et qui dépassa la durée de ce pontificat très long, très agité et très glorieux, avait commencé huit années auparavant, sous Grégoire XVI. Entre 1838 et 1853, le journaliste n'était pas retourné à Rome. Le premier voyage, entrepris par curiosité et par désœuvrement, lui avait révélé et procuré la foi. Quinze ans plus tard, il reprenait la route de Rome, en pieux pèlerin accablé par un deuil terrible : la mort de sa femme et de quatre enfants ! Il allait chercher la résignation et la force. Pie IX lui demandant s'il était venu à Rome depuis 1846, date de l'élection pontificale, il répondit : « Non, Très Saint-Père, autrement vous m'auriez déjà vu. Je suis venu à Rome une première fois

il y a quinze ans, pour me convertir. » Pie IX conclut : « Vous êtes venu pour le baptême, et maintenant vous venez pour la confirmation. » Ce fut une confirmation très tendre, où les conseils étaient enveloppés d'encouragements.

Dans l'intervalle de ces quinze années, consacrées à défendre les intérêts catholiques, le journaliste catholique entretenait avec le Saint-Siège très peu de rapports personnels. Il voulait être à la fois zélé et discret. En 1850, durant les importants, prolongés et vifs débats relatifs à la liberté d'enseignement, *l'Univers* ne possédait pas encore à Rome un correspondant ou un représentant. Ni amis ni connaissances (1). Le premier correspondant, après le vote de la loi, fut l'abbé Bernier, qui n'exerça d'abord qu'un rôle occasionnel. Une lettre de mai 1850, adressée à ce prêtre par Louis Veillot, indique la réserve déférente et délicate que *l'Univers* joignait à son entier dévouement pour le Saint-Siège : « Nous n'avons reçu (sauf à la nonciature) aucune parole d'encouragement, et nous n'en demandons aucune ; mais nous avons conscience de faire une chose utile, et nous trouverions bien cruel et bien malheureux d'être châtiés sans motif sur la réputation qu'on nous fait. » A ce moment-là, *l'Univers* était dénoncé comme prêchant la révolte contre les évêques. Louis Veillot disait dans la même lettre : « Du reste, il suffirait d'un mot, d'un signe, d'un désir

(1) *Louis Veillot*, par Eugène VEUILLOT, t. II, p. 409, 440, 544.

même exprimé secrètement pour qu'aussitôt, ou nous changions tout, ou nous abandonnions tout... Nous obéirions comme des soldats. »

Rétif à la méthode des sollicitations, des négociations et de toute démarche analogue, il voulait être dévoué comme le soldat dont le grand souci est de très bien obéir. Par là, il entendait, outre la discipline correcte et prompte, la discipline attentive, scrupuleuse et intelligente, celle qui s'applique à saisir tout le sens et tout l'esprit d'un ordre notifié ; à se pénétrer des pensées du chef, pour les mieux exécuter ; à les pressentir en cas de besoin, sans excès d'initiative, sans autre crainte que de ne pas favoriser le plan fixé par l'autorité légitime.

Ce n'était pas seulement son caractère propre qui dictait à Louis Veillot cette règle de conduite. L'écrivain militant la tenait pour une condition indispensable à l'utilité de la presse catholique. *L'Univers* était et devait être une œuvre essentiellement organisée et dirigée par de simples chrétiens qui ne se réclamaient d'aucune investiture spéciale et qui, ainsi, ne risquaient de compromettre qu'eux-mêmes. Mise volontairement au service de la foi et de l'autorité, une telle œuvre devait posséder toute la force morale qui naît de la spontanéité et de la conviction évidentes.

Ce dessein et ce programme, Rome les approuva.

Quand *l'Univers* fut l'objet de censures épiscopales, prononcées par Mgr Sibour, archevêque de Paris, par Mgr Dupanloup, par Mgr Guibert,



Pie IX prit soin de détourner cette hostilité redoutable. Le Pape fit comprendre qu'il appréciait beaucoup le talent, le zèle et la discrétion de Louis Veillot ; et, d'une manière directe, il témoigna au journaliste la sympathie la plus flatteuse et la plus cordiale. En 1859, celui-ci étant retourné à Rome, Pie IX lui dit : « Vous avez toujours été dans la bonne voie ; vous n'en sortirez pas. » Un an après, *l'Univers* étant supprimé par l'Empire, pour avoir défendu l'indépendance du Saint-Siège, Louis Veillot alla de nouveau à Rome. Il entendit Pie IX lui dire, en l'accueillant avec tendresse : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, » et il vit le Pape très désireux, très préoccupé de lui assurer une aide et un dédommagement. Louis Veillot n'avait qu'un souci : la sentence publique que rendrait le Saint-Siège sur le rôle rempli par *l'Univers* dans la lutte et dans la politique religieuses. La sentence fut rendue sous la forme d'un *Bref*, adressé à Louis Veillot et aux autres rédacteurs de *l'Univers* : insigne louange et paternelle bénédiction. En 1862, lors de la publication du *Parfum de Rome*, Pie IX fit remettre à Louis Veillot cinq mille francs. L'écrivain sans fortune ne voulut pas les accepter et les versa au Denier de Saint-Pierre, comme offrande anonyme. Cinquième séjour dans la Ville Éternelle ; deux longues audiences du Pape (la seconde fournit aux nouvelles éditions du *Parfum de Rome* un chapitre supplémentaire) ; ensuite, un *Bref* où l'ouvrage

est loué comme une fidèle peinture du caractère romain et du magistère pontifical. Un autre Bref, relatif à la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, constitue un témoignage extraordinaire d'estime, d'admiration et d'affectueuse reconnaissance. Rappelant la mesure brutale qui avait supprimé *l'Univers*, le Pape disait à l'écrivain : « Nous vous félicitons, cher fils, de ce que, bien qu'écarté de l'arène où, avec tant de vaillance et de fruit, vous combattiez pour la vérité et pour la justice, vous n'avez pas enfoui dans la terre le talent qui vous avait été confié, mais vous avez continué à servir ardemment la même cause qu'auparavant vous défendiez, et à lui apporter de nouveau un secours efficace... Ce fruit de vos veilles s'est offert à nous, comme orné d'un éclat extérieur et tout spécial, par suite du caractère des épreuves auxquelles vous êtes en butte. Votre œuvre, au milieu de ces circonstances d'adversité, respire cette faim, cette soif de la justice, cet élan et cette fermeté d'esprit que vous avez montrés jadis en soutenant le combat auquel vous étiez engagé... Puisque votre constance atteste que l'épreuve de votre foi produit réellement en vous cette patience qui est le couronnement de l'œuvre, Nous sommes plutôt enclin à vous féliciter et à vous conseiller la joie... »

En 1867, Louis Veuillot peut enfin, après sept ans d'ostracisme civil, faire reparaitre *l'Univers* : nouveau voyage à Rome ; nouvelles audiences, pleines de félicitations et de bénédictions. Puis, lors du Concile, séjour prolongé, pendant lequel le

journaliste est fêté par tout un monde de prêtres et d'évêques. Il dépose le produit et les listes de la souscription ouverte, pour le Concile, dans les colonnes du journal. Il reçoit le Bref où le Pape, glorifiant la générosité du clergé français et le zèle de tant de pasteurs pour « l'union étroite des âmes » avec la « chaire de vérité », décerne à la rédaction de *l'Univers* cette expressive récompense : « Nous vous félicitons, vous et vos collaborateurs, de l'heureux résultat de vos travaux ; Nous félicitons ceux qui les font servir à l'affermissement de leur propre piété ; Nous félicitons le clergé qui, uni dans une action commune, vous soutient par son exemple et par son zèle... »

Du laïque si souvent gratifié de tels témoignages on a, certes, bien raison de dire qu'il a eu le Pape pour lui.

Mais, sans doute, c'eût été par trop de bonheur si Louis Veillot ne s'était jamais mis dans le cas de s'attirer aucune réprimande. Une fois, la bouche auguste qui avait prononcé tant de louanges notifia un blâme assez général, dont le journaliste catholique dut prendre sa part ; ce qu'il fit sans en rien dissimuler.

L'événement se produisit vers la fin de cette longue carrière, à l'improviste, sous le coup d'une extrême animation excitée par un débat soudain et important.

Dans les derniers jours de mars 1872, les catholiques français se trouvèrent divisés à propos d'un vote rendu par la Chambre. Celle-ci venait d'écar-



ter la grande pétition présentée en faveur des droits du Pape, relégué dans le Vatican. La polémique fut très vive entre de nombreuses personnalités, y compris des évêques. Pie IX décida d'y mettre fin ; et il blâma toutes les paroles excessives. De ce blâme qui atteignait ses adversaires, mais qui l'atteignait aussi, Louis Veillot souffrit comme d'une épreuve, comme d'une blessure au corps et à l'âme. Seize mois après, installé dans une ville d'eaux, il écrivait à sa sœur, qui ne le croyait pas vraiment malade : « Je t'assure, ma sœur, que tu as de l'esprit, de l'éloquence, même de la raison, et qu'il n'y a rien de mieux à dire que ce que tu dis. Au fond, je suis de ton avis : tant qu'on n'est pas *couché*, il faut soutenir que l'on se porte bien. Le mal vous vexe ; mais l'on se figure qu'on a le plaisir de le vexer, et ça lui fait un nez prodigieux. Seulement, je ne peux pas faire mon article, et je bisque considérablement. Cependant je le vois, mon article : c'est quelque chose. » Huit jours après : « Je t'écrivais hier une lettre, que j'ai trouvé bon ensuite de ne pas mettre à la poste, et j'ai bien fait : je te disais que j'avais commencé un article et que je n'avais pu l'achever, malgré tous mes efforts. En vérité, j'étais désolé. J'ai voulu attendre. Ce matin, je me suis mis à l'œuvre sur un autre sujet. Ça ne va pas tout seul, il y a encore du tirage, mais c'est mieux. J'en reviendrai, je l'espère. J'étais atteint plus qu'on ne pouvait le croire. » Autre lettre pareille, du même moment : « Hélas ! encore un peu de patience.

Ça va toujours bien, mais ça ne va toujours pas. Ma pauvre cervelle était vraiment très décrochée. Elle se remet peu à peu. La lecture ne me fatigue pas du tout, les lettres familières sont presque expédiées ; je peux corriger, et j'ai fait un petit travail assez bon sur un vieux livre de ma façon. Mais la composition traîne. Dès que j'ai la plume à la main pour écrire d'un seul côté du papier, tout se brouille et disparaît ; il ne me vient plus de phrases toutes faites. Cependant, je sens maintenant que je me remettrai. » La crise est longue. En juillet 1874, de Saint-Servan où il promène son épreuve, il écrit : « Je t'assure, chère sœur, que je voudrais bien savoir si je suis paresseux ou si je me sens incapable, si je suis démonté ou cassé, si je me porte mal ou si je me porte bien... Enfin, je ne voudrais pas t'inquiéter, mais j'éprouve un malaise indéfinissable, qui est autre que tout ce dont j'ai l'habitude, et qui me déroute tout à fait. J'avais emporté un article commencé : j'ai essayé deux fois de le finir ; deux fois je me suis arrêté en chemin, sans avoir avancé d'une ligne. Je n'ignore pas cependant ce que je veux dire, et l'article est bien tout entier dans ma tête. Le sujet est d'ailleurs le plus simple du monde ; il n'y a qu'à raconter. Je n'en puis venir à bout. Cela me déconcerte horriblement. Ah ! c'est maintenant que je n'ai plus mon ancienne facilité. Rien ne coule de source, rien ne va plus, et je crois bien que la fontaine est tarie... Il me semble que si l'on me disait que j'ai fait mon dernier article,

j'en aurais un plaisir infini. Je ne vois rien à dire sur rien, ou je ne vois rien qui mérite d'être dit. Quelque chose en moi s'est brisé, ou dénoué, ou effacé. »

Mais non. Simple illusion de l'ardeur déconcertée. Le désarroi se dissipe ; et le grand écrivain né pour la lutte, formé dans la lutte et qui craignait de s'y être épuisé, sent peu à peu renaître sa vigueur et son entrain. L'épreuve s'achève et se résume selon le mot pittoresque, spirituel et confiant que le journaliste avait dit dès les premiers jours : « Dans le fond, ce n'est qu'une bénédiction qui entre en brisant les vitres (1). » Et cinq années encore d'actifs labeurs, maintes fois très brillants.

Il a eu le Pape pour lui. Il était si pleinement dévoué au Pape !

La louange pontificale décernée en 1869 pour les efforts qui favorisaient « l'union des âmes » avec la « chaire de vérité » définit l'œuvre essentielle de Louis Veuillot. Comme un fils aime sa mère, il aimait l'autorité romaine. Il l'a soutenue passionnément et puissamment, sur tous les terrains où elle doit prévaloir. Or, sur tous ces terrains à la fois, elle était ou dépossédée, ou menacée, ou bien attaquée.

Chez nous, elle se heurtait aux préjugés issus de l'ancien gallicanisme. Il fallait resserrer les liens de notre clergé avec le Saint-Siège ; il fallait

(1) *Correspondance*, t. I, p. 429. (Lettre à M. l'abbé Labarre.)



que les droits supérieurs de la papauté fussent reconnus en doctrine positive, exercés en fait. Ainsi que le constate un éminent écrivain ecclésiastique, Mgr Baunard, le pontificat de Pie IX se trouva destiné à opérer « cette concentration des choses catholiques autour du Saint-Siège, qui rend désormais l'Église universelle invincible à toute puissance adverse... Unification qui défie aujourd'hui toute tentative de schisme (1). » Dès 1842, Louis Veillot mit *l'Univers* au service de la réforme liturgique, entreprise et accomplie par dom Guéranger, réforme capitale, qui donna à la renaissance religieuse un élan et un caractère décisifs. Dans l'histoire du grand moine, à laquelle un éminent bénédictin a consacré deux volumes écrits du style le plus savoureux, le plus juste et le plus élégant, on rencontre en abondance les marques du zèle de Louis Veillot pour la cause de l'unité (2).

L'unification que le Saint-Siège poursuivait s'opéra avec le concours des conciles provinciaux tenus à Reims, à Tours, à Avignon, à Albi, à Bordeaux, à La Rochelle, à Agen, à Amiens, etc. Louis Veillot soutint la doctrine affirmée par ces assemblées ecclésiastiques.

L'ultramontanisme que l'incrédulité dénonçait avec horreur, il l'embrassa tout de suite résolument et, mille fois, il le justifia, le glorifia, comme

(1) *Un Siècle de l'Église de France*, p. 496.

(2) *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, par un moine bénédictin de la congrégation de France. 2 vol. grand in-8°. Paris, Plon.

un essentiel principe de vérité, d'ordre et de vie. Ce fut ainsi en toute circonstance, notamment en 1854, lors de la définition pontificale du dogme de l'Immaculée Conception, jusqu'au concile du Vatican, jusqu'au dernier labeur. Dans son œuvre immense, les pages qui concernent l'autorité romaine sont innombrables. Et quelle foi et quel amour s'y épanouissent, avec une éloquence indéfiniment renouvelée ! Le rôle du Pape comme Docteur, comme Chef et comme Père, Louis Veillot a, sous les formes les plus diverses, développé ce thème fondamental ; et il lui a souvent donné le ton d'un magnifique hosannah.

Égale ardeur à défendre le pouvoir temporel du Pape ; abondantes louanges affectueuses décernées par Rome.

Sait-on que, cinquante ans plus tard, les augustes louanges ont eu pour complément un hommage, bien involontaire, recueilli dans le monde libre penseur ? Aujourd'hui, en vérité, Louis Veillot pourrait dire que la libre pensée, si longtemps exaspérée contre les partisans du pouvoir temporel, a fini par leur donner gain de cause. Le fait intéresse la renommée des catholiques militants ; Louis Veillot entre autres. Et puis, c'est une curieuse et haute leçon d'histoire morale et politique.

Sous le deuxième Empire, après la période qui, durant quelques années, avait favorisé l'Église, l'esprit révolutionnaire se releva, ayant choisi

comme terrain d'action le domaine de la politique extérieure. Cette fois, le pouvoir temporel du Pape devenait l'objectif des efforts entretenus par la libre pensée. En butte aux attaques de tous les conspirateurs qui soulevaient l'Italie, le Saint-Siège voyait, de plus, se resserrer contre lui la complicité des gouvernements européens. Dans cette complicité, la part de la France impériale était importante et singulière. Napoléon III avait choisi une attitude qui le portait à pratiquer les méthodes les plus extraordinaires. En certains cas, il combattait par les armes les tentatives garibaldiennes, mais il encourageait, puis retenait le Piémont, qui aurait voulu ratifier tout de suite le programme et les actes de Garibaldi. Longtemps, l'empereur rêva de conserver à la papauté une indépendance positive au sein de l'Italie unifiée et aussi une sorte de prédominance. En réalité, on préparait l'assujettissement. Mais la formule était que, quoi qu'il arrivât, le Pape, dans Rome conquise par le Piémont, resterait libre, pleinement libre. Une foule de livres et de brochures, des articles de journaux (par milliers) affirmaient que l'indépendance morale, matérielle et publique du Saint-Siège ne subirait aucun préjudice.

Comme Montalembert, comme Mgr Dupanloup, comme la foule des catholiques zélés qui dénonçaient la perfidie ou l'illusion générales, Louis Veillot adjurait les hommes de bonne volonté de ne pas laisser s'accomplir une œuvre pleine d'injustice et d'aveuglement. Il flétrissait l'atteinte pré-



méditée et déjà poursuivie contre des droits sacrés. Il exposait les déplorables résultats dont souffriraient l'Église, la morale publique et le droit des gens. Il montrait la papauté destinée à être dépouillée de toute indépendance et de toute garantie positive. Ce fut l'une des longues luttes soutenues par le grand écrivain catholique, et durant lesquelles il s'entendit accuser de méconnaître tous les besoins du temps, de ne savoir être ni juste ni raisonnable, de ne point vouloir comprendre les choses les plus simples...

Quarante années ont passé. Pie IX est mort prisonnier dans le Vatican. Là, sous la même et dure contrainte, s'est écoulé tout le pontificat de Léon XIII. Là, un troisième pape, Pie X, est prisonnier à son tour. Or, il paraît que c'est le régime auquel le Saint-Siège devrait se résigner indéfiniment ! En mai 1911, un incrédule, historien distingué, grand ami des idées modernes, M. Gabriel Monod, expliquait, dans *la Revue Bleue*, que Pie IX et ses successeurs avaient eu grandement raison de refuser de s'entendre avec le gouvernement italien et que celui-ci ne pouvait mieux faire que d'entourer d'égards la papauté... destinée à rester captive. M. Gabriel Monod considérait cette solution comme très équitable et très ingénieuse. Il disait notamment : « Si la papauté avait accepté « la loi des garanties » et avait consenti à vivre en bonne intelligence avec la royauté nouvelle, le Pape serait devenu un évêque italien ; il aurait perdu son prestige œcuménique et, de plus,

les catholiques, constitués en parti clérical, eussent été un danger permanent pour l'État italien. L'attitude prise par Pie IX, Léon XIII et Pie X conserve aux Papes l'intégrité de leur rôle de chefs de l'Église universelle ; et, en interdisant aux catholiques de prendre part, en tant que tels, à la vie publique italienne, elle rend à l'Italie un signalé service. La manière dont les Italiens, le Pape et le roi, ont, non pas résolu la question romaine, mais, au contraire, suspendu et différé *pour longtemps* sa solution, est un chef-d'œuvre d'esprit politique, de *combinazione*... » Que les Papes, depuis les quarante dernières années comme durant tant de siècles, aient protégé l'intérêt de l'Italie, c'est bien certain. Mais, autrefois, on assurait que leur indispensable liberté ne perdrait rien lorsqu'ils cesseraient d'être les maîtres de Rome.. Or, désormais, la papauté est captive dans l'enceinte du Vatican. C'est ainsi, disait M. Gabriel Monod, que la nouvelle Italie « a réalisé *à peu près* le programme de Cavour : *l'Église libre dans l'Etat libre* ». A peu près... sauf que le Pape, qui, selon la fameuse formule, devait jouir d'une liberté complète, est condamné à l'emprisonnement. Cela est bien certain aussi ! Quelle dérision ! — Pour les hommes politiques et pour les écrivains qui jadis représentaient l'œuvre révolutionnaire comme la sauvegarde de toutes les libertés et surtout de la liberté ecclésiastique et pontificale, quelle humiliation ! Se sont-ils assez trompés et peut-on se tromper davantage ?

Ils en prennent leur parti, en oubliant toutefois les promesses si longtemps multipliées par eux. Ainsi, à la date du 17 février 1909, le *Temps* disait : « Si libre qu'on soit d'esprit, il y a des impossibilités que l'impartialité oblige à constater. La politique de conciliation entre le Vatican et le Quirinal est une de ces impossibilités. La claustration volontaire du Pape n'est pas une protestation sentimentale : c'est une *nécessité*. Des catholiques nouveau jeu, à Rome même, l'ont qualifiée de *bouderie*. Rien n'est moins vrai. » Le *Temps* envisageait le cas où, en dépit de toutes les vraisemblances et de toutes les possibilités, le Pape chercherait un accommodement avec le roi et réaliserait la « conciliation » si souvent réclamée par les libres penseurs. Eh bien ! alors, de l'aveu du *Temps*, la situation du chef de l'Église serait absolument faussée et, aux yeux de tout le monde, inadmissible. Pourquoi ? Voici la raison, telle que le *Temps* l'exposait : « Il y aurait alors dans Rome deux souverains vivant côte à côte, l'un temporel, l'autre spirituel. Lequel l'emporterait ? Lequel aurait le pas sur l'autre ? Le Pape ? Alors, le roi d'Italie ne serait plus que son connétable. Le roi ? Alors, le Pape ne serait plus que l'aumônier du chef de l'État. La vie de l'Église et celle de l'État seraient impossibles à distinguer. L'État prendrait des responsabilités pour lesquelles il n'est point fait. Enfin et surtout, comment se trancherait, avec ce nouveau régime, la question de la nationalité du Pape et des cardinaux, celle même du



siège de la papauté? » Ensuite, la feuille libérale énumérait les complications diverses qui, suivant elle et avec grande raison, ne manqueraient pas de se produire si un cardinal non italien devenait pape. Dans ce cas, *le Temps* déclarait qu'on devrait prévoir des conflits « inextricables ». Donc, il faut que le Pape s'interdise les relations officielles et toute espèce d'entente avec le gouvernement italien ; s'abstienne même de circuler en Italie et sur le territoire romain, pour éviter une protection à la fois assujettissante et vacillante. Bref, il faut que le Pape se résigne à demeurer prisonnier dans son Vatican. C'est la conclusion réelle de la politique réformatrice qui promettait au Souverain Pontife une parfaite indépendance !

Durant dix années au moins, l'Europe a retenti de cette promesse, qui, d'ailleurs, s'accompagnait des railleries les plus méprisantes dirigées contre tous les catholiques du monde, spécialement ceux de France, parmi lesquels, bien entendu, se distinguait Louis Veillot. On assurait que les libres penseurs et les autres adeptes de la politique appelée « libérale » étaient seuls à défendre la bonne foi et le sens commun.

Longtemps après encore, quand la conquête se trouvait accomplie et quand la plupart des gouvernements européens l'avaient plus ou moins ratifiée ou simplement acceptée, il était admis qu'elle constituait une solution définitive, normale et parfaite. Personne ne conservait plus aucun droit ni aucun prétexte de se plaindre ;

personne, et surtout le Pape. S'il protestait contre les atteintes infligées à ses droits, s'il se déclarait victime et prisonnier, c'était parce qu'il lui plaisait de l'être. En réalité, il n'avait qu'à prendre son parti d'une situation confortable, privilégiée ; exercer tranquillement l'autorité spirituelle ; user de la liberté civile, célébrer le culte, prêcher, enseigner, circuler. La fameuse question romaine était on ne peut mieux résolue... Or, voici que, finalement, elle ne l'est pas du tout. Elle demeure pleine de conflits « inextricables ! » Ces conflits peuvent troubler profondément et avec violence la vie des autres nations. Nous, Français, nous l'avons vu, lorsque le président Loubet, en 1903, alla saluer le roi d'Italie sur la terre romaine, sur l'ancien territoire pontifical. Il s'agissait d'entente diplomatique et de bien autre chose aussi. Pour gage de cette entente, Victor-Emmanuel III exigeait que la dépossession du Pape fût officiellement reconnue par nous. C'est ce que fit le président de la République française en rendant hommage au nouveau maître de Rome. Le souverain dépossédé ne pouvait manquer de notifier une protestation. Elle était attendue et provoquée chez nous par les hommes qui trouvaient le moment venu de supprimer le budget des cultes et le Concordat, en un mot, de rompre tout lien avec l'Église et de la dépouiller. Ils exécutèrent leur dessein. Ils achevèrent le bouleversement civil et religieux qui transformait la fille aînée de l'Église en une nation vouée désormais à l'athéisme. Révo-

lution radicale dans la politique, dans les esprits et dans les mœurs, tel fut pour nous le résultat des longues menées qui avaient détruit le pouvoir temporel du chef de l'Église.

Maintenant encore, pour le présent ou pour l'avenir, le Pape peut-il renoncer à la souveraineté politique et territoriale dont il a été dépouillé? Non. Dans l'article que j'ai cité et qui a toute la valeur d'un aveu historique, *le Temps* repousse avec ironie l'idée d'une pareille solution. Il raille comme « une inconcevable naïveté » l'espérance de voir le Pape vraiment libre sous la domination et même sous la protection du roi d'Italie installé à Rome. Chimère sans excuse, dit-il. Assurément... Toutefois, cette chimère, dénoncée en 1909, elle a, durant un demi-siècle, été caressée par le monde libéral, modéré, antipapalin, auquel *le Temps*, alors comme aujourd'hui, servait d'organe et de conseiller. Voilà répudiée la politique en faveur durant soixante années! Répudiée, et de quel ton! Et parmi les hommes qui la désavouent en levant les épaules, beaucoup l'ont pratiquée jusqu'à la dernière heure. Ils peuvent se souvenir d'avoir raillé l'attitude du Souverain Pontife et nié avec obstination cette captivité, qu'ils déclarent aujourd'hui très réelle et même inévitable!

Soixante ans d'erreur, c'est un long et humiliant chapitre dans l'histoire du parti qui croyait... et qui croit encore... posséder toutes les lumières...

Pendant les vingt premières années de cette période, combien de fois et par combien de bouches



Louis Veillot fut-il accusé de se conduire en aveugle et en fanatique? Or, il avait raison contre tant d'adversaires. Soutenant avec une merveilleuse énergie les efforts des évêques, des notabilités et de la foule catholiques, il prouvait que l'intérêt, comme le devoir, des peuples civilisés ordonnait de protéger la papauté. Il signalait les universelles conséquences du préjudice qu'elle subirait. Il calculait et, d'avance, décrivait l'essor que prendraient les passions irréligieuses, fortifiées et stimulées par un tel exemple. Il montrait les principes traditionnels pliant de nouveau sous le choc; et la morale élémentaire s'en allant, elle aussi, à la dérive.

C'est le phénomène dont nous sommes les témoins et les victimes. Beaucoup de gens s'en effraient aujourd'hui qui, autrefois, ne discernaient pas le rôle tutélaire du Saint-Siège ni, non plus, en général, la grandeur, la force, la nécessité de la doctrine et de la foi chrétiennes. Oui, la religion est importante à ce point. Elle possède les ressources incomparables, de même qu'elle impose les devoirs sacrés dont Louis Veillot a parlé si éloquemment. On commence enfin à s'en apercevoir dans le monde où Louis Veillot passait pour un aveugle et pour un exalté. Il y a lieu d'espérer une renaissance, dans laquelle se dessinera, vaste et glorieuse, la part du grand polémiste chrétien, serviteur très fidèle de la papauté et que la papauté combla de louanges et de bénédictions.

Certainement aussi, Louis Veillot eut pour lui la grammaire. Entendons par là les gens qui, en observant consciencieusement les règles, distinguent et savourent les qualités de la langue. Du reste, chez nous, plus qu'ailleurs peut-être, les règles proprement dites sont celles qui s'adaptent le mieux à ces qualités spéciales. La grammaire et la syntaxe, Louis Veillot les aimait beaucoup. Il avait, sans s'asservir, pratiqué Vaugelas. Comme Bossuet, il méprisait le laisser-aller qui flatte la paresse « par une fausse apparence de facilité ». Il s'imposait la rigoureuse correction qu'il exigeait d'autrui. Il fut terrible aux littérateurs négligents, maladroits, mal venus, par lui baptisés « cacographes ». Il voulait la phrase robuste et bien équilibrée, dont les membres et les mots s'assemblent, s'agencent et s'emboîtent selon la logique de l'ordre et selon l'instinct de l'harmonie. Mais cet ordre-là, solide et d'aplomb, devait avoir beaucoup de souplesse et d'aisance. Comme Bossuet encore, il détestait la « critique importune » qui, « faisant la docte et la curieuse par de bizarres raffinements, ne laisserait, à la fin, aucun lieu à l'art ». Point de vaine et tracassière minutie. Rien de ce qui peut embarrasser une allure franche, forte et gracieuse.

Chez Louis Veillot, la phrase se forme et se meut avec le plus bel instinct de justesse. Jamais d'expressions ou de propositions qui enjambent irrégulièrement l'une sur l'autre. Surgissant comme d'eux-mêmes, les mots prennent la place qui

leur appartient. C'est l'entière précision, soit dans la brièveté, soit dans l'abondance. Par sa texture, la phrase semble modelée sur la tranquille vigueur physique de l'écrivain. Elle a le timbre de sa voix pénétrante, grave et nuancée. On la distingue et on la reconnaît tout de suite. La définition célèbre formulée par Buffon : « Le style c'est l'homme même », s'applique à Louis Veillot avec une exactitude surprenante. Pascal a dit : « Quand on voit le style naturel, on en est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur et on trouve un homme. » En rappelant cette pensée dans la belle étude que j'ai citée plusieurs fois, le Révérend Père Longhaye ajoute : « A prendre la chose d'un autre point de vue et plus vrai encore, j'ose le croire, Veillot, comme tous les grands modèles, démontre jusqu'à l'évidence que l'homme fait l'écrivain. » Oui, il a voulu et il a su mettre dans son œuvre tout ce qu'il y avait en lui de force, de sincérité, de courage, d'enthousiasme et d'esprit. Ces dons variés, dont il était très riche, il les a dépensés avec une noble prodigalité. L'écrivain plébéien a pratiqué la maxime imposée au chevalier : ne rien épargner de soi, *sui prodigus*. De là, le talent merveilleux que M. Jules Lemaitre a si bien observé : « Une souplesse incroyable, une extrême diversité de ton et d'accent, depuis la manière concise, à petites phrases courtes et savoureuses, et depuis la façon liée, serrée, pressante, du style démonstratif jusqu'au style largement périodique de l'éloquence



épandue, et jusqu'à la grâce inventée et non analysable de l'expression proprement poétique... Toute la gamme, et la grâce et la force ensemble, et toujours, toujours le mouvement, et toujours aussi la belle transparence, la clarté lumineuse et sereine... »

J'ai parlé de richesse verbale. Louis Veillot en était en possession dès qu'il commença d'écrire. Il lisait, et il continua de lire, avec une ardeur insatiable. Dans son amour de la langue française, on retrouve quelque chose de son amour de l'Église. Est-ce que notre plus beau langage national et nos meilleurs souvenirs patriotiques ne sont pas imprégnés de l'esprit chrétien? En savourant la parfaite clarté, l'harmonieuse éloquence, l'héroïque noblesse des lettres françaises, il y reconnaissait, et avec raison, des caractères et des fruits de la traditionnelle et constitutive croyance religieuse. Bien jeune encore, pauvre, par conséquent, il refusait le bénéfice pécuniaire qu'on lui offrait en retour de besognes bâclées; et il disait: « Je ne consentirai jamais, pour des mines d'or, à ne pas écrire le mieux que je puis... Je me soucie fort peu de la gloire de l'écrivain, mais je ne fais point si bon marché de sa dignité (1). » Enfin, doué de tout le génie de sa race, il mit encore au service de l'Église l'esprit français et même l'esprit gaulois, puissances redoutables, si longtemps rebelles, si souvent perverses. Toute puissance doit colla-

(1) *Correspondance*, t. I, p. 449.

borer à l'œuvre de Dieu. *Omnis anima subdita*. C'est de la théologie supérieure. Et ici on peut, après saint Paul, laisser encore parler Pascal, qui a dit, justement à propos des écrivains capables de jeter dans leur art toute leur propre nature : « Ceux-là honorent bien la nature qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie. »

Ayant gagné un magnifique prestige littéraire, Louis Veillot a franchement voulu n'être pas de l'Académie. Elle est assez habituée à se voir critiquée et injuriée par des gens qui meurent d'envie de lui appartenir. Elle a coutume aussi de se venger d'eux en leur faisant bon accueil, moyennant quelque amende honorable, dont plus d'un s'acquitte avec joie et ferveur. En raillant maintes fois l'Académie, Louis Veillot ne nourrissait aucune arrière-pensée, au contraire. Nul doute qu'il n'ait salué d'un ironique sourire le propos tenu par Charles de Rémusat (une de ses victimes) et que Sainte-Beuve a rapporté : « Ce diable de Veillot a tant de talent que, s'il se présentait à l'Académie, je serais capable de lui donner ma voix. » Peut-être même le compliment suggéra-t-il au polémiste quelque prompte récidive. Louis Veillot reprochait à l'Académie faiblesse et complaisance envers l'incrédulité. Mais, en outre, le maître écrivain ne voulait pas être de l'Académie, ni d'aucune autre compagnie mondaine ; pas plus qu'il ne supportait l'idée de recevoir une décoration. Il entendait n'être qu'un soldat chré-

tien. Aucun homme de lettres (et on n'en a guère vu comme celui-là) n'eut un pareil détachement de la renommée. La gloire qui l'entoure aujourd'hui, il ne l'a pas cultivée, il ne l'a pas recherchée. Il l'a recueillie seulement *par surcroît*, c'est-à-dire d'une manière toute chrétienne. Et le témoignage d'une si haute humilité apparaît en chaque endroit de l'œuvre constituée par Louis Veillot, œuvre imposante, vivante, impérissable, désormais incorporée au trésor de la littérature française.

FIN



# INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES CITÉS

---

- ABOUT (Edmond), 81, 110,  
111, 112, 266.  
ADRIEN (Pape), 171.  
AGOULT (Mme D'), 296.  
ALBALAT, 100.  
ALEXANDRE LE GRAND, 181,  
220.  
ALLOURY, 97.  
ALZON (Père D'), 238, 314.  
AMYOT, 299.  
ANGEBAULT (Mgr), 238.  
ANSELME (Saint), 281.  
ARAGO (Étienne), 125.  
ARÉTIN (L'), 306.  
ARISTOPHANE, 175.  
ARISTOTE, 180, 181.  
AUBINEAU (Léon), 23, 240.  
AUBINEAU (Joseph), 240.  
AUGIER (Émile), 174.  
AUGUSTIN (Saint), 18, 99.  
AULANIER (Abbé), 238.  
BALZAC, 64, 140.  
BARBIER (Auguste), 39.  
BARRIER, 62, 88.  
BARROT (Odilon), 43.  
BASTIDE (Mgr), 167, 250.  
BAUDELAIRE, 116.  
BAUNARD (Mgr), 366.  
BAYARD, 39.  
BEAUMANOIR, 164.  
BEAUMARCHAIS, 160.  
BELLESSORT, 82.  
BENOIT XIV, 107.  
BÉRANGER, 101, 265.  
BERGIER (Abbé), 18.  
BERNARD (Ch. DE), 139.  
BERNARD (Saint), 317.  
BERNIER (Abbé), 238, 358.  
BERRYER, 116.  
BERTEAUD (Mgr), 238, 314.  
BEUST (Comte DE), 116, 235.  
BILLUART, 94.  
BISMARCK, 121, 129, 235,  
249.  
BLANC DE SAINT-BONNET,  
239.  
BLANQUI, 70, 121, 126.  
BOERIUS, 164.  
BOILEAU, 200.  
DONALD (DE), 18.  
BOSSUET, 18, 84, 94, 264,  
305, 376.  
BOUX (Abbé), 314.  
BOURDALOUE, 18, 55, 94,  
189, 190, 191, 305.  
BOUTHORS, 160.

- BREMOND, 103, 112.  
 BRISSON, 125.  
 BROGLIE (Duc Albert DE),  
 249, 260, 313.  
 BRUNO (Saint), 136.  
 BUFFET, 266.  
 BUFFON, 376.  
 BUGEAUD (Maréchal), 7, 8,  
 43, 44, 46, 64.  
 BUSSIÈRES (Théodore DE),  
 144, 225.  
 BYRON, 148.  
 CALIGULA, 181.  
 CALPRENÈDE (LA), 33.  
 CALVET (Abbé), 239.  
 CALVIMONT (DE), 46.  
 CANISIUS (le Bienheureux),  
 136.  
 CASTILLO (José DEL), 23.  
 CATHELINEAU, 350.  
 CATILINA, 156.  
 CÉSAR, 133, 181.  
 CHALLEMEL-LACOUR, 126.  
 CHAMBORD (Comte DE), 18,  
 19, 133, 309, 343, 344,  
 347, 355.  
 CHAMPAGNÉ (Marquis DE),  
 239.  
 CHAMPAGNÉ (Marquise DE),  
 239.  
 CHARLEMAGNE, 171.  
 CHARLES X, 31, 156.  
 CHATEAUBRIAND, 111, 259.  
 CHAUVIN (Abbé), 314.  
 CHIARINI (Abbé), 5.  
 CHOUIPPE, 83.  
 CHRYSOSTOME (Saint Jean),  
 18, 223.  
 CICÉRON, 180, 181, 303.  
 CLAIRVILLE, 264.  
 CLARETIE (Jules), 240.  
 COCHIN (Augustin), 313.  
 COGNAT (Abbé), 306.  
 COMBALOT (Abbé), 88, 218,  
 280.  
 COMPANS (Mgr), 238, 254.  
 COMPANS (Mme), 254.  
 CORIOLAN, 299.  
 CORMENIN (DE), 328, 331.  
 CORNEILLE, 18.  
 COURBET (Gustave), 125.  
 COURIER (Paul-Louis), 259.  
 COUSIN (Victor), 37, 72,  
 92.  
 COUTURE, 197.  
 CRÉMIEUX, 127.  
 CUPERTINO (Saint Joseph  
 DE), 97.  
 CUVERVILLE (Marquis et  
 marquise DE), 225, 239.  
 CUVILLIER-FLEURY, 72, 85,  
 87.  
 DANIEL STERN (Mme d'A-  
 goul), 151.  
 DANTE, 18.  
 DARIUS, 93.  
 DARRAS (Abbé), 18.  
 DELAVIGNE (Fortuné), 5, 30,  
 38, 39.  
 DELAVIGNE (Germain), 39.  
 DELESCLUZE, 122.  
 DELOR (Abbé), 238.  
 DELOUCHE, 23.  
 DESQUERS (Stanislas), 22.  
 DESQUERS (Mme, née An-  
 nette Veuillot), 22, 216,  
 217.  
 DESQUERS (Louis), 22.  
 DIDEROT, 67, 150.  
 DIOGÈNE, 264.  
 DOMINIQUE (Saint), 75.  
 DRACK, 109.

- DREUX-BRÉZÉ (Mgr DE), 238, 242.  
DREYFUS, 5.  
DRUMONT (Édouard), 349.  
DUCHATTEL, 49.  
DUGAS (Prosper), 239.  
DUPANLOUP (Mgr), 282, 300 à 308, 314, 359, 368.  
DUPIN, 72, 92, 159, 160, 164, 165, 264.  
DUPUIS, 67.  
DURUY, 116.  
ÉLISABETH DE HONGRIE (Sainte), 317, 319.  
EPICTÈTE, 266.  
ESGRIGNY (Comte et comtesse DE), 239.  
ESQUIROS, 49, 126.  
ÉTIENNE, 67.  
FAGUET (Émile), 205.  
FALLOUX (Comte DE), 292, 308 à 312, 314, 315, 319 à 322.  
FAURE (Maurice), 328.  
FAVRE (Jules), 116, 121, 128, 129, 235.  
FAY (Léontine Fay, Mme Volnys), 240, 241.  
FAYET, 239.  
FÉBURIER (M. et Mme), 53, 54, 55.  
FELLER (Abbé DE), 18.  
FERRY (Jules), 117, 326 à 328, 335.  
FÉVAL (Paul), 20.  
FLOURENS (Gustave), 126.  
FOISSET (Th.), 239, 279, 297.  
FORGUES, 49.  
FRANCONI, 220.  
FROMM, 23.  
GABOURD, 49.  
GADUEL (Abbé), 304-305.  
GALILÉE, 95, 97.  
GAMBETTA, 117, 127, 235, 266.  
GARDEREAU (Dom), 238.  
GARIBALDI, 116.  
GASPARIN (DE), 49.  
GASTINE, 40.  
GAUME, 23.  
GAUME (Mgr), 302, 314.  
GAUTIER (Th.), 49.  
GAY (Mgr), 18, 314.  
GÉNIN, 72.  
GEORGE SAND, 150, 151, 196.  
GERBET (Mgr), 238, 314.  
GERMAINE (Sainte), 23.  
GIGNOUX (Mgr), 238, 314.  
GIRARDIN (Émile DE), 81, 92.  
GLAIS-BIZOIN, 127.  
GODRÉ (Nemours), 23.  
GONCOURT (E. DE), 132, 154.  
GONTAUT (Mme DE), 296.  
GOUNOD, 206, 207.  
GOUSSET (Cardinal), 238, 314.  
GOZLAN, 42.  
GRAMMONT (Mlle Charlotte DE), 240.  
GRANDGUILLOT, 193.  
GRANDMAISON (Ch. DE), 239.  
GRANGENEUVE (M. et Mme), 253.  
GRATRY (Père), 313, 314.  
GRÉGOIRE I<sup>er</sup> (Saint), 169.  
GRÉGOIRE XVI, 59, 92, 357.  
GRENADE (Louis DE), 18.  
GUÉRANGER (Dom), 65, 109, 222, 238, 314, 366.  
GUÉROULT (Adolphe), 97 à 99, 272.



- GUERRIER DE DUMAST, 214.  
 GUIBERT (Mgr), 359.  
 GUIGNE (Abbé), 46.  
 GUITAUT (Comte DE), 25,  
 228, 239.  
 GUITAUT (Mlle A. DE), 25.  
 GUIZOT, 7, 37, 48, 49, 64,  
 92.  
 HARMEL (Léon), 355.  
 HAURANNE (Duvergier DE)  
 49.  
 HAVET, 81.  
 HAVIN, 83, 193, 194.  
 HEFELÉ (Mgr), 322.  
 HEGEL, 196.  
 HEINE (Henri), 196.  
 HELVÉTIUS, 67, 150.  
 HOFFMANN, 151.  
 HOLBACH (D'), 67.  
 HOMÈRE, 181.  
 HORACE, 18, 303.  
 HUGO (Victor), 38, 81, 101,  
 115, 196.  
 HUGO (les fils), 81.  
 HYACINTHE (Père), 116.  
 IMBERT-GOURBEYRE, 221.  
 INNOCENT III, 319.  
 ISABELLE (Reine), 116.  
 JOURDAN, 81, 97, 193, 194.  
 JOUVIN, 174.  
 JUVÉNAL, 146.  
 KARR (Alphonse), 102.  
 KÉRATRY (DE), 126.  
 KOCK (Paul DE), 33.  
 KLINGENHOFFEN (Abbé  
 Louis), 167, 238, 249, 250.  
 LABARRE (Abbé), 363.  
 LABEDOLLIÈRE (DE), 83, 97,  
 117, 193, 194.  
 LA BOUILLERIE (Mgr DE),  
 314.  
 LA BRUYÈRE, 18, 82, 146,  
 185, 296.  
 LA GUÉRONNIÈRE (DE), 103,  
 112, 113, 264.  
 LA TOUR (Comte DE), 239,  
 243.  
 LA TOUR D'Auvergne  
 (Mgr DE), 314.  
 LAMENNAIS, 338.  
 LAC (DU), 6, 23, 62, 221, 239.  
 LACORDAIRE (Père), 1, 75,  
 92, 313, 337, 338.  
 LACRETELLE (DE), 72.  
 LACROIX (Mgr), 167.  
 LAFON (Émile), 18, 46, 221,  
 224, 239.  
 LA FONTAINE, 18.  
 LAMARTINE, 38, 81, 101,  
 102, 116.  
 LAMOTHE-LANGON, 33.  
 LAPEYRE, 23.  
 LARROUMET, 189, 190.  
 LATOUCHE (DE), 37, 41.  
 LAURIÈRE, 164.  
 LAVERGNE (DE), 49.  
 LECANUET (R. P.), 2, 276,  
 281, 286, 287, 291, 297.  
 LECLERC (Edmond), 239.  
 LECOFFRE, 329.  
 LEJEUNE (Père), 18.  
 LEMAITRE (Jules), 45, 66,  
 81, 133, 140, 154, 200,  
 202, 204, 206, 211, 223,  
 268, 303, 349, 377.  
 LENORMANT, 313.  
 LÉON XIII, 370.  
 LETHIELLEUX, 31, 337.  
 LIBRI, 72.  
 LIMAYRAC, 193.  
 LONGHAYE (R. P.), 138, 270,  
 377.

- LOTH (Arthur), 23.  
 LOUBET, 373.  
 LOUIS (Saint), 162, 317.  
 LOUIS XIV, 82, 235.  
 LOUIS-PHILIPPE, 85, 242,  
 255, 283, 307.  
 LOURDOUEIX (DE), 107.  
 LUCRÈCE, 303.  
 MACAULAY, 331.  
 MACHIAVEL, 96.  
 MAC-MAHON, 249.  
 MACKINSTOSH, 331.  
 MAGNE (Pierre), 46.  
 MAINRAD (Saint), 136.  
 MAINTENON (Mme DE), 235.  
 MALLAC (DE), 49.  
 MALLAC (Père), 253.  
 MALITOURNE, 49.  
 MAISONNEUVE (Comman-  
 dant), 239.  
 MAISTRE (J. DE), 18, 80, 84,  
 345.  
 MARET (Abbé), 334.  
 MAROT, 235.  
 MARS (Mlle), 49.  
 MAZZINI, 110.  
 MÉDICIS (Catherine DE), 96.  
 MICHELET, 49, 72, 77, 78,  
 262.  
 MIGNET, 289.  
 MILLÉRIOT (Père), 223.  
 MIRECOURT (Jacquot DE),  
 21.  
 MOLÉ, 92.  
 MOLIÈRE, 184, 186 à 191,  
 267.  
 MONOD (Gabriel), 369-370.  
 MONTALEMBERT (Ch. DE),  
 1, 2, 3, 6, 50, 61, 62, 87,  
 92, 225, 275 à 286, 288 à  
 300, 312 à 319, 321, 322,  
 326 à 329, 331, 334, 338,  
 355, 368.  
 MONTALEMBERT (Mme DE),  
 281, 282, 290.  
 MONTALIVET, 51.  
 MONTEREAU (Pierre DE),  
 350.  
 MON TSAULNIN (Comtesse  
 DE, née de Maistre), 225,  
 239.  
 MORISSEAU (Abbé), 216 à  
 218, 238.  
 MORNÏ (Duc DE), 116.  
 MORTARA (Père), 5, 104, 105,  
 107, 110.  
 MOZART, 143, 197.  
 MUN (Comte Albert DE),  
 354.  
 MURCIER (Arthur), 23, 163,  
 239.  
 MURCIER (Mme Octavie, née  
 Gaume), 23.  
 MURRAY, 148.  
 MUSSET, 196.  
 NADAR, 21.  
 NAPOLÉON III, 103, 104,  
 108, 110, 112, 113, 120,  
 192, 193, 242, 243, 246,  
 286, 287, 345.  
 NEFFTZER, 178.  
 NÉRON, 181.  
 NETTEMENT (Alfred), 67.  
 NEURAL (Gérard DE), 49.  
 NICOLAS DE FLUE (Saint),  
 136.  
 NINON DE LENCLOS, 185.  
 NONNOTTE, 193, 194.  
 O'CONNELL, 85.  
 OLIVIER (Gustave), 38, 40,  
 42, 48, 50, 53, 55, 58, 212,  
 213, 216.

- OLLIVIER (Émile), 116.  
 ORLÉANS (Famille D'), 287, 309.  
 OURLIAC, 49.  
 OVIDE, 303.  
 OZANAM (Frédéric), 22, 313, 334.  
 PALLAVICINI, 119.  
 PARISIS (Mgr), 238, 245, 246, 305, 314, 339.  
 PARROT (Docteur Henri), 46.  
 PASCAL, 18, 377, 379.  
 PATOUILLET, 193, 194.  
 PAUL (Saint), 99, 379.  
 PELLETAN, 127, 235.  
 PELLOQUET, 83.  
 PERRIN (Émile), 49.  
 PERSIGNY (Duc DE), 183, 184.  
 PHIDIAS, 181.  
 PHILIPPE-AUGUSTE, 162.  
 PIE V, 319, 320.  
 PIE IX, 92, 107, 119, 176, 221, 333, 357, 360, 366, 369, 370.  
 PIE X, 370.  
 PIE (Cardinal), 18, 94, 238, 314.  
 PIERRE (Saint), 168.  
 PIERRON (Général), 22, 252.  
 PIERRON (Mme la générale, née Veuillot), 22, 251, 252.  
 PILLIARD, 167, 250.  
 PITRA (Cardinal), 314.  
 PITRAY (Comtesse DE, née Ségur), 211, 231, 234, 239.  
 PLATON, 180, 181.  
 PLÉE, 97, 193, 194.  
 PLINE LE JEUNE, 3.  
 PLUTARQUE, 299.  
 POMPADOUR (Mme DE), 265.  
 PONSARD, 264.  
 PONTMARTIN, 138, 241.  
 PRÉVOST-PARADOL, 97, 98, 272.  
 PROUDHON, 92.  
 PYAT (Félix), 42, 81.  
 QUINET, 116, 196, 262, 265.  
 RACINE, 18.  
 RAPHAEL, 143.  
 RASTOUL, 23.  
 RATAZZI, 116.  
 RAVIGNAN (Père DE), 154, 223.  
 RÉMUSAT (Ch. DE), 49, 296, 379.  
 RENAN, 116, 179, 196.  
 RENDU (Mgr), 238.  
 RIGAULT, 97.  
 ROBERT LE PIEUX, 162.  
 ROBINET, 281.  
 ROCHEFORT, 116.  
 RÖSS (Mgr), 238.  
 ROHRBACHER (Abbé), 18, 250, 314.  
 ROMIEU, 46, 48, 58.  
 ROQUEPLAN, 42, 49.  
 ROSAVEN (Père), 53 à 55, 59, 223.  
 ROTHSCHILD (Baron DE), 109.  
 ROULAND, 242, 247.  
 ROUSSEAU, 67, 150.  
 ROUSSEL (Auguste), 23.  
 SALVANDY (DE), 49, 50.  
 SALINIS (Mgr DE), 238, 314.  
 SAND (George), 42, 296.  
 SANDEAU (Jules), 42.  
 SARCEY (Francisque), 81, 82, 190, 210, 211.



- SAINT-ARNAUD (Maréchal DE), 80.  
 SAINTE-BEUVE, 79 à 81, 116, 139, 209, 256 à 263, 267, 377.  
 SAINT-CHÉRON (A. DE), 61.  
 SAINT-MARC GIRARDIN, 264, 296.  
 SAINT-SIMON, 82.  
 SAINTE-FOY (Charles), 322.  
 SARPI (Paolo), 119.  
 SEGRÉTAÏN (Adolphe), 236, 239.  
 SÉNÈQUE, 180, 303.  
 SENNACHÉRIB, 133.  
 SCHÉRER, 115, 172, 173, 178, 268.  
 SCRIBE, 39, 264.  
 SÉGUR (Comtesse DE, née Rostopchine), 230, 239.  
 SÉGUR (Mgr DE), 167, 314.  
 SÉVIGNÉ (Mme DE), 18.  
 SHAKESPEARE, 178.  
 SIBOUR (Mgr), 305, 306, 359.  
 SIBYÈS (Abbé), 332.  
 SIXTE-QUINT, 169.  
 SOCRATE, 180, 181.  
 SPARTACUS, 155, 156.  
 STOFFLET, 350.  
 SUE (Eugène), 72, 81.  
 TACITE, 18, 303.  
 TACONET, 247.  
 TAILHAN (Père), 223.  
 TAVERNIER (Mme, née Desquers), 22.  
 TESTAS (Mme), 239.  
 TEXIER (Edmond), 49, 67.  
 THÉRÉSA, 194.  
 THÉRÈSE (Sainte), 18.  
 THIERS, 72, 81, 154, 343.  
 THIERRY (Édouard), 49.  
 THOMAS (Saint), 107.  
 THUREAU-DANGIN, 2.  
 THURST, 221.  
 TIBÈRE, 181, 182.  
 TOBIE, 164.  
 TOUSSENEL, 21, 49.  
 TRIMM, 235.  
 TROCHU (Général), 129, 130.  
 TURENNE, 264.  
 VARIN (Père), 296.  
 VAUGELAS, 376.  
 VEUILLOT (François, père de Louis Veillot), 18.  
 VEUILLOT (Mme, mère de Louis Veillot), 29.  
 VEUILLOT (Mme Louis, née Murcier), 23, 224.  
 VEUILLOT (Agnès, générale Pierron), 22, 251, 252.  
 VEUILLOT (Sœur Marie-Luce), 22, 26, 212, 250, 252, 253.  
 VEUILLOT (Marie, Gertrude, Thérèse et Madeleine), 225, 226, 234.  
 VEUILLOT (Mlle Élise), 16, 22, 217, 227, 248.  
 VEUILLOT (Eugène), 4, 11 à 13, 22 à 24, 28, 30, 31, 33, 35, 36, 38, 45, 48, 58, 59, 62, 138, 166, 217, 221, 238, 276, 282, 283, 289, 291, 296, 306, 358.  
 VEUILLOT (Mme Eugène, née d'Aquin), 22.  
 VEUILLOT (Pierre), 22.  
 VEUILLOT (Mlle Marguerite), 22.  
 VEUILLOT (Bernard), 23.  
 VEUILLOT (François), 23, 31, 205.

- VEUILLOT** (Mlle Jeanne), 23.  
**VICO**, 77.  
**VICTOR-EMMANUEL III**, 373.  
**VINDEX**, 155, 156.  
**VINCENT DE PAUL** (Saint),  
 129.  
**VILLEMAIN**, 37, 72, 87, 92, 279.  
**VILLEMOT**, 116.  
**VIRGILE**, 181.  
**VITU**, 193.
- VOLNEY**, 67.  
**VOLTAIRE**, 67, 72, 84, 100,  
 101, 111, 121, 125, 148,  
 193, 211, 266, 267, 280.  
**WAILLY** (Natalis DE), 40.  
**WAILLY** (Gustave DE), 40.  
**WATTEAU**, 138.  
**WITASSE**, 94.  
**XIMÉNÈS** (Cardinal), 322.  
**ZACHARIE**, 93.

## TABLE DES MATIÈRES

---

- I. QUELQUES SOUVENIRS PERSONNELS. — L'homme privé. — Aspect et manières. — Conversation. — En promenade et dans son cabinet de travail..... 1
- II. FORMATION DE LOUIS VEUILLOT. — L'enfant du pauvre ouvrier tonnelier. — Jeunesse laborieuse. — Louis Veillot petit clerc. — Une étude d'avoué. — Les premiers amis. — Aspirations littéraires. — Les débuts dans le journalisme, à Rouen, à Périgueux, à Paris. — La conversion religieuse. — Les premiers travaux du converti. — Relations avec Guizot et avec le maréchal Bugeaud. — Séjour en Algérie. — Entrée à *l'Univers*. — Louis Veillot rédacteur en chef..... 28
- III. LES MÉLANGES. — Polémique religieuse. — L'esprit public vers 1842. — La lutte des catholiques contre le monopole universitaire. — Montalembert et Louis Veillot. — Jugements portés par Sainte-Beuve, par Jules Lemaitre, etc. — La vérité et les droits de la religion. — La révolution de 1848. — Le Second Empire. — L'affaire Mortara. — La défense du pouvoir temporel du Pape. — Suppression et réapparition de *l'Univers*. — Le concile. — La guerre de 1870 ; le siège de Paris et la Commune. — Dernières années. — Quarante ans d'histoire religieuse et politique écrite au jour le jour ..... 66
- IV. LES LIVRES. — *Les Pèlerinages de Suisse*. — *Pierre Saintive*. — Romans « miniatures » : *Historiettes et Fantaisies*. — *L'Honnête Femme*. — *Çà et là*. — *Corbin et d'Aubecourt*. — *Sainte Germaine Cousin*. — *La Guerre*



- et l'homme de guerre. — Les Livres Penseurs. — L'Esclave Vindex; le Lendemain de la victoire; la Légalité. — Le Droit du seigneur au moyen âge. — Le Parfum de Rome. — Le Fils de Giboyer et le Fond de Giboyer. — La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — L'Illusion libérale; le Guépier italien; A propos de la guerre. — Molière et Bourdaloue. — Les Odeurs de Paris.....* 136
- V. POÉSIES..... 199
- VI. LA CORRESPONDANCE. — Étendue et charme de cette correspondance. — Appréciation de M. Jules Lemaitre. — Variété; éloquence; esprit; immense valeur littéraire..... 208
- VII. LE ROLE DE LOUIS VEUILLOT DEVANT LES LIBRES PENSEURS. — Un journaliste catholique est-il possible? Sainte-Beuve. — La verve et l'esprit de Louis Veillot. — L'affirmation, la démonstration et la défense de la vérité religieuse. — Louis Veillot a prévu et annoncé la crise morale et intellectuelle d'aujourd'hui..... 255
- VIII. LES LUTTES ENTRE CATHOLIQUES. — Montalembert et Louis Veillot. — Dix ans d'affectueuse intimité et d'efforts communs. — Dissidences, rapprochements, rupture définitive. — Louis Veillot essaie de renouer des relations personnelles. Montalembert refuse. — Mgr Dupanloup; les classiques païens et les classiques chrétiens. — Le journalisme religieux laïque. — M. de Falloux; le Père Gratry, etc..... 274
- IX. LA LÉGENDE. — Une formule obstinément attribuée à Louis Veillot et qui n'est pas de lui..... 325
- X. LOUIS VEUILLOT ET LA LIBERTÉ. — Comment Louis Veillot concevait la liberté, en théorie et en pratique..... 332
- XI. LA LOI DE 1850. — En matière d'enseignement, Louis Veillot a combattu tout monopole, soit de l'Université, soit de l'Église..... 339
- XII. ATTITUDE POLITIQUE ET SOCIALE. — Louis Veillot monarchiste de préférence, mais indépendant des partis. — Il poursuit une réforme politique et sociale inspirée par la religion. — Esquisse symbolique d'une constitution. — Respect de la noblesse et amour du peuple..... 343

**XIII. LE PAPE ET LA GRAMMAIRE.** — Nombreux témoignages d'approbation décernés par le Pape. — Le blâme de 1872. — L'unité doctrinale. — La liberté civile du Saint-Siège. — Les adversaires de Louis Veillot finissent par lui donner raison sur ce point. — De même, ils rendent hommage à son magnifique talent. — Parfaite intégrité ; entier désintéressement de l'homme. — Grand chrétien ; grand écrivain..... 357

**INDEX ALPHABÉTIQUE. NOMS DES AUTEURS CITÉS.... 381**







La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Library  
University of C  
Date Due

--	--	--





